

Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport

Étude d'impact sur l'environnement

Inventaire de l'utilisation du territoire par les allochtones

Rapport sectoriel

Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport

Étude d'impact sur l'environnement

Inventaire de l'utilisation du territoire par les allochtones

Rapport sectoriel

Réalisé pour :
Hydro-Québec Équipement

Approuvé par :



Gilles Vaillancourt, responsable



Table des matières

Liste des collaborateurs	i
Table des matières	iii
1 Contexte et méthode	1-1
1.1 Projet et mandat	1-1
1.2 Caractéristiques de la zone d'étude	1-1
1.3 Méthode	1-2
2 Rencontres et entrevues	2-1
3 Enquêtes auprès des villégiateurs	3-1
3.1 Enquête de 2005	3-1
3.2 Enquête de 2004	3-5
4 Enquêtes auprès des détenteurs d'un terrain de piégeage enregistré	4-1
4.1 Enquête de 2005	4-1
4.2 Enquête de 2004	4-4

Tableau

Tableau 2-1 : Rencontres et entrevues téléphoniques réalisées dans le cadre des inventaires de l'utilisation du territoire par les autochtones	2-1
--	-----

Figure

Figure 1-1 : Zones d'étude	1-5
----------------------------	-----

Annexes

- A Guides et comptes rendus des rencontres et des entrevues téléphoniques
- B Questionnaires des enquêtes de 2005
- C Résultats détaillés des enquêtes auprès des villégiateurs et des détenteurs d'un bail du MRNF pour un abri sommaire
- D Résultats détaillés des enquêtes auprès des détenteurs d'un terrain de piégeage enregistré

1 Contexte et méthode

1.1 Projet et mandat

Hydro-Québec TransÉnergie poursuit les études d'avant-projet pour raccorder les futures centrales du complexe de la Romaine à son réseau de transport. Un complexe hydroélectrique d'environ 1 500 mégawatts (MW) est actuellement à l'étude sur la rivière Romaine, au nord de la municipalité de Havre-Saint-Pierre. Le complexe serait composé de quatre aménagements hydroélectriques situés entre les kilomètres 52 et 192 de la rivière.

Le projet comprend la construction de 500 à 600 kilomètres de lignes à 315 kilovolts (kV) pour relier les futures centrales de la Romaine-1, de la Romaine-2, de la Romaine-3 et de la Romaine-4 au réseau de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie, ainsi que la construction de nouveaux postes de départ pour ces centrales. Les nouveaux équipements permettront d'acheminer la puissance produite par les centrales de la Romaine-1 et de la Romaine-2 au poste Arnaud, à Sept-Îles, et celle produite par les centrales de la Romaine-3 et de la Romaine-4 au poste Montagnais, dans le territoire non organisé (TNO) de Rivière-Nipissis. La construction d'une ligne à 161 kV est également prévue entre la centrale de la Romaine-1 et la ligne à 161 kV Havre-Saint-Pierre – Natashquan (circuit 1652), qui longe la côte, pour faire le lien avec le réseau régional. De plus, des modifications ou des ajouts d'équipements sont prévus dans les postes Arnaud et des Montagnais pour permettre le raccordement des nouvelles lignes.

L'objectif général du mandat confié à Nove Environnement est de réaliser l'évaluation environnementale relative à l'élaboration des tracés en intégrant les inventaires relatifs à l'utilisation du territoire par les allochtones, placés sous sa responsabilité, ainsi que les études techniques et environnementales qui seront réalisées par des firmes spécialisées.

Le présent document présente les méthodes et résultats détaillés des inventaires relatifs à l'utilisation de la zone d'étude par la population autochtone. Ces données constituent des intrants à l'étude d'impact sur l'environnement du projet de raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport.

1.2 Caractéristiques de la zone d'étude

La zone d'étude correspond aux corridors retenus au terme de la première phase de l'avant-projet. Elle est ainsi constituée d'un corridor nord et d'un corridor sud qui sont illustrés à la figure 1-1. Le territoire franchi par ces corridors est principalement composé de terres publiques. Ils recoupent le territoire de deux municipalités régionales de comté (MRC), Sept-Rivières et Minganie, et celui de cinq municipalités, soit, d'est en ouest, Havre-Saint-Pierre, Longue-Pointe-de-Mingan, Rivière-Saint-Jean, Rivière-au-Tonnerre

et Sept-Îles. Les corridors passent également dans les TNO de Lac-Walker, de Rivière-Nipissis et de Lac-Jérôme.

Le milieu bâti et les zones de villégiature se concentrent principalement le long de la côte et autour des centres urbains de Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre, de même qu'autour des noyaux villageois. Quelques chalets, bâtiments de pourvoirie et campements autochtones sont rencontrés dans l'arrière-pays qui est difficile d'accès.

L'activité forestière se concentre à l'est de Rivière-Saint-Jean. Une seule mine est en exploitation, la mine de la société QIT – Fer et Titane au nord de Havre-Saint-Pierre. La zone d'étude compte aussi une carrière de granite à Rivière-Saint-Jean et quelques sites d'élimination de déchets et de nombreuses gravières et sablières le long des axes routiers.

Les principales activités récréatives pratiquées dans la zone d'étude sont la villégiature, la pêche et la chasse sportives, le piégeage et la motoneige. La zone d'étude croise 11 rivières à saumon, 50 terrains de piégeage enregistrés dans les unités de gestion des animaux à fourrure (UGAF) 59 et 61, ainsi que cinq rivières identifiées comme parcours canotables. Une zone d'exploitation contrôlée, la zec Matimek et deux pourvoiries sont en outre recoupées par la zone d'étude. Près de Sept-Îles, la zone d'étude inclut une partie de la réserve écologique de la Matamec et touche le territoire de la réserve aquatique projetée de la rivière Moisie. Le corridor nord traverse le projet d'aire protégée du massif des lacs Belmont et Magpie.

La route provinciale 138, qui borne à maints endroits le corridor sud, est la principale voie de circulation du territoire. Le réseau routier secondaire, très peu développé, est formé de quelques tronçons reliés à la route 138. Seulement quelques chemins forestiers rejoignent l'arrière-pays. Le territoire est desservi par deux aéroports régionaux, ceux de Sept-Îles et de Havre-Saint-Pierre, et l'aérodrome du poste des Montagnais. Deux voies ferrées sont en outre présentes dans la zone d'étude : une relie Sept-Îles à Schefferville et l'autre fait le lien entre Havre-Saint-Pierre et la mine de la société QIT – Fer et Titane. La zone d'étude englobe par ailleurs sept lignes de transport d'énergie électrique.

1.3 Méthode

L'inventaire de l'utilisation du territoire par les allochtones repose, d'une part, sur des entrevues et rencontres menées avec des groupes et organismes locaux et régionaux concernés par le projet et, d'autre part, sur des enquêtes réalisées auprès des utilisateurs du territoire d'étude. Une revue de la documentation disponible a également été réalisée.

Documentation

La description des éléments de l'utilisation du territoire s'appuie sur de nombreuses sources. Les documents de planification régionale et locale suivants ont notamment été consultés : *Schémas d'aménagement des MRC de Minganie et de Sept-Rivières*, *Plan d'affectation des terres du domaine public* et *Plan régional de développement de la*

villégiature – Région de la Côte-Nord, les réglementations d’urbanisme des diverses municipalités touchées par la zone d’étude et celles des MRC applicables aux territoires non organisés.

Pour l’utilisation actuelle du territoire, en plus des documents cités précédemment, la documentation suivante a été mise à contribution : le guide touristique régional, les cartes ou documents provenant de la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK), de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), secteurs mine, forêt, territoire et faune. En ce qui concerne les activités de chasse, de pêche récréative et de piégeage, les documents et cartes consultés proviennent principalement du secteur de la faune du MRNF.

Le rapport d’inventaire du milieu humain du complexe de la Romaine réalisé en 2005 a également été mis à profit¹.

Les sources documentaires utilisées sont citées en références dans le rapport d’étude d’impact sur l’environnement du projet de raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport.

Rencontres et entrevues

Des rencontres et entrevues téléphoniques avec des intervenants du milieu concernés par le projet ont eu lieu. Elles avaient pour objectifs de mettre à jour les éléments d’inventaire recueillis dans la documentation disponible, d’approfondir les connaissances sur certains aspects ou dossiers spécifiques au territoire étudié et de recueillir leurs préoccupations face au projet.

Le chapitre 2 du présent rapport présente la méthodologie et la liste des rencontres et entrevues effectuées dans le cadre du projet. Les comptes rendus détaillés de ces rencontres et entrevues sont insérés à l’annexe A.

Enquêtes postales

Afin de documenter certains aspects de l’utilisation du territoire de la zone d’étude, deux enquêtes postales ont été réalisées à l’automne 2005.

La première enquête a été administrée aux détenteurs de baux de villégiature en territoire public (chalet et abri sommaire) de même qu’aux propriétaires de chalets de villégiature de propriété privée présents dans les corridors d’étude.

La seconde enquête postale a été menée auprès des détenteurs de terrains enregistrés de piégeage dont le terrain est recoupé par la zone d’étude.

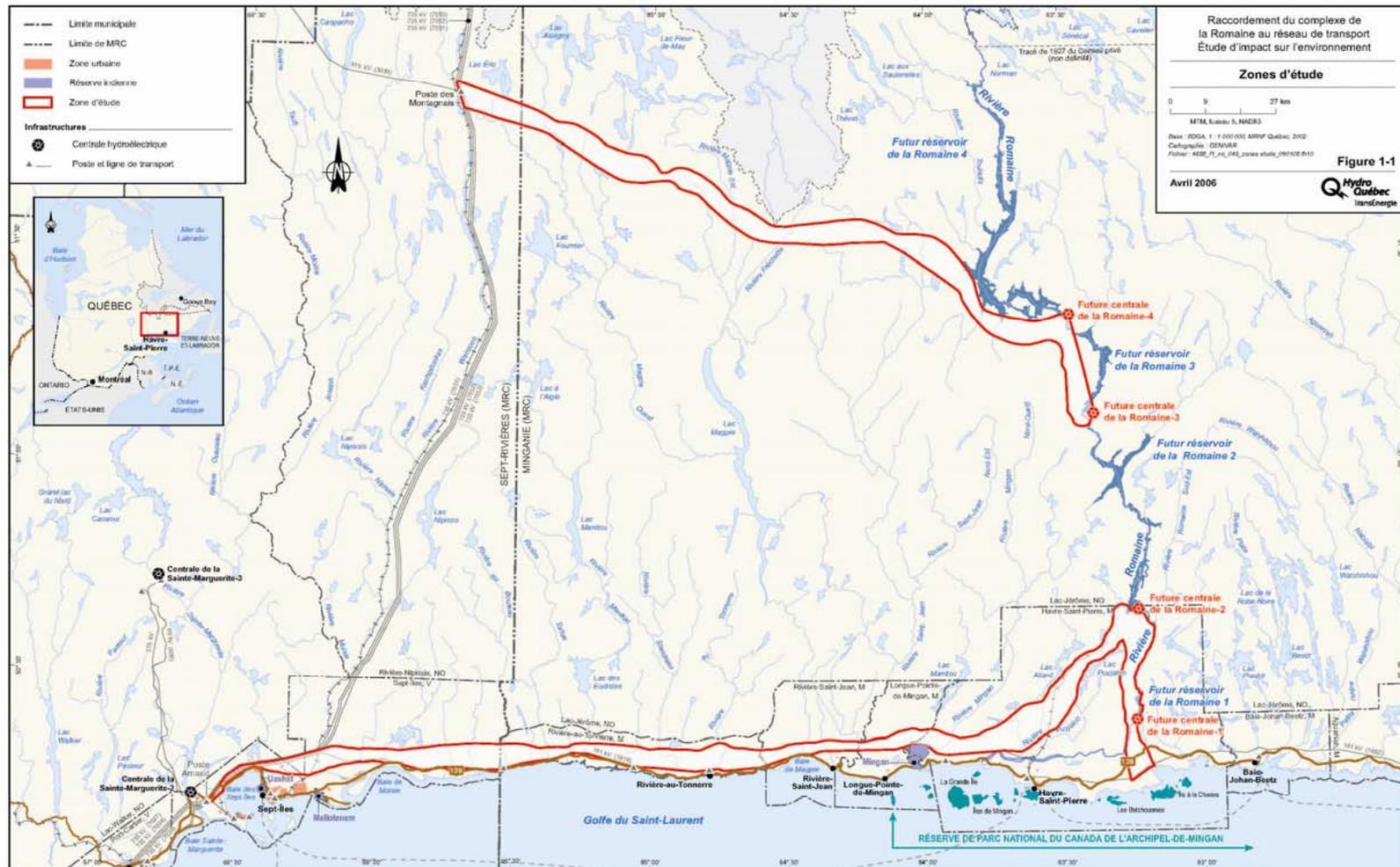
¹ Hydro-Québec Équipement. 2005. *Complexe de la Romaine – Étude d’impact sur l’environnement – Milieu humain – Rapport d’inventaire*. Préparé par Nove Environnement pour Hydro-Québec Équipement Montréal. Pagination multiple, cartes et annexes.

Il faut souligner que les résultats d'enquêtes similaires réalisées en 2004 dans le cadre des inventaires du milieu humain du complexe de la Romaine auprès des villégiateurs et piégeurs du territoire ont également été considérés. De fait, afin de ne pas solliciter à une seconde reprise les utilisateurs concernés à la fois par le complexe de la Romaine et le projet de ligne de raccordement, les résultats d'enquête de 2004 ont plutôt été utilisés.

La méthodologie et les résultats détaillés des enquêtes réalisées auprès des villégiateurs et piégeurs de la zone d'étude sont présentés respectivement aux chapitres 3 et 4 du présent rapport. Les questionnaires utilisés pour les enquêtes de 2005 sont regroupés à l'annexe B du présent rapport également alors que ceux de l'enquête de 2004 se trouvent à l'annexe C du rapport d'inventaire du milieu humain pour le projet du complexe de la Romaine². Les résultats détaillés des enquêtes de 2004 et 2005 sont pour leur part présentés aux annexes C et D du présent rapport.

² Hydro-Québec Équipement. 2005. *Complexe de la Romaine – Étude d'impact sur l'environnement – Milieu humain – Rapport d'inventaire*. Préparé par Nove Environnement pour Hydro-Québec Équipement. Montréal. Pagination multiple, cartes et annexes.

Figure 1-1 : Zones d'étude



2 Rencontres et entrevues

Au total, 26 rencontres et 11 entrevues téléphoniques ont été effectuées afin de documenter l'utilisation du territoire par les allochtones de la zone d'étude. Un questionnaire a par ailleurs été retourné par courriel. Le tableau 2-1 présente la liste des organismes et intervenants rencontrés ou interviewés au téléphone. Les comptes rendus détaillés de ces rencontres et entrevues sont fournis à l'annexe A.

Mentionnons que la Corporation de développement économique de Havre-Saint-Pierre a été contactée pour vérifier son intérêt à participer à une entrevue dans le cadre du projet de raccordement du complexe de la Romaine. Cet organisme avait été rencontré lors des inventaires spécifiques au complexe de la Romaine. Un représentant de la Corporation a affirmé avoir été consulté par Hydro-Québec lors de la tournée d'information de l'entreprise sur le projet de raccordement en septembre 2005 et que l'organisme avait ainsi eu l'opportunité de faire connaître ses préoccupations et attentes sur ce projet. Pour les mêmes motifs, aucune entrevue n'a été sollicitée avec la Chambre de commerce de Havre-Saint-Pierre.

Enfin, une lettre a été adressée à l'Association de chasse et pêche de Havre-Saint-Pierre (ACPHSP) lui offrant de participer à une rencontre dans le cadre des inventaires du projet de raccordement du complexe de la Romaine et recueillir leurs commentaires et préoccupations à l'égard de ce projet. L'ACPHSP avait collaboré activement aux inventaires du complexe de la Romaine. Aucune suite n'a été donnée par l'ACPHSP.

Tableau 2-1 : Rencontres et entrevues téléphoniques réalisées dans le cadre des inventaires de l'utilisation du territoire par les allochtones

Organisme	Intervenants rencontrés	Lieu	Date
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur du territoire Direction régionale de la gestion du territoire public, région de la Côte-Nord	Linda Coulombe, responsable de la planification territoriale	Baie-Comeau	11/10/2005
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur du territoire Bureau local de Havre-Saint-Pierre	Roberto Cormier, technicien en gestion du territoire Raymond Perreault, technicien forestier	Havre-Saint-Pierre	3/11/2005
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur des mines Bureau régional, région de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec	Abdelali Moukhsil, géologue résident	Sept-Îles	12/10/2005
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur de la faune Direction régionale de la Côte-Nord, service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune	Johanne Labonté	Sept-Îles	9/11/2005

Tableau 2-1 : Rencontres et entrevues téléphoniques réalisées dans le cadre des inventaires de l'utilisation du territoire par les allochtones (suite)

Organisme	Intervenants rencontrés	Lieu	Date
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur de la faune Bureau local de Havre-Saint-Pierre	Michel Flowers, chef de service	Havre-Saint-Pierre	31/10/2005
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur de la forêt Unité de gestion de Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre et Anticosti	Gilles Chabot, ingénieur forestier	Sept-Îles	10/10/2005
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Côte-Nord	Joël Boudreau André Lamoureux	Sept-Îles	11/10/2005
Emploi-Québec, Direction régionale de la Côte-Nord	Diane Levasseur, conseillère	Sept-Îles	9/11/2005
Emploi-Québec, Centre local d'emploi de Havre-Saint-Pierre	Paul Barriault, directeur Claudia Boudreau, conseillère en développement de la main-d'œuvre	Havre-Saint-Pierre	9/11/2005
MRC de Minganie	Stéphanie Élias, responsable de l'aménagement Armorie Leboyer, aménagiste	Havre-Saint-Pierre	29/11/2005
MRC de Sept-Rivières	Luc Gagnon, aménagiste	Sept-Îles	14/10/2005 11/11/2005
Municipalité de Havre-Saint-Pierre	Danys Jomphe, directeur général par intérim Gaétan Tanguay, inspecteur municipal	Havre-Saint-Pierre	29/11/2005
Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan	Jean-Luc Burgess, maire Pierrot Vaillancourt, conseiller Allen Albert, conseiller François Ward, conseiller Céline B. Loiselle, secrétaire-trésorière	Longue-Pointe-de-Mingan	30/11/2005
Municipalité de Rivière-Saint-Jean	Michel Beaudin, maire	Rivière-Saint-Jean	1/12/2005
Municipalité de Rivière-au-Tonnerre	Carmelle Anglehart, secrétaire-trésorière	Rivière-au-Tonnerre	1/12/2005
Ville de Sept-Îles	Claude Bureau, directeur général Michel Tardif	Sept-Îles	11/11/2005
Centre local de développement (CLD) Minganie	Claudia Carbonneau, directrice	Havre-Saint-Pierre	23/11/2005
Centre local de développement (CLD) Sept-Rivières et Corporation de promotion industrielle et commerciale de Sept-Îles (COPIC)	Martin Cotton, directeur général (CLD) Denis Clements, conseiller (COPIC)	Sept-Îles	12/10/2005

Tableau 2-1 : Rencontres et entrevues téléphoniques réalisées dans le cadre des inventaires de l'utilisation du territoire par les allochtones (suite)

Organisme	Intervenants rencontrés	Lieu	Date
Chambre de commerce de Sept-Îles	Denis Cadorette, président	Sept-îles	10/11/2005
Association touristique régionale de Duplessis	Marie-Soleil Vigneault, directrice générale Véronique Roussel, coordonnatrice au développement	Sept-Îles	10/11/2005
Corporation touristique de Sept-Îles	Chantal Bouchard, directrice	Sept-Îles	9/11/2005
Pourvoirie Moisie-Nipissis	Charles Langlois, propriétaire	Carignan	31/10/2005
Club de motoneigistes Le Blizzard	Dan Cyr, président	Havre-Saint-Pierre	30/11/2005
Club de motoneigistes de la Minganie	Larry Bond, vice-président Dave Vaillancourt, administrateur Léo Vaillancourt, administrateur Marcel Vaillancourt, secrétaire	Longue-Pointe-de-Mingan	18/12/2005
Club de motoneigistes OOK-PIK	Michel Thibeault, président	Sept-Îles	24/11/2005
Club de ski de fond Rapido	André Gallant, président Bernard Leclerc, vice-président	Sept-Îles	24/11/2005
Club Quad VTT les Nord-Côtiers	Jean-Marie Thériault, président	Entrevue téléphonique	6/02/2006
Club de vélo Norcycle	Alain Reid et autres membres du conseil d'administration	Questionnaire complété et retourné par courriel	20/12/2005
Québec Hors-circuits	Pierre Bossé, associé	Entrevue téléphonique	22/11/2005
Université du Québec à Chicoutimi	Gilles Lévesque, chargé de cours	Entrevue téléphonique	6/12/2005
Club de plein air de la Minganie	Étienne Barriault	Entrevue téléphonique	16/12/2005
Odyssée Minganie	Christian Morissette, propriétaire	Entrevue téléphonique	12/12/2005
Air Aventure Côte-Nord	Alain Déraps	Entrevue téléphonique	20/12/2005
Transfair	Jean-Paul Fafard	Entrevue téléphonique	16/12/2005
Aéropro	Jacqueline Tremblay	Entrevue téléphonique	12/12/2005
Air Labrador	Robert Therrien	Entrevue téléphonique	16/12/2005
Air Satellite	Marie Gallant	Entrevue téléphonique	16/12/2005
Labrador Air safari	André Jomphe	Entrevue téléphonique	15/12/2005

3 Enquêtes auprès des villégiateurs

3.1 Enquête de 2005

Les informations obtenues du MRNF, secteur du territoire, ont permis dans un premier temps d'identifier et de déterminer les coordonnées des détenteurs d'un bail de villégiature à des fins de chalet et d'abri sommaire en territoire public dans la zone d'étude. Les MRC de Sept-Rivières et de Minganie ont été contactées pour obtenir des informations similaires concernant les propriétaires de chalets en propriété privée. Soulignons que cette enquête ne visait que la villégiature dispersée. Ainsi, les secteurs de villégiature concentrée, comme le lac Daigle situé dans le TNO Lac-Walker, au nord de l'aéroport de Sept-Îles, n'ont pas été considérés.

Un questionnaire comportant 32 questions a été acheminé à 69 détenteurs d'un bail de villégiature en territoire public pour un chalet ou un abri sommaire et aux propriétaires d'un chalet en propriété privée (voir l'annexe B). Les questions étaient réparties en 11 sections : localisation, fréquentation, choix de l'emplacement, accès, activités pratiquées, pêche sportive, chasse, lieux d'intérêt, préoccupations, association ou groupement de villégiateurs et commentaires.

Pour les villégiateurs établis dans les limites du corridor sud, quatre cartes accompagnaient le questionnaire pour leur permettre d'indiquer leurs secteurs de pêche et de chasse, les lieux qu'ils considèrent d'intérêt et la localisation de leurs infrastructures liées à la chasse. Une seule carte a été transmise avec le questionnaire adressé aux villégiateurs du corridor nord. Une lettre de transmission, le bulletin d'information n° 1 d'Hydro-Québec sur le projet ainsi qu'une enveloppe de retour pré-affranchie étaient joints à l'envoi postal.

Une relance téléphonique a été effectuée à la mi-novembre 2005 auprès des villégiateurs concernés.

Au total, 47 questionnaires ont été retournés. Deux enveloppes ont été renvoyées, une portant la mention « mauvaise adresse » et l'autre « parti sans laisser d'adresse ». Le taux de réponse global s'établit à 70 % (47 sur 67). Toutefois, pour les fins de la compilation des résultats d'enquête, 44 questionnaires dûment complétés ont été pris en compte ; trois ont dû être rejetés. De fait, un questionnaire a été reçu à une date qui excédait largement l'échéance de l'enquête, un répondant n'a retourné que la carte indiquant l'emplacement de son chalet et un dernier questionnaire concernait un répondant situé hors de la zone d'étude.

Les résultats de cette enquête sont présentés à l'annexe C. Ils sont commentés dans les paragraphes qui suivent.

Localisation du chalet ou de l'abri sommaire

Les répondants possédant un chalet sont plus nombreux que les détenteurs d'un bail pour un abri sommaire. En effet, 75 % des répondants ont un chalet alors que 18 % possèdent un abri sommaire. De plus, 7 % des répondants indiquent posséder les deux types d'infrastructures. La majorité des chalets ou abris sommaires sont situés à proximité d'un plan d'eau.

Description et fréquentation du chalet ou de l'abri sommaire

La plupart (61 %) des répondants possèdent leur chalet ou leur abri sommaire depuis six à 20 ans. Quelque 27 % l'ont depuis moins de 5 ans contre 11 % qui, à l'opposé, jouissent de leur installation depuis plus de 20 ans.

La majorité des répondants (55 %) affirment se rendre à leur chalet ou abri sommaire plus de 31 fois par année, contre 11 à 30 fois pour 32 % d'entre eux. Près de 14 % des répondants rapportent fréquenter leur chalet ou leur abri sommaire moins de 10 fois annuellement.

Lors de leurs visites à leur chalet ou à leur abri sommaire, une forte majorité de répondants (80 %) rapporte que leur séjour moyen est d'un à cinq jours. Environ 11 % s'y rendent de six à 10 jours. De 11 à 30 jours est la durée moyenne des séjours pour moins de 10 % des répondants.

Près de 82 % des répondants affirment que d'une à cinq personnes fréquentent de façon régulière leur chalet et leur abri sommaire. Pour les autres (18 %), cette fréquentation concerne six à 10 utilisateurs.

Choix de l'emplacement

Pour 89 % des répondants, le facteur déterminant pour la sélection de l'emplacement de leur chalet ou abri sommaire est le sentiment d'isolement et de tranquillité. De plus, les potentiels de pêche (80 %) et de chasse (64 %) sont aussi des facteurs importants dans le choix du lieu. La facilité d'accès (57 %) n'est pas aussi décisive, certains répondants préférant un lieu plus difficile d'accès assurant ainsi un isolement et une tranquillité plus grande lors de leurs séjours. Finalement, 50 % des répondants mentionnent la présence d'un plan d'eau comme facteur de localisation.

Accès

Le moyen de transport le plus utilisé par les répondants pour se rendre à leur chalet ou abri sommaire est la motoneige (91 %). Cette utilisation élevée est causée par l'isolement des installations et la rareté des chemins menant à l'arrière-pays. Les autres moyens de transport empruntés sont : le véhicule tout terrain – quad (77 %), l'automobile ou la

camionnette (36 %), le canot (18 %), la marche (11 %), l'hydravion (9 %), le véhicule amphibie tout terrain (7 %) et le bateau à moteur (5 %).

Activités pratiquées

Soulignons que les répondants ont majoritairement identifié toutes les activités qu'ils pratiquent dans la zone d'étude alors que la question demandait d'identifier seulement les trois activités principales. Il est donc impossible de distinguer lesquelles, parmi les choix possibles, sont les activités dominantes.

L'activité la plus répandue dans la zone d'étude est la chasse au gros gibier (77 % des répondants). Dans le groupe des activités les plus populaires, elle est suivie par la motoneige (57 %), la promenade en forêt (45 %), la chasse au petit gibier (43 %) et le quad (43 %).

Dans le groupe des activités un peu moins pratiquées, on trouve : faire du canot (32 %), pêcher en été (32 %), pêcher sur la glace (30 %), faire de la raquette ou du ski de fond (30 %), effectuer une reconnaissance de son territoire de chasse (30 %) et cueillir des fruits sauvages (25 %). Finalement, les activités les moins populaires sont : observer les oiseaux (18 %), se baigner (16 %), faire du bateau à moteur (7 %) et chasser la sauvagine (5 %). Parmi les choix proposés, le kayak et le canot-camping n'ont pas été sélectionnés.

Les activités nautiques sont pratiquées sur plusieurs plans d'eau différents dans la zone d'étude. Les répondants affirment effectuer leurs activités aquatiques autant sur des rivières que sur des lacs. La fréquence des activités nautiques varie de quatre à 18 fois par année, la moyenne étant de huit fois annuellement.

Pêche

Trois répondants affirment n'effectuer aucune activité de chasse et de pêche dans la zone d'étude. De plus, 13 autres répondants indiquent ne pas y pratiquer la pêche. Le nombre de répondants s'adonnant à la pêche dans la zone d'étude est donc de 28.

Environ la moitié des répondants pratiquent la pêche dans la zone d'étude depuis 10 ans et moins, l'autre moitié depuis plus de 10 ans.

Au cours des 12 derniers mois, le nombre moyen de jours de pêche estivale a été de 15 (25 répondants) contre 13 jours (16 répondants) pour la pêche blanche. La majorité des répondants (68 %) pratiquent la pêche en groupe alors que 29 % indiquent pêcher seuls. Enfin, 4 % des répondants pêchent parfois seuls, parfois en groupe. Le groupe de pêche est constitué, en moyenne, de trois personnes.

L'omble de fontaine et la truite rouge sont les espèces de poissons les plus recherchées par les répondants lors de leurs activités de pêche dans la zone d'étude : 71 % déclarent rechercher la première et 57 %, la seconde.

Chasse

Au total, 38 répondants chassent dans la zone d'étude. De ce nombre, 45 % s'adonnent à la chasse depuis 10 ans et moins dans la zone d'étude, tandis que 55 % la pratique depuis au moins 11 ans. La majorité des répondants (87 %) chassent en groupe. Le groupe moyen de chasse est constitué de trois personnes. Parmi les chasseurs, 61 % disposent d'une infrastructure liée à la chasse ; 39 % possèdent une cache et 22 % un mirador.

Le nombre de jours de chasse varie d'une espèce à une autre. L'original est l'espèce la plus recherchée. Au cours des 12 derniers mois, 35 répondants l'ont chassé en moyenne 17 jours. Ensuite, 23 répondants affirment avoir chassé le petit gibier en moyenne 22 jours. La chasse à la sauvagine a été effectuée par six répondants (12 jours) et la chasse à l'ours par 3 répondants (6 jours).

Au cours des douze derniers mois, 33 répondants ont indiqué avoir abattu globalement 19 orignaux et deux ours noirs dans la zone d'étude.

En ce qui concerne la chasse au petit gibier et à la sauvagine, le lièvre s'avère l'espèce la plus chassée dans la zone d'étude avec 300 prises au cours de la dernière année, suivi par la gélinotte (170), le téttras (145) et la sauvagine (55).

Dans une proportion de 66 %, les répondants estiment que la quantité de gibier s'est maintenue dans la zone d'étude au cours des trois dernières années. Par contre, elle aurait diminué selon 17 % des répondants. Parmi les raisons évoquées par les répondants pour expliquer cette diminution, on note : l'augmentation du nombre de chasseurs dans la zone d'étude en raison de nouveaux chemins, les cycles naturels, la coupe forestière et la prédation. Pour 18 % des répondants, la quantité de gibier a au contraire augmenté au cours des trois dernières années. Selon les répondants, cette hausse est attribuable, entre autres, au déboisement, à l'instauration d'une réserve écologique, à l'entretien chimique d'emprises de lignes de transport et à la diminution du nombre de chasseurs.

Lieux d'intérêt

Divers lieux d'intérêt ont été identifiés dans la zone d'étude par 38 répondants. Parmi eux, 20 ont indiqué des paysages exceptionnels, 13 des belvédères naturels et points de vue, neuf des rapides et chutes et six des plages. En tout, 10 répondants ont indiqué ne considérer aucun lieu d'intérêt particulier dans la zone d'étude.

Association ou groupe de villégiateurs

Un seul répondant a indiqué faire partie d'une association de villégiateurs, soit le Regroupement des Locataires des Terres publiques du Québec. Les deux autres répondants à la question ont mentionné être membre d'une association qui n'est pas un regroupement de villégiateurs.

Préoccupations et commentaires

En tout, 22 répondants ont indiqué des préoccupations relativement au projet de raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport. Les préoccupations les plus mentionnées sont l'impact sur le paysage, l'ouverture du territoire, la perte de quiétude, la crainte de l'expropriation et la fuite du gros gibier pendant la construction de la ligne. Par ailleurs, 17 répondants ont indiqué n'avoir aucune préoccupation à l'égard du projet. Les autres ne se sont pas prononcés.

Des commentaires sur le projet ont été formulés par 14 répondants. Les plus récurrents concernent l'information que souhaitent recevoir certains participants sur le déroulement du projet et des suggestions relatives au tracé de la future ligne.

3.2 Enquête de 2004

Tel que mentionné précédemment, les résultats d'une enquête réalisée en 2004 auprès des villégiateurs susceptibles d'être touchés par le projet du complexe de la Romaine ont aussi été pris en compte dans le cadre de la présente étude. Cette enquête visait plus spécifiquement les détenteurs d'un bail de villégiature à des fins de chalet, d'abri sommaire et de terrain (sans chalet) en territoire public et les propriétaires de chalet et de terrain (sans chalet) en propriété privée. Les informations obtenues du MRNF, secteur du territoire, et de la MRC de Minganie ont permis d'identifier et de déterminer les coordonnées des villégiateurs concernés.

Un questionnaire comportant une quarantaine de questions a été acheminé aux villégiateurs considérés¹. Les questions étaient réparties en 13 sections : localisation, description de la propriété, fréquentation, choix de l'emplacement, accès, activités pratiquées, pêche sportive, chasse, navigation, lieux d'intérêt, préoccupations, association ou groupement de villégiateurs et commentaires. Des cartes accompagnaient le questionnaire permettant aux répondants d'indiquer leurs divers secteurs d'activités.

Onze baux de villégiature du MRNF sont compris à la fois dans la zone d'étude du complexe de la Romaine et à l'intérieur des corridors d'étude des futures lignes de raccordement. Lors de l'enquête de 2004, 10 des 11 villégiateurs visés ont retourné le questionnaire. Parmi ceux-ci, un répondant n'a fait qu'inscrire ses préoccupations face au projet du complexe de la Romaine dans la section des commentaires. Ainsi, pour les fins de la compilation des résultats, neuf questionnaires dûment complétés ont été pris en compte.

Les sections suivantes présentent les résultats de l'enquête de 2004 auprès des villégiateurs. La compilation détaillée est fournie à l'annexe C.

¹ Hydro-Québec Équipement. 2005. *Complexe de la Romaine – Étude d'impact sur l'environnement – Milieu humain – Rapport d'inventaire*. Préparé par Nove Environnement pour Hydro-Québec Équipement. Montréal. Pagination multiple, cartes et annexes.

Localisation du chalet ou de l'abri sommaire

Parmi les répondants à l'enquête de 2004, quatre sont détenteurs d'un bail pour un chalet et cinq détiennent un bail pour un abri sommaire. Des neuf répondants, deux résident en bordure de la rivière Romaine et deux autres près de la rivière Puyjalon. Les autres, 5 répondants, sont établis près d'un autre cours d'eau ou d'un lac.

Description et fréquentation du chalet ou de l'abri sommaire

Le quart des répondants possèdent leur chalet ou leur abri sommaire depuis moins d'un an. Les autres l'ont depuis plus de cinq ans. La moitié des répondants affirment visiter leur chalet ou leur abri sommaire de 11 à 20 fois par année. L'un s'y rend de une à 5 fois par année, un autre de 21 à 30 fois annuellement et deux autres plus de 50 fois.

Lors de visites à leur chalet ou à leur abri sommaire, la majorité des répondants (88 %) rapportent que leurs séjours durent 10 jours et moins. Également, 88 % rapportent fréquenter leur chalet et leur abri sommaire avec un groupe d'une à cinq personnes. Tous les répondants se rendent à leur chalet ou à leur abri sommaire à l'automne. Le printemps est la saison où le moins de répondants (63 %) visitent leur installation alors que l'été, 75 % des répondants les fréquentent. Finalement, 88 % des répondants visitent leur chalet ou abri sommaire en hiver.

Choix de l'emplacement

Le facteur qui contribue le plus au choix de l'emplacement du chalet ou de l'abri sommaire est le potentiel de chasse (tous les répondants). De plus, 67 % des répondants choisissent l'emplacement de leur chalet ou de leur abri sommaire en fonction du potentiel de pêche, de la présence d'un plan d'eau et pour l'isolement et la tranquillité qu'il leur procure.

Accès

Le mode de transport le plus utilisé par les répondants pour se rendre à leur chalet ou à leur abri sommaire est la motoneige (89 %). Les autres moyens d'accès sont : le quad (67 %), le canot (56 %), l'hydravion (56 %) et le bateau à moteur (56 %). Également, quatre répondants utilisent le radeau pour quad (flatou) pour traverser un cours d'eau.

Activités pratiquées

Les activités pratiquées dans la zone d'étude par les répondants et les occupants de leur chalet ou de leur abri sommaire sont très variées. Les plus répandues, puisqu'elles ont été identifiées par l'ensemble des répondants, sont la chasse au gros gibier, la pêche estivale, la motoneige et le bateau à moteur. La randonnée en raquettes ou en ski de fond est aussi pratiquée par la plupart des répondants (89 %).

La reconnaissance de son territoire de chasse (78 % des répondants), le quad (78 %), la promenade en forêt (67 %), le canot (67 %) et la chasse au petit gibier (67 %) représentent aussi des activités populaires.

L'activité pratiquée le plus souvent par les répondants est la chasse au gros gibier. En effet, 78 % des répondants, dans un classement par ordre d'importance, ont indiqué ce choix parmi l'ensemble des activités pratiquées dans la zone d'étude. Quant à la localisation des activités pratiquées, 11 % des répondants attestent effectuer leurs activités seulement au nord de la route 138. De plus, 56 % des répondants indiquent pratiquer leurs activités principalement au nord de la route 138 et un peu dans la zone côtière du golfe du Saint-Laurent. Enfin, 33 % des répondants affirment effectuer autant leurs activités dans la zone côtière et au nord de la route 138.

Pêche

Tous les répondants ont indiqué pratiquer la pêche dans la zone d'étude. Les deux-tiers y pêchent depuis plus de 10 ans. Le nombre moyen de jours de pêche estivale en 2003-2004 est de 10 (7 répondants) contre 18 pour la pêche blanche (6 répondants). La totalité des répondants pratiquent la pêche en groupe et ce groupe est constitué en moyenne de trois personnes.

Parmi les espèces de poissons recherchées par les répondants dans la zone d'étude, 78 % mentionnent d'abord la truite mouchetée. Viennent ensuite l'omble chevalier et le saumon. Au cours des 12 mois précédant l'enquête réalisée à l'automne 2004, la truite mouchetée a été l'espèce la plus capturée dans la zone d'étude. En effet, 125 prises ont été rapportées avec en moyenne 21 prises par pêcheur et un nombre moyen d'heures de pêche de 29. Une centaine d'ombles chevalier ont été capturées, pour une moyenne de 20 par pêcheur alors que le nombre moyen d'heures de pêche est évalué à 20. En ce qui concerne la ouananiche, 26 captures ont été rapportées, sept en moyenne par répondant.

Chasse

Tous les répondants ont indiqué pratiquer la chasse dans la zone d'étude. Sept la pratiquent depuis 11 à 20 ans. Tous les répondants chassent en groupe, lequel est généralement formé de trois personnes. Les deux-tiers des répondants possèdent une cache, 44 % disposent d'un camp alors que deux répondants bénéficient d'un mirador. De plus, deux propriétaires de chalet possèdent aussi un abri sommaire.

La chasse à l'orignal est la plus répandue. Au cours des 12 mois précédant l'enquête, l'ensemble des répondants ont chassé cette espèce en moyenne 15 jours. Ensuite, trois répondants ont chassé le petit gibier en moyenne 15 jours. La chasse à la sauvagine a été effectuée par deux répondants (20 jours par an).

Au cours de l'année précédant l'enquête, deux orignaux et un ours ont été abattus par les répondants dans la zone d'étude. Le lièvre, avec une récolte de 151, a été le petit gibier le

plus chassé, suivi de la gélinotte (49) et du téttras (42). Selon l'évaluation qu'en font 89 % des répondants, l'évolution de la quantité de gibier s'est maintenue au cours des trois années précédant l'enquête.

Lieux d'intérêt

Parmi les répondants, trois ont identifié des paysages exceptionnels comme lieux d'intérêt dans la zone d'étude, trois des rapides et chutes et un, des plages. Aucun belvédère naturel ou point de vue n'a été relevé par les répondants.

Association ou groupe de villégiateurs

Un seul répondant a mentionné faire partie d'une association de villégiateurs (les villégiateurs de Saint-Charles).

4 Enquêtes auprès des détenteurs d'un terrain de piégeage enregistré

4.1 Enquête de 2005

Les détenteurs d'un bail pour un terrain de piégeage enregistré visés par l'enquête étaient ceux faisant partie des UGAF 59 et 61 recoupés par le corridor sud, le corridor nord étant un territoire constitué en terrain de piégeage autochtone. Au total, 49 détenteurs d'un terrain de piégeage sont touchés¹. De ce nombre, sept avaient fait l'objet d'une entrevue individuelle lors des inventaires du milieu humain pour le projet du complexe de la Romaine en 2004. Ces derniers n'ont pas été sollicités dans le cadre de la présente enquête. On a plutôt utilisé les données déjà obtenues (voir la section 4.2).

Les coordonnées des 42 piégeurs visés par l'enquête de 2005 ont été obtenues du MRNF, secteur du territoire. Le questionnaire d'enquête qui leur a été adressé comportait 38 questions réparties en 8 sections : piégeage, caractéristiques économiques, activités pratiquées dans la zone d'étude, pêche, chasse, lieux d'intérêt, préoccupations et commentaires (voir l'annexe B). Une carte du terrain de piégeage visé accompagnait le questionnaire. Une lettre de transmission, le bulletin d'information n° 1 d'Hydro-Québec sur le projet ainsi qu'une enveloppe de retour pré-affranchie étaient joints à l'envoi postal.

Une relance téléphonique a été effectuée à la fin de novembre 2005 auprès des piégeurs concernés.

Au total, 22 questionnaires ont été complétés et retournés. Une enveloppe a par ailleurs été retournée avec la mention « parti sans laisser d'adresse ». Le taux de réponse global s'établit à 54 % (22 sur 41). Pour les fins de la compilation des résultats d'enquête, 21 questionnaires dûment complétés ont été pris en compte. Un questionnaire a été reçu à une date qui excédait de beaucoup l'échéance de l'enquête.

Les compilations des résultats de cette enquête sont présentées à l'annexe D. Ils sont commentés dans les paragraphes qui suivent.

Piégeage

La majorité des répondants (52 %) pratiquent le piégeage depuis 20 ans et plus et 38 % depuis 10 à 19 ans. Le nombre moyen d'années de piégeage est de 26.

Les trois-quarts des répondants pratiquent le piégeage sur leur terrain actuel depuis 10 ans et plus, les autres depuis moins de 10 ans. Le nombre moyen d'années de piégeage

¹ La zone d'étude recoupe 50 terrains de piégeage. De ce nombre, un n'était pas alloué en 2005.

sur leur terrain actuel est de 19. Aucun répondant ne piège sur un autre terrain que le sien. L'activité de piégeage est majoritairement effectuée avec un aide-trappeur (71 %). Par contre, 29 % des répondants piègent aussi avec des membres de leurs familles, alors que 24 % des répondants piègent seuls.

La saison de piégeage s'étale entre octobre et mars pour la majorité des répondants. En effet, durant cette période, les pourcentages de fréquentation des terrains de piégeage de la zone d'étude varient de 62 % à 100 %, selon les répondants. Le nombre moyen de jours de piégeage a été de 78 au cours des douze mois précédant l'enquête. Plus précisément, 57 % des répondants déclarent avoir piégé 50 jours et plus.

Pour circuler sur leur terrain de piégeage ou ailleurs dans la zone d'étude, les moyens de transport les plus utilisés par les répondants sont la motoneige et le quad (86 % pour chacun). Ils circulent aussi beaucoup à pied ou en raquettes (71 %), de même qu'en canot (52 %).

En ce qui concerne les infrastructures et les équipements en place sur les terrains de piégeage, près des deux-tiers des répondants possèdent un camp ou un abri lié à leurs activités de piégeage, et 38 % mentionnent un chalet. Quant aux infrastructures de chasse, 33 % des répondants ont une cache ou un mirador. Dans la catégorie des sentiers, 76 % des répondants attestent avoir des sentiers de motoneige, 67 % des sentiers (trail) et 52 % des sentiers de quad.

La martre est de loin l'espèce la plus piégée par les répondants dans la zone d'étude. En effet, 19 répondants en ont capturé 471 au cours de la dernière année, une moyenne de 25 chacun. Parmi les autres espèces les plus piégées, on compte le renard (79 % des répondants – 91 captures), le castor (74 % des répondants – 69 captures), le vison (68 % des répondants – 34 captures) et l'hermine (63 % des répondants – 108 captures). L'écureuil est aussi souvent capturé avec un total de 128, une moyenne de 13 par répondant. Les deux-tiers des répondants évaluent que le nombre d'animaux à fourrure récoltés sur leurs terrains au cours des trois dernières années est demeuré stable.

Caractéristiques économiques

Selon l'enquête, le revenu annuel moyen des piégeurs est de 1 969 \$ (13 répondants). Toutefois, un répondant a mentionné avoir gagné 10 000 \$ pour ses activités de piégeage au cours de la dernière année. En faisant abstraction de cette valeur anormalement élevée, la moyenne s'établit à 1 300 \$ par an. On note que 85 % de ces répondants tirent un revenu inférieur à 2 000 \$ de leurs activités de piégeage.

Activités pratiquées

Les répondants ont presque tous identifié l'ensemble des propositions comme étant des activités qu'ils pratiquent dans la zone d'étude. La plus répandue est la chasse au gros gibier ou au petit gibier (86 % et 76 % respectivement). Viennent ensuite la pêche

estivale et la pêche blanche (67 % et 48 %) ainsi que la motoneige et le quad (76 % et 48 %).

Les activités nautiques sont pratiquées sur plusieurs rivières par les répondants dans la zone d'étude. Ce sont les rivières Hall, Manitou, Mingan, Pigou, Saint-Jean et Sheldrake. Les répondants ont fréquenté ces cours d'eau de 10 à 15 fois au cours de la dernière année.

Pêche

La moitié des répondants affirment pêcher dans la zone d'étude depuis plus de 20 ans. Au cours des 12 derniers mois, 15 répondants ont pêché en été dans la zone d'étude et 12 en hiver. Le nombre moyen annuel de jours de pêche est de dix, tant pour la pêche estivale que pour la pêche blanche. La proportion des répondants qui pratiquent la pêche en groupe est de 44 %. Le groupe moyen de pêche est constitué de trois personnes.

L'espèce de poisson la plus populaire dans la zone d'étude est sans conteste l'omble de fontaine recherchée par 89 % des répondants. L'omble chevalier est aussi mentionnée par la moitié des répondants.

Chasse

Tous les répondants pratiquent la chasse dans la zone d'étude ; 80 % y chassent depuis plus de 10 ans. Ils chassent majoritairement en groupe de deux personnes. L'original et le petit gibier sont les chasses les plus populaires. Ainsi, 15 répondants ont chassé l'original en moyenne 15 jours au cours de la dernière année et autant ont chassé le petit gibier en moyenne 24 jours. Les répondants ont abattu 11 orignaux et un ours au cours de la dernière année dans la zone d'étude. Quant au petit gibier, l'espèce la plus chassée est de loin le lièvre, avec 641 prises au cours de la dernière année, suivi par la gélinotte (171) et le téttras (152).

L'évolution de la quantité de gibier, évaluée par les répondants dans la période des trois dernières années, s'est maintenue selon 65 % d'entre eux. Elle a diminué pour 15 % des répondants. Parmi les raisons évoquées pour expliquer cette diminution, on note l'augmentation du nombre de chasseurs dans divers secteurs de la zone d'étude et les cycles naturels. Pour 20 % des répondants, la quantité de gibier a au contraire augmenté, en raison de l'abondance de la nourriture, la diminution du nombre de prédateurs, la planification écologique du territoire de piégeage et les conditions climatiques.

Lieux d'intérêt

À titre de lieux d'intérêt, 12 répondants ont fait mention de paysages exceptionnels, sept de rapides ou chutes, trois de belvédères naturels ou de points de vue et trois de plages. Quatre répondants ne considèrent aucun lieu d'intérêt particulier dans la zone d'étude.

Préoccupations et commentaires

Une évaluation de certains problèmes relatifs à leur terrain de piégeage a été demandée aux répondants. La majorité a indiqué qu'il n'y avait aucun ou peu de problèmes avec la rareté des ressources. Face au comportement des autres chasseurs et pêcheurs, les répondants sont partagés. Ils ont indiqué à 50 % n'avoir peu ou pas de problème alors que l'autre moitié mentionne avoir moyennement des problèmes.

Par ailleurs, 12 répondants ont indiqué avoir des préoccupations quant à l'avenir de leur terrain de piégeage. Les principales inquiétudes sont liées aux facteurs suivants : le projet de raccordement du complexe de la Romaine, la coupe forestière, l'ouverture du territoire par la création de voies d'accès et les revendications territoriales des autochtones. Quatre répondants ont indiqué n'avoir aucune préoccupation quant à l'avenir de leur terrain de piégeage.

Le projet de raccordement du complexe de la Romaine suscite des préoccupations pour neuf répondants. On mentionne la perte d'utilisation du territoire pour la chasse, la pêche et le piégeage, la perte de l'activité de piégeage en raison de la présence de la ligne, la diminution des activités de piégeage causée par la construction de la ligne, la fuite du gibier lors des activités de construction, le respect de l'environnement, la préservation des sentiers de quad et de motoneige des piégeurs et le manque d'informations sur le projet. Sept répondants ont affirmé n'avoir aucune préoccupation à l'égard du projet.

Enfin, cinq répondants ont ajouté des commentaires portant notamment sur la préservation de l'environnement et des sentiers existants de même que des suggestions et recommandations quant à la localisation de la future ligne.

4.2 Enquête de 2004

Les résultats des entrevues réalisées en 2004 auprès des piégeurs susceptibles d'être touchés par le complexe de la Romaine complètent l'enquête postale effectuée en 2005 dans le cadre de la présente étude.

Le questionnaire administré aux piégeurs en 2004 comportait 64 questions réparties en 12 sections : piégeage, autres activités récréatives pratiquées sur le terrain de piégeage, autres activités pratiquées dans la zone d'étude, autres utilisateurs, pêche, chasse, navigation, accès, lieux d'intérêt, caractéristiques sociodémographiques, préoccupations et commentaires². Une carte du terrain de piégeage visé et cinq cartes illustrant la zone d'étude du complexe de la Romaine accompagnaient le questionnaire.

² Hydro-Québec Équipement. 2005. *Complexe de la Romaine – Étude d'impact sur l'environnement – Milieu humain – Rapport d'inventaire*. Préparé par Nove Environnement pour Hydro-Québec Équipement. Montréal. Pagination multiple, cartes et annexes.

Douze détenteurs de terrains de piégeage enregistrés ont été contactés. Onze ont été rencontrés individuellement au cours du mois de novembre 2004 afin de compléter le questionnaire. Le dernier a rempli le questionnaire par lui-même et l'a retourné par la poste. De ces piégeurs, sept sont touchés par la zone d'étude du raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport.

Les résultats compilés de cette enquête auprès des piégeurs sont présentés à l'annexe D. Ils sont commentés dans le texte qui suit.

Piégeage

Des sept répondants, cinq ont indiqué piéger depuis plus de 20 ans. En moyenne, ils pratiquent le piégeage depuis près de 28 ans. Ils utilisent leur terrain de piégeage actuel depuis 13 ans en moyenne. Quatre d'entre eux y piègent depuis 10 ans et plus, les autres depuis moins longtemps. Par ailleurs, un seul répondant a indiqué piéger aussi sur un autre terrain.

L'activité de piégeage est effectuée avec un aide-trappeur (5 répondants) ou avec des membres de la famille (4 répondants). Le nombre moyen dans le groupe de piégeage est de deux personnes.

La saison de piégeage s'étale principalement d'octobre à mars. La période de piégeage comporte en moyenne 79 jours par année. Deux des répondants pratiquent cette activité 100 jours et plus par année. La plupart (5 répondants) indiquent visiter leurs terrains autant la semaine que la fin de semaine.

Cinq des sept répondants possèdent un camp ou un abri lié à leurs activités de piégeage. Tous ont sur leur terrain des sentiers de quad et pédestres, et six disposent de sentiers de motoneige.

Les principales espèces piégées par les répondants sont la belette (84 captures), le castor (50 captures) et la martre (24 captures). L'écureuil est aussi souvent capturé (132 captures) dans la zone d'étude. Trois répondants évaluent que le nombre d'animaux piégés sur leur terrain au cours des trois années précédant l'enquête est demeuré stable, deux mentionnent qu'il a augmenté et deux autres qu'il a diminué.

Le revenu annuel moyen des piégeurs est de 1 191 \$; six des sept répondants indiquent que le revenu annuel provenant de leurs activités de piégeage est inférieur à 2 000 \$.

Accès et activités pratiquées

Pour se rendre à leur terrain de piégeage, les piégeurs utilisent principalement le véhicule tout terrain, un véhicule automobile et la motoneige. Pour y circuler, la marche, le véhicule tout terrain et la motoneige sont surtout employés.

Les principales activités pratiquées dans la zone d'étude par les piégeurs sont la chasse au petit gibier, la cueillette des fruits sauvages, la promenade en forêt, la reconnaissance du territoire de chasse, le quad, la raquette ou le ski de fond. La motoneige est aussi très populaire.

Chasse et pêche

Plus de la moitié des répondants indiquent pêcher depuis plus de 20 ans dans la zone d'étude. Six répondants ont pratiqué la pêche estivale et cinq la pêche blanche au cours de l'année précédant l'enquête. En moyenne, ils se sont adonnés à chacune de ces activités une vingtaine de jours durant cette période.

L'omble de fontaine est l'espèce de poisson la plus convoitée par les répondants dans la zone d'étude. Elle a aussi été de loin la plus capturée au cours de l'année précédant l'enquête. En effet, 420 prises ont été rapportées, une moyenne de 84 prises par répondant.

Par ailleurs, tous les répondants pratiquent la chasse dans la zone d'étude, les deux-tiers depuis plus de 10 ans. Cinq des sept répondants possèdent une cache, un mirador ou un camp de chasse. En moyenne, ils ont consacré 17, 23 et 41 jours respectivement à la chasse à l'orignal, à la chasse à l'ours et à la chasse au petit gibier. Au cours de l'année précédant l'enquête, les participants ont abattu deux orignaux et un ours. Ils ont aussi récolté 675 lièvres, l'espèce de petit gibier la plus récoltée. La plupart estiment que la quantité de gibier est demeurée stable.

Lieux d'intérêt

Tous les répondants ont identifié des rapides et chutes ainsi que des plages comme lieux d'intérêt dans la zone d'étude. Aussi, quatre ont mentionné des paysages exceptionnels et trois, des belvédères naturels et points de vue.

Préoccupations

Par rapport à leur terrain de piégeage, une évaluation des problèmes liés notamment à la rareté des ressources a été demandée aux répondants. Cinq ont indiqué avoir peu ou pas d'ennuis avec la rareté des poissons. Les autres ont relevé avoir des difficultés d'importance moyenne à cet égard.

Concernant la rareté du gros gibier, cinq répondants ont rapporté n'avoir aucun ou peu de problèmes. Les autres ont déclaré avoir des problèmes moyens avec la rareté de cette ressource. Enfin, tous les répondants ont affirmé n'avoir aucun ou peu d'ennuis avec la rareté du petit gibier et de la sauvagine, ni avec la cohabitation avec d'autres utilisateurs.

A Guides et comptes rendus des rencontres et des entrevues téléphoniques

Guides et comptes rendus des rencontres et des entrevues téléphoniques

1. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur du territoire (Baie-Comeau)
2. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur du territoire (Havre-Saint-Pierre)
3. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur des mines (Sept-Îles)
4. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur de la faune (Sept-Îles)
5. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur de la faune (Havre-Saint-Pierre)
6. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur de la forêt (Sept-Îles)
7. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (Sept-Îles)
8. Emploi-Québec (Sept-Îles)
9. Centre local d'emploi (Havre-Saint-Pierre)
10. Municipalité régionale de comté (MRC) de Minganie (Havre-Saint-Pierre)
11. Municipalité régionale de comté (MRC) de Sept-Rivières (Sept-Îles)
12. Municipalité de Havre-Saint-Pierre (Havre-Saint-Pierre)
13. Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan (Longue-Pointe-de-Mingan)
14. Municipalité de Rivière-Saint-Jean (Rivière-Saint-Jean)
15. Municipalité de Rivière-au-Tonnerre (Rivière-au-Tonnerre)
16. Ville de Sept-Îles (Sept-Îles)
17. Centre local de développement (CLD) Minganie (Havre-Saint-Pierre)

- 18.** Centre local de développement (CLD) Sept-Rivières et Corporation de promotion industrielle et commerciale (COPIC) de Sept-Îles (Sept-Îles)
- 19.** Chambre de commerce de Sept-Îles (Sept-Îles)
- 20.** Association touristique régionale de Duplessis (Sept-Îles)
- 21.** Corporation touristique de Sept-Îles (Sept-Îles)
- 22.** Pourvoirie Moisie-Nipissis (Carignan)
- 23.** Club de motoneigistes Le Blizzard (Havre-Saint-Pierre)
- 24.** Club de motoneigistes de la Minganie (Longue-Pointe-de-Mingan)
- 25.** Club de motoneigistes OOK-PIK (Sept-Îles)
- 26.** Club de ski de fond Rapido (Sept-Îles)
- 27.** Club Quad VTT les Nord-Côtiers (Sept-Îles)
- 28.** Club de vélo NorCycle (Sept-Îles)
- 29.** Québec Hors-Circuits (Saint-Fulgence)
- 30.** Gilles Lévesque, Université du Québec à Chicoutimi (Chicoutimi)
- 31.** Club de plein air de la Minganie (Havre-Saint-Pierre)
- 32.** Odyssée Minganie (Magpie)
- 33.** Air Aventure Côte-Nord (Aguanish)
- 34.** Transfair (Longue-Pointe-de-Mingan)
- 35.** Aéropro (Sept-Îles)
- 36.** Air Labrador (Lourdes-de-Blanc-Sablon)
- 37.** Air Satellite (Havre-Saint-Pierre)
- 38.** Labrador Air Safari (Havre-Saint-Pierre)

Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Secteur du territoire

Date : 11 octobre 2005

Lieu : Bureaux de la Direction régionale de la gestion du territoire public, région de la Côte-Nord (Baie-Comeau)

Intervenants : Linda Coulombe, responsable de la planification territoriale
Antoine Moreau, Nove Environnement

Rédigé par : Antoine Moreau

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Mode de fonctionnement suggéré pour la rencontre

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontre d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

POLITIQUES RÉGIONALES, ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET AFFECTATIONS DU TERRITOIRE PUBLIC

- 1- Pouvez-vous nous présenter les politiques régionales du MRNF face à l'aménagement et au développement du territoire public visé par le projet?
- 2- En ce qui concerne le Plan d'affectation des terres du domaine public, pouvez-vous nous indiquer si des modifications y ont été ou pourraient y être apportées ou si des demandes de modification ont été déposées pour la zone à l'étude?
- 3- Quelle est la planification prévue au Plan régional de développement du territoire public (PRDTP) pour la zone d'étude?
- 4- Est-ce que la vocation de la zone d'étude a été redéfinie ou modifiée dans le cadre du nouveau Plan d'affectation des terres du domaine public?
- 5- Quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques, de transport ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années dans la zone d'étude (par le MRNF ou d'autres intervenants)?

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- 6- Selon votre connaissance du territoire, quelles sont les utilisations actuelles et projetées du territoire inclus dans la zone d'étude ainsi que les intervenants concernés?
- 7- Quels sont les intervenants qui utilisent ou sont engagés dans l'utilisation ou le développement de la zone d'étude (association, compagnie forestière, promoteur, etc.)?
- 8- Y a-t-il des secteurs qui font l'objet de pression dans le but de permettre le développement de la villégiature?
- 9- Est-ce que les secteurs visés sont en conformité avec la planification du Plan régional de développement de la villégiature (PRDV) actuellement en vigueur et le futur PRDTP?
- 10- Quelle est la position du MRNF face à ces demandes ou pressions de la population?
- 11- Comment qualifieriez-vous l'importance de la demande pour des terrains de villégiature dans le territoire inclus dans la zone d'étude?
- 12- Comment qualifieriez-vous la demande de développement de la pourvoirie particulièrement pour le territoire étudié? Quelle est la position du MRNF face au développement de la pourvoirie?
- 13- Quelle est la dynamique entre la villégiature privée et la pourvoirie commerciale?

DOCUMENTATION

- 14- Pouvons-nous obtenir une copie des documents suivants s'ils sont disponibles (copie papier ou sur support informatique)?
 - Plan régional de développement du territoire public ;
 - Portrait territorial de la Côte-Nord.
- 15- Y a-t-il d'autres études réalisées ou présentement en cours qui pourraient être utiles dans le cadre du présent projet?

RÉSEAU ROUTIER

- 16- Le MRNF dispose-t-il d'un plan de développement du réseau routier régional ou forestier sur les terres du domaine public?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 17- Le MRNF, secteur du territoire, a-t-il des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 18- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) Antoine Moreau présente les objectifs de la rencontre et les grandes lignes du projet de raccordement du complexe de la Romaine¹.
- b) Il donne également un aperçu du projet de ligne avec les cartes préparées par Nove Environnement.

POLITIQUES RÉGIONALES, ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET AFFECTATIONS DU TERRITOIRE PUBLIC

- c) Le plan de développement du territoire public avec le volet récréotouristique est prêt, mais il n'est pas encore disponible puisque les autorités ne l'ont pas encore approuvé. Il devrait être approuvé en novembre 2005 (point 3).
- d) Le MRNF peut cependant fournir l'information sur les orientations et les sites qui seront éventuellement mis en valeur. Dans le cas du corridor nord, la demande de villégiature se fait selon la politique du premier répondant. Donc le MRNF analyse sommairement chaque demande de bail et l'accepte s'il n'y a pas d'incompatibilité. Dans le corridor sud, il y a déjà eu analyse et le MRNF va au tirage au sort pour allouer les emplacements. Il y a donc une certaine planification qui détermine par exemple que l'on évite les rivières à saumon (points 1, 2 et 3).
- e) Le plan d'affectation est déjà disponible, mais il est en refonte à partir du portrait de la Côte-Nord. Cette modification n'est pas terminée (points 2 et 4).
- f) Une politique de protection des berges va être émise bientôt. Une étude a eu lieu et un comité d'experts s'est prononcé. Cependant, si le projet actuel de raccordement se fait au nord de la 138, cette problématique est moins importante. Cependant, il existe des données pour la problématique d'érosion entre autres dans les MRC (point 4).
- g) Sur le plan d'affectation actuel, il existe un couloir panoramique dans le secteur sud. Un document nous sera transmis à cet effet (peut-être en photocopie). De la même façon, les affectations qui sont indiquées au plan seront fournies. Cependant, à la connaissance du MRNF, il n'existe pas de projets de développement particuliers en cours (point 5).

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- h) Ce qui se développe actuellement sur la Côte-Nord c'est le potentiel éolien. Le MRNF a fait faire des études de potentiel qui sont disponibles sur Internet. Les promoteurs commencent à demander des droits pour l'installation de mâts d'étude de potentiel de vents. Le MRNF se prépare à faire un zonage des parcs d'éoliennes. On veut établir les grandes lignes du zonage, par exemple ne pas accorder de parc éolien dans les réserves écologiques ou établir des règles pour les zecs ou autres. Ce n'est pas une étude de potentiel stricte, on utilise les données déjà existantes (étude de potentiel, tracé de lignes existantes, etc.). Il devrait donc y avoir une cartographie qui en résultera (point 6).
- i) Le portrait territorial de la Côte-Nord, (social, économique, et environnemental) est en

¹ Mme Coulombe a reçu, avant la rencontre, une copie du questionnaire ainsi que le bulletin d'information d'Hydro-Québec TransÉnergie sur le projet de raccordement. (Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport, bulletin d'information # 1, Automne 2005).

consultation (point 6). On nous fera parvenir les droits et statuts pour les corridors à l'étude (point 6).

- j) Dans le PRDTP, il y a seulement 2 lacs qui pourraient être développés dans le corridor sud. On pourra évaluer si ces lacs posent une contrainte. Mais il n'y a pas de nouvelles demandes pour des projets de développement. La pression de développement de la villégiature se fait essentiellement sur le littoral et non dans le corridor sud ou nord en raison des difficultés d'accès. Il faut également comprendre qu'il existe beaucoup de sites illégaux de villégiature. Presque tout le monde a son chalet dans la région (points 8, 9 et 12).
- k) Le secteur de la faune du ministère est plus en mesure de répondre à la question sur le développement de la pourvoirie. Actuellement, les pourvoiries se développent dans la zone nord plutôt qu'au sud (point 12).
- l) Là où il y a de la villégiature privée, il n'y a pas de pourvoirie ; c'est la position actuelle des ministères. Les zones protégées le demeurent entièrement. Par ailleurs, les pourvoiries à droits non exclusifs ne peuvent demander l'exclusivité du territoire et empêcher la villégiature. Cependant, le ministère cherche à éviter que les deux usages (villégiature et pourvoirie) se retrouvent trop près l'un de l'autre. On cherche donc à les éloigner le plus possible. Mais il n'y a pas de conflit important actuellement même si certains pourvoyeurs aimeraient exclure la villégiature de leur environnement. Il n'existe pas de demande de pourvoirie à droits non exclusifs le long du littoral actuellement (point 13).

DOCUMENTATION

- m) Voir les éléments mentionnés plus haut (points 14 et 15).

RÉSEAU ROUTIER

- n) Le plan du réseau forestier est disponible au secteur de la forêt du ministère (point 16).

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- o) La préoccupation importante est la protection du paysage dans le couloir sud. S'il y a des villégiateurs en cause, cela peut causer des préoccupations, mais le ministère croit que l'on peut s'entendre avec Hydro-Québec. Le ministère a développé un guide de protection du paysage qui peut aider Hydro-Québec. Il est sur le site Internet du ministère (point 17).
- p) Les communautés (autochtones et allochtones) de Sept-Îles ont signé l'approche commune (cadre de consultation sur le développement du territoire), mais pas celle de La Romaine. Avec les autochtones il y a des négociations au cas par cas. Les communautés ont plusieurs projets de développement pour le territoire, mais le MRNF ne les connaît pas (point 18).

Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Secteur du territoire

Date : 3 novembre 2005

Lieu : Bureau local de Havre-Saint-Pierre

Intervenants : Roberto Cormier, technicien en gestion du territoire
Raymond Perreault, technicien forestier
Suzie Arsenault, Nove Environnement

Rédigé par : Suzie Arsenault

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontres d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

POLITIQUES RÉGIONALES, ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET AFFECTATIONS DU TERRITOIRE PUBLIC

- 1- Pouvez-vous nous présenter les politiques régionales du MRNF face à l'aménagement et au développement du territoire public visé par le projet?
- 2- En ce qui concerne le Plan d'affectation des terres du domaine public, pouvez-vous nous indiquer si des modifications y ont été ou pourraient y être apportées ou si des demandes de modification ont été déposées pour la zone à l'étude?
- 3- Quelle est la planification prévue au Plan régional de développement du territoire public (PRDTP) pour la zone d'étude?
- 4- Est-ce que la vocation de la zone d'étude a été redéfinie ou modifiée dans le cadre du nouveau Plan d'affectation des terres du domaine public?
- 5- Quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques, de transport ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années dans la zone d'étude (par le MRNF ou d'autres intervenants)?

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- 6- Selon votre connaissance du territoire, quelles sont les utilisations actuelles et projetées du territoire inclus dans la zone d'étude ainsi que les intervenants concernés?
- 7- Quels sont les intervenants qui utilisent ou sont engagés dans l'utilisation ou le développement de la zone d'étude (association, compagnie forestière, promoteur, etc.)?
- 8- Y a-t-il des secteurs qui font l'objet de pression dans le but de permettre le développement de la villégiature?
- 9- Est-ce que les secteurs visés sont en conformité avec la planification du Plan régional de développement de la villégiature (PRDV) actuellement en vigueur et le futur PRDTP?
- 10- Quelle est la position du MRNF face à ces demandes ou pressions de la population?
- 11- Comment qualifieriez-vous l'importance de la demande pour des terrains de villégiature dans le territoire inclus dans la zone d'étude?
- 12- Comment qualifieriez-vous la demande de développement de la pourvoirie particulièrement pour le territoire étudié? Quelle est la position du MRNF face au développement de la pourvoirie?
- 13- Quelle est la dynamique entre la villégiature privée et la pourvoirie commerciale?

DOCUMENTATION

- 14- Pouvons-nous obtenir une copie des documents suivants s'ils sont disponibles (copie papier ou support informatique)?
 - Plan régional de développement du territoire public ;
 - Portrait territorial de la Côte-Nord.
- 15- Y a-t-il d'autres études réalisées ou présentement en cours qui pourraient être utiles dans le cadre du présent projet?

RÉSEAU ROUTIER

- 16- Le MRNF dispose-t-il d'un plan de développement du réseau routier régional ou forestier sur les terres du domaine public?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 17- Le MRNF, secteur du territoire, a-t-il des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 18- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) S. Arsenault présente les objectifs de la rencontre.

POLITIQUES RÉGIONALES, ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET AFFECTATIONS DU TERRITOIRE PUBLIC

- b) Mme Linda Coulombe du bureau régional du MRNF, secteur de la planification, à Baie-Comeau, est la personne à contacter. Celle-ci pourra indiquer les politiques régionales du MRNF face à l'aménagement et au développement du territoire public visé par le projet (point 1).
- c) Selon M. Cormier, il n'y a pas eu de modifications ou de nouvelles demandes en ce qui concerne le Plan d'affectation des terres du domaine public pour la zone d'étude. Cependant, il indique qu'un nouveau Plan est présentement en rédaction et qu'il est possible que certaines modifications y soient apportées. Il serait donc pertinent, selon lui, de communiquer avec Mme Coulombe à ce sujet (point 2).
- d) Il n'y a pas de planification prévue au Plan régional de développement du territoire public pour la zone d'étude puisque le développement est spontané, il se fait selon la demande. Il est possible que des demandes de villégiature ou de pourvoiries soient faites. Mme Coulombe est la personne à contacter (point 3).
- e) Selon M. Cormier, la vocation de la zone d'étude n'a pas été redéfinie ou modifiée dans le cadre du nouveau Plan d'affectation des terres du domaine public. Cependant, il indique de communiquer avec Mme Coulombe pour plus de précision (point 4).
- f) Il n'y a pas de projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques, de transport ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des dix prochaines années dans la zone d'étude. Cependant, à divers endroits, des aires propices au développement de pourvoiries à droits exclusifs sont disponibles, mais personne n'en a fait la demande. Il y a plusieurs pourparlers concernant un projet d'éoliennes, mais ce n'est pas concret (point 5).

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- g) Les utilisations actuelles du territoire de la zone d'étude sont reliées à la randonnée en motoneige, à la villégiature, au piégeage, à l'occupation autochtone, à la pêche au saumon (rivières Romaine, Saint-Jean, Sheldrake, du Bouleau, Moisie, Magpie, Matamec, Jupitagon) et au chemin de fer de QIT-Fer et Titane. Il n'y a aucune planification de développement prévue pour l'avenir. Les intervenants concernés sont les pourvoyeurs, les villégiateurs, les motoneigistes et les membres du Club de plein air de la Minganie (ski de fond) (point 6).

- h) Les intervenants qui utilisent ou sont engagés dans l'utilisation ou le développement de la zone d'étude sont des membres d'associations de chasse et de pêche de la région, des membres d'associations de villégiateurs, des pourvoyeurs, des motoneigistes et des skieurs. Un programme particulier de coupe de bois pour les usines de sciage a été établi (2000 mètres cubes et moins) et s'effectue près de Mingan et Longue-Pointe-de-Mingan et certaines personnes sont détenteurs de permis pour la coupe de bois commerciale. De plus, l'industrie GDS, située à Rivière-Saint-Jean, est à considérer puisqu'elle a un contrat d'aménagement pour la coupe de bois (123 000 mètres cubes). Son territoire, déjà alloué, se situe dans la zone d'étude ; c'est pourquoi, il est possible que cette compagnie perde du territoire pour la coupe de bois si la ligne de raccordement est construite (point 7).
- i) Aucun secteur de la zone d'étude ne fait l'objet de pression pour le développement de la villégiature. Par contre, l'érosion des berges est problématique pour le développement de villégiature le long de la côte (point 8).
- j) Selon, M. Cormier, il n'y a pas de secteurs visés par la planification du Plan régional de développement de la villégiature (PRDV) (point 9).
- k) Le développement de villégiature est exécuté selon les pressions et les demandes faites par la population. Le MRNF conseille à la population de faire d'abord des pressions à leur MRC et à leur municipalité. Ce n'est pas le MRNF qui choisit où se fera le développement mais plutôt la population, la MRC et la municipalité (point 10).
- l) La demande pour des terrains de villégiature dans la zone d'étude, selon M. Cormier, est plutôt faible. Cependant, il croit que si un chemin d'accès est construit, en raison de la ligne de raccordement, cela pourra considérablement augmenter la demande (point 11).
- m) La demande de développement de la pourvoirie, particulièrement pour le territoire étudié, est plutôt faible. Par contre, le MRNF, secteur territoire, est toujours favorable à ce genre de demande puisque le développement de pourvoirie est le plus durable. Le MRNF privilégie le développement de la pourvoirie à celui de la villégiature (point 12).
- n) La pourvoirie à droits exclusifs est incompatible avec la villégiature. Pour cette raison, là où il y a des pourvoiries à droits exclusifs, il n'y a pas de villégiature. Par contre, si la pourvoirie est sans droits exclusifs, le MRNF, secteur territoire, se permet d'émettre des baux de villégiature. À l'occasion, les pourvoyeurs n'apprécient pas, mais ce n'est pas pour autant incompatible (point 13).

DOCUMENTATION

- o) En ce qui a trait au Plan régional de développement du territoire public et du portrait territorial de la Côte-Nord, les copies ne sont pas disponibles pour le moment. M. Cormier pense que le tout pourra être disponible en janvier ou février (point 14).
- p) Selon M. Cormier, il n'existe pas d'études particulières qui pourraient être utiles dans le cadre du présent projet (point 15).

RÉSEAU ROUTIER

- q) Effectivement, il existe un plan de développement du réseau routier forestier. La plupart des réseaux routiers sont déjà inclus sur les cartes et ceux qui n'étaient pas inscrits ont été notés par M. Perreault (sur les cartes d'inventaire, point 16).

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- r) L'unique préoccupation du MRNF, secteur territoire est en relation avec la réserve de biodiversité située au nord, une zone où, normalement, aucune intervention n'est faite (point 17).
- s) M. Cormier et M. Perreault n'ont pas de commentaires additionnels sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de l'entrevue (point 18).

Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Secteur des mines

Date : 12 octobre 2005

Lieu : Bureau régional, région de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec, Sept-Îles

Intervenants : Abdelali Moukhsil, géologue résident
Antoine Moreau, Nove Environnement

Rédigé par : Antoine Moreau

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Mode de fonctionnement suggéré pour la rencontre

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontre d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

POLITIQUES RÉGIONALES, POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- 1- Pouvez-vous nous brosser un tableau sommaire de l'activité minière sur la Côte-Nord ainsi que dans les MRC de Sept-Rivières et de Minganie?
- 2- Pouvez-vous nous décrire les activités minières qui ont lieu dans la zone d'étude?
- 3- Quel est le potentiel minier du territoire qui sera touché par le projet?
- 4- Quels sont les projets de développement minier ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années dans la zone d'étude (par le MRNF ou d'autres intervenants)?
- 5- Y a-t-il des données ou études réalisées ou présentement en cours qui pourraient être utiles dans le cadre du présent projet?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 6- Le MRNF, secteur des mines, a-t-il des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 7- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) Antoine Moreau présente les objectifs de la rencontre¹.
- b) Les cartes des corridors à l'étude sont présentées.

POLITIQUES RÉGIONALES, POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- c) Il y a de l'exploration active en Minganie et dans la région de Sept-Îles. Le nombre de claims a augmenté en 2004. On ne retrouve pas de nouvelles mines toutefois. En Minganie, la mine importante est celle du lac Tio.
- d) Les claims sont volatiles, cela peut changer rapidement. Il y a actuellement beaucoup d'activités de recherche d'uranium dans la région de Havre-Saint-Pierre et de Baie-Johan-Beetz. Cette activité est provoquée par l'augmentation du prix de l'uranium. Celui-ci a triplé à la suite de la croissance du prix du pétrole. Il y a donc beaucoup d'intérêt pour l'uranium dans ce contexte (point 1).
- e) Dans le corridor nord, en bordure de la rivière Romaine, la zone est protégée (réserve à l'état). Il n'y a donc pas de prospection minière possible sauf dans les claims existants.

Dans le corridor sud, il y a énormément de claims pour la recherche de minerai de fer, de pierre architecturale et de nombreuses sablières et gravières. On peut obtenir le portrait précis des claims existants et des exploitations avec GESTIM, la base de données du ministère. Les exploitations en terrains privés ne sont cependant pas disponibles sur cette base (point 2).

- f) Dans la baie de Sept-Îles, il y a un claim qui appartient à la SOQUEM. C'est un site d'apatite et d'ilménite. Le projet est très avancé, les réserves sont connues et on attend les décideurs du marché pour le réaliser. Celui-ci devrait normalement débiter dans 4 ou 5 ans, compte tenu de l'expérience de ce genre de gisement. Il n'y a pas d'autres projets de mine actuellement dans ce corridor.
- g) Il existe également des baux d'exploitation dans le corridor sud. Quand de tels baux existent, on doit demander au propriétaire du bail le droit de passage pour l'installation de la ligne (point 3).
- h) Dans la région de Fermont, il y a de la recherche pour des gisements de fer, mais c'est à l'extérieur de la zone d'étude. Il existe également plusieurs sites d'exploration de diamants dans la région des monts Otish (extérieur de la zone d'étude) (point 4).
- i) Il n'y a pas d'étude particulière en cours actuellement (point 5).

¹ M. Mouksil a reçu, avant la rencontre, une copie du questionnaire ainsi que le bulletin d'information d'Hydro-Québec TransÉnergie sur le projet de raccordement (Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport, bulletin d'information # 1, Automne 2005).

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- j) Le projet des deux lignes ainsi que celui des barrages, bien entendu, vont augmenter la recherche géologique dans la région en raison de la création des routes d'accès. C'est une bonne nouvelle puisque le potentiel géologique de la Côte-Nord est mal connu. Par ailleurs, il faudra négocier le passage de la ligne sur le territoire de la mine au lac Tio.
- k) Le corridor sud traverse un territoire où existent de nombreux sites géologiques intéressants d'un point de vue touristique. Il faut en tenir compte dans la réalisation du tracé (point 6).

DOCUMENTS REMIS

- l) M. Mouksil a remis, par Internet, une liste non officielle des sites géologiques d'intérêt du point de vue de leur potentiel touristique. Cette liste n'est pas officielle encore et ne doit donc pas être diffusée.

Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Secteur de la faune

Date : 9 novembre 2005

Lieu : Bureaux de la direction régionale de la Côte-Nord, service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Sept-Îles

Intervenants : Johanne Labonté , MRNF
Antoine Moreau, Nove Environnement

Rédigé par : Antoine Moreau

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontre d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

POLITIQUES RÉGIONALES ET ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

- 1- Pouvez-vous nous présenter les politiques régionales du MRNF en matière de gestion et d'aménagement de la faune dans le territoire visé par le projet?
- 2- Quels sont les projets de développement à des fins fauniques (zec-saumon, pourvoirie, par exemple) présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années dans la zone d'étude (par le MRNF ou d'autres intervenants)?
- 3- Quelles sont les orientations prévues au nouveau Plan régional de développement du territoire public (PRDTP) de la Côte-Nord en matière d'hébergement commercial (pourvoiries, etc.)? Y a-t-il des secteurs privilégiés pour le développement de la pourvoirie?

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- 4- Selon votre connaissance du territoire, quelles sont les utilisations actuelles et projetées de la zone d'étude en ce qui a trait à la faune?
- 5- Quels sont les intervenants qui utilisent ou sont engagés dans ces utilisations actuelles et projetées ou le développement de la zone d'étude (association, compagnie forestière, promoteur, etc.)?

- 6- Des demandes pour de nouvelles pourvoies ou pour des agrandissements de pourvoies existantes dans la zone d'étude ont-elles été présentées au MRNF au cours des dernières années?
- 7- Comment qualifieriez-vous la demande de développement de la pourvoie pour le territoire étudié? Quelle est la position du MRNF face au développement de la pourvoie?
- 8- Dans la zone d'étude, quels sont les territoires les plus fréquentés pour les différents types de chasse et pour la pêche? Pour quelles raisons?
- 9- De façon générale, comment se déroule la cohabitation entre les divers utilisateurs dans la zone d'étude, du point de vue de l'exploitation de la faune?
 - Résidents, autochtones, villégiateurs, touristes, pourvoyeurs, compagnies forestières et autres usagers du territoire.
 - S'il y a des difficultés de cohabitation, précisez entre quels usagers et décrivez ces difficultés. Des solutions ont-elles été envisagées pour améliorer la situation (ex. : entente entre un pourvoyeur et une compagnie forestière)?
- 10- De façon plus spécifique, quelle est la dynamique entre la villégiature privée et la pourvoie commerciale?
- 11- Y a-t-il des problèmes auxquels la pratique de la pêche, de la chasse et du piégeage doit faire face dans la zone d'étude?
- 12- À votre avis, y a-t-il des populations animales (aquatiques et terrestres) actuellement surexploitées ou en voie de l'être? Si oui, lesquelles? À un endroit en particulier? Quelles sont les solutions envisagées pour améliorer la situation?
- 13- Y a-t-il des problèmes auxquels la pêche récréative au saumon atlantique doit faire face dans les rivières à saumon traversées par la zone d'étude : Moisie, Matamec, Pigou, au Bouleau, Sheldrake, d'Épinettes (affluent de la rivière Sheldrake), Jupitagon, Magpie, Saint-Jean, Mingan, Puyalon (affluent de la rivière Romaine) et Romaine? Quelles sont les solutions envisagées pour les résoudre?
- 14- Y a-t-il des lieux de pêche reconnus importants à l'intérieur de la zone d'étude?
- 15- Quels sont les habitats fauniques présents dans la zone d'étude?

PRÉOCCUPATIONS

- 16- Votre territoire connaît-il des problèmes reliés à la détérioration des milieux humides, riverains ou forestiers?
- 17- Quelles sont vos principales préoccupations quant au développement ou à l'avenir de l'exploitation des ressources fauniques dans la zone d'étude?
 - a. pour la pêche récréative
 - b. pour la chasse
 - c. pour le piégeage
- 18- Le MRNF, secteur de la faune, a-t-il des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 19- Avez-vous des commentaires à formuler sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de cette entrevue?

DOCUMENTATION

- 20- Y a-t-il des documents d'information ou des études réalisées ou présentement en cours qui pourraient être utiles dans le cadre du présent projet?
- 21- Données diverses à demander concernant l'exploitation de la faune :
- Données de pêche (sportive et scientifique) dans la zone d'étude (pour le saumon et les autres espèces présentes) : espèces, lieux de capture, nombre de captures, poids et/ou longueur des captures, structures d'âge, effort de pêche, succès et/ou rendement de pêche.
 - Statistiques de vente de fourrures des unités de gestion des animaux à fourrures (UGAF) par terrain de piégeage et pour le territoire libre compris dans la zone d'étude.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) A. Moreau présente les objectifs de la rencontre¹. Il donne également un aperçu du projet de ligne avec les cartes préparées par Nove Environnement.

POLITIQUES RÉGIONALES ET ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

- b) Le MRNF a répondu par écrit à la question 1 lors de la dernière rencontre avec Nove (2004). Un document a été remis à Nove. La situation n'a pas changé depuis et le document est toujours disponible sur le site Internet du MRNF (point 1).
- c) Hélène Corbin a énuméré les projets de développement lors de la dernière rencontre avec Nove (2004). Il n'y a pas eu de changement depuis.

Le seul projet à l'étude actuellement est celui de la réserve écologique de la Matamec. Pour ce qui est des pourvoies ou zecs dans le corridor sud, les sites avec du potentiel sont tous développés. La situation ne devrait donc pas changer. Près du corridor nord, il y a la pourvoie du lac Magpie, mais la zone d'étude est située au nord de ce territoire. C'est une pourvoie sans droits exclusifs qui demande des droits exclusifs depuis 10 ans. Le dossier est en cours. La demande vise le territoire autour du lac. Les demandeurs ne visent pas à étendre leur territoire plus au nord (point 2).

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- d) Sur la rivière Saint-Jean, il y a une propriété privée qui est traversée par la ligne existante (161 kV). Le territoire appartient à un club privé dont les membres sont américains et canadiens. M. Chambers est le gérant du club. Il faudrait vérifier s'il a été informé au sujet du projet de raccordement. La ligne existante a déjà entraîné des chicanes. Des citoyens ont en effet prétendu que la ligne avait désenclavé le territoire. Ils allaient donc pêcher dans la rivière à l'endroit où celle-ci est traversée par la ligne. Il est donc préférable de prévoir la situation et de clarifier les droits. Il y a eu des contestations du droit de propriété, des manifestations et la ligne existante était au centre de la contestation. La question a été réglée. Le même genre de problème s'est posé avec la Moisie. Le club prétendait avoir des droits sur certaines portions de la rivière ce que les gens contestaient. L'évaluation juridique a montré que le club de la Moisie avait tort et qu'il cherchait à trop s'étendre. Il y a eu également d'autres contestations ailleurs après le «déclubage» au Québec. Dans le cas de la rivière Mingan, le gouvernement fédéral a racheté le territoire et en a remis la gestion aux Montagnais. Toutefois, la propriété est restée au gouvernement fédéral. Le cas de la Mingan est une longue histoire. Le territoire est une ancienne seigneurie qui a été vendue comme propriété privée à des Américains. Elle a été rachetée par le fédéral lorsque les Montagnais ont contesté le fait qu'ils ne pouvaient pas y pêcher. Il y a également eu des contestations à Godbout et il reste à voir pour la Moisie si les autochtones feront des contestations (point 9).

¹ Mme Labonté a reçu, avant la rencontre, une copie du questionnaire ainsi que le bulletin d'information d'Hydro-Québec TransÉnergie sur le projet de raccordement (Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport, bulletin d'information # 1, Automne 2005).

- e) La pourvoirie Vital est identifiée sur la carte de Nove. Ce territoire est considéré, par le MRNF, comme pouvant servir à l'exploitation faunique, mais il n'y a pas de bail. Les installations sont toujours là. Il y a déjà eu une pourvoirie, mais elle n'existe plus. La même situation existe au lac à l'Aigle près du lac Bryson. Il n'y a aucune exploitation légale. Le MRNF ne possède pas d'indication sur l'état des bâtiments. Le territoire a probablement été transféré à une communauté autochtone, mais il faudrait le vérifier. Il n'existe pas d'entente entre le MRNF et la communauté pour l'exploitation faunique (points 4 et 5).
- f) Le lac Puyjalon abrite une population d'omble chevalier. Le MRNF ne connaît pas sa production. Il est situé à l'extérieur de la zone d'étude (point 14).
- g) Pour ce qui est des aires propices à l'exploitation de la pourvoirie, des zones privilégiées ont été identifiées. Elles sont indiquées dans le plan régional associé aux ressources fauniques. Le plan est en révision et n'est donc pas encore disponible. Il y a des demandes pour obtenir des secteurs ouverts à la villégiature. La position du ministère est qu'il faut conserver des territoires propices à la pourvoirie pour éviter de futurs conflits d'usage. Le MRNF est en discussion pour savoir quels territoires il faut garder ou non, ou encore modifier. La discussion est engagée avec le MRNF, secteur du territoire, entre autres. Cependant, comme il existe également des négociations territoriales avec les autochtones, tous les projets de pourvoiries sont en veilleuse actuellement. Le MRNF ne connaît pas le développement futur des pourvoiries en raison des négociations en cours et parce que les pourvoyeurs ou promoteurs ne déposent pas leurs projets longtemps d'avance. Actuellement, il y a peu de demandes de développement de pourvoiries parce qu'au sud, tous les territoires propices sont développés et qu'au nord l'accès est trop problématique.

Dans le corridor nord, il existe quelques territoires considérés comme des aires propices à l'installation de pourvoiries. Dans ces secteurs, la préoccupation à l'égard des lignes de transport d'électricité est la préservation du paysage. Cela dépend toujours de l'endroit où seront situées les installations de la pourvoirie (point 7).

- h) Il n'existe pas de terrains de piégeage dans le corridor nord mais dans le corridor sud on en trouve. Le MRNF identifiera les détenteurs d'un terrain de piégeage dans le corridor sud (point 5).
- i) Il y a possiblement des activités traditionnelles dans le territoire au nord : il faut vérifier avec les communautés innues (point 5).
- j) Dans le secteur nord, les baux de villégiature sont utilisés pour la chasse ou la pêche. L'accès au territoire est limité. Les chasseurs restent à proximité des camps. Le MRNF n'a pas d'information détaillée sur l'exploitation faunique du territoire mises à part les zones où l'on retrouve les pourvoiries et zecs. Il existe peu de sites de villégiature dans le territoire public parce que les coûts d'accès sont importants. C'est que les bases d'hydravion sont à Sept-Îles ou Havre-Saint-Pierre. Il n'y a pas d'autres aérodromes entre ces deux sites. Le territoire au nord des deux aéroports est donc plus exploité, mais entre ces deux points, on trouve très peu de camps. Les coûts de déplacement sont trop élevés (point 8).
- k) Tout le secteur à l'est de la Moisie connaît une forte fréquentation à l'automne (petits fruits, chasse, etc.). Plus à l'est, si des voies de pénétration sont créées en raison de la ligne (corridor sud), elles vont engendrer une augmentation de la fréquentation du territoire. On assistera probablement à une demande accrue de baux de villégiature (point 8).
- l) Dans le cas de la Moisie, il n'existe pas de conflits importants actuellement entre les divers usagers. Les relations sont assez harmonieuses notamment avec le comité de protection de la Moisie (point 9).

- m) La population de poissons de plusieurs rivières est en difficulté. C'est le cas des rivières Moisie, Saint-Jean, etc. La baisse des stocks est moins importante dans les rivières de la Basse-Côte-Nord. Il faut donc éviter d'ajouter des préoccupations (phytocides) avec l'installation de la nouvelle ligne (point 12).
- n) Il existe une frustration chez les chasseurs sportifs à l'égard de la communauté autochtone. Les Innus peuvent en effet chasser à l'année. Un caribou qui vivait près de la 138, a été tué l'hiver dernier près de la rivière Pigou. Il passait l'hiver près des chalets et était semi-domestiqué. Il a été tué et les rumeurs ont couru qu'un autochtone qui voyageait sur la 138 l'aurait abattu. L'événement a créé une commotion dans le milieu (point 9).
- o) Tout le long de la côte, il y a des conflits entre les divers usagers à Natasquan, Havre-Saint-Pierre, etc. Par exemple, à Havre-Saint-Pierre, il existe un conflit entre les observateurs d'oiseaux migrateurs et les Innus qui effectuent leur chasse traditionnelle. La même situation se produit à Baie-Johan-Beetz où on peut observer des eiders au mois d'août alors que les autochtones viennent récolter à la même époque. Il existe également un conflit d'usage entre les villégiateurs et la compagnie forestière à Rivière-Saint-Jean. Le conflit est atténué par le fait que les gens travaillent pour l'industrie et qu'ils bénéficient des chemins d'accès qui leur permettent d'installer leur camp de villégiature (point 9).
- p) Dans le cas des pourvoies, elles ont l'obligation de s'entendre avec les villégiateurs déjà installés sur le territoire lorsqu'elles ont un projet d'agrandissement ou d'établissement. Les quelques projets d'agrandissement réalisés ont été bien acceptés. Cela a été le cas, par exemple, de l'agrandissement de la pourvoirie de Baie-Johan-Beetz (points 6 et 7).
- q) La population de caribou est surexploitée parce que les Innus n'ont pas arrêté la chasse. Le MRNF considère qu'aucune exploitation ne devrait avoir lieu. Il y a de la sensibilisation qui a été faite auprès de la communauté, mais il existe toujours des dissidents. Le caribou fait partie de la culture et de l'histoire innues. Les Innus n'exploitent pas l'original ; ils ne le connaissent pas. On le retrouve pourtant à proximité de Sept-Îles. Ce gibier est arrivé récemment dans la région en raison de l'exploitation forestière (point 12).
- r) Le saumon est très surveillé et on pratique la remise à l'eau (point 13).
- s) Pour les autres espèces fauniques, la situation en est une d'abondance. Le peu d'accès au territoire réduit la pression de chasse (point 12).
- t) Le secteur au nord de Havre-Saint-Pierre est très productif, notamment pour ce qui est du poisson. Les raisons de cette grande productivité sont inconnues.
- u) La température de la région se modifie. Les sécheresses sont beaucoup plus prononcées qu'auparavant et les coups d'eau plus fréquents et plus importants. Il est probable que ces changements sont dus au réchauffement climatique. Toutefois, comme le territoire est grand et peu accessible, il reste globalement peu perturbé.
- v) Une préoccupation importante du MRNF quant à la chasse et la pêche concerne la baisse de la clientèle et le vieillissement de la population. Le ministère cherche à promouvoir ces activités, il existe un bon potentiel de développement.

PRÉOCCUPATIONS

- w) Les gens de l'Association de Protection de la rivière Moisie (APM) ont demandé, lors de la consultation d'Hydro-Québec, de ne pas créer 2 traversées de la rivière. L'APM demande donc d'utiliser la même emprise que la ligne existante (161 kV) (point 18).
- x) L'installation d'une ligne ouvre des chemins et donne accès au territoire. Hydro-Québec a annoncé qu'elle remettrait en état le terrain et enlèverait ponts et ponceaux après la construction. Il faut s'assurer qu'Hydro-Québec enlèvera effectivement les infrastructures après les travaux. En effet, la présence d'un chemin d'accès entraîne de nombreux impacts. C'est une préoccupation importante notamment dans le cas du corridor nord. Si des chemins sont ouverts, l'exploitation forestière va pouvoir y être réalisée. Il existe plusieurs lieux fragiles dans ce territoire. Il n'est pas facile de les cibler toutefois compte tenu de l'étendue du secteur (points 17 et 18).
- y) La problématique importante est celle du caribou forestier qui est en situation difficile. Il est classé espèce vulnérable. Un plan d'établissement est en cours de rédaction. Des mesures de soutien sont en cours de réalisation pour ramener la population à des niveaux acceptables. Une problématique importante est le dérangement humain. Là où il y a des accès, il peut y avoir prélèvement ou un dérangement avec la présence de motoneige, de VTT. Cette situation peut être un impact important du projet de raccordement. Hydro-Québec a réalisé des inventaires le long de la Romaine. Il en effectuera probablement ailleurs. Le MRNF a également effectué des inventaires, mais pas dans le territoire des tracés de ligne à l'étude (points 17 et 18).
- z) Le MRNF ne connaît pas l'état de la population de caribous dans la zone d'étude. Il se peut également que dans le couloir nord il y ait présence de caribous nordiques. Le MRNF a effectué des inventaires et des suivis avec GPS. C'est le bureau de la région Nord-du-Québec qui possède les informations (le nom du responsable du dossier sera fourni) (point 17).
- aa) Le MRNF signale également la présence de caribous forestiers dans le corridor sud dans la forêt près du littoral. Cette population de caribous est encore plus en difficulté qu'au nord en raison de la chasse, légale et illégale. La problématique importante pour cette population sera la gestion des accès au territoire créés par le projet de ligne de raccordement. L'emprise sera sûrement utilisée comme couloir d'accès. En effet, même si Hydro-Québec bloque ses accès au couloir de la ligne, les gens pourront y accéder avec leur VTT parce qu'il existe des chemins un peu partout dans ce territoire (point 18).
- bb) L'emprise de la ligne crée une ouverture que le caribou n'a peut-être pas tendance à franchir. Cette réaction n'est pas bien documentée. On sait par ailleurs que le caribou fréquente des espaces ouverts. Donc, la réaction du caribou à l'emprise de ligne et l'impact provoqué sur son comportement ne sont pas très clairs (point 18).
- cc) La ligne crée également un espace où la végétation qui repousse a un intérêt pour de nombreuses espèces. L'emprise crée un effet de bordure. Cela favorise certaines espèces peut-être au détriment d'autres. L'emprise change la dynamique écologique. Elle favorise l'original, ce qui attire le loup qui lui va faire de la prédation sur le caribou dans des secteurs où il est déjà en situation difficile (point 18).

- dd) Dans l'inventaire terrain, il faudrait vérifier la présence de lichens, la principale source d'alimentation du caribou. Il faut tenter d'éviter de mettre les pylônes sur des plaques de lichens parce qu'on va détruire la source d'alimentation du caribou, ce qui a un impact direct sur sa population (point 18).
- ee) Le MRNF soupçonne que les vallées et grands plans d'eau sont des lieux de nidification du pygargue à tête blanche. Hydro-Québec a probablement réalisé des inventaires. Le MRNF n'en a pas en sa possession. Cette situation est à considérer (point 18).
- ff) L'entretien des lignes est une préoccupation importante du MRNF. Hydro-Québec effectue actuellement une étude d'impact pour obtenir la permission d'utiliser des phytocides pour effectuer l'entretien des emprises dans la région de Manicouagan. La difficulté d'accès des lignes existantes est en effet importante. Le projet de raccordement sera intégré au processus de consultation. Comme les deux corridors de raccordement traversent tous les bassins versants de la côte en raison de leur orientation est-ouest, les tracés traversent toutes les rivières à saumon. Même s'il existe des normes d'épandage, l'utilisation de phytocides reste une préoccupation. Dans la vallée de la rivière Godbout, par exemple, Hydro-Québec a utilisé, en 2003 environ, des phytocides pour dégager l'emprise. L'opération a détruit la bleuetière qui existait sous la ligne et où la population allait chaque année. Il n'y a pas eu de consultation ni d'avertissement des riverains (point 18).
- gg) L'autre préoccupation importante associée aux phytocides est reliée à l'alimentation de la faune dans l'emprise. Le nettoyage mécanique ne pose pas de problème aux animaux parce que la végétation repousse rapidement. Par contre, les phytocides provoquent une coupure dans l'alimentation de la faune. Les bêtes qui s'adaptent à l'alimentation disponible sont très touchées par le phénomène. La faune qui s'alimente dans les emprises est très abondante et diversifiée (point 18).
- hh) Il existe également énormément d'intérêt dans la région pour le développement de la culture des petits fruits. Il y a des bleuetières en développement actuellement. Cependant, le MRNF secteur de la forêt est plus ou moins favorable pour ne pas trop limiter l'exploitation forestière. Par contre, si les exploitants pouvaient développer des sites sous les lignes, une telle utilisation du terrain serait intéressante. On compte plusieurs projets de bleuetières dans le corridor d'étude. Les permis sont accordés par le MRNF secteur du territoire. Le projet se nomme forêt-bleuets. Il y a déjà des bleuetières sous certaines lignes, à Betsiamites, par exemple. Cette utilisation est donc tout à fait possible et appropriée. Les fruits dont l'exploitation est envisagée sont la plaquebère, le framboisier et la graine rouge. Le marché est exponentiel et le projet aiderait Hydro-Québec à entretenir l'emprise. La population est également très sensible à l'utilisation des phytocides (point 18).
- ii) Il peut exister des problèmes de surexploitation dans les cas où il y a trop de villégiateurs sur un plan d'eau, mais les critères de localisation sont respectés par le MRNF Territoire. On ne connaît donc pas de cas dramatique. Toutefois, pendant la construction des barrages de La Romaine et des lignes, ce qui peut exister c'est un phénomène de surexploitation aux alentours des camps de travailleurs. Le phénomène a été observé dans le cas des camps forestiers. Hydro-Québec doit donc prévoir de la sensibilisation et de la surveillance aux alentours des camps de travailleurs. La situation est particulièrement importante à contrôler dans le cas des camps associés au projet de barrage de La Romaine (point 18).

DOCUMENTATION

- jj) Le MRNF va fournir l'information disponible sur les lieux d'abattage des orignaux, ce qui peut donner un aperçu de la dispersion des chasseurs sur le territoire et dans les corridors d'étude (point 21).

Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Secteur de la faune
Date : 31 octobre 2005
Lieu : Bureau local de Havre-Saint-Pierre
Intervenants : Michel Flowers, chef de service
Suzie Arsenault, Nove Environnement
Rédigé par : Suzie Arsenault

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontres d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

POLITIQUES RÉGIONALES ET ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

- 1- Pouvez-vous nous présenter les politiques régionales du MRNF en matière de gestion et d'aménagement de la faune dans le territoire visé par le projet?
- 2- Quels sont les projets de développement à des fins fauniques (zec-saumon, pourvoirie, par exemple), présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années dans la zone d'étude (par le MRNF ou d'autres intervenants)?
- 3- Quelles sont les orientations prévues au nouveau Plan régional de développement du territoire public (PRDTP) de la Côte-Nord en matière d'hébergement commercial (pourvoiries, etc.)? Y a-t-il des secteurs privilégiés pour le développement de la pourvoirie?

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- 4- Selon votre connaissance du territoire, quelles sont les utilisations actuelles et projetées de la zone d'étude en ce qui a trait à la faune?
- 5- Quels sont les intervenants qui utilisent ou sont engagés dans ces utilisations actuelles et projetées ou le développement de la zone d'étude (association, compagnie forestière, promoteur, etc.)?

- 6- Des demandes pour de nouvelles pourvoies ou pour des agrandissements de pourvoies existantes dans la zone d'étude ont-elles été présentées au MRNF au cours des dernières années ?
- 7- Comment qualifieriez-vous la demande de développement de la pourvoie pour le territoire étudié? Quelle est la position du MRNF face au développement de la pourvoie?
- 8- Dans la zone d'étude, quels sont les territoires les plus fréquentés pour les différents types de chasse et pour la pêche? Pour quelles raisons?
- 9- De façon générale, comment se déroule la cohabitation entre les divers utilisateurs dans la zone d'étude, du point de vue de l'exploitation de la faune?
 - Résidents, autochtones, villégiateurs, touristes, pourvoyeurs, compagnies forestières et autres usagers du territoire.
 - S'il y a des difficultés de cohabitation, précisez entre quels usagers et décrivez ces difficultés. Des solutions ont-elles été envisagées pour améliorer la situation (ex. : entente entre un pourvoyeur et une compagnie forestière)?
- 10- De façon plus spécifique, quelle est la dynamique entre la villégiature privée et la pourvoie commerciale ?
- 11- Y a-t-il des problèmes auxquels la pratique de la pêche, de la chasse et du piégeage doit faire face dans la zone d'étude?
- 12- À votre avis, y a-t-il des populations animales (aquatiques et terrestres) actuellement surexploitées ou en voie de l'être? Si oui, lesquelles? À un endroit en particulier? Quelles sont les solutions envisagées pour améliorer la situation?
- 13- Y a-t-il des problèmes auxquels la pêche récréative au saumon atlantique doit faire face dans les rivières à saumon traversées par la zone d'étude : Moisie, Matamec, Pigou, au Bouleau, Sheldrake, d'Épinettes (tributaire de la rivière Sheldrake), Jupitagon, Magpie, Saint-Jean, Mingan, Puyalon (affluent de la rivière Romaine) et Romaine? Quelles sont les solutions envisagées pour les résoudre?
- 14- Y a-t-il des lieux de pêche reconnus importants à l'intérieur de la zone d'étude?
- 15- Quels sont les habitats fauniques présents dans la zone d'étude?

PRÉOCCUPATIONS

- 16- Votre territoire connaît-il des problèmes reliés à la détérioration des milieux humides, riverains ou forestiers?
- 17- Quelles sont vos principales préoccupations quant au développement ou à l'avenir de l'exploitation des ressources fauniques dans la zone d'étude?
 - a. pour la pêche récréative
 - b. pour la chasse
 - c. pour le piégeage
- 18- Le MRNF, secteur de la faune, a-t-il des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 19- Avez-vous des commentaires à formuler sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de cette entrevue?

DOCUMENTATION

- 20- Y a-t-il des documents d'information ou des études réalisées ou présentement en cours qui pourraient être utiles dans le cadre du présent projet?
- 21- Données diverses à demander concernant l'exploitation de la faune :
- Données de pêche (sportive et scientifique) dans la zone d'étude (pour le saumon et les autres espèces présentes) : espèces, lieux de capture, nombre de captures, poids et/ou longueur des captures, structures d'âge, effort de pêche, succès et/ou rendement de pêche.
 - Statistiques de vente de fourrures des unités de gestion des animaux à fourrures (UGAF) par terrain de piégeage et pour le territoire libre compris dans la zone d'étude.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) S. Arsenault présente les objectifs de la rencontre.

POLITIQUES RÉGIONALES ET ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

- b) M. Flowers indique que les politiques régionales du MRNF en matière de gestion et d'aménagement de la faune dans le territoire visé par le projet relèvent de la direction de l'aménagement du MRNF située à Sept-Îles. La personne à contacter est le directeur M. Mario Saint-Pierre. Celui-ci réfèrera aux personnes pertinentes (point 1).
- c) M. Mario Saint-Pierre, directeur de l'aménagement du MRNF, ou un de ses collaborateurs, pourra indiquer quels sont les projets de développement à des fins fauniques (point 2).
- d) M. Mario Saint-Pierre, ou un de ses collaborateurs, pourra indiquer quelles sont les orientations prévues au nouveau Plan régional de développement du territoire public (PRDTP) (point 3).

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- e) Les principales utilisations actuelles ou projetées dans la zone d'étude sont reliées à la chasse au petit et gros gibier, le piégeage, la pêche blanche et la pêche sportive. Le saumon est le poisson le plus recherché et il est pêché dans toutes les rivières à Saumon se situant entre Havre-Saint-Pierre et Sept-Îles (Rivière-Saint-Jean, Magpie, Sheldrake, Moisie, etc.) (point 4).
- f) Les intervenants qui utilisent la zone d'étude sont, en général, des membres des associations de chasse et de pêche de la région, entre autres, des chasseurs, des pêcheurs et des villégiateurs. De plus, plusieurs pourvoires comme la Zec Moisie, l'Association de la rivière Moisie, la pourvoirie de la rivière Mingan (gérée par Vincent Napish), la pourvoirie de la Haute-Saint-Jean (gérée par John Edwards) et la Seigneurie privée Hill Camp (gérée par Jean Chambers) sont situées dans la zone d'étude. La scierie GDS fait aussi utilisation de ce territoire. En ce qui concerne les trappeurs, ils sont présents dans la zone d'étude puisque leurs terrains de piégeage commencent où se situe la ligne électrique déjà présente pour se continuer vers le nord. Selon M. Flowers, il serait très pertinent de rencontrer les trappeurs concernés et important de contacter M. Mario Saint-Pierre, directeur de l'aménagement du MRNF, pour plus de détails (point 5).
- g) M. Mario Saint-Pierre, ou un de ses collaborateurs, pourra indiquer si des demandes pour de nouvelles pourvoires ou pour des agrandissements de pourvoires existantes dans la zone d'étude ont été présentées au MRNF au cours des dernières années (point 6).
- h) Ils pourront aussi qualifier la demande de développement de la pourvoirie pour le territoire étudié ainsi que la position du MRNF face au développement de la pourvoirie (point 7).

- i) Dans la zone d'étude, les territoires les plus fréquentés se situent au nord de la ligne électrique actuelle longeant la route 138, c'est à cet endroit que débutent les terrains de piégeage, se prolongeant vers le nord, de Havre-Saint-Pierre à Sept-Îles. En ce qui concerne la pêche, toutes les rivières à saumon entre Havre-Saint-Pierre et Sept-Îles sont très utilisées. Cependant, très peu de lacs le sont. La chasse au petit et gros gibier, le colletage de lièvres et la cueillette des petits fruits sont des activités exercées dans toute la zone d'étude longeant la route puisque ce sont de très bons secteurs. De plus, la proximité de la route et le faible coût occasionné pour s'y rendre en facilitent l'accès (point 8).
- j) Selon M. Flowers, il n'y a pas de problèmes de cohabitation entre les différents utilisateurs. Les gens de Havre-Saint-Pierre utilisent les territoires au nord de Havre-Saint-Pierre, les gens de Longue-Pointe-de-Mingan utilisent les territoires au nord de Longue-Pointe-de-Mingan et les autres villageois font de même. En ce qui concerne les trappeurs, l'harmonie est bonne puisque chacun possède son propre terrain de piégeage. Les touristes, les pourvoyeurs et les villégiateurs, comme il y en a très peu, ne semblent pas avoir de problèmes de cohabitation avec les autres utilisateurs. Cependant, il y a des problèmes de cohabitation entre les autochtones et les non-autochtones en ce qui a trait à la pêche au saumon dans la rivière Romaine. Les autochtones exercent leurs droits ancestraux alors les autres utilisateurs se doivent de respecter cela. La compagnie forestière GDS, quant à elle, n'occasionne pas de problèmes de cohabitation puisqu'elle permet aux autres utilisateurs du territoire d'emprunter ses chemins d'accès (point 9).
- k) La dynamique entre la villégiature privée et la pourvoirie commerciale est très bonne puisqu'il y a très peu de villégiature dans cette zone. Les pourvoyeurs de ce territoire sont des pourvoyeurs à saumon. Les pourvoiries sont situées à des endroits où il n'y a pas de villégiateurs. Chacun a son secteur privilégié (point 10).
- l) Les problèmes auxquels le piégeage devra faire face dépendront de l'endroit où passeront les lignes électriques, car la ligne électrique actuelle se situe où commencent les terrains de piégeage. Si la nouvelle ligne passe à la même place que l'actuelle ou plus au sud, il n'y aura aucun problème. L'accès à des territoires de pêche dépendra aussi de l'endroit où se situera la nouvelle ligne. Peu importe où la nouvelle ligne passera, cela ne devrait pas occasionner de problèmes quant à la chasse (point 11).
- m) M. Mario Saint-Pierre, directeur de l'aménagement du MRNF, ou un de ses collaborateurs, pourra nous indiquer les populations animales actuellement surexploitées ou en voie de l'être. Par contre, M. Flowers considère qu'il serait important de vérifier, dans la partie nord de la zone d'étude, s'il y a présence de caribous forestiers, une espèce déclarée menacée et vulnérable. De plus, le saumon est aussi une espèce vulnérable à considérer (point 12).
- n) Dans le secteur de la Minganie, les problèmes auxquels doit faire face la pêche récréative au saumon sont les suivants :
- Aux rivières Sheldrake et Épinettes, la pêche au saumon est présentement fermée pour une durée de 5 à 10 ans afin de régénérer l'espèce. La demande a été faite par les citoyens, car le saumon était en voie d'extinction.
 - À la rivière Jupitagon, il n'y a pas vraiment de problèmes, car ce n'est pas une grosse rivière à saumon. Par contre, à l'occasion, il y a de la pêche aux filets qui se fait.
 - À Magpie, la rivière à saumon se rend jusqu'au barrage, plus haut ce n'est plus une rivière à saumon. À cet endroit, il y a souvent de la pêche avec des engins prohibés (filets). C'est pourquoi plus d'information est donnée aux citoyens, plus de sensibilisation et d'éducation sont faites aux jeunes et des patrouilles régulières de surveillance sont réalisées.

- À la rivière Puyjalon et à la rivière Romaine, il y a de la pêche d'alimentation faite par les autochtones.
- À la rivière Mingan, tout se déroule bien, car celle-ci est gérée par les autochtones et, en général, ce sont eux qui font la pêche d'alimentation.
- À la rivière Saint-Jean, il y a une pourvoirie, le Hill camp. À cet endroit, ils ont des gardiens de territoire qui, lorsqu'il y a un problème, contactent les agents du MRNF.

Afin de connaître les problèmes auxquels la pêche récréative au saumon atlantique doit faire face sur les rivières Moisie, Matamec, Pigou et au Bouleau, il faut contacter M. Mario Saint-Pierre pour obtenir plus d'information (point 13).

- o) Toutes les rivières à saumon se situant entre Havre-Saint-Pierre et Sept-Îles sont des lieux reconnus importants à l'intérieur de la zone d'étude (au Bouleau, Matamec, Moisie, Pigou, Jupitagon, Magpie, Mingan, Romaine, Puyjalon, Saint-Jean, Sheldrake, d'Épinettes).

En ce qui concerne la pêche blanche, la rivière Aisley, la rivière Lechasseur, l'embouchure de la rivière Saint-Jean et le lac Patterson sont des endroits importants et très fréquentés. La rivière Lechasseur est utilisée pour la pêche à la truite tandis que la rivière Aisley l'est pour l'éperlan. La rivière Saint-Coeur près de Magpie, le lac Touzel et la rivière Couture près de Sheldrake, le lac Maloney près de Rivière-au-Tonnerre et plusieurs lacs sans noms situés à l'arrière de Magpie et Longue-Pointe-de-Mingan sont des endroits bien fréquentés. De plus, en se dirigeant vers Sept-Îles, il existe plusieurs plans d'eau fréquentés (rivière Chaloupe, rivières aux Graines, rivière Tortue) (point 14).

- p) Toutes les rivières, tous les lacs et tous les cours d'eaux sont des habitats fauniques présents dans la zone d'étude. Il serait important de discuter avec M. Mario Saint-Pierre de la réserve écologique de Matamec et des aires de caribous plus au nord (point 15).

PRÉOCCUPATIONS

- q) En ce qui concerne les problèmes reliés à la détérioration des milieux humides, riverains ou forestiers, il faudra communiquer avec M. Mario Saint-Pierre (point 16).
- r) En ce qui concerne la pêche récréative, il n'y a aucune préoccupation. Cependant, en ce qui concerne la chasse, il faudra protéger le caribou forestier. En ce qui a trait au piégeage, cela dépendra de l'endroit où la nouvelle ligne passera, car les piègeurs perdront peut-être du terrain (point 17).
- s) Le MRNF ne voit pas de problèmes en ce qui concerne la ligne de raccordement qui longera la route 138, à part le fait que la zone d'étude passe dans la réserve écologique de Matamec. Par contre, il faudra surveiller le caribou forestier au nord. Il faudrait donc communiquer avec M. Mario Saint-Pierre pour plus d'information (point 18).

DOCUMENTATION

- t) Aucun commentaire n'a été rajouté sur l'un ou l'autre des sujets traités (point 19).
- u) Selon M. Flowers, il n'existe pas de documents d'information ou d'études particulières qui pourraient être utiles dans le cadre du présent projet (point 20).
- v) En ce qui concerne les données diverses relatives à l'exploitation de la faune, il faudra communiquer avec M. Mario Saint-Pierre (point 21).

Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Secteur de la forêt

Date : 11 octobre 2005

Lieu : Bureaux de l'unité de gestion de Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre et Anticosti, à Sept-Îles

Intervenants : M. Gilles Chabot, ingénieur forestier
Antoine Moreau, Nove Environnement

Rédigé par : Antoine Moreau

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Mode de fonctionnement suggéré pour la rencontre

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontre d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

POLITIQUES RÉGIONALES, POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- 1- Pouvez-vous nous brosser un portrait sommaire de l'activité forestière dans les MRC de Sept-Rivières et de Minganie et plus particulièrement dans le territoire de la zone d'étude?
- 2- Quel est le potentiel forestier du territoire qui sera touché par le projet?
- 3- Quels sont les projets de développement forestier ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années pour le territoire traversé par la zone d'étude (par le MRNF ou d'autres intervenants)?
- 4- Avez-vous une cartographie des routes forestières, sentiers de motoneige et VTT ou autre chemin d'accès pour le territoire traversé par la zone d'étude?
- 5- Y a-t-il des projets d'aménagement de nouvelles routes forestières sur le territoire traversé par la zone d'étude?
- 6- Nous avons l'information concernant les secteurs où seront effectués des travaux forestiers dans la zone d'étude au cours de la période 2004-2007. La planification pour la période ultérieure à 2007 est-elle disponible?

- 7- Y a-t-il des données ou études réalisées ou présentement en cours qui pourraient être utiles dans le cadre du présent projet?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 8- Le MRNF, secteur des forêts, a-t-il des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 9- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) Antoine Moreau présente les objectifs de la rencontre, les grandes lignes du projet du complexe de la Romaine et des études en cours¹.

POLITIQUES RÉGIONALES, POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- b) Une carte a été préparée pour indiquer quels sont les secteurs sous exploitation (CAAF) dans les deux MRC. Sur celle-ci, on indique les aires communes (3 au total) et la réserve de Matamec. Dans le secteur en dehors du territoire à l'étude pour le projet de raccordement, il existe également un territoire sous convention d'aménagement (point 1).
- c) Pour ce qui est du corridor nord, il n'y a pas d'exploitation forestière dans ce secteur (point 2).
- d) Dans le cas des CAAF dans l'aire commune 95-01, la récolte permise est de 123 000 mètres cubes. L'usine est située à Rivière Saint-Jean, la compagnie propriétaire est GDS. Le chemin d'accès monte au nord de la municipalité. C'est une scierie de SEPM. La compagnie exploite également dans le secteur de la rivière aux Graines (point 1).
- e) Il existe un potentiel d'exploitation près du corridor sud. Le corridor passe plus au sud que la zone d'exploitation sauf pour une section limitée (voir la carte d'inventaire). La contrainte de la ligne est donc marginale. De plus, selon le MRNF, le bois coupé dans l'emprise est récupérable (points 1 et 2).
- f) Plus à l'ouest (AC 94-20), l'exploitation du territoire sud a déjà été réalisée. La ligne ne pose donc pas de problème. Le bois coupé dans l'emprise de la ligne trouvera sûrement preneur (point 2).
- g) Dans l'aire commune 94-02, une coupe de quelque 24 000 mètres cubes se fera probablement l'an prochain. Le CAAF est attribué à la scierie Nordbois. La compagnie est en attente d'un rapport du BAPE sur la protection de la rivière Moisie avant de procéder (points 2 et 3).
- h) Il n'y a pas de nouvelles demandes de CAAF actuellement (point 3).
- i) Le MRNF a fourni une carte des chemins et autres couloirs à Gérard Slupik d'Hydro-Québec. Il faut se référer à lui pour obtenir une copie. Il n'y a pas beaucoup de chemins d'accès dans la zone d'étude. On en retrouve à Rivière Saint-Jean, à Rivière aux Graines et enfin près de Matamec. Quant au sentier de motoneige (sentier provincial no. 3), il suit l'emprise de la ligne à 161 kV. Il n'existe pas de projet de nouvelles pistes de motoneige actuellement (point 4).
- j) Les nouveaux PGAF (2008 et +) ne sont pas disponibles pour les différentes aires communes. Pour en savoir plus, il faut contacter le nouveau propriétaire de l'usine de Rivière Saint-Jean (voir l'ingénieur Luc Gagnon au 418-788-5906, poste 6) (point 6).

¹ M. Chabot a reçu, avant la rencontre, une copie du questionnaire ainsi que le bulletin d'information d'Hydro-Québec TransÉnergie sur le projet de raccordement (Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport, bulletin d'information # 1, Automne 2005).

- k) Il n'y a pas d'étude pertinente en cours ou prévue. Il existe des forêts exceptionnelles sur le territoire, le MRNF vérifiera s'il en existe dans les corridors à l'étude (point 7).

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- l) Le MRNF se préoccupe de pouvoir récupérer le bois coupé dans les emprises. Il faudrait des études pour vérifier la possibilité de récupérer le bois, spécialement dans le corridor nord, puisque la récupération dans le sud est assez facile (point 8).

Organisme : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Date : 11 octobre 2005

Lieu : Bureaux de la Direction régionale de l'Analyse et de l'Expertise de la Côte-Nord, à Sept-Îles

Intervenants : Joël Boudreau, MDDEP
André Lamoureux, MDDEP
Antoine Moreau, Nove Environnement

Rédigé par : Antoine Moreau

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Mode de fonctionnement suggéré pour la rencontre

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontre d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

POLITIQUES RÉGIONALES, POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- 1- Pouvez-vous nous parler sommairement des principales particularités des territoires suivants :
 - réserve écologique de la Matamec et son agrandissement projeté ;
 - réserve aquatique projetée de la rivière Moisie ;
 - réserve de biodiversité projetée du massif des lacs Belmont et Magpie?
- 2- Y-a-t-il des problématiques environnementales particulières pour le territoire situé dans la zone d'étude?
- 3- Quels sont les projets de développement présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années pour le territoire traversé par la zone d'étude (par le MDDEP ou d'autres intervenants)?
- 4- Y a-t-il des données ou études réalisées ou présentement en cours qui pourraient être utiles dans le cadre du présent projet?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 5- Quelles sont les principales préoccupations du MDDEP quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 6- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) Antoine Moreau présente les objectifs de la rencontre, les grandes lignes du projet du complexe de la Romaine et des études en cours¹.

POLITIQUES RÉGIONALES, POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- b) Dans le cas de la rivière Moisie, le dépôt des résultats de l'audience publique du projet de réserve aquatique a eu lieu la semaine dernière. Le ministre a 45 jours pour statuer et faire entériner la décision au Conseil des ministres. Il y a également le projet de l'extension de la réserve de la biodiversité de Matamec, et ceux des lacs Belmont et Magpie. Le degré de protection de ces territoires doit être déterminé par le gouvernement. (Le MDDEP a remis à Nove des documents descriptifs des différents projets.) (point 1).
- c) Dans le cas de la réserve Matamec, l'emprise de ligne existante (161 kV) est exclue du territoire. Une bande de 30 mètres environ de part et d'autre de la ligne fait partie du territoire réservé. Il faut contacter M. Guy Paré pour prendre entente sur le passage de la nouvelle ligne. La description du projet de réserve et les informations sur le territoire sont sur le site du BAPE. Pour ce qui est du projet de la Moisie, l'emprise actuelle de la ligne à 161 kV n'est pas incluse dans le territoire de réserve à l'étude. Cependant, le corridor à l'étude pour le projet de raccordement traverse directement la réserve aquatique projetée. Le corridor nord ne touche pas les projets de réserve. Les projets des lacs Magpie et Belmont n'ont pas encore été présentés au BAPE (points 1 et 2).
- d) Les plantes rares représentent une problématique environnementale importante en Minganie. À partir de Sheldrake, il existe beaucoup de plantes rares notamment dans les tourbières. La ligne de raccordement doit traverser de nombreuses rivières et tourbières : le patrimoine floristique est important à considérer. On devra se renseigner auprès de la direction du patrimoine écologique pour connaître les inventaires réalisés (point 2).
- e) On peut retrouver des carrières de granit près de la 138 (point 2).
- f) Il y a des projets d'éoliennes qui se développent et des demandes d'information et de mâts de calcul de vents, mais c'est plus au sud près de Baie-Comeau. Dans le nord, il y a de la prospection minière. À la connaissance du ministère, il n'existe pas de projets de pourvoirie. Les pourvoiries existantes essaient de survivre, donc il n'y a pas de développement important à prévoir. Les projets de CAAF ne viennent pas contrecarrer le projet de ligne et celui-ci n'a pas de véritable impact négatif sur l'exploitation forestière (point 3).
- g) Le gouvernement va probablement vouloir préserver le territoire de la Matamec et demander à Hydro-Québec d'emprunter l'emprise existante (point 2).
- h) Il existe peut-être des forêts exceptionnelles dans la réserve Matamec. À la connaissance du MDDEP, il ne semble pas y en avoir le long du littoral. Il faut vérifier au MRNF (point 2).

¹ M. Boudreau a reçu, avant la rencontre, une copie du questionnaire ainsi que le bulletin d'information d'Hydro-Québec TransÉnergie sur le projet de raccordement (Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport, bulletin d'information # 1, Automne 2005).

PRÉOCCUPATIONS

- i) La préoccupation importante, c'est la création des chemins d'accès à la ligne pendant la construction. Il y a eu beaucoup de problèmes avec le projet SM-3. Dans ce dernier cas, les règles de construction des traverses de cours d'eau n'ont pas été bien respectées (point 5).

L'utilisation de phytocides dans les emprises peut également préoccuper, le long du littoral et dans la zone forestière (point 5).

Organisme : Emploi-Québec

Date : 9 novembre 2005

Lieu : Bureaux de la Direction régionale de la Côte-Nord, à Sept-Îles

Intervenants : Mme Diane Levasseur, conseillère
Antoine Moreau, Nove Environnement

Rédigé par : Antoine Moreau

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Mode de fonctionnement suggéré pour la rencontre

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontre d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

PROBLÉMATIQUE RÉGIONALE

- 1- Pouvez-vous nous présenter sommairement la problématique de l'emploi dans la MRC de Sept-Rivières?
- 2- Pouvez-vous nous présenter l'évolution récente et les tendances prévisibles de la demande en main-d'œuvre aux niveaux local et régional?
- 3- Est-ce qu'il y a des ententes (ou des liens, partenariat, etc.) entre le Centre local d'emploi et la *Commission scolaire du Fer* et/ou le *Centre local de développement de la MRC de Sept-Rivières* visant à développer ou adapter les programmes de formation aux besoins et demandes du milieu?
- 4- À votre connaissance, quels sont les projets de développement présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années sur le territoire traversé par la zone d'étude (par Emploi-Québec ou d'autres intervenants)?
- 5- Pouvez-vous nous fournir les données les plus récentes disponibles concernant les informations suivantes pour la MRC de Sept-Rivières et pour les municipalités constituantes :
 - taux de chômage par catégories d'emploi ;

- prestataires de l'assurance-emploi et de la sécurité du revenu ;
 - disponibilité de la main-d'œuvre selon les spécialités.
- 6- Y a-t-il d'autres informations ou des études réalisées ou présentement en cours qui pourraient être utiles dans le cadre du présent projet?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 7- Le Centre local d'emploi de Sept-Îles a-t-il des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 8- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) A. Moreau présente les objectifs de la rencontre. Il donne également un aperçu du projet de ligne avec les cartes préparées par Nove Environnement.

PROBLÉMATIQUE RÉGIONALE

- b) Il y a beaucoup d'emplois dans la région en raison des projets SM-3, Alouette et Toulnostouc. Selon Mme Levasseur, la région est aux prises avec des difficultés de recrutement parce que la situation en est une de plein emploi (point 1).
- c) Dans l'industrie minière, avec les mises à la retraite, les compagnies anticipent une pénurie de main-d'œuvre. On cherche à ravoir les jeunes qui quittent la Côte-Nord pour les études pour les ramener dans la région. Les besoins sont spécialement des techniciens, journaliers et ingénieurs. La région a de la difficulté à recruter des ingénieurs. Il faut offrir des conditions de travail différentes d'aparavant. Le salaire n'est plus le seul facteur, il faut vendre la région. Il faut aider la famille du travailleur à s'adapter à la région et rendre cette dernière attrayante. Il faut également trouver de l'emploi pour le conjoint ou la conjointe. Les jeunes employés ont une autre attitude vis-à-vis le travail. Ce n'est pas le centre de la vie, il faut des loisirs, une vie familiale. Le CLE sensibilise les entreprises à de meilleures pratiques de gestion à cet égard. Les entreprises doivent s'adapter parce qu'il y a moins de choix en terme d'employés (points 1 et 2).
- d) Si les prises de retraite prévues se réalisent, la région sera plus vite que les autres confrontée au phénomène du déclin de la main-d'œuvre disponible. Les retraités quittent la région parce qu'ils ne viennent pas d'ici (points 1 et 2).
- e) Les partenariats entre le CLE et les commissions scolaires se font au cas par cas pour les besoins de développement de la main-d'œuvre. Par exemple, le CLE a une entente pour une formation en traitement de minerai adaptée aux besoins de l'industrie. Pour le secondaire, le CLE fait des demandes très spécifiques à la commission scolaire (point 3).
- f) Pour la forêt, il existe des ententes avec plusieurs commissions scolaires qui permettent d'avoir un guichet unique pour acheminer les demandes de formation. La région de la Côte-Nord a de la difficulté à recruter des travailleurs forestiers parce qu'elle n'a pas d'historique. Les travailleurs viennent de la rive sud. Les gens d'ici sont plus habitués à travailler dans les mines. Il faut donc faire connaître les conditions de travail dans les chantiers forestiers pour attirer les travailleurs (points 1 et 3).
- g) Les entreprises de la région ont trouvé difficile l'arrivée d'Alouette parce que les employés d'expérience et bien qualifiés ont été embauchés au chantier. Les plus petites entreprises ont dû embaucher des jeunes et les entraîner. L'aluminerie a cherché à ne pas prendre tous les bons employés. Beaucoup de jeunes expatriés de la région ont cherché à revenir avec le projet Alouette. Plusieurs jeunes cherchent à revenir ici en raison de la qualité de vie pour élever leur famille : salle de spectacle, natation, hockey, vélo, ski de fond, ski alpin, etc. (point 2).
- h) Il n'y a pas de projets importants prévus dans la région mis à part la Romaine et la mine d'apatite. On parle de la transformation de l'aluminium, mais les projets ne sont pas clairs (point 4).

- i) Les statistiques sont disponibles, il faut contacter M. André Lepage (295-4111) à Baie-Comeau. Il y a actuellement une étude sur l'érosion de la main-d'œuvre. Il faut contacter aussi M. Lepage (point 5).

PRÉOCCUPATIONS

- j) Les gens de la région sont très revendicateurs. Ils veulent des emplois et seront donc très allergiques au projet s'il n'engendre pas assez de retombées ou si les emplois vont ailleurs (point 7).

Organisme : Centre local d'emploi de Havre-Saint-Pierre

Date : 9 novembre 2005

Lieu : Centre local d'emploi de Havre-Saint-Pierre

Intervenants : Claudia Boudreau, conseillère
Paul Barriault, directeur
Suzie Arsenault, Nove Environnement

Rédigé par : Suzie Arsenault

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontres d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

PROBLÉMATIQUE RÉGIONALE

- 1- Pouvez-vous nous présenter sommairement l'évolution récente (depuis 2004) de la situation de l'emploi dans la MRC de Minganie et dans les municipalités de Rivière-Saint-Jean, Rivière-au-Tonnerre, Longue-Pointe-de-Mingan et Havre-Saint-Pierre?
- 2- Depuis 2004, est-ce qu'il y a de nouvelles ententes (ou des liens, partenariat, etc.) entre le Centre local d'emploi et la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord et/ou le Centre local de développement de la Minganie visant à développer ou adapter les programmes de formation aux besoins et demandes du milieu?
- 3- À votre connaissance, quels sont les projets de développement présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années pour le territoire traversé par la zone d'étude (par Emploi-Québec ou d'autres intervenants)?
- 4- Pouvez-vous nous fournir les données les plus récentes disponibles concernant les informations suivantes pour la MRC de Minganie et par municipalité :
 - taux de chômage par catégories d'emploi ;
 - prestataires de l'assurance-emploi et de la sécurité du revenu ;
 - disponibilité de la main-d'œuvre selon les spécialités.
- 5- Y a-t-il d'autres informations ou des études réalisées ou présentement en cours qui pourraient être utiles dans le cadre du présent projet?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 6- Quelles sont les principales préoccupations du Centre local d'emploi de Havre-Saint-Pierre quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 7- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) S. Arsenault présente les objectifs de la rencontre.

PROBLÉMATIQUE RÉGIONALE

- b) Le Centre local d'emploi (CLE) de Havre-Saint-Pierre ne possède pas de statistique par village, mais plutôt des données générales qui incluent les villages allant de Sheldrake à Blanc-Sablon. Cependant, il est possible de trouver ces données sur Internet, mais elles n'ont pas été mises à jour depuis plusieurs années.

Les statistiques de taux de chômage par municipalité ne sont pas vraiment significatives puisque seulement les personnes à la recherche d'emplois y sont considérées. Ces statistiques sont donc très peu utilisées par le CLE. Environ 2 000 personnes sont prestataires de l'assurance-emploi en Minganie et en Basse-Côte-Nord. En ce qui concerne les villages autochtones, le CLE ne possède aucune donnée.

Dans la région, il y a un problème de sous-scolarisation. Les gens n'ont pas toutes les compétences nécessaires pour remplir les exigences de plusieurs emplois disponibles. Certaines personnes n'ont qu'un secondaire 2 ou moins.

L'ouverture du chantier de construction de la centrale hydroélectrique à Magpie a généré des emplois dans les secteurs de Rivière-Saint-Jean et Magpie. Ces villageois ont donc la possibilité d'exécuter de petits contrats leur permettant d'accéder à l'assurance-emploi. La scierie GDS, dans le secteur de Rivière-Saint-Jean, crée une douzaine d'emplois.

En ce qui a trait au secteur de Rivière-au-Tonnerre et Sheldrake, l'usine de transformation du poisson a été achetée par les autochtones. Cela n'a pas créé plus d'emplois pour les villageois puisque plus d'autochtones y travaillent.

À Longue-Pointe-de-Mingan, l'usine de transformation du poisson est toujours fonctionnelle. Une diminution d'emplois a eu lieu, mais des sous-produits ont été développés. Plusieurs emplois sont reliés à l'industrie touristique et le taux de chômage reste quand même élevé l'hiver. De plus, un projet d'extraction de titane est envisagé dans le secteur.

À Havre-Saint-Pierre, la situation s'améliore, plus de gens ont été engagés par QIT-Fer et Titane. Le taux de chômage reste quand même stable et la sous-scolarisation est toujours existante. L'économie de Havre-Saint-Pierre et le taux de chômage se portent mieux que les autres villages puisqu'il existe plusieurs gros employeurs tels que le Centre hospitalier, QIT-Fer et Titane et la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord. De plus, le groupe Vigneault, Location Paul Boudreau, Construction Ricor et bien d'autres entreprises de services offrent aussi plusieurs emplois.

À Baie-Johan-Beetz, l'économie repose sur peu. Les gens travaillent pour le gouvernement ou pour la pourvoirie Baie-Johan-Beetz, et l'hiver, ils sont prestataires de l'assurance-emploi. Le taux d'assistance sociale, malgré tout, est très faible.

À Aguanish, l'économie est aussi basée sur une pourvoirie, de même que sur le tourisme. La situation est presque la même à Natashquan, à part le fait qu'il y ait une école et davantage de touristes. Le projet envisagé « Natashquan, pays raconté » occasionnera, probablement, la prolongation de la durée du séjour des visiteurs dans la région. La scierie de Natashquan fonctionne toujours et on y offre de la formation.

À Anticosti, il y a maintenant un parc provincial, le Parc Vauréal. Cependant, cela a occasionné, jusqu'à présent, très peu de changements (point 1).

- c) Les liens entre le CLE de Havre-Saint-Pierre et le Centre local de développement ont été resserrés depuis les dernières années même si auparavant la collaboration était déjà très bonne. Ils travaillent ensemble à la problématique de l'exode des jeunes en élaborant plusieurs activités dans les écoles pour les jeunes adolescents. De plus, il y a maintenant un agent d'immigration engagé par le Carrefour jeunesse-emploi.

La collaboration entre le CLE et la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord est plus étroite. Le CLE souhaite que plusieurs formations soient dispensées et il les détermine en fonction de la demande du marché. Depuis 2004, des DEP en boucherie, en assistance familiale et sociale et en conduite de machineries lourdes ont eu lieu. De plus, un DEP en menuiserie est présentement en cours. Le CLE participe, en collaboration avec la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, à la journée carrière, à la semaine de l'éducation des adultes et à la formation professionnelle et technique (point 2).

- d) Plusieurs projets de développement sont présentement à l'étude, comme par exemple, une mine de titane au nord de Longue-Pointe-de-Mingan et un projet concernant la tourbe à l'est de Havre-Saint-Pierre. De plus, des projets d'éoliennes, d'aquacultures, d'exploitation de labradorites et de bleuetières sont prévus. Cependant, il faut être conscient que certains projets n'aboutiront probablement pas.

Le CLE n'est pas là pour créer le développement, mais plutôt pour l'appuyer. Les entreprises se doivent d'être prêtes à l'arrivée d'Hydro-Québec dans la région. Plusieurs types de formations sont offerts pour les organismes à but non-lucratif et pour les pratiques d'affaires. Les employés du CLE souhaitent augmenter la cadence et répondre aux besoins auxquels ils devront éventuellement faire face (point 3).

- e) Il y a près de 2 000 prestataires de l'assurance-emploi dans la région de la Minganie et la Basse-Côte-Nord et le taux de chômage est en augmentation.

Il y a très peu de prestataires d'aide sociale en Minganie et en Basse-Côte-Nord. Au total, il y en a près de 180, dont les 2/3 sont situés dans la région de Blanc-Sablon. De plus, 50 % des prestataires sont considérés inaptes au travail. La majorité des prestataires le sont depuis cinq ans ou plus. Le CLE tâche de trouver les meilleurs moyens pour les réinsérer sur le marché du travail. La stratégie du CLE est pro-active dans le but de faire travailler le plus de gens possible. Plus la région est éloignée des grands centres, plus il y a de difficultés. C'est une clientèle lourde qui souffre parfois d'analphabétisme (point 4).

- f) Une étude relative à l'impact de l'arrivée d'Hydro-Québec dans la région sur les usines et sur le drainage des employés des petites entreprises est envisagée par le MAPAQ. Les gens qui quitteront leur emploi actuel pour travailler au projet du complexe de la Romaine bénéficieront, probablement, de meilleurs salaires. Cependant, tous les gens ne seront pas intéressés à la vie de chantier.

Un bottin des nouveaux diplômés a été réalisé par le nouvel agent d'immigration du Carrefour jeunesse-emploi. Celui-ci indique l'endroit où se situent les jeunes de la région et quelle est leur formation. L'exode des jeunes est une préoccupation régionale, c'est pourquoi une structure d'accueil pour les nouveaux arrivants a été établie. De plus, en collaboration avec la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, un programme dédié aux jeunes décrocheurs de 16 à 24 ans, est présentement en cours (point 5).

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- g) La principale préoccupation du CLE quant au complexe de la Romaine concerne l'inadéquation entre l'offre de main-d'œuvre disponible et la demande prévue. Le CLE doute que les gens de la région soient assez bien formés et préparés pour ce genre de projet. De plus, lors de formation, la clientèle inscrite n'est pas toujours celle souhaitée ou ciblée. Les prestataires d'assurance-emploi ne veulent pas nécessairement occuper un emploi annuel. M. Barriault rappelle par ailleurs qu'il ne faudra pas oublier les gens de la Basse-Côte-Nord qui sont toujours prêts à aller travailler à l'extérieur et qui pourront se rendre ici. De plus, il y a autant de formations scolaires qui se donnent en Minganie qu'en Basse-Côte-Nord (points 6 et 7).

Organisme : Municipalité régionale de comté (MRC) de Minganie

Date : 29 novembre 2005

Lieu : MRC de Minganie

Intervenants : Stéphanie Élias, responsable de l'aménagement
Amaury Leboyer, aménagiste
Gilles Vaillancourt, Nove Environnement
Suzie Arsenault, Nove Environnement

Rédigé par : Suzie Arsenault

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontres d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET AFFECTATIONS DU TERRITOIRE

- 1- Quelles sont les orientations d'aménagement et le type de développement souhaité pour le territoire visé par le projet à l'étude qui touche les municipalités de Havre-Saint-Pierre, Longue-Pointe-de-Mingan, Rivière-au-Tonnerre et Rivière-Saint-Jean ainsi que le territoire non organisé de Lac-Jérôme?
- 2- Quels sont les secteurs de la zone d'étude que la MRC considère propices pour le développement récréotouristique et de la villégiature?
- 3- Quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature à des fins fauniques, de transport ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années sur le territoire de la MRC de Minganie (par la MRC ou d'autres intervenants)?
- 4- Quelle est la position de la MRC face à ces projets de développement?
- 5- Y a-t-il des plans d'aménagement ou de développement détaillés spécifiques aux plans d'eau ou secteurs de la zone d'étude?
- 6- Quel est l'état d'avancement et le calendrier prévu pour la révision du schéma d'aménagement?

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- 7- Selon votre connaissance du territoire, quelles sont les utilisations actuelles et projetées de la zone d'étude ainsi que les intervenants concernés?
- 8- Quels sont les intervenants qui utilisent ou sont engagés dans l'utilisation ou le développement de la zone d'étude (association, promoteur, etc.)?
- 9- Est-ce que des demandes pour de nouvelles pourvoies ont été soumises à la MRC?

DOCUMENTATION

- 10- À l'exception de Havre-Saint-Pierre pour laquelle l'information a déjà été obtenue, pouvez-vous localiser les propriétés privées situées dans la zone d'étude et nous indiquer le nom des propriétaires?
- 11- Avez-vous une cartographie détaillée des zones de contraintes physiques pour le territoire de la zone d'étude (zones à risques de glissement de terrain, d'inondation, de dépôts meubles, etc.)?
- 12- Avez-vous une cartographie présentant les sites de contamination, les carrières, les sablières ou autres pour le territoire de la zone d'étude?
- 13- Disposez-vous de documents d'inventaire ou autres qui pourraient être utiles dans le cadre de la présente étude?

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

- 14- Pouvez-vous nous indiquer les sites de la zone d'étude qui présentent un caractère particulier (paysages, sites écologiques, sites d'intérêt patrimonial ou historique, etc.)?

INFRASTRUCTURES DE SERVICE ET RÉSEAU ROUTIER

- 15- Avez-vous une cartographie des routes forestières, sentiers de motoneige et VTT ou autre chemin d'accès pour le territoire touché par la zone d'étude?
- 16- À votre connaissance, y a-t-il des projets de construction ou d'amélioration d'infrastructures de services prévus dans la zone d'étude?
- 17- Quel est l'état d'avancement de l'étude relative au lieu d'enfouissement sanitaire régional?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 18- La MRC de Minganie a-t-elle des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 19- Avez-vous des commentaires sur l'un ou l'autre des sujets de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) G. Vaillancourt présente les objectifs de la rencontre.

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET AFFECTATIONS DU TERRITOIRE

- b) L'an prochain, certains territoires, dits territoires publics intramunicipaux (TPI), seront gérés par la MRC de Minganie et non par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Les secteurs visés sont Rivière-Saint-Jean, Magpie, Rivière-au-Tonnerre et Sheldrake. Havre-Saint-Pierre, Longue-Pointe-de-Mingan et l'Île d'Anticosti n'ont pas accepté de gérer elles-mêmes ce type de territoire. La MRC devra faire de la mise en valeur dans ces territoires. Le ministère déléguera donc la gestion des terres à la MRC pour les municipalités qui auront accepté.

À la fin de 2007, un an après la signature de l'entente sur la gestion des TPI, des plans d'aménagement et des projets de développement seront déposés.

Dans les TPI, les affectations demeureront les mêmes que celles prévues au Plan d'affectation des terres du domaine public, soit la villégiature, l'hébergement commercial, la cueillette de petits fruits, la foresterie, le développement récréatif et le développement éolien. On nous transmettra la localisation des TPI (point 1).

- c) Les secteurs de la zone d'étude considérés propices au développement se situent tout le long du littoral. La route 138 constitue un corridor panoramique. La MRC de Minganie souhaite y protéger les paysages (point 2).
- d) Plusieurs projets sont possibles sur le territoire de la MRC de Minganie au cours des prochaines années :
- Projets d'éoliennes : des mâts de mesures de vents ont été installés sur le territoire de Havre-Saint-Pierre ; il s'agit d'un projet à l'étude.
 - Centrale hydroélectrique à Magpie présentement en construction.
 - Centrales hydroélectriques privées à l'étude sur les rivières Saint-Jean et Sheldrake.
 - Bleuetière : au nord de Longue-Pointe-de-Mingan, mais au sud de la zone d'étude.
 - Sentier pédestre : un sentier pédestre sera construit en bordure de la rivière Magpie.
 - Piste de ski de fond : à Magpie, dans le secteur du barrage, une piste de ski de fond sera construite.
 - Mine de fer et titane : il y a un projet de mine au nord de Longue-Pointe-de-Mingan. Elle se situera plus au nord de la zone d'étude, mais la route pour s'y rendre la traversera. La mine aura besoin d'un apport en énergie et contrairement à QIT-Fer et Titane, la transformation du minerai serait faite sur place. En 2006, une usine pilote sera construite à Longue-Pointe-de-Mingan.
 - Poissonnerie de Sheldrake : une alimentation électrique améliorée est souhaitée pour le bon fonctionnement de la poissonnerie.
 - Prolongement des pistes de ski de fond du Club de plein air de la Minganie (point 3).
- e) Le premier projet de schéma d'aménagement révisé est prévu pour la fin de l'année 2006. Quelques modifications y ont été apportées, notamment en ce qui concerne les limites de montaison du saumon. Le MRNF les met à jour à tous les deux ans. Ces modifications ouvrent le développement près des rivières puisqu'il est possible de construire à 20 mètres d'une rivière au lieu de 60 mètres dans le cas spécifique d'une rivière à saumon. Même si le territoire est plus ouvert, il n'y a toutefois pas davantage de demandes (point 6).

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- f) En ce qui concerne les utilisations actuelles et projetées de la zone d'étude ainsi que les intervenants concernés, M. Leboyer fera parvenir l'information à Nove Environnement Cette dernière lui enverra, à cet effet, des copies des cartes d'inventaire à l'échelle de 1 : 150 000 (point 7).
- g) Il y a très peu d'intervenants privés qui utilisent ou sont engagés dans l'utilisation ou le développement de la zone d'étude puisque 98 % des terres sont publiques. Les terres privées se situent uniquement dans les périmètres urbains (point 8).
- h) Aucune demande pour l'établissement de nouvelles pourvoies n'a été adressée récemment à la MRC de Minganie (point 9).

DOCUMENTATION

- i) La MRC avait déjà localisé et identifié les propriétés privées situées dans la zone d'étude. Cette information avait fait l'objet d'échanges avec Nove Environnement (point 10).
- j) Le ministère des Affaires municipales et des Régions a élaboré des cartes de zones à risque d'érosion des berges (submersion et évaluation des risques). Certaines municipalités n'ont pas encore approuvé ces documents. La MRC nous remettra copie sur CD de cette information (point 11).
- k) Les sites de la zone d'étude qui présentent un caractère particulier se situent au sud de la route 138. Le corridor panoramique de la route 138 doit être protégé (point 14).

INFRASTRUCTURES DE SERVICE ET RÉSEAU ROUTIER

- l) Le MRNF serait plus en mesure de fournir des informations concernant les routes forestières et les sentiers de motoneige et de VTT, car leurs données ont été mises à jour (point 15).
- m) Voir d) (point 16).
- n) Un projet de site régional d'enfouissement (pour les municipalités de Havre-Saint-Pierre, Longue-Pointe-de-Mingan, Rivière-Saint-Jean et Rivière-au-Tonnerre) est à l'étude. Le site de Havre-Saint-Pierre n'est viable que pour trois à six ans encore. Prochainement, des démarches seront entreprises par la MRC afin de vérifier l'intérêt des municipalités pour ce projet (point 17).

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- o) La MRC de Minganie souhaite que le projet n'affecte pas le territoire et ne nuise pas à son développement. De plus, elle souhaite que l'alimentation électrique soit possible pour des compagnies désirant développer des projets en Minganie.

Dans une correspondance adressée par Mme Élias à Nove Environnement (courriel du 21 mars 2006), la MRC a fait part de ses préoccupations face au lien possible entre le passage des lignes électriques à haute tension et les cas de cancer (quelques études à ce sujet). Ainsi, la MRC voudrait voir passer ces lignes à au moins 2 km au nord des habitations résidentielles (point 18).

- p) Les intervenants rencontrés souhaiteraient être informés de l'évolution du projet et participer aux tables d'informations et d'échanges d'Hydro-Québec. De plus, ils désireraient obtenir copie du compte rendu de la présente rencontre de même que des exemplaires du bulletin d'information d'Hydro-Québec sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine (point 19).

Organisme : MRC de Sept-Rivières
Date : 14 octobre et 11 novembre 2005
Lieu : Sept-Îles
Intervenants : M. Luc Gagnon, aménagiste
Antoine Moreau, Nove Environnement
Rédigé par : Antoine Moreau

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Mode de fonctionnement suggéré pour la rencontre

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontre d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET AFFECTATIONS DU TERRITOIRE

- 1- Quelles sont les orientations d'aménagement et le type de développement souhaité pour le territoire visé par le projet à l'étude qui touche Sept-Îles, Rivière-Nipisis et Lac-Walker?
- 2- Quels sont les secteurs de la zone d'étude que la MRC considère propices pour le développement récréotouristique et de la villégiature?
- 3- Quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature à des fins fauniques, de transport ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années pour le territoire de la MRC de Sept-Rivières (par la MRC ou d'autres intervenants)?
- 4- Quelle est la position de la MRC face à ces projets de développement?
- 5- Y a-t-il des plans d'aménagement ou de développement détaillés spécifiques aux plans d'eau ou secteurs de la zone d'étude?
- 6- Quel est l'état d'avancement et le calendrier prévu pour l'adoption et l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement de la MRC?

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- 7- Selon votre connaissance du territoire, quelles sont les utilisations actuelles et projetées de la zone d'étude ainsi que les intervenants concernés?
- 8- Quels sont les intervenants qui utilisent ou sont engagés dans l'utilisation ou le développement de la zone d'étude (association, promoteur, etc.)?
- 9- Est-ce que des demandes pour de nouvelles pourvoies ont été soumises à la MRC?

DOCUMENTATION

- 10- Pouvez-vous localiser les propriétés privées situées dans la zone d'étude et nous indiquer le nom des propriétaires?
- 11- Avez-vous une cartographie détaillée des zones de contraintes physiques pour le territoire de la zone d'étude (zones à risques de glissement de terrain, d'inondation, de dépôts meubles, etc.)?
- 12- Avez-vous une cartographie présentant les sites de contamination, les carrières, les sablières ou autres?
- 13- Disposez-vous de documents d'inventaire ou autres qui pourraient être utiles dans le cadre de la présente étude?

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

- 14- Pouvez-vous nous indiquer les sites de la zone d'étude qui présentent un caractère particulier (paysages, sites écologiques, sites d'intérêt patrimonial ou historique, etc.)?

INFRASTRUCTURES DE SERVICE ET RÉSEAU ROUTIER

- 15- Avez-vous une cartographie des routes forestières, sentiers de motoneige et VTT ou autre chemin d'accès pour le territoire touché par la zone d'étude?
- 16- À votre connaissance, y a-t-il des projets de construction ou d'amélioration d'infrastructures de services prévus dans la zone d'étude?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 17- La MRC de Sept-Rivières a-t-elle des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 18- Avez-vous des commentaires sur l'un ou l'autre des sujets de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) A. Moreau présente les objectifs de la rencontre¹.
- b) Il donne également un aperçu du projet de ligne au moyen des cartes préparées par Nove Environnement.

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET AFFECTATIONS DU TERRITOIRE

- c) Les orientations de développement et le schéma d'aménagement pour les TNO et la rivière Moisie datent de 1988. La MRC peut faire parvenir à Nove Environnement le schéma d'aménagement qui est actuellement en révision. Globalement, mis à part le lac Daigle, le corridor d'étude de la ligne a une vocation récréoforestière. Le secteur de la réserve Matamec a une vocation de préservation. Donc, la villégiature et le récréoforestier dominent dans le territoire. Le corridor nord est également récréoforestier. Toutefois, puisqu'il n'existe pas d'exploitation forestière, les contraintes sont inexistantes. Le poste Montagnais est important pour la MRC parce qu'il y a des gens qui y demeurent. C'est un bon revenu pour la MRC. Il y a la ligne de chemin de fer qui peut poser une contrainte pour le projet de raccordement, il faut donc rencontrer les responsables de la compagnie (point 1).
- d) Le corridor sud est plus contraignant. Le projet de schéma d'aménagement révisé a été déposé en 2002. La MRC s'attend à ce que son adoption se fasse d'ici 3 ans, soit en 2008. Lorsque ce projet de schéma d'aménagement a été développé, la MRC n'avait pas d'information sur le projet de La Romaine. La MRC devra donc en tenir compte dans ses modifications avant l'adoption finale (points 1 et 6).
- e) Il n'existe pas de projets de villégiature actuellement dans la zone d'étude. La villégiature est très concentrée sur le littoral, au sud de la 138. Actuellement, la MRC cherche surtout à consolider les sites existants. Il n'existe pas de grand lac ou de rivière accessible dans le territoire public pour la villégiature dans les corridors d'étude. En territoire urbain, il faut examiner la situation avec la Ville de Sept-Îles (point 2).
- f) En ce qui concerne la ressource faunique, la rivière Moisie est un site important. Il faut rencontrer les responsables de l'Association de Protection de la Moisie. Il y a également un camping et un territoire privé sur la rivière (point 3).
- g) À l'est de la Moisie, il existe des projets de développement de sentiers de motoneige et de VTT. À cet égard, la MRC a une approche de collaboration et de discussion. Elle favorise le développement de sentiers et d'infrastructures. Elle recommande, dans la mesure du possible, la mise en place de sentiers multifonctionnels afin d'éviter la création de trouées dans le territoire. Les activités fauniques sont très développées sur la rivière Moisie. Il existe des secteurs de développement, mais ils ne sont pas dans les corridors à l'étude (points 3 et 4).
- h) À l'ouest de la Moisie, le corridor d'étude traverse le territoire de la Ville de Sept-Îles, donc le milieu est très contraignant. Le développement du lac Daigle s'est fait au cours des années 60-70. Il n'y a plus beaucoup d'espaces disponibles autour du lac. Il y a d'ailleurs beaucoup de contraintes environnementales sur les lots encore libres, notamment quant à l'installation des fosses septiques. On ne peut empêcher la construction sur ces terrains en raison des

¹ M. Gagnon a reçu, avant la rencontre, une copie du questionnaire ainsi que le bulletin d'information d'Hydro-Québec TransÉnergie sur le projet de raccordement (Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport, bulletin d'information # 1, Automne 2005).

droits acquis, par contre, les propriétaires doivent respecter les normes environnementales. En pratique ces contraintes réduisent considérablement l'intérêt de la construction (points 3 et 4).

- i) Dans la ville et dans les TNO municipalisés, il n'existe pas beaucoup d'espaces de développement de villégiature en raison des normes municipales (arpentage, accès à un chemin public, etc.). La ville ne favorise pas ce type de développement en raison des coûts engendrés (entretien, surveillance, etc.). De plus, il n'y a pas de sites intéressants (lac ou autre). Dans les TNO de la MRC, il n'y a pas de contrainte d'arpentage mais le territoire est difficile d'accès et éloigné (points 3 et 4).
- j) Le parc industriel de la ville est une contrainte importante pour la nouvelle ligne. À l'ouest du parc industriel, il y a des résidences près de la rive (Secteur Arnaud), mais elles sont situées assez loin du corridor d'étude (point 3).

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- k) La carte préparée par Nove Environnement apparaît assez complète. Le site d'enfouissement indiqué est en exploitation ainsi que les sablières. Celles-ci sont toutefois plus près du lac Daigle que ce qui est indiqué sur la carte. La plus rapprochée est à 250 mètres des habitations du lac Daigle (points 5 et 7).
- l) Il y a également, dans le même secteur, des sites de gravières qui ont été renaturalisés. Mis à part ce secteur d'exploitation de gravières, il n'existe pas d'autres sites en exploitation ou qui sont projetés (points 5 et 7).

DOCUMENTATION

- m) La MRC a déjà fait parvenir à Nove la liste des propriétaires en TNO (point 10).
- n) La MRC ne possède pas de carte des zones à risques (dépôts meubles, éboulis, etc.) La seule carte existante indique les zones à risque d'érosion le long du littoral (point 11).
- o) Dans 2 ou 3 ans, la MRC aura effectué une évaluation et une planification des territoires publics intramunicipaux (TPI). Actuellement, il n'y a pas de planification de ces territoires (point 13).

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

- p) Pour ce qui est des paysages, la route 138 est identifiée comme un corridor panoramique au schéma de 1988. Cependant, il n'y a pas d'étude de celui-ci. Au ministère des Affaires municipales et des Régions, M. Claude Michaud possède une étude très générale sur les paysages d'ambiance le long de la 138 (point 14).
- q) Sur la route qui mène au lac Daigle, il existe un site d'observation qui offre une vue sur la ville et la baie de Sept-Îles. On y retrouve quelques tables de pique-nique, mais aucun belvédère, stationnement ou autre aménagement. Pour ce qui est du lac Daigle, c'est un site habité en permanence (point 14).

- r) La rivière Moisie est un site écologique important. Il n'y a pas, à la connaissance de la MRC, de sites archéologiques ou patrimoniaux. La traversée de toute rivière est sensible dans le corridor d'étude en raison de l'intérêt du poisson et du saumon en particulier. La rivière Moisie constitue un lieu historique et patrimonial important pour la communauté blanche et innue (point 14).

INFRASTRUCTURES DE SERVICE ET RÉSEAU ROUTIER

- s) La MRC ne possède pas de cartes des sentiers et des autres routes. La MRC détient des informations sur ces infrastructures, mais elles ne lui appartiennent pas. Selon la MRC, il n'existe pas beaucoup de routes forestières et très peu sur le territoire de la ville de Sept-Îles. Par contre, on retrouve de nombreux sentiers (VTT, motoneige, etc.) sur le territoire (point 15).
- t) Au niveau des TNO, il n'y a pas de projets de construction d'infrastructures. La route du lac Daigle doit être réparée, mais c'est le seul changement prévu.

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- u) Les préoccupations de la MRC touchent surtout le territoire du lac Daigle, la rivière Moisie, le parc industriel, les carrières et sablières, les tourbières, etc. L'avantage du corridor sud, c'est la présence des lignes existantes. Il est donc possible d'utiliser l'emprise actuelle, sans trop déborder. La MRC croit qu'il ne faut pas créer un nouveau couloir plus près de la route 138 et des secteurs habités que celui qui existe actuellement. Si un nouveau couloir devait être construit, l'impact serait important (point 17).
- v) D'un point de vue paysager, une nouvelle série de pylônes dans le corridor existant ne change pas la situation actuelle. D'un point de vue social, c'est sans doute la solution la plus adéquate. De plus, une nouvelle ligne située plus au sud du tracé existant divisera le territoire. La portion de territoire entre les deux tracés serait très difficile à développer. Une nouvelle ligne qui n'emprunte pas le tracé existant divisera le territoire comme celle qui rejoint les installations de IOC (dans le port) en provenance de SM-3. C'est une cicatrice dans le milieu de la ville. Il faut éviter ce genre d'aménagement (point 17).

Organisme : Municipalité de Havre-Saint-Pierre

Date : 29 novembre 2005

Lieu : Bureau municipal de Havre-Saint-Pierre

Intervenants : Danys Jomphe, directeur régional adjoint et directeur général par intérim
Gaétan Tanguay, inspecteur municipal
Gilles Vaillancourt, Nove Environnement
Suzie Arsenault, Nove Environnement

Rédigé par : Suzie Arsenault

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontres d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

- 1- En 2004, la Municipalité devait entreprendre la révision de son plan d'urbanisme et redéfinir ses orientations d'aménagement. Le nouveau plan d'urbanisme est-il terminé et si c'est le cas, peut-on en obtenir une copie?
- 2- Pouvez-vous nous résumer les grandes lignes de la révision du plan d'urbanisme et nous indiquer quelles sont les nouvelles orientations d'aménagement de la Municipalité?
- 3- Est-ce que la vocation de la zone d'étude pourrait ou a été redéfinie ou modifiée dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme?
- 4- Depuis 2004, y-a-t-il de nouveaux projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques, de transport ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années sur le territoire municipal (par la municipalité ou d'autres intervenants)?
- 5- Quelle est la position de la municipalité face à ces projets de développement?
- 6- Y a-t-il des plans d'aménagement ou de développement détaillés spécifiques à certains plans d'eau ou secteurs de la zone d'étude?

- 7- Dans le cadre des études relatives au raccordement du complexe de la Romaine, quels facteurs devraient être pris en considération afin de favoriser le développement de votre municipalité et de la Minganie?
- 8- À l'inverse, certains facteurs pourraient-ils avoir un effet négatif?

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- 9- Y a-t-il des secteurs que votre municipalité considère propices pour le développement récréotouristique et de la villégiature à l'intérieur de la zone d'étude?
- 10- Selon votre connaissance du territoire, pouvez-vous nous indiquer les utilisations actuelles et projetées de la zone d'étude ainsi que les intervenants concernés par ces utilisations (baignade, pêche, navigation de plaisance, motoneige, etc.)?
- 11- Quels sont les intervenants qui utilisent ou sont engagés dans l'utilisation, la gestion ou le développement de la zone d'étude (association, promoteur, etc.)?
- 12- Est-ce que des demandes pour de nouvelles pourvoiries ont été soumises à la municipalité?

DOCUMENTATION

- 13- Pouvez-vous fournir des informations et données de fréquentation concernant les activités récréotouristiques en 2004 et 2005?
- 14- Depuis 2004, y a-t-il de nouveaux documents cartographiques réalisés qui pourraient être utiles dans le cadre du projet en cours (utilisation du sol, zones de contraintes physiques, sites de contamination, carrières et sablières, sites récréotouristiques ou autres)?

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

- 15- Pouvez-vous nous indiquer les sites de la zone d'étude qui présentent un caractère particulier (paysages, sites écologiques, sites d'intérêt patrimonial ou historique, etc.)?

INFRASTRUCTURES

- 16- Depuis 2004, avez-vous de nouveaux projets de construction ou d'amélioration d'infrastructures municipales de service?
- 17- Depuis 2004, y a-t-il eu des modifications en ce qui a trait à la disposition des neiges usées, des matières résiduelles et des matières recyclables?
- 18- À quelle étape en sont rendues les négociations avec Transports Canada concernant le projet de cession de l'aéroport de Havre-Saint-Pierre?
- 19- Pouvez-vous nous fournir les informations suivantes sur l'aéroport et l'hydrobase de Havre-Saint-Pierre : transporteurs aériens locaux, fréquentation, autres?
- 20- La municipalité a-t-elle réglementé la circulation lourde sur son territoire ou prévoit-elle le faire à court terme?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 21- La municipalité de Havre-Saint-Pierre a-t-elle des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 22 Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) G. Vaillancourt présente les objectifs de la rencontre.

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

- b) La révision du plan d'urbanisme n'a pas été faite et les orientations d'aménagement n'ont pas été révisées. Dépendamment du budget, les démarches devraient débuter en 2006. Aucune discussion n'a eu lieu à ce sujet. Par contre, si un budget est accordé pour cela, ce sera prêt au printemps prochain (points 1 et 2).
- c) Aucune discussion officielle n'a eu lieu à propos de la révision du plan d'urbanisme (point 3).
- d) Un projet d'éolienne est présentement à l'étude par la société Éolectrique (M. Alex Couture, tél. : 418-928-2222). Des tours de mesures de vents ont été installées afin d'estimer la capacité et la rentabilité du projet.

Un projet de mine de fer et de titane, à Longue-Pointe-de-Mingan, et un projet de mine de labradorite près de la rivière Romaine sont à l'étude.

Les autres projets concernent plutôt la zone littorale que la zone d'étude. Pour obtenir plus d'informations, il faudrait communiquer avec le MRNF.

Une convention pour la restructuration de la marina a été signée avec le gouvernement fédéral. Le quai sera complètement refait et un nouveau bâtiment y sera érigé l'été prochain.

Desjardins Marketing a évalué la rentabilité du lien inter-rive avec la Gaspésie. La Conférence régionale des élus a pris le projet en main. Il semble que le projet sera moins important que prévu. Celui-ci est au stade préliminaire, mais continue de cheminer (point 4).

- e) L'opportunité pour de nouvelles entreprises de se connecter à la future ligne électrique pourrait favoriser le développement en Minganie (point 7).
- f) Les intervenants rencontrés ne se sont pas prononcés quant aux facteurs qui pourraient avoir un effet négatif sur le développement de leur municipalité et sur la Minganie (point 8).

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- g) À l'intérieur de la zone d'étude, le secteur considéré propice au développement par la municipalité de Havre-Saint-Pierre est celui se situant entre l'aéroport de Havre-Saint-Pierre et l'Île des Officiers. Des projets de pourvoiries ou d'expéditions de canot-camping pourraient y avoir lieu, mais pour l'instant, il n'y a pas de promoteurs (point 9).
- h) La piste de motoneige provinciale (sentier TransQuébec n° 3) passe dans la zone d'étude. Cependant, elle longe la ligne actuelle. Cela ne devrait donc pas occasionner de problèmes. À part la motoneige, peu d'activités pourraient être dérangées par la nouvelle ligne (point 10).

- i) Le Club de motoneigistes Le Blizzard est le principal utilisateur du secteur de la zone d'étude (point 11).
- j) La municipalité de Havre-Saint-Pierre n'est pas vraiment au courant des demandes qui ont été soumises pour de nouvelles pourvoies. Pour plus d'informations, communiquer avec le MRNF (point 12).

DOCUMENTATION

- k) En 2005, une baisse de la fréquentation touristique a eu lieu. La région de Duplessis a noté une baisse de 16 %. En ce qui concerne Havre-Saint-Pierre, une baisse de 16 % a eu lieu à la Maison de la culture Roland Jomphe et au Camping municipal et une baisse de 8 % à la Réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan.

Les facteurs occasionnant cette baisse de fréquentation sont, probablement, le coût de l'essence, la valeur du dollar canadien qui a augmenté (donc les Canadiens ont voyagé davantage aux États-Unis) et le conflit de foresterie à Betsiamites. De plus, la région de Duplessis n'a pas le même budget pour la publicité que certaines autres régions (point 13).

- l) Une firme spécialisée travaille actuellement sur l'érosion des berges. La municipalité de Havre-Saint-Pierre est moins concernée, car elle fait partie d'une zone qui est moins propice à l'érosion.

Les résultats de cette étude nuisent au développement, car elles le contraignent. Pour cette raison, une contre-expertise se fait actuellement. Suite à celle-ci, des négociations devront être entreprises avec le gouvernement concernant le règlement de contrôle intérimaire. Une proposition de la municipalité a déjà fait l'objet d'un refus par les autorités gouvernementales (point 14).

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

- m) Le site de la zone d'étude qui présente un caractère particulier est celui du Mont Sainte-Geneviève (à l'extérieur de la zone d'étude). Il y a déjà eu des discussions de projets à cet endroit. Par ailleurs, tout le caractère riverain du territoire est à considérer (point 15).

INFRASTRUCTURES

- n) Les projets d'amélioration d'infrastructures municipales de services que la municipalité de Havre-Saint-Pierre prévoit mettre de l'avant concernent les conduites d'aqueduc et d'égout et le pavage (point 17).
- o) En ce qui concerne le site d'enfouissement, un nouveau règlement qui interdit de brûler les déchets entrera en vigueur en décembre. On prévoit donc que le site d'enfouissement de Havre-Saint-Pierre ne sera viable que pour 3 ans au lieu de 6 ans. La situation privilégiée serait donc d'ouvrir un site d'enfouissement régional. La municipalité de Havre-Saint-Pierre doit considérer, dès maintenant, des solutions à envisager. On fait par ailleurs remarquer qu'au nord du dépotoir, se situent des carrières et des sites pour la coupe de bois de chauffage.

Aucun projet n'est prévu au cours des dix prochaines années relativement au traitement des eaux usées municipales. La municipalité de Havre-Saint-Pierre ne transporte pas de neiges usées (point 17).

- p) En décembre, une réunion du Conseil municipal aura lieu à propos des négociations avec Transport Canada pour le projet de cession de l'aéroport de Havre-Saint-Pierre. Les pourparlers ont repris en septembre dernier. Le processus de cession est long. On prévoit, dans le pire des cas, que le dossier sera finalisé au début de 2007 (point 18).
- q) La municipalité de Havre-Saint-Pierre n'a pas réglementé la circulation lourde sur son territoire (point 20).

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- r) La municipalité de Havre-Saint-Pierre considère que l'accès à l'arrière-pays est très important.

Afin que des entreprises d'importance puissent s'installer dans la région, Hydro-Québec devrait leur permettre de se raccorder à la future ligne électrique. Ceci favoriserait le développement économique. Les gens du milieu considèrent que le fait d'avoir une ligne électrique dans le secteur devrait aussi leur servir (point 21).
- s) M. Tanguay souhaite obtenir des copies du bulletin d'information d'Hydro-Québec sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine ainsi qu'un jeu des cartes de la zone d'étude utilisées lors de la présente entrevue (point 22).

Organisme : Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan

Date : 30 novembre 2005

Lieu : Bureau municipal de Longue-Pointe-de-Mingan

Intervenants : Jean-Luc Burgess, maire
Pierrot Vaillancourt, conseiller
Allen Albert, conseiller
François Ward, conseiller
Céline B. Loiselle, secrétaire-trésorière
Gilles Vaillancourt, Nove Environnement
Suzie Arsenault, Nove Environnement

Rédigé par : Suzie Arsenault

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontres d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

AMÉNAGEMENT, RÉGLEMENTATION DE ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

1. Quelles sont les orientations d'aménagement et le type de développement souhaité pour le territoire de votre municipalité et plus spécifiquement pour la zone d'étude?
- 2- Pouvez-vous nous indiquer quels sont les usages permis à la réglementation de zonage pour le territoire compris dans la zone d'étude?
- 3- Quels sont les secteurs que votre municipalité considère propices pour le développement récréotouristique et de la villégiature sur le territoire municipal?
- 4- Depuis 2004, y a-t-il de nouveaux projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques, de transport ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années sur le territoire de votre municipalité (par la municipalité ou d'autres intervenants)?
- 5- Quelle est la position de la municipalité face à ces projets de développement?

- 6- Dans le cadre des études relatives au raccordement du complexe de la Romaine, quels facteurs devraient être pris en considération afin de favoriser le développement de votre municipalité et de la Minganie?
- 7- À l'inverse, certains facteurs pourraient-ils avoir un effet négatif?

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATION DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- 8- Selon votre connaissance du territoire, pouvez-vous nous indiquer les utilisations actuelles et projetées de la zone d'étude ainsi que les intervenants concernés par ces utilisations (baignade, pêche, navigation de plaisance, motoneige, etc.)?
- 9- Quels sont les intervenants qui utilisent ou sont engagés dans l'utilisation, la gestion ou le développement de la zone d'étude (association, promoteur, etc.)?
- 10- Est-ce que des demandes pour de nouvelles pourvoiries ont été soumises à la municipalité?

DOCUMENTATION

- 11- Possédez-vous une carte illustrant l'utilisation actuelle de votre territoire?
- 12- Avez-vous une cartographie détaillée des zones de contraintes physiques (zones à risques de glissement de terrain, d'inondation, etc.)?
- 13- Avez-vous une cartographie des sites de contamination, des carrières et sablières ou autres?
- 14- Y a-t-il des données ou études réalisées ou présentement en cours qui pourraient être utiles dans le cadre du présent projet?

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

- 15- Pouvez-vous nous indiquer les sites de la zone d'étude qui présentent un caractère particulier (paysages, sites écologiques, sites d'intérêt patrimonial ou historique, etc.)?

INFRASTRUCTURES

- 16- Avez-vous des projets de construction ou d'amélioration d'infrastructures municipales de service?
- 17- La municipalité a-t-elle réglementé la circulation lourde sur son territoire?
- 18- De quelle manière disposez-vous de vos matières résiduelles, de vos neiges usées? Y a-t-il un ou des sites de dépôt de neiges usées ou d'enfouissement sanitaire situés dans la zone d'étude et si oui, pouvez-vous nous indiquer leurs localisations?

PRÉOCCUPATIONS ET ATTENTES FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 19- La municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan a-t-elle des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?

20- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) G. Vaillancourt présente les objectifs de la rencontre.

AMÉNAGEMENT, RÉGLEMENTATION DE ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

- b) Plusieurs projets de développement pour le territoire de la municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan sont souhaités. La compagnie Oramirage souhaite réaliser un projet de mine de fer et titane, au nord de la zone d'étude. Le chemin d'accès à la mine traversera la zone d'étude.

Éventuellement, au lac Patterson, au sud de la zone d'étude, on compte aménager une base de plein air.

Un projet de bleuetière, dont le promoteur est M. Omer Rail, est présentement à l'étude au ministère du Développement durable et de l'Environnement. Pour obtenir plus d'informations, il faut communiquer avec le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

Actuellement, plusieurs chemins d'accès passent dans la zone d'étude. Plusieurs sont empruntés pour rejoindre des chalets. La municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan souhaiterait que l'utilisation de ces chemins d'accès puisse continuer (point 1).

- c) La MRC de Minganie pourra indiquer les usages permis à la réglementation de zonage et au schéma d'aménagement de la MRC pour le territoire compris dans la zone d'étude (point 2).
- d) Les secteurs considérés propices au développement récréotouristique sont celui du lac Patterson où une base de plein air est souhaitée, le secteur nord de la municipalité où se situe le projet minier et le secteur du lac Hatché pour le projet de bleuetière (point 3).
- e) Le projet de développement d'une base de plein air au lac Paterson comporte l'aménagement de sentiers, d'une rampe de mise à l'eau et d'un camping. Le projet se réalise en quatre phases et sera complété d'ici 10 ans. Actuellement, la phase 2 du projet est amorcée.

Un projet éolien est souhaité dans le secteur de l'aéroport et à proximité des lignes de transport d'énergie électrique. Les promoteurs de ce projet sont Axor et Hydro-Méga. Il y a un très bon potentiel éolien dans le secteur. C'est pourquoi des études ont été entreprises. Ce projet apportera des redevances à la municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan puisque ce sont des terrains qui leur appartiennent.

À Havre-Saint-Pierre, le COMAX souhaite qu'une partie de l'énergie produite par le complexe de la Romaine soit réservée à la Minganie pour permettre le développement de projets. Le COMAX souhaite aussi tirer avantage de la future ligne de raccordement pour transporter l'énergie produite par de futurs parcs éoliens sur son territoire.

L'ensemble du littoral de la Minganie est envisagé pour le développement éolien. Les éoliennes seraient situées à proximité de la ligne existante à 161 kV afin de minimiser les coûts de transport de l'énergie produite. Les municipalités souhaitent obtenir l'opportunité de transporter l'énergie produite par les éoliennes à titre de compensation pour le passage de la nouvelle ligne de raccordement du complexe de la Romaine (point 4).

- f) Depuis un certain temps, les autochtones revendiquent plus de territoires. Ils voudraient obtenir une partie du territoire nord de Havre-Saint-Pierre et de Longue-Pointe-de-Mingan, soit 1 500 kilomètres carrés. Ces revendications entraînent de l'incertitude qui nuit au développement. La municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan ne veut donc pas s'investir dans des projets sur des territoires qui ne leur appartiendront peut-être plus. La municipalité est inquiète ; elle a plusieurs projets, mais n'ose pas entreprendre quoi que ce soit jusqu'à ce que des ententes soient faites (point 5).
- g) Pour favoriser le développement de la municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan et de Havre-Saint-Pierre, il faudrait que des ententes soient signées avec les autochtones et que ces mêmes municipalités conservent leur territoire actuel (point 6).
- h) Le fait que la future ligne ne passe pas dans le même corridor que l'actuelle ligne à 161 kV pourrait occasionner des effets négatifs, tels que la perte d'espace et l'augmentation des coûts d'entretien des emprises. Dans un tel cas, la municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan souhaite être rencontrée par Hydro-Québec (point 7).

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- i) Les pêcheurs de truite de mer et de lacs, les chasseurs, les colleteurs et les piégeurs sont les utilisateurs actuels de la zone d'étude (point 8).
- j) Dans le nord de la zone d'étude se situe une réserve pour la coupe de bois domestique (voir le MRNF pour la localisation de cette réserve de bois). Si la future ligne est construite, une grosse quantité de bois sera perdue. La même situation se produira au nord de la municipalité de Havre-Saint-Pierre. La scierie GDS est l'intervenant qui sera le plus concerné par la construction d'une nouvelle ligne, parce qu'elle fait des travaux d'aménagement forestier dans la zone d'étude (point 9).
- k) Les demandes de pourvoiries ne sont pas considérées pour le moment dû aux revendications territoriales faites par les autochtones (point 10).

DOCUMENTATION

- l) Dans la MRC de Minganie, l'érosion des berges touche principalement Rivière-Saint-Jean (point 12).
- m) Il n'y a pas de sites contaminés dans la municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan. Autrefois, une carrière l'était, mais elle a été nettoyée (point 13).
- n) Environnement Illimité fait présentement une étude sur les impacts d'une base de plein air au lac Patterson. La base de plein est située hors de la zone d'étude (point 14).

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

- o) Dans la municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan, mise à part la côte, il n'y a pas vraiment de sites qui présentent un caractère particulier, tels que des paysages, des sites écologiques et des sites d'intérêts patrimoniaux ou historiques (point 15).

INFRASTRUCTURES

- p) La municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan n'a pas de projets de construction ou d'amélioration d'infrastructures municipales de service. Les eaux usées sont traitées dans des étangs aérés. L'approvisionnement en eau, de très bonne qualité, se fait par des puits artésiens localisés dans le secteur de l'aéroport. En ce qui concerne les déchets, le site d'enfouissement se situe à 7 800 mètres au nord de la route 138 et il est adéquat pour quelque 30 années encore. La municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan n'est pas intéressée par un site d'enfouissement régional. Elle ne souhaite pas recevoir éventuellement les déchets des autres municipalités (point 16).
- q) Il faudrait réduire de 60 % les matières résiduelles. Les carcasses de poissons provenant de l'usine occasionnent des problèmes. Cependant, elles seront éventuellement récupérées pour en faire du compost (point 18).

PRÉOCCUPATIONS ET ATTENTES FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- r) La municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan souhaite que la ligne future soit située au même endroit que la ligne actuelle. Elle est préoccupée quant à la coupe de bois domestique et par la possibilité pour les grandes entreprises d'avoir accès à une alimentation abondante en énergie de façon à favoriser le développement économique régional. La nouvelle ligne de raccordement créera certainement des impacts, mais les municipalités touchées qui éprouvent des difficultés financières, comptent sur les redevances qui leur seront versées pour compenser ces impacts. La municipalité apprécie la possibilité de discuter des impacts du projet et des mesures d'atténuation avec Hydro-Québec, ce qui ne se faisait pas il y a 20 ans (point 19).
- s) La municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan se questionne à propos de l'ensemencement de lacs pour compenser les impacts du projet de ligne. De plus, les chemins de pénétration, s'ils sont utilisés lors de la construction, devront être remis en état. Ces chemins sont actuellement entretenus à grands frais par la municipalité.

Lorsqu'un premier tracé de ligne sera élaboré, la municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan souhaite en être informée avant la décision sur le tracé final (point 20).

Organisme : Municipalité de Rivière-Saint-Jean
Date : 1^{er} décembre 2005
Lieu : Bureau municipal de Rivière-Saint-Jean
Intervenants : Michel Beaudin, maire
Gilles Vaillancourt, Nove Environnement
Suzie Arsenault, Nove Environnement
Rédigé par : Suzie Arsenault

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontres d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

AMÉNAGEMENT, RÉGLEMENTATION DE ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

- 1- Quelles sont les orientations d'aménagement et le type de développement souhaité pour le territoire de la municipalité et plus particulièrement pour celui de la zone d'étude?
- 2- Pouvez-vous nous indiquer quels sont les usages permis à la réglementation de zonage pour le territoire compris dans la zone d'étude?
- 3- Quels sont les secteurs que votre municipalité considère propices pour le développement récréotouristique et de la villégiature sur le territoire municipal?
- 4- Quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques, de transport ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années sur le territoire municipal (par la municipalité ou d'autres intervenants)?
- 5- Quelle est la position de la municipalité face à ces projets de développement?
- 6- Y a-t-il des plans d'aménagement ou de développement détaillés spécifiques à certains plans d'eau ou secteurs de votre municipalité?

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- 7- Selon votre connaissance du territoire, pouvez-vous nous indiquer les utilisations actuelles et projetées de la zone d'étude ainsi que les intervenants concernés par ces utilisations (baignade, pêche, navigation de plaisance, motoneige, etc.)?
- 8- Quels sont les intervenants qui utilisent ou sont engagés dans l'utilisation, la gestion ou le développement de la zone d'étude (association, promoteur, etc.)?
- 9- Est-ce que des demandes pour de nouvelles pourvoiries ont été soumises à la municipalité?
- 10- Pouvez-vous fournir des informations et données de fréquentation concernant les activités récréotouristiques?

DOCUMENTATION

- 11- Possédez-vous une carte illustrant l'utilisation actuelle de votre territoire?
- 12- Disposez-vous de cartes localisant les sentiers de VTT et de motoneige?
- 13- Avez-vous une cartographie détaillée des zones de contraintes physiques (zones à risques de glissement de terrain, d'inondation, etc.)?
- 14- Avez-vous une cartographie des sites de contamination, des carrières et sablières ou autres?
- 15- Y a-t-il des données ou études réalisées ou présentement en cours qui pourraient être utiles dans le cadre du présent projet?

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

- 16- Pouvez-vous nous indiquer les sites de la zone d'étude qui présentent un caractère particulier (paysages, sites écologiques, sites d'intérêt patrimonial ou historique, etc.)?

INFRASTRUCTURES

- 17- Avez-vous des projets de construction ou d'amélioration d'infrastructures municipales de service?
- 18- De quelle manière disposez-vous de vos matières résiduelles, de vos neiges usées? Y a-t-il un ou des sites de dépôt de neiges usées ou d'enfouissement sanitaire situés dans la zone d'étude et si oui, pouvez-vous nous indiquer leur localisation?
- 19- La municipalité dispose-t-elle d'un plan de développement du réseau routier local et forestier?
- 20- La municipalité a-t-elle réglementé la circulation lourde sur son territoire ou prévoit-elle le faire à court terme?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 21- La municipalité de Rivière-Saint-Jean a-t-elle des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 22- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) G. Vaillancourt présente les objectifs de la rencontre.

AMÉNAGEMENT, RÉGLEMENTATION DE ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

- b) La municipalité de Rivière-Saint-Jean souhaite améliorer et restructurer ses infrastructures actuelles telles que l'aqueduc, les égouts et la route. Il est très difficile pour la municipalité de Rivière-Saint-Jean de développer son territoire puisque la population du village a une moyenne d'âge de 55 ans. Celui-ci ne compte que 228 résidants dont près de 40 se doivent de travailler à l'extérieur. Le village fait face à la problématique de l'exode des jeunes. Un projet comme celui du complexe de la Romaine pourrait ramener les jeunes (point 1).
- c) Le secteur considéré propice au développement par la municipalité de Rivière-Saint-Jean est le secteur forestier de la municipalité qui se situe à plus ou moins trois kilomètres au nord du village (point 3).
- d) La scierie GDS, qui se situe à environ un kilomètre et demi au sud de la ligne actuelle à 161 kV, n'a pas de projets de développement. L'an passé, le bois n'a pas été sorti au bon moment. Le mauvais temps a nui à son transport. Cette situation devra être réglée avant que du nouveau bois soit coupé. Il n'y a donc pas de bois à l'usine présentement. En juin prochain, pour une durée de quatre à cinq mois, elle devrait être en fonction et la coupe de bois devrait recommencer à l'hiver.

Un projet d'éoliennes est souhaité dans le secteur. Afin de faire des essais, plusieurs mâts de mesure de vents ont été installés à quatre kilomètres du barrage de Magpie par Hydro-Méga et Énergie Boréale. Ceux-ci souhaitent se positionner pour répondre à un appel d'offres visant à fournir 2 000 MW d'énergie éolienne sur la Côte-Nord. La municipalité de Rivière-Saint-Jean voudrait sa part de ce projet et souhaite que la future ligne électrique soit en mesure de transporter l'énergie éolienne produite. Les futures tours d'éoliennes pourraient se situer en bordure nord de la zone d'étude, près des carrières.

Un investissement de 200 000\$ pour ériger un centre d'interprétation en lien avec la centrale en construction de Mappie sera prochainement réalisé. Le Centre se situera sur la petite île face au barrage. De mai à septembre, deux étudiants et un responsable y seront embauchés. La municipalité de Rivière-Saint-Jean a reçu 500 000 \$ en redevances, dont 200 000 \$ qui seront injectés pour le projet de Centre d'interprétation et 300 000 \$ pour l'entretien de divers équipements de la municipalité.

La municipalité de Rivière-Saint-Jean aimerait, à long terme, se doter de services d'incendie et de disposition de matières résiduelles.

La construction de la centrale à Magpie a été amorcée en septembre 2005. Elle génère de 25 à 30 emplois. Cependant, il est prévu que 70 à 80 emplois seront créés en Minganie à la pointe de la construction. Ce projet, d'une durée de 24 mois, est construit par GENIVAR. Pour plus d'information, consulter le site Internet www.genivar.com.

Dans les villages avoisinants, on perçoit déjà un certain impact économique du projet sur la Magpie. Les restaurants sont ouverts sur une plus longue période ainsi que les trois gîtes de Magpie et celui de Rivière-Saint-Jean. La municipalité de Rivière-Saint-Jean et la MRC de Minganie sont partenaires du projet. Chaque village de la Minganie obtiendra

2 % par année de la vente d'électricité, ce qui équivaut à environ 150 000 \$.

Les projets touristiques ne sont pas prioritaires pour la municipalité de Rivière-Saint-Jean, même si un belvédère a été construit derrière l'hôtel de ville, de même qu'une rampe de mise à l'eau pour la pêche au saumon dans la rivière Saint-Jean et qu'à Magpie, il y a des sentiers et des infrastructures touristiques qui appartiennent au Comité des citoyens. La municipalité de Rivière-Saint-Jean préfère investir dans des projets d'infrastructures municipales (points 4 et 6).

- e) La municipalité de Rivière-Saint-Jean souhaite améliorer ses infrastructures mais, est consciente des problématiques de vieillissement de la population ainsi que de l'exode des jeunes. Il n'y a que 100 payeurs de taxes à Rivière-Saint-Jean et 55 à Magpie. Il est donc difficile pour cette municipalité de subvenir à ses besoins et de souhaiter de nouveaux développements (point 5).

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- f) Près du chemin forestier (R0903), on trouve plusieurs pistes de VTT, de motoneige et de ski de fond. Un sentier a été fait pour faciliter l'accès au lac Baptiste. Lorsque la scierie GDS est en opération, pour des questions de sécurité, ce sentier ne peut pas être utilisé. Les gens l'utilisent pour faciliter l'accès à leur chalet et aller à la chasse et à la pêche. La coupe de bois se fait par 20 à 25 villageois dans le secteur. Il y a aussi d'autres sentiers informels.

Une piste cyclable est située entre le barrage de Magpie et Rivière-Saint-Jean. Elle n'a pas été finalisée dû à un manque de financement. Cependant, elle est constamment utilisée par les VTT et les motoneiges ; 13 ponceaux sur une distance de huit kilomètres y ont été construits (point 7).

- g) Les principaux utilisateurs de la zone d'étude sont la scierie GDS et Odyssée Minganie, une compagnie de kayak qui offre des expéditions sur la rivière Magpie et dans la Réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan. Pour plus d'informations, communiquer avec Christian Morissette au (418) 949-0051 (point 8).
- h) Aucune demande pour de nouvelles pourvoiries n'a été soumise à la municipalité de Rivière-Saint-Jean (point 9).

DOCUMENTATION

- i) La sentier provincial de motoneige n° 3 se situe au sud de la ligne électrique actuelle et ne passe pas dans la zone d'étude (point 12).
- j) La problématique d'érosion des berges est présente entre la rivière Saint-Cœur et Magpie. Cette problématique nuit au développement puisque aucun chalet ou aucune maison ne peuvent être construits. À certains endroits, 20 à 25 pieds de terrains sont emportés chaque année (point 13).
- k) Il n'y a pas de sites contaminés dans la municipalité de Rivière-Saint-Jean. Il y a une carrière de granite entre Magpie et Rivière-Saint-Jean, nommée Nord Granite et gérée par Polycor. C'est le MRNF qui s'en occupe et non la municipalité. L'exploitation est subventionnée par le gouvernement (point 14).
- l) La municipalité de Rivière-Saint-Jean ne possède pas de données ou études réalisées ou présentement en cours qui pourraient être utiles dans le cadre du projet (point 15).

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

- m) Selon la municipalité de Rivière-Saint-Jean, à part le secteur forestier, il n'y a pas vraiment de sites qui présentent un caractère particulier (point 16).

INFRASTRUCTURES

- n) Les projets de construction et d'amélioration des infrastructures municipales de services souhaités sont ceux reliés à l'aqueduc, aux égouts et à la réparation des routes (point 17).
- o) Les matières résiduelles sont disposées au dépotoir qui se situe à un kilomètre de Rivière-Saint-Jean. L'hiver, le site est exploité comme un dépôt en tranchée et l'été les déchets sont brûlés. Le dépotoir a été acquis par la municipalité et est adéquat pour les 25 prochaines années.

À Rivière-Saint-Jean, il y a cinq puits artésiens à la sortie du village qui alimentent l'aqueduc municipal. La qualité de l'eau est bonne. La quantité d'eau disponible ne permet toutefois pas d'alimenter un service de protection contre les incendies. À Magpie, ce sont des pointes individuelles qui alimentent les villageois en eau (point 18).

- p) La circulation lourde est réglementée par le ministère des Transports (point 20).

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- q) La municipalité de Rivière-Saint-Jean considère important que la ligne de raccordement du complexe de la Romaine puisse permettre de transporter l'énergie qui sera produite éventuellement par les futures éoliennes. Elle s'interroge sur la possibilité que les municipalités perçoivent des redevances pour la construction de cette même ligne. Le vieillissement du village et des villageois ainsi que l'exode des jeunes sont aussi des situations qui préoccupent la municipalité de Rivière-Saint-Jean (point 21).
- r) M. Beudin souhaite obtenir une copie du bulletin d'information d'Hydro-Québec concernant le projet de raccordement du complexe de la Romaine (point 22).

Organisme : Municipalité de Rivière-au-Tonnerre
Date : 1^{er} décembre 2005
Lieu : Bureau municipal de Rivière-au-Tonnerre
Intervenants : Carmelle Anglehart, secrétaire-trésorière
Gilles Vaillancourt, Nove Environnement
Suzie Arsenault, Nove Environnement
Rédigé par : Suzie Arsenault

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontres d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

AMÉNAGEMENT, RÉGLEMENTATION DE ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

- 1- Quelles sont les orientations d'aménagement et le type de développement souhaité pour le territoire de la municipalité et plus particulièrement pour celui de la zone d'étude?
- 2- Pouvez-vous nous indiquer quels sont les usages permis à la réglementation de zonage pour le territoire compris dans la zone d'étude?
- 3- Quels sont les secteurs que votre municipalité considère propices pour le développement récréotouristique et de la villégiature sur le territoire municipal?
- 4- Quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques, de transport ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années sur le territoire municipal (par la municipalité ou d'autres intervenants)?
- 5- Quelle est la position de la municipalité face à ces projets de développement?
- 6- Y a-t-il des plans d'aménagement ou de développement détaillés spécifiques à certains plans d'eau ou secteurs de votre municipalité?

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- 7- Selon votre connaissance du territoire, pouvez-vous nous indiquer les utilisations actuelles et projetées de la zone d'étude ainsi que les intervenants concernés par ces utilisations (baignade, pêche, navigation de plaisance, motoneige, etc.)?
- 8- Quels sont les intervenants qui utilisent ou sont engagés dans l'utilisation, la gestion ou le développement de la zone d'étude (association, promoteur, etc.)?
- 9- Est-ce que des demandes pour de nouvelles pourvoiries ont été soumises à la municipalité?
- 10- Pouvez-vous fournir des informations et données de fréquentation concernant les activités récréotouristiques?

DOCUMENTATION

- 11- Possédez-vous une carte illustrant l'utilisation actuelle de votre territoire?
- 12- Disposez-vous de cartes localisant les sentiers de VTT et de motoneige?
- 13- Avez-vous une cartographie détaillée des zones de contraintes physiques (zones à risques de glissement de terrain, d'inondation, etc.)?
- 14- Avez-vous une cartographie des sites de contamination, des carrières et sablières ou autres?
- 15- Y a-t-il des données ou études réalisées ou présentement en cours qui pourraient être utiles dans le cadre du présent projet?

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

- 16- Pouvez-vous nous indiquer les sites de la zone d'étude qui présentent un caractère particulier (paysages, sites écologiques, sites d'intérêt patrimonial ou historique, etc.)?

INFRASTRUCTURES

- 17- Avez-vous des projets de construction ou d'amélioration d'infrastructures municipales de service?
- 18- De quelle manière disposez-vous de vos matières résiduelles, de vos neiges usées? Y a-t-il un ou des sites de dépôt de neiges usées ou d'enfouissement sanitaire situés dans la zone d'étude et si oui, pouvez-vous nous indiquer leurs localisations?
- 19- La municipalité dispose-t-elle d'un plan de développement du réseau routier local et forestier?
- 20- La municipalité a-t-elle réglementé la circulation lourde sur son territoire ou prévoit-elle le faire à court terme?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 21- La municipalité de Rivière-au-Tonnerre a-t-elle des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
22. Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) G. Vaillancourt présente les objectifs de la rencontre.

AMÉNAGEMENT, RÉGLEMENTATION DE ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

- b) Le manque de financement limite le développement. Pour cette raison, les projets se restreignent à l'amélioration des infrastructures actuelles. Plusieurs services sont souhaités tel qu'un service d'incendie, d'égout et d'aqueduc. Actuellement, le secteur est de Shelldrake dispose d'un service d'égout et d'aqueduc, mais le secteur ouest n'en a pas. À Rivière-au-Tonnerre, l'aqueduc municipal est alimenté par des puits situés près de la rivière au Tonnerre, à l'extérieur de la zone d'étude. Les eaux usées sont traitées dans des étangs aérés.

En 1980, le village comptait plus de 1 000 personnes. En 1987, l'usine de poissons a fermé ses portes. Il n'y a maintenant que 383 habitants. C'est pourquoi, il n'y aura pas d'extensions de zones résidentielles (point 1).

- c) En ce qui concerne le plan de zonage, il faut référer à la MRC de Minganie (point 2).
- d) Le secteur considéré propice au développement récréotouristique est celui de la chute au Tonnerre qui se situe à plus ou moins huit kilomètres au nord de la route 138. Des projets de sentiers pédestres, de belvédères, de point de vue et de mise en valeur y sont souhaités. Il s'agirait d'aménagements complémentaires à ceux déjà existants. Par ailleurs, si un projet de mini-centrale se concrétise sur la rivière Shelldrake, des aménagements récréotouristiques seraient un projet à considérer. De plus, le secteur des Chutes Manitou est très touristique (point 3).
- e) Aucun projet de développement à long terme n'est prévu (point 4).

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- f) Un chemin d'accès sécuritaire et bien aménagé menant à la chute au Tonnerre sert aussi de chemin aux villageois pour accéder à leur chalet. De plus, le sentier de motoneige TransQuébec n° 3 passe au nord de la ligne existante.
Les principales activités qui se font dans la zone d'étude sont la coupe de bois, la chasse et la pêche. La récolte de bois de chauffage ne se fait pas dans un site particulier (point 7).
- g) Les principaux utilisateurs de la zone d'étude sont les chasseurs, les pêcheurs et les villégiateurs (point 8).
- h) Le territoire de la municipalité de Rivière-au-Tonnerre est étendu, mais peu développé. Il n'y a pas de demandes qui ont été faites pour de nouvelles pourvoiries. Il existe déjà la Pourvoirie Rivière Manitou au nord de la municipalité (point 9).
- i) Aucune information ou donnée de fréquentation concernant les activités récréotouristiques n'a été fournie par la municipalité de Rivière-au-Tonnerre (point 10).

DOCUMENTATION

- j) Il n'y a pas de cartes localisant les sentiers de VTT et de motoneige. Il y a des sentiers à différents endroits, mais tous sont informels (point 12).
- k) L'érosion des berges est une préoccupation très importante depuis que le quai de Rivière-au-Tonnerre a été démantelé. Il y a de plus en plus d'érosion (point 13).
- l) Près de la chute au Tonnerre, au sud de la ligne actuelle, on trouve une carrière (gravière). Auparavant, il y en avait une près du centre touristique de Manitou. Pour plus d'information, il faut communiquer avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Le dépotoir à Chaloupe, à la sortie ouest de Sheldrake, est maintenant fermé. Il n'y a pas d'autres sites contaminés.

À la sortie de Rivière-au-Tonnerre, un monte-bateau appartenait à l'Association des Pêcheurs (point 14).

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

- m) L'église du village, déclarée site patrimonial par le gouvernement, est un site touristique. De plus, la chute au Tonnerre, les rivières et les plages sont très valorisées (point 16).

INFRASTRUCTURES

- n) Les projets de construction souhaités concernent surtout les services d'aqueduc et d'égout (point 17).
- o) Il n'y a pas de site de disposition de neiges usées dans la municipalité de Rivière-au-Tonnerre (point 18).
- p) La municipalité de Rivière-au-Tonnerre ne dispose pas d'un plan de développement du réseau routier local et forestier et n'en prévoit pas non plus (point 19).

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- q) La municipalité de Rivière-au-Tonnerre n'a pas de préoccupations particulières quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine (point 21).
- r) La municipalité de Rivière-au-Tonnerre considère que les grandes entreprises devraient pouvoir bénéficier d'une meilleure alimentation électrique en lien avec le projet de raccordement du complexe de la Romaine. On mentionne notamment l'usine de transformation du poisson de Sheldrake qui pourrait grandement en bénéficier. Si la future ligne se situe à proximité de la ligne existante, aucune problématique particulière n'est envisagée par la municipalité (point 22).

Organisme : Ville de Sept-Îles

Date : 11 novembre 2005

Lieu : Bureaux de la Ville de Sept-Îles

Intervenants : Claude Bureau, directeur général
Michel Tardif
Antoine Moreau, Nove Environnement

Rédigé par : Antoine Moreau

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Mode de fonctionnement suggéré pour la rencontre

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontre d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

AMÉNAGEMENT, RÉGLEMENTATION DE ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

- 1- Quelles sont les orientations d'aménagement et le type de développement souhaité pour le territoire de la ville et plus particulièrement pour celui de la zone d'étude?
- 2- Pouvez-vous nous indiquer quels sont les usages permis à la réglementation de zonage pour le territoire compris dans la zone d'étude?
- 3- Quels sont les secteurs que la Ville de Sept-Îles considère propices pour le développement récréotouristique et de la villégiature sur le territoire municipal?
- 4- Quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques, de transport ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années sur le territoire municipal (par la municipalité ou d'autres intervenants)?
- 5- Quelle est la position de la Ville face à ces projets de développement?
- 6- Y a-t-il des plans d'aménagement ou de développement détaillés spécifiques à certains plans d'eau ou secteurs de la ville, et plus spécifiquement pour le territoire de la zone d'étude?

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- 7- Selon votre connaissance du territoire, pouvez-vous nous indiquer les utilisations actuelles et projetées de la zone d'étude ainsi que les intervenants concernés par ces utilisations (baignade, pêche, navigation de plaisance, motoneige, etc.)?
- 8- Quels sont les intervenants qui utilisent ou sont engagés dans l'utilisation, la gestion ou le développement de la zone d'étude (association, promoteur, etc.)?
- 9- Est-ce que des demandes pour de nouvelles pourvoiries ont été soumises à la municipalité?
- 10- Pouvez-vous fournir des informations et données de fréquentation concernant les activités récréotouristiques?

DOCUMENTATION

- 11- Possédez-vous une carte illustrant l'utilisation actuelle de votre territoire?
- 12- Disposez-vous de cartes localisant les sentiers de VTT et de motoneige?
- 13- Avez-vous une cartographie détaillée des zones de contraintes physiques (zones à risques de glissement de terrain, d'inondation, etc.)?
- 14- Avez-vous une cartographie des sites de contamination, des carrières et sablières ou autres?
- 15- Y a-t-il des données ou études réalisées ou présentement en cours qui pourraient être utiles dans le cadre du présent projet?

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

- 16- Pouvez-vous nous indiquer les sites de la zone d'étude qui présentent un caractère particulier (paysages, sites écologiques, sites d'intérêt patrimonial ou historique, etc.)?

INFRASTRUCTURES

- 17- Avez-vous des projets de construction ou d'amélioration d'infrastructures municipales de service?
- 18- De quelle manière disposez-vous de vos matières résiduelles, de vos neiges usées? Y a-t-il un ou des sites de dépôt de neiges usées ou d'enfouissement sanitaire situés dans la zone d'étude et si oui, pouvez-vous nous indiquer leurs localisations?
- 19- La municipalité dispose-t-elle d'un plan de développement du réseau routier local et forestier?
- 20- La municipalité a-t-elle réglementé la circulation lourde sur son territoire ou prévoit-elle le faire à court terme?

PARC AYLNER-WHITTON (PARC DE LA RIVIÈRE-DES-RAPIDES)

- 21- Pouvez-vous nous présenter sommairement les activités, services et infrastructures du parc Aylmer-Whittom ainsi que la(es) période(s) d'activité?
- 22- Disposez-vous de documents (cartes ou autres) présentant les activités offertes au parc Aylmer-Whittom et localisant ses équipements et infrastructures?
- 23- Depuis combien d'années ce parc existe-t-il?
- 24- Disposez-vous de données sur les activités du parc : clientèle totale, par activité, par période, nombre d'employés, etc.?
- 25- Avez-vous des projets de développement pour le parc Aylmer-Whittom (à court, moyen et long terme)?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 26- La Ville de Sept-Îles a-t-elle des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 27- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) A. Moreau présente les objectifs de la rencontre¹.
- b) A. Moreau présente le projet de raccordement au moyen des cartes préparées par Nove Environnement.

AMÉNAGEMENT, RÉGLEMENTATION DE ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

- c) La zone d'étude est vaste ; il est difficile pour les répondants d'indiquer tous les usages sur l'ensemble du territoire traversé. À l'est de la rivière Moisie, sur le territoire de la ville, il n'y a pas de projet de développement connu. La rivière Moisie est en processus de désignation à titre de réserve aquatique. La Moisie est une rivière à saumon qu'il faut préserver. C'est le but du projet de réserve. La rivière représente donc probablement une contrainte pour le projet de raccordement (points 1 et 2).
- d) La ville n'a pas de projet particulier d'infrastructure dans le corridor d'étude indiqué sur les cartes. Par contre, dans la zone du parc industriel, il n'y a pas d'espace entre les lignes existantes et le parc lui-même. La nouvelle ligne devra nécessairement passer au sud des lignes existantes (points 4 et 6).
- e) Il existe un projet de mine d'apatite sur le territoire de la ville qui est toujours d'actualité. Il ne faut pas entraver ce projet avec la ligne de raccordement. On retrouve des habitations dans le secteur Arnaud le long de la 138. La mine qui se développera est située au nord de ce secteur (point 6).
- f) Le lac des Rapides est à l'extérieur du corridor d'étude, il ne pose donc pas de contrainte. Au lac des Rapides, il existe des projets de développement de pistes de raquette, mais c'est en dehors du corridor d'étude. Cependant, le territoire de la zec Matimek est probablement inclus, en partie, dans le corridor d'étude. Il faudrait voir avec les responsables de la Zec et vérifier si le projet présente des contraintes pour eux (point 4).
- g) Sur le territoire de Sept-Îles, le développement touristique envisagé vise l'utilisation des îles de la baie de Sept Îles comme lieu de visite. Les sites touristiques en développement sont donc à l'extérieur de la zone d'étude (point 4).
- h) Il n'y a pas de site de villégiature en développement dans le territoire municipalisé, mis à part le lac des Rapides. À l'est du territoire de la ville, les lieux touristiques principaux sont les rivières à saumon. À la connaissance des intervenants, il n'existe pas de nouveaux sites importants en développement, pour la villégiature, le tourisme et la pourvoirie sur ce territoire. Les sites ayant un certain potentiel sont déjà développés (point 4).

¹ M. Bureau a reçu, avant la rencontre, une copie du questionnaire ainsi que le bulletin d'information d'Hydro-Québec TransÉnergie sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport, bulletin d'information # 1, Automne 2005.

POTENTIELS, RESSOURCES ET UTILISATIONS DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

- i) Les usages le long des lignes existantes sont très diversifiés. Du côté du parc industriel, il faudra que la ligne passe au sud des lignes existantes. Par contre, au lac Daigle, il faudra passer au nord à moins qu'il y ait encore de la place au sud des lignes existantes (point 7).
- j) Le zonage de l'ancienne municipalité de Moisie n'est pas encore intégré à celui de Sept-Îles. Le vieux zonage de la municipalité de Moisie est assez sommaire. Il apportera donc peu de précision quant aux contraintes pour le projet de raccordement dans ce secteur (points 7 et 8).
- k) Il existe des plages dans le territoire (Ferguson, Lévesque) et de la baignade en mer. On retrouve également un site de baignade au lac des Rapides. Tous ces sites sont situés en dehors du corridor d'étude. Il n'y a pas de baignade au lac Daigle parce que le lac est pollué (présence d'algues). On trouve également une marina dans le port situé en dehors du corridor d'étude (points 7 et 8).

DOCUMENTATION

- l) Il y a une piste de motoneige qui traverse le corridor d'étude, c'est le club Ook-Pik qui gère ce sentier. Il faut s'adresser au club pour obtenir des informations sur ce sentier (point 12).
- m) La ville possède une carte des zones de contraintes à Clarke City et également dans le secteur des plages Ferguson et Lévesque. Ce sont des secteurs hors du corridor d'étude. Il y a peut-être des zones à risques le long de la rivière au Bouleau, mais la Ville ne possède pas d'information sur celles-ci. Les zones de sablières et gravières sur le territoire de la ville sont bien indiquées sur la carte d'inventaire. Cependant, elles sont plus étendues que ce qui y est indiqué. Elles s'étendent en effet jusqu'à proximité du lac Daigle (point 13).
- n) La ville ne possède pas de carte des usages de son territoire ni des chemins forestiers, etc. (point 11).
- o) Il n'existe pas d'étude qui seraient pertinentes (point 15).

INFRASTRUCTURES

- p) À l'intérieur du périmètre d'urbanisation, il existe des projets d'amélioration d'infrastructures, mais ils ne touchent pas le corridor d'étude. Les dépôts à neige sont situés au sud du territoire et ne touchent pas le corridor d'étude (point 7).
- q) Il y a un projet de construction d'une route de contournement pour la 138. Cependant, le territoire visé par ce projet de contournement n'empiète pas sur la zone d'étude et ne touche que le périmètre urbain. Il n'existe pas d'autre projet d'infrastructure (sauf des réfections) (point 17).
- r) La circulation lourde transite essentiellement par la route 138 qui n'est pas sous la juridiction de la Ville (point 20).

PARC AYLNER-WHITTON (PARC DE LA RIVIÈRE-DES-RAPIDES)

- s) L'emplacement du parc Aylmer-Whittom est mal indiqué sur la carte. Il se trouve entre la 138 et le fleuve et non au nord de la 138. Le parc est utilisé pour des activités familiales. L'achalandage est important l'été et un peu moins l'hiver. On y fait de la marche, de l'observation de la faune, de la bicyclette. Le parc existe depuis plus de 20 ans. L'entretien mobilise quelques employés seulement (2 ou 3). Bien que la ville ne possède pas de statistiques, on peut estimer que de 75 à 100 personnes utilisent le parc tous les jours. Il y a beaucoup de résidants locaux et de touristes. Il n'existe pas de projet de développement de ce parc. La ville ne possède pas de carte du parc (points 21 à 25).

PRÉOCCUPATIONS

- t) Le port est actuellement assez achalandé. Débarquer du matériel pour la construction de la ligne (ou du barrage) représenterait un défi logistique. Les autorités portuaires devraient être consultées pour déterminer la faisabilité du transport de matériel par le port (point 26).
- u) Pendant la construction de la ligne de raccordement, il ne faut pas couper le chemin qui rejoint le parc industriel. Il sert en effet à approvisionner l'usine de filtration au lac des Rapides. Cette usine doit absolument recevoir, tous les 15 jours, les produits chimiques nécessaires à son fonctionnement (point 26).
- v) Est-ce qu'Hydro-Québec a des réponses aux questions que les gens posent sur l'impact des lignes sur la santé ? Il existe un débat chez les résidants et certains disent que les lignes ont un impact. Ce n'est pas une préoccupation chez les travailleurs du parc industriel, mais chez les résidants des zones habitées. Toutefois, la ligne de raccordement sera éloignée des habitations si elle emprunte le corridor existant (lignes provenant de Churchill-Falls). Cette préoccupation devrait donc être peu importante (point 26).
- w) Les centrales et le projet de raccordement de la Romaine sont importants pour la Côte-Nord. La région favorise le développement qui respecte l'environnement. Les projets engendreront des retombées économiques et de la disponibilité d'énergie. La région veut des ristournes en termes d'énergie réservée, de rabais, etc. L'opposition aux projets sur la Côte-Nord provient donc essentiellement de l'extérieur de la région (point 26).
- x) Les négociations territoriales avec les bandes autochtones sont pendantes. Ces dernières ne sont probablement pas contre le projet mais aimeraient en tirer des avantages. Il y a des tensions dans le dossier des revendications territoriales entre les deux communautés. Comme le dossier est en veilleuse, il y a moins de tensions actuellement, mais elles pourraient être ravivées en fonction de la tournure du dossier (point 26).

Organisme : Centre local de développement (CLD) Minganie
Date : 23 novembre 2005
Lieu : Centre local de développement Minganie, Havre-Saint-Pierre
Intervenants : Claudia Carbonneau, directrice
Suzie Arsenault, Nove Environnement
Rédigé par : Suzie Arsenault

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontres d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET SERVICES OFFERTS

- 1- Pouvez-vous nous décrire sommairement la problématique et les perspectives de développement récentes (depuis 2004) de la MRC de Minganie?
- 2- Depuis 2004, y a-t-il de nouveaux secteurs d'activités identifiés par le CLD qui présentent un potentiel de développement pour la MRC de Minganie?
- 3- Dans le cadre des études relatives au raccordement du complexe de la Romaine, quels facteurs devraient être pris en considération afin de favoriser le développement de la Minganie?
- 4- À l'inverse, certains facteurs pourraient-ils avoir un effet négatif?
- 5- En 2004, le CLD avait pour projet de mettre sur pied un mécanisme visant à contacter les jeunes diplômés issus de la communauté mais vivant à l'extérieur de la région pour les informer des possibilités d'emplois en Minganie. Ce projet a-t-il vu le jour?
- 6- Les comités suivants sont-ils toujours en activité : Comité de citoyens, Comité de suivi et Comité de main-d'œuvre? Y a-t-il d'autres comités actifs au sein de la communauté dans la MRC de Minganie?

- 7- Depuis 2004, est-ce qu'il y a de nouvelles ententes (ou des liens, partenariat, etc.) entre le CLD de Minganie et le Centre local d'emploi de Havre-Saint-Pierre et/ou la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord visant à développer ou adapter les programmes de formation aux besoins et demandes du milieu?
- 8- Quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques, de transport ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années sur le territoire de la MRC de Minganie?
- 9- En 2004, nous avons reçu le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) et des bilans sectoriels en version préliminaire de Mme Josée Bélanger. Les versions finales sont-elles disponibles et si oui, peut-on en obtenir une copie?
- 10- Les renseignements et documents suivants ont-ils fait l'objet d'une mise à jour depuis 2004?
 - répertoire des services et des entreprises ;
 - indicateurs du marché de l'emploi ;
 - indicateurs du taux de chômage dans la MRC par catégorie d'emploi et par période de l'année.
- 11- Y a-t-il d'autres informations ou des documents réalisés ou en cours de réalisation qui pourraient être utiles dans le cadre de l'étude en cours?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 12- Le CLD de Minganie a-t-il des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) S. Arsenault présente les objectifs de la rencontre.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET SERVICES OFFERTS

- b) Les perspectives de développement de la MRC de Minganie sont sensiblement les mêmes qu'en 2004. En Minganie, la population n'est pas très nombreuse et il y a un manque de capitaux. Les projets de développement dans le secteur de la Minganie sont, en général, reliés aux ressources naturelles.

Présentement, la construction d'un barrage hydroélectrique à Magpie a lieu et des projets concernant l'exploitation de la tourbe, l'énergie éolienne et le bois sont à l'étude. Cependant, pour la réalisation de ces projets, il est nécessaire d'obtenir l'énergie pour alimenter ces futures industries. La Minganie ne possède pas les ressources et les argent nécessaires pour réaliser des projets d'envergure. Elle se fie plutôt sur les promoteurs.

En 2005, le tourisme a diminué de 15 %, ce qui a occasionné une baisse de revenu dans ce secteur (point 1).

- c) Les nouveaux secteurs d'activités qui présentent un potentiel de développement pour la MRC de la Minganie sont les suivants :
- Le développement de l'énergie éolienne est souhaité puisque le potentiel pour ce type de projet est plus élevé en Minganie et en Côte-Nord qu'en Gaspésie. De plus, ce projet pourrait être complémentaire au projet hydroélectrique de la rivière Romaine.
 - Des projets d'exploitation de la tourbe, de cueillettes de petits fruits et d'aquaculture sont à l'étude et présentent un bon potentiel de développement.
 - En ce qui concerne le secteur minier, plusieurs recherches et prospections s'effectuent présentement. À Longue-Pointe-de-Mingan, le développement d'une mine de fer et de titane est souhaité. Le projet se concrétise lentement et il est prévu que l'exploitation pourrait durer une trentaine d'années puisqu'une grande quantité de minerais est disponible (point 2).
- d) Afin de favoriser le développement de la Minganie, Hydro-Québec devrait offrir aux grandes entreprises une alimentation accrue en énergie. Cette possibilité faciliterait la venue de nouveaux promoteurs. Pour qu'il y ait le plus de retombées économiques possibles, il faudrait considérer le potentiel des entreprises locales et la capacité des gens de la Minganie à participer au projet (point 3).
- e) Il serait important de resserrer les liens avec les autochtones pour favoriser le développement (point 4).
- f) LE CLD a mis sur pied un mécanisme visant à contacter les jeunes diplômés issus de la communauté mais vivant à l'extérieur de la région pour les informer des possibilités d'emplois en Minganie. Le processus est long et le CLD prévoit que d'ici les trois prochaines années il sera finalisé (point 5).
- g) Le Comité de suivi existe toujours et la dernière rencontre a eu lieu en juin 2005. Plusieurs sous-comités ont été formés : Maison de la culture à Mingan, développement des phares à Havre-Saint-Pierre et Longue-Pointe-de-Mingan, plan directeur de la Réserve du parc national de l'Archipel-de-Mingan.

Le Comité de main-d'œuvre n'est pas un comité officiel puisqu'il ne faisait pas l'unanimité en Minganie.

En ce qui concerne le Comité de citoyens, le CLD n'est pas au courant si des suivis ont été faits.

Plusieurs autres petits comités ont été formés, notamment pour le développement d'une piscine, pour la promotion et la visibilité de la Minganie et pour la gestion des matières résiduelles.

Des programmes ont aussi été mis en place tels que le développement d'une politique culturelle et un programme pour les jeunes décrocheurs de 16 à 24 ans (point 6).

- h) Les ententes entre le CLD, le Centre local d'emploi (CLE) de Havre-Saint-Pierre et la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord (CSMCN) se font ponctuellement. Cependant, plus de liens ont été établis entre le CLE et la CSMCN en ce qui concerne la formation et le programme des jeunes décrocheurs de 16 à 24 ans (point 7).
- i) Plusieurs projets de développement sont prévus au cours des prochaines années tels que des projets de foresterie (coupe de bois), d'aquaculture, de bleuetières et d'hôtels (point 8).
- j) Les versions finales du PALÉE et des bilans sectoriels ne sont pas disponibles. Les mises à jour ne sont pas complétées. Elles le seront probablement au printemps 2006. Depuis *L'Escale 2004* en Minganie, le CLD a été mandaté par la MRC de Minganie afin d'assurer un suivi en ce qui concerne le complexe de la Romaine. Une personne sera embauchée pour rédiger un plan d'action et un comité sera formé pour que la population soit bien informée (point 9).
- k) Le CLD prévoit que le répertoire des services et entreprises sera mis à jour en janvier 2006. En ce qui concerne les indicateurs du marché d'emploi et du taux de chômage dans la MRC par catégorie d'emploi et par période de l'année, ils n'ont pas été mis à jour (communiquer avec le Centre local d'emploi de Havre-Saint-Pierre) (point 10).
- l) *Place aux jeunes*, une organisation qui a pour but de faire travailler les jeunes en Minganie, s'assure de les rencontrer afin qu'ils soient bien orientés dans leur choix de carrière et informés des perspectives d'emplois qu'un projet de centrales hydroélectriques comme celui de la Romaine pourrait occasionner (point 11).

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- m) Les négociations avec les autochtones ne doivent pas être négligées. Ceux-ci étant méfiants, des relations de confiance doivent être établies.

Le CLD veut que le complexe de la Romaine bénéficie avant tout à la Minganie. Elle doit être consultée en priorité, mais est prête à recevoir de l'aide de la Côte-Nord, si nécessaire. Les gens de la Minganie ont commencé à suivre des formations en lien avec le projet, à s'organiser et à se prendre en main.

Il serait important pour le développement futur que certaines industries puissent profiter de la ligne de raccordement du complexe de la Romaine pour leur alimentation en énergie électrique (point 12).

Organisme : Centre local de développement (CLD) Sept-Rivières et Corporation de promotion industrielle et commerciale (COPIC) de Sept-Îles

Date : 12 octobre 2005

Lieu : Bureau du CLD, Sept-Îles

Intervenants : Martin Cotton, directeur régional CLD
Denis Clements, conseiller COPIC
Antoine Moreau, Nove Environnement

Rédigé par : Antoine Moreau

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Mode de fonctionnement suggéré pour la rencontre

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontre d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET SERVICES OFFERTS

- 1- Pourriez-vous nous présenter sommairement le mandat et les objectifs poursuivis par le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Sept-Rivières?
- 2- Quels sont les services offerts par votre organisme?
- 3- Pouvez-vous nous décrire sommairement la problématique et les perspectives de développement de la MRC de Sept-Rivières?
- 4- Quels secteurs d'activité présentent le meilleur potentiel de développement pour la MRC de Sept-Rivières?
- 5- Dans le cadre des études relatives au raccordement du complexe de la Romaine, quels facteurs devraient être pris en considération afin de favoriser le développement de la MRC de Sept-Rivières?
- 6- À l'inverse, certains facteurs pourraient-ils avoir un effet négatif?

- 7- Est-ce qu'il y a des ententes (ou des liens, partenariat, etc.) entre le CLD de la MRC de Sept-Rivières et le Centre local d'emploi de Sept-Îles et/ou la Commission scolaire du Fer visant à développer ou adapter les programmes de formation aux besoins et demandes du milieu?
- 8- Quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques, de transport ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières?

DOCUMENTATION

- 9- Les renseignements et documents suivants sont-ils disponibles au CLD de la MRC de Sept-Rivières?
 - fiches descriptives présentant chacune des entreprises de la MRC de Sept-Rivières ;
 - main-d'œuvre classée par catégories d'emplois ;
 - répertoire des services et des entreprises ;
 - répertoire des services disponibles dans la MRC de Sept-Rivières (déboisement, hébergement, entrepreneurs, camionnage, secrétariat, administration, transport, service de vente au détail, etc.) ;
 - indicateurs du marché de l'emploi ;
 - indicateurs du taux de chômage dans la MRC par catégorie d'emploi et par période de l'année.
- 10- Y a-t-il d'autres informations ou des documents réalisés ou en cours de réalisation qui pourraient être utiles dans le cadre de l'étude en cours?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 11- Le CLD de la MRC de Sept-Rivières a-t-il des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) A. Moreau présente les objectifs de la rencontre¹.
- b) Le projet de raccordement est décrit.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET SERVICES OFFERTS

- c) La mission du CLD est la même que celle de la COPIC sauf que le CLD sert la PME et le commerce. La COPIC s'occupe de la grande entreprise. La COPIC compte 2,5 personnes et le CLD environ 7. Le CLD dessert les communautés de la rivière Pentecôte à Port-Cartier alors que la COPIC aide uniquement les entreprises de Sept-Îles (point 1).
- d) L'objectif de la COPIC est de maintenir une activité industrielle continue sur le territoire. L'organisme soutient les projets des nouvelles entreprises qui veulent s'implanter et les développements de celles qui sont actives actuellement. Avec son équipe restreinte, la COPIC fait surtout de l'orientation vers les ministères et organismes qui peuvent aider les entreprises qui ont des projets d'expansion, de nouveaux produits, etc. (point 1).
- e) La COPIC réalise également des projets d'étude ou de promotion que lui confie la Ville de Sept-Îles. Il s'agit, par exemple, de l'installation d'une équipe de hockey de la ligue junior majeure du Québec. La COPIC a également travaillé à SM-3, Tounustouc, etc. L'arrivée du complexe de la Romaine peut aider Havre-Saint-Pierre à fournir de l'énergie à des entreprises qui aimeraient s'y installer (point 2).
- f) Pour la PME et le CLD, l'objectif par rapport au projet de La Romaine est de maximiser les retombées économiques locales (point 5).
- g) Pour ce qui est de la COPIC, l'orientation actuelle de développement est de favoriser la venue d'entreprises de 2^e et 3^e transformations des ressources (aluminium, fer) (points 3 et 4).
- h) Il existe également un gisement d'ilménite et d'apatite près de Sept-Îles et il faut trouver un promoteur pour l'exploiter. Le projet de mine est imminent, probablement d'ici 4 à 5 ans. La SOQUEM est très active dans sa recherche d'un partenaire. Il y a des promoteurs qui ont déjà indiqué que si la mine s'ouvrait, ils seraient prêts à démarrer une usine de transformation du minerai. La mine entraînerait la création d'une centaine d'emplois (points 3, 4 et 8).
- i) Pour ce qui est du CLD, la problématique importante c'est la relève. Tous les promoteurs et propriétaires actuels sont arrivés à la même époque, à l'ouverture de la ville. Il faut maintenant assurer la relève. Le CLD agit comme facilitateur pour le rachat des parts par les employés, la famille, etc. Il faut également sensibiliser les entreprises à cette situation. La relève prend en effet environ 10 ans à se développer (point 3).
- j) La réalité du recrutement des employés dans la région passe également par celle des familles. Les deux conjoints travaillent. Il faut donc, par exemple, que lorsque l'hôpital recrute un spécialiste, trouver un emploi pour la conjointe. C'est vrai pour toutes les entreprises. On note qu'il commence à y avoir un sentiment d'appartenance à la région. Une première

¹ M. Cotton du CLD a reçu, avant la rencontre, une copie du questionnaire ainsi que le bulletin d'information d'Hydro-Québec TransÉnergie sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport, bulletin d'information # 1, Automne 2005.

génération, née ici, commence à s'installer (point 3).

- k) On cherche également à développer la R&D dans les entreprises en raison de la concurrence très vive dans le secteur manufacturier. Il y a 2 ans, le Centre d'aide technologique de la Côte-Nord a été implanté (points 3 et 4).
- l) Les avenues de développement dans le cas de la forêt est, par exemple, une usine de bois jointé. C'est le seul projet actuellement. Il y a également une entreprise de construction de bateaux en aluminium. Les bateaux produits peuvent servir à la garde côtière, à la plaisance, etc. Le CLD compte l'aider à se développer (point 4).
- m) La reprise économique mondiale favorise les industries du fer et de l'aluminium. À l'ouverture de la phase 2, les dirigeants d'Alouette indiquaient qu'ils pourraient déjà développer une phase 3. Le fer présente un bon potentiel ainsi que le secteur minier en général qui est peu exploré actuellement. Par contre, le bois est en crise (points 3 et 4).
- n) Les PME locales sont au service des grandes entreprises et suivent donc l'évolution de celles-ci. Le CLD et la COPIC comptent les aider à devenir moins dépendantes en développant l'innovation et l'exportation. Elles doivent suivre l'exemple de Métal 7 et d'autres petites entreprises qui ont pris le virage de l'exportation (point 3).

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- o) La ligne de transport d'électricité qui sera construite ne doit pas empiéter sur des terrains à potentiel de développement industriel comme ce fut le cas pour la ligne qui relie le poste Arnaud à l'aluminerie Alouette. Celle-ci a été construite du mauvais côté de la route. Elle passe en effet sur des terrains à forts potentiels industriels. À l'époque, le schéma d'aménagement n'était pas aussi précis qu'actuellement, donc on n'a pas réussi à éviter cet impact. Il faut également bien examiner la situation de la mine d'ilménite. Celle-ci sera une mine à ciel ouvert. Il faut donc éviter de devoir déplacer la ligne dans quelques années (point 6).
- p) Dans le cadre des appels d'offres, il faut inviter les entreprises locales à soumissionner et développer des contrats accessibles aux entreprises de la région (point 5).
- q) Il y a eu un agent de liaison entre Hydro-Québec et le milieu dans le cas de SM-3. Un comité de retombées économiques a également été mis en place. Celui-ci a permis, par exemple, de scinder le développement d'une route en 5 lots que les entreprises de la région ont pu réaliser. Il faut qu'Hydro-Québec fasse la même chose dans le cadre du projet de raccordement (point 5).
- r) Dans le cas de SM-3 et d'autres projets, Hydro-Québec a négocié séparément le plan de mise en valeur de l'environnement (PMVE) avec les autochtones et la communauté allochtone. Il y a eu deux niveaux de négociations. Il faut que ces négociations soient équitables dans le cadre du nouveau projet. Il faut tenir compte de l'importance numérique des deux communautés. Il faut également que le programme de PMVE cherche à rapprocher les deux communautés plutôt qu'à les diviser. Dans le cas de SM-3, la MRC a obtenu 17 millions de dollars et la communauté innue 50 millions sur 50 ans et quelques millions pour des projets environnementaux. Le problème est moins le montant que la manière avec laquelle cela s'est fait. Dans le cas de la zec Matimek, par exemple, elle a pu utiliser l'argent pour développer différents sites et équipements sur son territoire. Par contre, les autochtones ont utilisé leur argent pour venir s'installer là où la Zec avait développé des sites et les a revendiqués. Autre exemple, les autochtones et le club de motoneige ont développé deux pistes de motoneige parallèles vers le nord. Donc, l'argent d'Hydro-Québec n'a pas permis de développer harmonieusement le territoire. Il faudrait qu'Hydro-Québec encourage une

harmonisation avec des critères, un comité conjoint, etc. (point 6).

- s) La qualité des communications entre les communautés indienne et allochtone varie selon le chef en place.
- t) Il est bon qu'il y ait un comité de retombées économiques où les deux communautés siègent pour éviter que les discussions se retrouvent sur la place publique. Il faut donc qu'au comité de retombées économiques les deux communautés soient présentes (point 6).
- u) Les entreprises de la région, entre autres autochtones, ont développé une expertise dans différents domaines, par exemple, le déboisement. Il faudrait tenir compte de cette expérience dans le processus d'allocation des contrats et ne pas les oublier. Il s'agit par exemple de l'entreprise de construction ASSI (responsable M. Morissette). La région est capable de réaliser les travaux de préparation de terrain pour ce qui est de la ligne (déboisement, excavation, etc.). Il faut que les entreprises de la région de la Côte-Nord obtiennent ces contrats en raison de l'expérience accumulée à SM-3, Toulnostuc, etc. Il y a également des monteurs de ligne dans la région. Comme une pénurie de monteurs est prévue au Québec, un programme de formation aiderait des gens de la région à développer cette expertise. Il faut mettre à profit le temps de développement des projets de barrage et de ligne pour faire connaître les besoins en terme d'emplois (point 5).
- v) Une préoccupation importante dans le cadre du projet de la Romaine pour Havre-Saint-Pierre et les petites communautés des alentours, c'est l'attrait des salaires et des conditions de travail sur le chantier. Le projet risque de vider les restaurants, hôtels et usines de pêche de leurs travailleurs. La situation est déjà difficile. Les entreprises ont de la difficulté à recruter en raison de l'exode des jeunes et du vieillissement de la population. Il faut éviter ces impacts. Actuellement, on calcule qu'il y aura quelque 8 000 emplois à combler dans la région de la Côte-Nord d'ici 2008 (point 6).
- w) Il n'y a pas eu un tel impact à SM-3 et Toulnostuc parce que Sept-Îles et Port-Cartier ont une population d'environ 35 000 personnes. Mais ce n'est pas la même chose à Havre-Saint-Pierre. Cette problématique est déjà importante actuellement. En région, il y a déjà pénurie de bons mécaniciens, soudeurs, etc. Avec un projet comme celui de la Romaine, Hydro-Québec va vider les entreprises de la région de la Minganie. Il faut former les gens afin que le choc ne soit pas trop fort (point 6)
- x) Les communautés indiennes constituent un bassin de main-d'oeuvre jeune et disponible (65 % de chômage). Il faut sensibiliser la communauté à ces nouveaux projets et les préparer. Alouette, par exemple, s'est engagée dès le départ à avoir 30 employés autochtones. Actuellement, il y en a 32 au travail et 7 en formation. Dans le cas de SM-3, une douzaine d'autochtones ont obtenu leur carte de compétence et certains d'entre eux ont travaillé sur le chantier d'Alouette. Il faut poursuivre cet effort et préparer la relève pour les nouveaux projets (point 5).

DOCUMENTATION

- y) Le CLD a un répertoire des entreprises et il est disponible. Il y a également un profil socioéconomique pour Sept-Îles, avec le type de main-d'œuvre, type d'entreprise, etc. (point 9).
- z) Il n'existe pas d'étude particulière en cours (point 10).

PRÉOCCUPATIONS

- aa) Il y aurait lieu d'étudier la possibilité de transporter le matériel nécessaire à la construction de la ligne par voie maritime plutôt que par la route qui est très achalandée. Le matériel peut être transporté à Havre-Saint-Pierre ou Sept-Îles selon le type de matériel et les capacités techniques des installations. Les lingots de l'usine Alouette sont transportés par barge jusqu'à Trois-Rivières. Elle revient pratiquement vide. Ce serait peut-être une possibilité. Il faut penser que le transport maritime est beaucoup moins polluant que le transport routier (point 11).
- bb) Il faut tenir compte des sites patrimoniaux le long de la Moisie et aussi des rivières patrimoniales. Dans le cas de la Moisie, il y a des demandes pour que la réserve aquatique projetée soit étendue jusqu'à l'embouchure. Il faut suivre ce dossier (points 8 et 11).
- cc) Il existe actuellement des projets pour développer la culture des petits fruits. L'emprise de la ligne est propice à celle-ci parce que la forêt y est rasée. Il y a déjà une ferme à Gallix dans l'emprise des lignes existantes. Le secteur de la rivière Moisie est propice à ce genre de projet. Il serait intéressant d'examiner la possibilité de développer la culture de petits fruits (bleuets, etc.) sous la nouvelle ligne. C'est le MAPAQ qui a l'information sur les projets de développement (points 8 et 11).
- dd) Il faut que les projets de raccordement et de barrage engendrent des retombées maximales parce qu'ils ne sont pas structurants. L'électricité part d'ici et va alimenter les entreprises ailleurs (point 11).

Organisme : Chambre de commerce de Sept-Îles
Date : 10 novembre 2005
Lieu : Sept-Îles
Intervenants : Denis Cadorette, président
Antoine Moreau, Nove Environnement
Rédigé par : Antoine Moreau

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Mode de fonctionnement suggéré pour la rencontre

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontre d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

- 1- Pourriez-vous nous présenter sommairement le mandat et les objectifs poursuivis par la Chambre de commerce de Sept-Îles?
- 2- Combien de membres compte votre organisme et depuis quelle année existe-t-il?
- 3- Pouvez-vous nous décrire sommairement la problématique et les perspectives de développement de Sept-Îles et de la MRC de Sept-Rivières?
- 4- Quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques, de transport ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années sur le territoire traversé par la zone d'étude?
- 5- Dans le cadre des études relatives au raccordement du complexe de la Romaine, quels facteurs devraient être pris en considération afin de favoriser le développement de Sept-Îles et de la MRC de Sept-Rivières?
- 6- À l'inverse, certains facteurs pourraient-ils avoir un effet négatif?
- 7- Y a-t-il d'autres informations ou des documents réalisés ou en cours de réalisation qui pourraient être utiles dans le cadre de nos études ?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 8- Avez-vous des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 9- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités dans cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) A. Moreau présente le projet de raccordement et les objectifs de la rencontre¹.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

- b) La Chambre de Commerce (CC) représente les commerçants de la ville de Sept-Îles. La CC représente ses membres dans le cadre des projets de développement afin que leurs intérêts soient entendus (point 1).
- c) Environ 350 entreprises, commerces, industries, institutions financières et professionnels sont membres actuellement de la CC. La grande majorité des commerces sont représentés (point 2).
- d) Le développement de la région est lié aux grandes entreprises principalement. La région gravite autour des ressources, soit l'aluminium et le fer principalement. La région travaille fort pour développer les deuxièmes et troisièmes transformations de ces produits. La phase 2 de l'aluminerie Alouette vient d'être complétée. La région veut implanter des entreprises de deuxième transformation des produits d'aluminium (point 3).
- e) Il y a beaucoup de prospection actuellement, donc il se peut que certains développements de mines se fassent. Ils ne devraient pas constituer de contraintes importantes pour la future ligne qu'il suffirait de déplacer légèrement (point 6).
- f) La région a de l'énergie à proximité grâce aux projets hydroélectriques. Sept-Îles possède un port de mer. Il existe donc des atouts pour valoriser les ressources et développer les 2^e et 3^e transformations. La Côte-Nord a vécu jusqu'à maintenant de grands projets comme l'aluminerie Alouette. La Romaine peut en être un autre. Les entreprises se sont « fait la main » avec SM-3 et Toulnostuc. La région est donc très favorable au projet de la Romaine et à celui de la ligne de raccordement (point 3).
- g) Il faut bien entendu ne pas affecter les sites touristiques comme la Moisie, ni détruire les paysages touristiques ou nuire aux habitations le long de la route 138 (point 6).
- h) La Corporation de promotion industrielle et commerciale de Sept-Îles (COPIC) possède une étude sur le potentiel éolien (point 7).

PRÉOCCUPATIONS

- i) Les entreprises ont développé des partenariats avec Hydro-Québec et de l'expertise pour avoir des portions de projets pour la région, des clauses de sous-traitance, etc. Ce sont des clauses que l'on veut obtenir dans le cadre du nouveau projet (point 8).
- j) Si le projet de La Romaine se réalise, il va engendrer un essor économique. Il faut que pendant cette période, la région réussisse à implanter les 2^e et 3^e transformations des métaux. Quand cette ligne électrique sera implantée, le long de la 138, la région pourra fournir les entreprises qui se positionnent le long de la route. On perd en effet moins de courant si on positionne les entreprises le long de la ligne à proximité du point de production.

¹ M. Cadorette a reçu, avant la rencontre, le questionnaire ainsi que le bulletin d'information d'Hydro-Québec TransÉnergie sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport, bulletin d'information # 1, Automne 2005.

Il va y avoir également du travail au poste Arnaud, donc des retombées pour la région (point 5).

- k) Ce qui est important actuellement, c'est le développement de l'éolien. La capacité des sites éoliens à se raccorder au réseau devrait être considérée dans la construction de la ligne. La région est désavantagée actuellement en raison de la faible intégration au réseau. Le potentiel éolien est important sur la Côte-Nord. On pourrait avoir une ligne plus structurante si on pouvait développer l'éolien et relier les projets éoliens au réseau par la ligne de raccordement à l'étude (point 5).
- l) Le grand combat de la région à l'égard des projets d'Hydro-Québec a été de se faire connaître et de montrer son expertise pour la construction. Les entreprises vont continuer à se battre pour en avoir plus, tout en offrant plus et en répondant aux besoins d'Hydro-Québec. C'est une structure (comité de liaison) qui va se mettre en place pour La Romaine. La région va se battre pour avoir sa part des contrats (point 8).
- m) La Côte-Nord a intérêt à se regrouper autour du projet. Il est en effet important que le projet ne soit pas seulement local, mais également régional (la région 09). On veut s'assurer qu'il y ait une représentation adéquate de tous (point 8).
- n) Les premières routes dans le cadre du projet SM-3 ont été développées par l'attribution de lots à des entreprises locales, puis par des contrats régionaux sur lesquels les entreprises locales se faisaient concurrence. Enfin, il y a eu la clause de sous-traitance régionale qui a été accordée. Il faut être capable d'appliquer correctement cette clause. Il ne faut pas qu'elle serve uniquement à passer des contrats. En effet, dans ce cas, la situation des entreprises locales est difficile parce qu'elles agissent uniquement comme sous-traitantes. Les profits sont trop faibles. Il faut qu'Hydro-Québec reste dans le dossier de la sous-traitance et assure l'efficacité de la clause. Il faut aller plus loin que la clause de sous-traitance accordée dans le cas de SM-3. La région aimerait obtenir d'autres incitatifs (bloc d'énergie, rabais) afin qu'elle retire plus d'effets structurants du projet. Hydro-Québec a eu de la difficulté à accepter de se faire dire quoi faire. Il a fallu se battre pour obtenir ces conditions dans SM-3. Il faut que le comité de liaison soit fort et assure le suivi (point 8).

Organisme : Association touristique régionale de Duplessis

Date : 10 novembre 2005

Lieu : Sept-Îles

Intervenants : Marie-Soleil Vigneault, directrice générale
Véronique Roussel, coordonnatrice au développement
Antoine Moreau, Nove Environnement

Rédigé par : Antoine Moreau

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Mode de fonctionnement suggéré pour l'entrevue

Présentation des objectifs :

- Améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présenter sommairement le projet de raccordement du complexe de la Romaine et les études en cours ;
- Préoccupations face au projet à l'étude.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

- 1- Pourriez-vous nous présenter sommairement le portrait de l'activité touristique des MRC de Sept-Rivières et de la Minganie?
- 2- Quelles sont les perspectives de développement pour les MRC de Sept-Rivières et de la Minganie?
- 3- Quels secteurs d'activité, sites ou attraits présentent le meilleur potentiel de développement pour les MRC de Sept-Rivières et de Minganie?
- 4- Quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques, de transport ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années en Minganie et dans Sept-Rivières et plus particulièrement sur le territoire de la zone d'étude?
- 5- Plusieurs projets récréotouristiques sont actuellement en cours de développement en Minganie et dans Sept-Rivières (lien interrives, sentier maritime, aérotourisme). Où en sont rendus ces projets dans leur développement (par votre organisme ou d'autres intervenants)?

DOCUMENTATION

- 6- Disposez-vous d'une liste des activités touristiques et attraits des MRC de Sept-Rivières et de la Minganie?
- 7- Disposez-vous de statistiques sur la fréquentation touristique pour les 10 dernières années (par exemple : globale pour la Côte-Nord, par activité, par période, pour les MRC de Sept-Rivières et de Minganie, par municipalité, selon la provenance des touristes, etc.)?
- 8- Est-ce que le nouveau *Plan de développement touristique de la Côte-Nord* est disponible et si oui, peut-on en obtenir une copie? Peut-on aussi obtenir une copie du plan d'action triennal le plus récent?
- 9- Y a-t-il d'autres informations ou des documents réalisés ou en cours de réalisation qui pourraient être utiles dans le cadre de l'étude en cours?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 10- Avez-vous des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 11- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités au cours de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) A. Moreau présente les objectifs de la rencontre.
- b) Il informe également les intervenantes de la nature du projet au moyen des cartes du territoire éventuellement traversé par les lignes (corridors nord et sud).

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

- c) Pour tout le territoire, l'orientation est culture-nature donc écotourisme. La région vend l'authenticité et l'espace naturel. Les touristes sont dépaysés et le paysage change beaucoup d'un lieu à l'autre (point 1).
- d) Il existe plusieurs associations de protection de rivières et de pourvoiries. La vente de produits de chasse et pêche est donc importante. Il faut bien tenir compte de la nouvelle réserve aquatique de la rivière Moisie. Le comité ZIP peut nous renseigner plus adéquatement sur les dangers écologiques qui menacent les rivières (points 3 et 10).
- e) Duplessis est une jeune région touristique. Le développement est difficile à prévoir. La volonté des intervenants est de garder l'authenticité et l'accueil des gens qui est très apprécié par les visiteurs. Les cultures de la région également sont un attrait : autochtones, Cayens, etc. (point 2).
- f) Il existe également une route bleue (un sentier maritime) qui se développe. C'est la ZIP Côte-Nord qui s'en occupe. C'est un sentier de randonnée kayak avec des installations qui sont disposées à des distances précises pour subvenir aux besoins des touristes (point 3).
- g) La région veut également développer une route verte (bicyclette) le long du littoral. Par contre, comme il y a beaucoup de rivières, la construction de ponts est dispendieuse. Un comité doit se mettre en place en décembre (point 3).
- h) Il y a également un produit d'aérotourisme qui se développe. La clientèle actuelle est constituée des pilotes qui viennent avec leur appareil. On cherche à développer ce produit pour la clientèle non pilote. Une étude a été commandée à cet effet. C'est surtout la Basse-Côte-Nord qui peut profiter de ce produit puisque cette région compte plus d'escales. On retrouve également dans le circuit les bases de Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre et Natashquan. Le projet attire beaucoup la clientèle internationale (points 3 et 5).
- i) Le lien interrives est à l'étude par Desjardins Marketing. On veut savoir ce qu'il faut pour que le lien interrives soit viable. Le lien existe actuellement entre Havre-St-Pierre, Sept-Îles, Port Meunier et Grande-Vallée. On voudrait le développer avec un navire de passager en plus du lien cargo qui existe actuellement. La présence d'un traversier aiderait également puisqu'il fournirait une alternative aux résidents et touristes lorsque la route est coupée. On pense également à des croisières, mais pour cela il faut développer les infrastructures d'accueil (hébergement, restauration). Ce sont les possibilités à long terme (point 5).
- j) Il y a une demande pour le lien interrives passagers-touristes. En effet, le relais côtier (marchandise) transporte également quelques touristes et c'est complet un an à l'avance (point 3).

- k) La région réalise également une étude de potentiel qui permet de voir les sites à développer. (Note : Une copie de l'étude a été fournie). Il y a un site de randonnée dans les arbres (passerelles) qui se développera bientôt au lac des Rapides (point 3).
- l) La région est également aux prises avec des problèmes d'entretien des pistes de motoneige et de réparation des ponts endommagés. C'est aussi une grosse préoccupation actuellement. Le projet est de développer le tourisme hivernal. Il est difficile de prévoir quels seront les projets spécifiques. En plus des pistes balisées et officielles, on retrouve de nombreuses pistes locales. La motoneige fait partie de la culture de la Côte-Nord. Les gens l'utilisent pour se déplacer et se fréquenter (point 3).

DOCUMENTATION

- m) Le plan de développement de la région de Duplessis n'est pas réactualisé. C'est un des prochains mandats à réaliser (point 8).
- n) Les statistiques 2001-2005 ont été fournies (point 7).
- o) L'étude de sites touristiques potentiels a également été fournie (point 9).

PRÉOCCUPATIONS

- p) Ce qui est important, c'est que les pylônes ne soient pas à proximité du littoral. Il y a déjà beaucoup de fils électriques, c'est le commentaire des photographes (point 10).
- q) Ce qui est en arrière des villages du littoral a peu d'attrait parce qu'il n'y a rien à part les motoneigistes. Il y a un sentier de motoneige qui passe par la réserve faunique Port-Cartier-Sept-Îles jusqu'à Fermont. Hydro-Québec devra prendre des engagements pour traverser la réserve (point 10).
- r) Les gens de la Basse-Côte-Nord sont très préoccupés par le projet de la Romaine. On veut qu'il se réalise parce qu'Hydro-Québec a clairement associé La Romaine au projet Petit-Mécatina. Si la Romaine ne se réalise pas l'autre projet n'ira pas de l'avant. On veut développer le projet pour les emplois, la route, les investissements. La Minganie est prête à faire ses demandes pour le programme de mise en valeur (point 10).
- s) À l'égard du programme de mise en valeur, il faut qu'Hydro-Québec discute avec les gens de la Minganie et de la MRC de Sept-Rivières pour décider de ce qu'il faut faire. Il faut considérer la situation et les besoins des gens d'ici. Le milieu a des intérêts qui ne sont pas uniquement touristiques. Le problème qui se profile dans la région, c'est le manque de main-d'œuvre. En effet, il y aura 8 200 emplois à combler d'ici 2010 sur la Côte-Nord. Il se peut donc que lorsque le projet de La Romaine sera annoncé, la priorité soit le développement de la main-d'œuvre plutôt que l'installation de nouveaux sites touristiques ou de nouvelles activités. L'avenir le déterminera (point 10).

Organisme : Corporation touristique de Sept-Îles
Date : 9 novembre 2005
Lieu : Sept-Îles
Intervenants : Chantal Bouchard, directrice
Antoine Moreau, Nove Environnement
Rédigé par : Antoine Moreau

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Mode de fonctionnement suggéré pour l'entrevue

Présentation des objectifs :

- Améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Présenter sommairement le projet de raccordement du complexe de la Romaine et les études en cours ;
- Préoccupations face au projet à l'étude.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

- 1- Pourriez-vous nous présenter sommairement le portrait de l'activité touristique de Sept-Îles?
- 2- Quelles sont les perspectives de développement pour Sept-Îles ?
- 3- Quels secteurs d'activité, sites ou attraits présentent le meilleur potentiel de développement pour Sept-Îles?
- 4- Y a-t-il des sites ou attraits particuliers pour le territoire de la zone d'étude?
- 5- Dans le cadre des études relatives au raccordement du complexe de la Romaine, quels facteurs devraient être pris en considération afin de favoriser le développement de Sept-Îles?
- 6- À l'inverse, certains facteurs pourraient-ils avoir un effet négatif?
- 7- Selon votre connaissance du milieu, quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années à Sept-Îles et plus particulièrement sur le territoire de la zone d'étude?

DOCUMENTATION

- 8- Disposez-vous d'une liste des activités touristiques et attraits de Sept-Îles?
- 9- Disposez-vous de statistiques sur la fréquentation touristique des dernières années (par activité, par période, selon la provenance des touristes, etc.)?
- 10- Y a-t-il d'autres informations ou des documents réalisés ou en cours de réalisation qui pourraient être utiles dans le cadre de l'étude en cours?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 11- Avez-vous des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 12- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités au cours de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) A. Moreau présente les objectifs de la rencontre.
- b) Il informe également sur la nature du projet au moyen des cartes du territoire éventuellement traversé par les lignes (corridors nord et sud).

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

- c) Les activités structurées sont toutes indiquées dans un répertoire des activités offertes. Pour les activités non structurées qui se font en zone libre, il s'agit surtout d'activités d'aventure douce : chasse, pêche, excursion, canot-camping, et de plus en plus de l'escalade. À cause de SM-3, on a perdu notre pic de glace parce que la Sainte-Marguerite ne gèle plus assez (points 1 et 8).
- d) Pour la ligne de raccordement, dans tout le couloir sud, c'est le paysage qui est la préoccupation majeure (points 4, 5, 6 et 11).
- e) Les intervenants de la région sont à élaborer un guide écotouristique pour toute la MRC de Sept-Rivières. Toutes les pratiques écotouristiques, géologie, ornithologie, etc., seront organisées avec les sites potentiels identifiés et évalués. On rendra accessible et on aménagera chaque site. C'est un processus de 3 ans qui est amorcé depuis 1 an. La Ville de Sept-Îles a acheté toutes les cartes et photos disponibles pour cartographier les sites intéressants. On vise également les sports motorisés. On vise tous les endroits intéressants le long de la 138 et également les rivières canotables. Donc, on exploitera tous les endroits accessibles de la 138 (caps et autres). La ligne devrait donc éviter le plus possible ces sites (points 2, 3, 4, 5, 7 et 11).
- f) On va également développer l'aérotourisme. Le processus de développement est en marche depuis 2 ans. On est à la phase de commercialisation. Toutes les municipalités de Blanc-Sablon à Sept-Îles sont associées et toutes les municipalités qui ont un aéroport en font également partie. La Côte-Nord est une destination importante pour les aérotouristes parce que les distances sont intéressantes et le paysage donne une impression de nature sauvage. Éviter d'avoir deux corridors c'est une préoccupation importante. Il faut également éviter de nuire à la navigation aérienne (points 2, 3, 4, 5, 7 et 11).
- g) Les zones sensibles dans le corridor d'étude près de Sept-Îles comprennent notamment le lac Daigle. Les résidants voient déjà une série de lignes. Le passage d'une nouvelle ligne serait compliqué par la présence de plusieurs chemins et pistes de motorisés qui entourent le lac. On peut partir du lac Daigle et accéder à la rivière Moisie à travers le territoire sans passer par les routes habituelles. Après la rivière Moisie, les sites potentiels à l'est sont encore à répertorier. Tous les plans d'eau sont susceptibles d'être intéressants (rivière Matamec, Pigou, etc.) Il existe, à partir de ces embouchures, tout un réseau de pistes d'anciens chemins forestiers qui permet d'aller assez loin à l'intérieur du territoire. Par contre, outre ces sentiers, il n'existe pas à notre connaissance de sites d'intérêt encore identifiés (point 3).
- h) Sur le territoire de la ville, un deuxième corridor, en plus de celui qui existe déjà (ligne provenant de Churchill Falls) aurait un impact majeur (point 11).
- i) La construction d'une deuxième emprise adjacente à celle de la ligne à 161 kV serait à privilégier du point de vue des usagers de la route 138 pour éviter les impacts visuels de la nouvelle ligne. Pour la réserve Matamec et les aérotouristes, une deuxième emprise pose

des problèmes. La ligne existante n'est pas très choquante de la route. Pour les aërotouristes, il est sans doute préférable que la ligne à 161 kV soit immédiatement en bordure de la route pour ne pas créer deux couloirs (point 11).

- j) Pour les sports motorisés, la présence de la ligne et des chemins d'accès peut représenter un avantage. Ces ouvertures permettent d'avoir accès au territoire. Par contre, pour les adeptes d'aventure douce, la ligne n'est pas un attrait. Ils vont fuir cet environnement. On a déjà un refus catégorique pour l'implantation d'éoliennes sur une île de la région en raison du bruit (point 11).
- k) Puisque la ligne offre une nouvelle entrée au territoire aux motorisés, la conséquence négative sera sans doute la destruction de l'environnement. Les usagers vont apporter beaucoup de déchets dans l'environnement accessible par ce couloir. Il faudrait faire de la sensibilisation auprès des usagers à cette réalité et les inciter à ne pas détruire le milieu avec des dépotoirs clandestins (point 6).
- l) Il n'y a pas de grands projets de développement récréotouristique ni de zones ciblées pour cela. Il y a des projets de piste d'hébertisme dans la zone du lac des Rapides et du lac Daigle. On cherche également de nouveaux sites d'escalade (points 2 et 4).
- m) La préoccupation la plus importante est d'avoir deux emprises en parallèle et de préserver le paysage (point 11).

DOCUMENTATION

- n) On dispose d'une liste d'activités et de statistiques sur la fréquentation. Les statistiques sont assez aléatoires cependant. Avec Internet les gens sont bien renseignés et viennent moins nous voir au kiosque, donc nos statistiques sont biaisées. Il y a globalement 50 000 visiteurs par année dans la région.

Organisme : Pourvoirie Moisie-Nipissis
Date : 31 octobre 2005
Lieu : Carignan
Intervenants : Charles Langlois, propriétaire
Antoine Moreau, Nove Environnement
Rédigé par : Antoine Moreau

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontre d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

INFORMATIONS SUR LA POURVOIRIE

- 1- Pouvez-vous nous présenter sommairement vos activités?
- 2- Possédez-vous des données sur vos activités (clientèle totale, effort de pêche, récolte, etc.)?
- 3- Dans la zone d'étude, quels sont les secteurs fréquentés pour vos activités?
- 4- Pouvez-vous nous indiquer où se trouvent vos principales infrastructures?
- 5- Selon votre connaissance du milieu, quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années pour le territoire traversé par la zone d'étude (par votre pourvoirie ou d'autres intervenants)?
- 6- Quelle est la situation de la rivière Moisie en ce qui a trait à l'exploitation du saumon par les pêcheurs sportifs? Comment se positionne-t-elle par rapport aux autres rivières à saumon de la Moyenne-Côte-Nord?

PRÉOCCUPATIONS

- 7- Quelles sont vos principales préoccupations quant au développement ou à l'avenir de l'exploitation du saumon dans la rivière Moisie?
- 8- Avez-vous des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?

- 9- Avez-vous des commentaires à formuler sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) A. Moreau présente les objectifs de la rencontre¹.
- b) Il donne également un aperçu du projet de ligne au moyen des cartes préparées par Nove Environnement.

INFORMATIONS SUR LA POURVOIRIE

- c) Les sites de pêche sont situés dans le bassin, au sud du km 28. Dans la Nipissis, la pêche se pratique à la chute des 30 milles et dans la Moisie, il y a le site de la chute du Cran Serré. Il y a quelques autres sites occasionnels (point 3).
- d) Il existe des camps de chasseurs et trappeurs entre les PK 18 et 24 parce que c'est un secteur facilement accessible par le chemin de fer. Les usagers possèdent des baux pour ces camps. Il existe également une réserve à castor et les autochtones ont des permis dans le secteur (point 3).
- e) Les opérations de la pourvoirie vont du début juin à la mi-juillet. Les camps restent ouverts le reste de l'été et en septembre. Ils servent pour la villégiature. Toutefois, l'occupation y est moins importante qu'en été. La clientèle vient du Canada (environ 45 %), des États-Unis (environ 45 %) et de l'Europe (environ 5 %). Le Canada, c'est Québec, Montréal et Toronto. La pourvoirie existe depuis 1986. Le territoire était sous bail privé auparavant et était lié au camp de pêche de la rivière Moisie. Celui-ci appartient à des Américains. M. Langlois et un ami ont acheté, en 1986, les installations quand le bail privé n'a pas été renouvelé. La famille de l'associé de M. Langlois a racheté ses parts en 1987 à la suite du décès accidentel de cet associé. M. Langlois a racheté les parts en 2001 avec d'autres investisseurs (points 1 et 2).
- f) Les camps peuvent accueillir 10 pêcheurs à raison de 2 par cabine. Les cabines sont équipées (eau chaude et froide, toilette). Il y a également une salle à manger et des cuisines dans un autre bâtiment. Une dizaine d'employés peuvent loger dans un autre bâtiment. Il existe également 2 camps pour les couples d'employés. Au total, on compte 15 employés l'été, cuisiniers, guides, etc. (point 4).
- g) La clientèle est régulière. Ce sont des groupes de pêcheurs qui reviennent régulièrement. Dans un groupe, quand un membre se désiste les autres le remplacent. La pourvoirie accueille environ une centaine de clients par année. Quand l'eau est haute, les conditions de pêche sont bonnes dans le secteur de la pourvoirie. Par contre, quand l'eau est basse, les conditions sont moins propices (point 2).
- h) La pourvoirie est traversée par la ligne à 161 kV et les lignes de Churchill Falls. Les lignes traversent la rivière Moisie au sud du territoire de la pourvoirie. Un des meilleurs secteurs de pêche se trouve juste au nord de cette traversée. C'est le secteur du bassin (km 13,5) aux premiers rapides de la rivière Moisie (point 3).

¹ M. Langlois a reçu, avant la rencontre, une copie du questionnaire ainsi que le bulletin d'information d'Hydro-Québec TransÉnergie sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport, bulletin d'information # 1, Automne 2005.

PRÉOCCUPATIONS

- i) Le saumon est une ressource qui a connu des difficultés au cours des 5-6 dernières années. Des baisses de stocks ont été provoquées par des phénomènes en mer. La Moisie a été touchée comme toutes les rivières de la Côte-Nord. Il y a actuellement une stabilisation des populations qu'on espère permanente. Les 4 pourvoyeurs en amont de la rivière font de la remise à l'eau complète des prises. Les clients sont d'accord pour effectuer la remise à l'eau. Sur 200 saumons capturés en 2005, 2 ont été conservés en raison de leurs blessures jugées trop importantes. C'est la quatrième année que la pratique de la remise à l'eau est en vigueur (point 7).
- j) La Moisie est la rivière à saumon la plus importante sur la Côte-Nord en raison de son débit et de son bassin. Elle a également un stock de saumons unique parce que les saumons qui reviennent ont passé 3-4 ans en mer et pèsent donc au-dessus de 20 livres. Il n'existe pas beaucoup de rivières qui offrent cette qualité de saumon. La Moisie a la plus grande quantité de saumon de cette taille sur la Côte-Nord. Il est probable que les saumons restent en mer plus longtemps parce que le débit et les rapides à monter sont plus importants que dans les autres rivières. Il faut de gros sujets pour réussir à remonter les obstacles. Il y a trois stocks de saumons différents, un par rivière du bassin : la Moisie, la Nipissis et la Wapatek. Chacun de ces stocks de saumons ont des caractéristiques morphologiques différentes (point 6).
- k) Les camps principaux se retrouvent à la jonction des rivières Moisie et Nipissis et il n'y a pas d'impact visuel par les lignes existantes à cet endroit. La présence des lignes provoque un impact visuel dans le secteur de la traversée, cependant, celui-ci est maintenant bien accepté. En effet, cela fait 30 ans que les lignes sont implantées. Si la ligne de raccordement de la Romaine traverse au même endroit, le projet ne posera pas de problème. L'impact visuel sera le même avec 4 lignes de transport qu'avec les 3 lignes existantes. Les lignes actuelles n'ont pas d'impact sur la pêche ou sur la montaison. Les lignes existantes ne sont donc pas un problème pour la pourvoirie (point 8).
- l) La préoccupation de M. Langlois a trait à l'affaissement des lignes (actuelles ou futures) dans la rivière à la suite d'un verglas. Il craint que cet affaissement provoque une perturbation de la rivière et/ou des activités de pêche (point 8).
- m) L'utilisation du même corridor éviterait la création d'une autre traversée. Si la nouvelle ligne est placée plus au sud que la traversée de rivière actuelle, Hydro-Québec devra discuter avec l'Association de protection de la Moisie et les représentants du club privé de la rivière Moisie (point 8).

Organisme : Club de motoneigistes Le Blizzard

Date : 30 novembre 2005

Lieu : Hôtel du Havre

Intervenants : Dan Cyr, président
Gilles Vaillancourt, Nove Environnement
Suzie Arsenault, Nove Environnement

Rédigé par : Suzie Arsenault

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontres d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

INFORMATIONS SUR VOTRE CLUB

- 1- Combien de membres compte votre club en 2005?
- 2- Nous avons reçu en 2004 une carte illustrant votre réseau de pistes de motoneige. Est-ce que des modifications ont été apportées à ce réseau en 2005 dans la zone d'étude? Le tracé de la piste serait-il disponible en version numérique?
- 3- Par ailleurs, des modifications ont-elles été apportées aux tracés des sentiers dans le secteur du chalet du Club situé près de Havre-Saint-Pierre? Si oui, avez-vous un plan montrant ces modifications?
- 4- Avez-vous de nouvelles ententes ou des liens avec les autres clubs de motoneigistes de la Côte-Nord?
- 5- Avez-vous des projets d'aménagement de nouvelles pistes, d'ajouts d'équipements ou d'infrastructures dans la zone d'étude?
- 6- Selon votre connaissance du milieu, quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années pour le territoire traversé par la zone d'étude (par votre club de motoneigistes ou d'autres intervenants)?

FRÉQUENTATION

- 7- Au cours de la dernière saison, quelle a été la fréquentation annuelle totale des motoneigistes qui utilisent les pistes de votre territoire?
- 8- Pouvez-vous nous indiquer quelle est la proportion de touristes provenant de l'extérieur et d'utilisateurs locaux qui fréquentent les pistes de votre territoire?
- 9- Prévoyez-vous une variation de la fréquentation des pistes au cours des prochaines années?
- 10- Quels sont les facteurs qui pourraient occasionner cette variation de la fréquentation?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 11- Avez-vous des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 12- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités au cours de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) G. Vaillancourt présente les objectifs de la rencontre.

INFORMATIONS SUR VOTRE CLUB

- b) Le Club de motoneigistes Le Blizzard comptait de 300 à 350 membres en 2005. Le nombre de membres est sensiblement le même à chaque année (point 1).
- c) La carte du Club de motoneigistes Le Blizzard reçue en 2004 représentait les modifications qui devaient être apportées. Cependant, celles-ci n'ont pas été réalisées. C'est donc le pointillé rouge de cette même carte qui représente les sentiers du Club. Le projet de modifications n'a pas été réalisé dû à un manque de financement. Le gouvernement n'investit plus dans ce genre d'activités à moins qu'il ne s'agisse d'une question de survie pour l'organisme (point 2).
- d) Seulement une légère partie des sentiers a été modifiée. Celle-ci se trouve dans le secteur du Relais. Quelques modifications ont été apportées aux kilomètres 21 et 22. La piste suit le bord de la route 138 pour ensuite bifurquer plus au nord. La piste est maintenant plus proche de la ligne électrique actuelle qu'avant. Elle longe la route 138 et se situe du côté nord de celle-ci. M. Cyr transmettra le tracé et s'informerera de sa disponibilité en version numérique (point 3).
- e) Il n'y a pas de nouvelles ententes ou liens avec les autres clubs de motoneigistes de la Côte-Nord. Le territoire, géré par le Club de motoneigistes Le Blizzard, est le même qu'avant (point 4).
- f) Il n'y a pas, pour l'instant, de projets d'aménagements ou de nouvelles pistes. Cependant, une nouvelle surfaceuse a été achetée grâce à l'aide de Développement économique Canada et sera disponible le 15 décembre prochain (point 5).
- g) M. Cyr n'est pas au courant des projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années dans la zone d'étude (point 6).

FRÉQUENTATION

- h) Il est difficile pour le Club d'établir la fréquentation annuelle totale puisqu'aucune statistique n'est été enregistrée. Par contre, comparativement aux années précédentes, l'année dernière, une baisse de fréquentation, dû à des problèmes mécaniques de la surfaceuse qui entretient les pistes, a été notée. L'an dernier, le nombre de membres et d'utilisateurs des pistes a donc diminué. Le Club espère que la nouvelle surfaceuse rétablira la situation. En ce qui concerne les non-membres, il est difficile de dire combien utilisent les pistes puisque les patrouilles ne se font que les fins de semaine (point 7).
- i) Il est presque impossible pour le Club de calculer la quantité de touristes qui utilisent les pistes. Par contre, il y en a.

En ce qui concerne la proportion d'utilisateurs locaux, ils sont entre 300 et 350 membres par année sans compter les non-membres. Le Relais est ouvert du mercredi au vendredi de 18 h 00 à 23 h 00 et du samedi au dimanche de 10 h 00 à 21 h 00. Le stationnement du Relais compte parfois entre 40 et 50 véhicules.

La majorité des villégiateurs possèdent leur carte de membres. Cela facilite l'accès à leur chalet et rend la promenade plus agréable puisque la motoneige est de plus en plus une activité familiale.

Les membres du Club utilisent les pistes pour faire des promenades ou comme chemin d'accès.

Le territoire de la Fédération se termine à Baie-Johan-Beetz. La piste de Natashquan à Blanc-Sablon, nommée la Piste blanche, est gérée par le ministère des Transports (point 8).

- j) Le Club de motoneigistes Le Blizzard prévoit une augmentation de la fréquentation (point 9).
- k) Le facteur qui occasionnera l'augmentation de la fréquentation est l'achat d'une nouvelle surfaceuse qui améliorera la qualité des pistes (point 10).

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- l) Le Relais rejoint deux sentiers, un du côté ouest et un du côté est. Il y a donc beaucoup de circulation dans le secteur. Pour cette raison, si une nouvelle route y passe, les dangers augmenteront.

La surfaceuse ne passe pas sur la rivière Romaine à cause des assurances, car il faut un minimum de 18 pouces de glace. Le Club voudrait donc, si le projet se réalise, obtenir un droit de passage sur les ponts qui seront érigés par Hydro-Québec (point 11).

- m) La route d'accès aux ouvrages du complexe de la Romaine aura probablement le Relais comme point de départ. Le Club souhaite donc être rencontré à ce sujet. Toutefois, la nouvelle ligne ne devrait pas occasionner de problèmes. Au contraire, celle-ci pourrait faciliter l'accès aux motoneiges (point 12).

Organisme : Club de motoneigistes de la Minganie

Date : 18 décembre 2005

Lieu : Salle des chevaliers de Colomb de Longue-Pointe-de-Mingan

Intervenants : Larry Bond, vice-président
Dave Vaillancourt, administrateur
Léo Vaillancourt, administrateur
Marcel Vaillancourt, secrétaire
Suzie Arsenault, Nove Environnement

Rédigé par : Suzie Arsenault

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontres d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

INFORMATIONS SUR VOTRE CLUB

- 1- Combien de membres compte votre club en 2005?
- 2- Nous avons reçu en 2004 une carte illustrant votre réseau de piste de motoneige. Est-ce que des modifications ont été apportées à ce réseau en 2005?
- 3- Pouvez-vous nous présenter les installations et équipements de votre club de motoneigistes et nous indiquer leur localisation (inscrire sur la carte de la zone d'étude)?
- 4- Avez-vous de nouvelles ententes ou des liens avec les autres clubs de motoneigistes de la Côte-Nord?
- 5- Avez-vous des projets d'aménagement de nouvelles pistes, d'ajouts d'équipements ou d'infrastructures?
- 6- Selon votre connaissance du milieu, quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années pour le territoire traversé par la zone d'étude (par votre club de motoneigistes ou d'autres intervenants)?

FRÉQUENTATION

- 7- Au cours de la dernière saison, quelle a été la fréquentation annuelle totale des motoneigistes qui utilisent les pistes de votre territoire?
- 8- Pouvez-vous nous indiquer quelle est la proportion de touristes provenant de l'extérieur et d'utilisateurs locaux qui fréquentent les pistes de votre territoire?
- 9- Quels sont les principaux points de départ (origine) et de destination des motoneigistes qui empruntent votre réseau de pistes (municipalité, ville, région)?
- 10- Prévoyez-vous une variation de la fréquentation des pistes au cours des prochaines années?
- 11- Quels sont les facteurs qui pourraient occasionner cette variation de la fréquentation?

UTILISATION DES PISTES

- 12- Pouvez-vous nous indiquer les secteurs et les pistes de la zone d'étude qui sont utilisés par les motoneigistes? Pouvez-vous aussi nous indiquer quels tronçons de piste ou secteurs sont les plus fréquentés (inscrire sur la carte de la zone d'étude)?
- 13- Quels sont les principaux sites d'accès au réseau des pistes (inscrire sur la carte de la zone d'étude)?
- 14- Certains sites ou secteurs présentent-ils des conditions particulières : traversées de cours d'eau, zones difficiles à entretenir, etc. (inscrire sur la carte de la zone d'étude)?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 15- Avez-vous des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 16- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités au cours de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) S. Arsenault présente les objectifs de la rencontre.

INFORMATIONS SUR VOTRE CLUB

- b) En 2005, le Club de motoneigistes de la Minganie comptait 55 membres (point 1).
- c) Aucune modification n'a été apportée au réseau depuis 2004 (point 2).
- d) Il existe un relais près de la rivière au Bouleau et un près de la rivière aux Graines. Ils ont été identifiés sur la carte (point 3).
- e) Le Club de motoneigistes de la Minganie a une entente avec le Club de motoneigistes OOK-PIK en ce qui concerne l'entretien des sentiers entre la rivière au Bouleau et la rivière Matamec. L'an passé, ils avaient le même genre d'entente avec le Club de motoneigistes Le Blizzard, mais pas cette année puisque le Club de Havre-Saint-Pierre possède maintenant une nouvelle surfaceuse (point 4).
- f) Le Club de motoneigistes de la Minganie prévoit ériger un bâtiment principal à Longue-Pointe-de-Mingan. Ils auront des développements à propos de ce projet en janvier 2006 (point 5).
- g) Plusieurs projets sont à l'étude dans le secteur tels qu'une mine de fer et titane, une bleuetière et une base de plein air (point 6).

FRÉQUENTATION

- h) La fréquentation annuelle de la dernière saison a été de plus ou moins 100 personnes (point 7).
- i) La proportion de touristes est d'environ 40 % et celle des utilisateurs locaux de 60 % (point 8).
- j) Les principaux points de départ des motoneigistes sont Longue-Pointe-de-Mingan, Havre-Saint-Pierre et Sept-Îles. Les principales destinations sont le Relais de Havre-Saint-Pierre, la rivière Matamec et Sept-Îles (point 9).
- k) On prévoit que la fréquentation des pistes au cours des prochaines années augmentera (point 10).
- l) Les facteurs qui pourraient occasionner cette augmentation de la fréquentation sont la publicité et le bouche-à-oreille. De plus, l'activité est de plus en plus populaire (point 11).

UTILISATION DES PISTES

- m) Les secteurs de la zone d'étude qui sont utilisés par les motoneigistes ont été indiqués sur la carte. De plus, à partir de Sheldrake jusqu'à la rivière au Bouleau, certains sentiers suivent la ligne actuelle. Ce sont des secteurs très fréquentés (point 12).

- n) Le principal site d'accès au réseau des pistes est Longue-Pointe-de-Mingan et la principale destination est la rivière Matamec (point 13).
- o) Les secteurs qui présentent des conditions particulières sont la rivière Tortue, la rivière Sheldrake et une petite rivière se situant près de la rivière au Bouleau. Ceux-ci ont été identifiés sur la carte (point 14).

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- p) Le Club de motoneigistes de la Minganie n'a pas de préoccupations en ce qui concerne le projet de raccordement du complexe de la Romaine. Cependant, pour toutes modifications éventuelles que le projet entraînerait aux sentiers et infrastructures du Club, celui-ci souhaite qu'Hydro-Québec en assume la responsabilité et les frais (point 15).
- q) Le Club de motoneigistes de la Minganie n'a pas de commentaires à rajouter (point 16).

Organisme : Club de motoneigistes OOK-PIK
Date : 24 novembre 2005
Lieu : Café du Vieux-Port, Sept-Îles
Intervenants : Michel Thibeault, président
Suzie Arsenault, Nove Environnement
Rédigé par : Suzie Arsenault

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontres d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

INFORMATIONS SUR VOTRE CLUB

- 1- Combien de membres compte votre club en 2005?
- 2- Disposez-vous d'une carte illustrant le réseau de pistes de votre club?
- 3- Pouvez-vous nous présenter les installations et équipements de votre club de motoneigistes et nous indiquer leur localisation (inscrire sur la carte de la zone d'étude)?
- 4- Quel est le mode de financement de votre club? Est-ce que vos revenus permettent de répondre aux besoins de votre club (entretien des pistes, ajouts ou entretien d'infrastructures, etc.)?
- 5- Avez-vous des ententes ou des liens avec les autres clubs de motoneigistes de la région de la Côte-Nord?
- 6- Avez-vous des projets d'aménagement de nouvelles pistes, d'ajouts d'équipements ou d'infrastructures?
- 7- Selon votre connaissance du milieu, quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années pour le territoire traversé par la zone d'étude (par votre club de motoneigistes ou d'autres intervenants)?

FRÉQUENTATION

- 8- Quelle est la fréquentation totale des motoneigistes qui utilisent les pistes de votre territoire?
- 9- Pouvez-vous nous indiquer quelle est la proportion de touristes provenant de l'extérieur et d'utilisateurs locaux qui fréquentent les pistes de votre territoire?
- 10- Quels sont les principaux points de départ (origine) et de destination des motoneigistes qui empruntent votre réseau de pistes (municipalité, ville, région)?
- 11- Prévoyez-vous une variation de la fréquentation des pistes au cours des prochaines années?
- 12- Quels sont les facteurs qui pourraient occasionner cette variation de la fréquentation?

UTILISATION DES PISTES

- 13- Pouvez-vous nous indiquer les secteurs et les pistes de la zone d'étude qui sont utilisés par les motoneigistes? Pouvez-vous aussi nous indiquer quels tronçons de piste ou secteurs sont les plus fréquentés (inscrire sur la carte de la zone d'étude)?
- 14- Quels sont les principaux sites d'accès au réseau des pistes (inscrire sur la carte de la zone d'étude)?
- 15- Certains sites ou secteurs présentent-ils des conditions particulières : traversées de cours d'eau, zones difficiles à entretenir, etc. (inscrire sur la carte de la zone d'étude)?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 16- Avez-vous des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 17- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités au cours de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) S. Arsenault présente les objectifs de la rencontre.

INFORMATIONS SUR VOTRE CLUB

- b) Le Club de motoneigistes OOK-PIK comptait 822 membres en 2005 (point 1).
- c) Le Club de motoneigistes OOK-PIK dispose d'une carte illustrant le réseau de pistes. Pour l'obtention de la carte, communiquer avec M. Thibeault au (418) 965-6012 (point 2).
- d) La localisation des installations et équipement du Club de motoneigistes OOK-PIK a été indiquée sur la carte de la zone d'étude (point 3).
- e) La vente de cartes de membres est le mode de financement du Club de motoneigistes OOK-PIK. Les revenus générés par la vente de cartes répondent aux besoins du Club. De plus, le Club obtient des subventions de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (point 4).
- f) Le Club de motoneigistes OOK-PIK a une entente officielle avec le Club de motoneigistes de Port-Cartier et une entente verbale avec le Club de motoneigistes de la Minganie à Longue-Pointe-de-Mingan (point 5).
- g) Des projets d'aménagement de nouvelles pistes sont prévus. Certains sentiers de la TransQuébec n° 3 seront modifiés et passeront dans la zone d'étude (point 6).
- h) M. Thibeault ne connaît pas de projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques prévus dans la zone d'étude (point 7).

FRÉQUENTATION

- i) Tous les membres du Club de motoneigistes OOK-PIK (822 membres), certains non-membres et plusieurs touristes fréquentent les pistes du Club. Selon M. Thibeault, il est difficile d'évaluer la fréquentation totale, mais il estime la fréquentation touristique à plus ou moins 100 personnes par année (point 8).
- j) M. Thibeault estime que 80 % des utilisateurs des pistes du Club de motoneigistes OOK-PIK sont des membres du Club et 20 % des touristes (point 9).
- k) En général, les motoneigistes qui empruntent les pistes du Club partent de Sept-Îles. Le stationnement aménagé près de la piste d'avion (près du lac Rapide), le Club de golf de Sept-Îles, l'ancienne salle de quille de la rue Holiday et l'usine d'eau de Sept-Îles sont les principaux points de départs des utilisateurs ; la moitié des utilisateurs partent de ces endroits et l'autre moitié de leur résidence (point 10).
- l) La fréquentation des pistes au cours des prochaines années, selon M. Thibeault, sera plus ou moins stable et probablement à la baisse (point 11).
- m) La variation de la fréquentation des pistes sera occasionnée par le coût de l'essence et des cartes de membres (point 12).

UTILISATION DES PISTES

- n) Afin de bien connaître les secteurs et les pistes de la zone d'étude qui sont utilisés par les motoneigistes, communiquer avec Frédéric Turcotte, de TransÉnergie à Québec. Celui-ci possède des cartes précises des sentiers (point 13).
- o) Les principaux sites d'accès au réseau des pistes ont été indiqués sur les cartes par un n° 14 encerclé (point 14).
- p) Le tronçon de Moisie à Sheldrake présente des conditions particulières. Ce sont les pistes les plus difficiles à entretenir au Québec puisqu'elles traversent plusieurs rivières dans le secteur (point 15).

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- q) Si certaines pistes de motoneiges doivent être déplacées dû au projet de raccordement de la Romaine, le Club de motoneigistes OOK-PIK aimerait qu'Hydro-Québec assume les frais de réaménagement. De plus, il souhaiterait être informé avant que des travaux concernant le projet soient amorcés. Près de 90% des pistes de motoneiges entre Moisie et Sheldrake se situent près de la ligne électrique actuelle (point 16).
- r) M. Thibeault n'a aucun commentaire à rajouter (point 17).

Organisme : Club de ski de fond Rapido
Date : 24 novembre 2005
Lieu : Café du Vieux-Port, Sept-Îles
Intervenants : André Gallant, président
Bernard Leclerc, vice-président
Suzie Arsenault, Nove Environnement
Rédigé par : Suzie Arsenault

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Présentation des objectifs de la rencontre:

- Rencontres d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Mise à jour des informations recueillies en 2004 dans le cadre du projet du complexe de la Romaine ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

POINTS À DISCUTER

- 1- Pouvez-vous nous présenter sommairement les activités, services et infrastructures de votre organisme ainsi que votre(vos) période(s) d'activité?
- 2- Disposez-vous de documents (cartes ou autres) présentant vos activités, les services que vous offrez et localisant vos équipements et infrastructures?
- 3- Depuis combien d'années votre organisme est-il en opération et combien de membres compte-t-il?
- 4- Quels secteurs du territoire à l'étude utilisez-vous pour vos activités (voir carte de la zone d'étude)?
- 5- Disposez-vous de données sur vos activités : fréquentation des pistes, période d'achalandage, nombre d'employés ou de bénévoles, etc.?
- 6- Avez-vous des projets de développement pour les 10 prochaines années (à court, moyen et long terme)?
- 7- Existe-t-il des facteurs qui limitent le développement de vos activités?
- 8- À l'inverse, quels sont les éléments qui pourraient favoriser le développement de vos activités?

- 9- Selon votre connaissance du milieu, quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années dans la MRC de Sept-Rivières (par votre organisme ou d'autres organismes, intervenants ou entreprises)?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 10- Avez-vous des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 11- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités au cours de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) S. Arsenault présente les objectifs de la rencontre.

POINTS À DISCUTER

- b) Les activités du Club de ski de fond Rapido sont principalement des randonnées de ski de fond et de raquette. Plus de 600 skieurs utilisent les pistes du Club chaque année. Les périodes d'activités sont de décembre à avril. Le Club possède un chalet principal, un garage, un camp pour les bénévoles et entretient 35 kilomètres de pistes. Pour plus d'information, consulter le site Internet : <http://pages.globetrotter.net/skidefondrapido> ou envoyer un message à l'adresse électronique suivante : skidefondrapido@globetrotter.net (point 1).
- c) M. Leclerc va faire parvenir une carte des sentiers (point 2).
- d) L'organisme est en opération depuis 31 ans et compte plus de 600 skieurs (50 % des skieurs sont membres et 50 % paient à la journée) (point 3).
- e) Les secteurs du territoire à l'étude, utilisés par le Club de ski de fond Rapido, ont été indiqués sur la carte d'inventaire. La majorité des sentiers se situent dans la partie sud du territoire encerclé (point 4).
- f) De décembre à avril, l'achalandage est sensiblement le même. Du lundi au jeudi, de 20 à 25 personnes fréquentent les sentiers chaque jour contre 100 à 150 du vendredi au dimanche. Il y a un employé et 20 bénévoles. De plus, la fin de semaine, une école de ski pour les jeunes est en opération (point 5).
- g) Le Club de ski de fond Rapido a comme projet de construire un nouveau camp des bénévoles. Il souhaite améliorer ce qui existe déjà (éclairer les pistes, etc.) et développer de nouveaux sentiers de raquette (point 6).
- h) Les facteurs qui limitent le développement des activités du Club sont le financement et le manque de bénévoles (point 7).
- i) Les éléments qui pourraient améliorer le développement des activités du club seraient l'augmentation de la clientèle et des bénévoles ainsi que des ressources financières (point 8).
- j) *Arbre en Arbre* est un projet souhaité dans le même secteur que le Club de ski de fond Rapido. C'est un projet récréotouristique qui augmenterait l'achalandage dans le territoire durant toute l'année. Le Club de vélo Norcycle, qui est déjà existant, est aussi très présent dans le secteur. C'est un Club très actif pour le développement. Pour plus d'information, contacter M. Alain Reid au (418) 968-5426. Il est prévu que pour les Jeux du Québec 2007 à Sept-Îles, plusieurs projets de développement pour le vélo seront exécutés. De plus, aux mêmes endroits se situent le Camp des jeunes Rapido, la base d'avion et plusieurs chalets privés (point 9).

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- k) La future ligne ne doit pas être plus au nord que la ligne actuelle puisque les activités du Club pourraient en être dérangées. Cependant, si la ligne passe à la même place que l'actuelle ou plus au sud, ils n'y aura pas d'inconvénients pour le Club (point 10).
- l) Le Club de ski de fond Rapido se demande à quoi il doit s'attendre dans le futur. Ils aimeraient obtenir de l'information lorsque des décisions seront prises ou être invités lorsqu'il y aura des réunions d'informations (point 11).

Organisme : Club Quad VTT les Nord-Côtiers
Date : 6 février 2006
Lieu : Entrevue téléphonique
Intervenants : Jean-Marie Thériault, président
Antoine Moreau, Nove Environnement
Rédigé par : Antoine Moreau

Note : Ce compte rendu présente d'abord le guide d'entrevue préparé pour la rencontre. Les informations obtenues sont présentées à la suite et réfèrent au besoin au guide d'entrevue.

INTRODUCTION

Présentation des objectifs de la rencontre :

- Rencontres d'échanges visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale ;
- Présentation sommaire du projet de raccordement du complexe de la Romaine et des études en cours ;
- Attentes et préoccupations face au projet à l'étude.

INFORMATIONS SUR VOTRE CLUB

- 1- Combien de membres compte votre club en 2005?
- 2- Disposez-vous d'une carte illustrant le réseau de pistes de votre club?
- 3- Pouvez-vous nous présenter les installations et équipements de votre club de quad et nous indiquer leur localisation (inscrire sur la carte de la zone d'étude)?
- 4- Quel est le mode de financement de votre club? Est-ce que vos revenus permettent de répondre aux besoins de votre club (entretien des pistes, ajouts ou entretien d'infrastructures, etc.)?
- 5- Avez-vous des ententes ou des liens avec les autres clubs de quad de la région de la Côte-Nord?
- 6- Avez-vous des projets d'aménagement de nouvelles pistes, d'ajouts d'équipements ou d'infrastructures?
- 7- Selon votre connaissance du milieu, quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années pour le territoire traversé par la zone d'étude (par votre club de quad ou d'autres intervenants)?

FRÉQUENTATION

- 8- Quelle est la fréquentation totale des quadistes qui utilisent les pistes de votre territoire?
- 9- Pouvez-vous nous indiquer quelle est la proportion de touristes provenant de l'extérieur et d'utilisateurs locaux qui fréquentent les pistes de votre territoire?
- 10- Quels sont les principaux points de départ (origine) et de destination des quadistes qui empruntent votre réseau de pistes (municipalité, ville, région)?
- 11- Prévoyez-vous une variation de la fréquentation des pistes au cours des prochaines années?
- 12- Quels sont les facteurs qui pourraient occasionner cette variation de la fréquentation?

UTILISATION DES PISTES

- 13- Pouvez-vous nous indiquer les secteurs et les pistes de la zone d'étude qui sont utilisés par les quadistes? Pouvez-vous aussi nous indiquer quels tronçons de piste ou secteurs sont les plus fréquentés (inscrire sur la carte de la zone d'étude)?
- 14- Quels sont les principaux sites d'accès au réseau des pistes (inscrire sur la carte de la zone d'étude)?
- 15- Certains sites ou secteurs présentent-ils des conditions particulières : traversées de cours d'eau, zones difficile à entretenir, etc. (inscrire sur la carte de la zone d'étude)?

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- 16- Avez-vous des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
- 17- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités au cours de cette entrevue?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

INTRODUCTION

- a) A. Moreau présente les objectifs de la rencontre.

INFORMATION SUR LE CLUB

- b) Le Club Quad VTT les Nord-Côtiers de Sept-Îles a été fondé en 2002. Il comptait en 2005 une centaine de membres, alors qu'il a commencé avec 35 (point 1).
- c) La carte officielle est sur le site de la Fédération des Clubs Quad du Québec. Pour l'instant, la piste existante part de la rivière Moisie et se dirige vers Port-Cartier jusqu'à la rivière Brochu. La suite de la piste est entretenue par le club de Port-Cartier. La piste emprunte la piste de motoneige existante sur près de 75 % du parcours. Il existe une bonne relation entre les 2 clubs (motoneige et quad). Les endroits qui ne sont pas communs sont par exemple les tourbières et marais que les quads doivent contourner.

À la connaissance de M. Thériault, il n'existe pas encore de club à Havre-Saint-Pierre, mais il faut vérifier à la Fédération pour savoir si des pourparlers sont en cours pour en créer un (point 2).

- d) Le club n'a pas encore d'installation en propre. Il partage le garage du club de motoneiges et ne possède qu'une niveleuse qui s'attache à un quad et une remorque. Le club a une entente et utilise les relais du club de motoneiges l'été. Il utilise également, avec l'accord des organismes, les installations de la zec Matimek ou du camping de la Moisie lors des activités.
- e) Sur le territoire de Sept-Îles, la piste de quad est à 95 % de son parcours la même que la piste de motoneige. À quelques reprises seulement, elle s'écarte quelque peu en raison de traversées de cours d'eau ou marais. La piste n'est employée qu'en été (points 3 et 5).
- f) Il n'y a pas de projet d'étendre la piste vers l'est de la Moisie à l'heure actuelle. Quant à la piste vers Port-Cartier, elle s'améliore d'année en année et, à partir de 2006, elle sera beaucoup plus facile d'emploi parce que plusieurs améliorations ont été apportées en 2005. Par contre, le club évalue actuellement le projet de construire une piste le long de la Sainte-Marguerite de Sept-Îles jusqu'à SM-3. Des discussions sont à tenir avec la MRC et Hydro-Québec (point 6).
- g) Le club se finance grâce à une subvention de la Fédération qui est liée au nombre de kilomètres de sentier à entretenir. La carte de membre est un autre mode de financement important. Par ailleurs, quelques activités annuelles permettent de dégager quelques profits, assez minimes. La construction de pistes ou les réparations sont également financées par le programme de mise en valeur du MRNF (volet 2). L'obtention des argents du volet 2 est cependant difficile et compliquée, selon M. Thériault (point 4).
- h) Mis à part le projet de piste de quad le long de la Sainte-Marguerite et le projet de mise en valeur des îles de la baie par la MRC, M. Thériault ne connaît pas de projets récréotouristiques à l'heure actuelle (point 7).

FRÉQUENTATION

- i) Les sentiers sont utilisés par les membres, mais également par beaucoup d'autres quadistes non-membres. Il y a énormément de familles qui ont des quads dans la région. Plusieurs milliers selon M. Thériault. (Note : En 2003, on enregistrait 258 000 immatriculations de VTT au Québec, Site de la Fédération des clubs Quads) (point 8).
- j) M. Thériault commence à voir des touristes qui empruntent les pistes. Il a eu connaissance d'un groupe de 4 qui lui ont demandé des renseignements et a entendu parler d'autres groupes. Les touristes qui proviennent de Québec, de l'Estrie et de Montréal apportent leurs propres véhicules. Il n'existe pas encore de service de forfaits ou de location à Sept-Îles, mais le club songe à offrir des forfaits en collaboration avec un concessionnaire probablement (point 9).
- k) M. Thériault prévoit que le club grossira à 150 membres en 2006. Le membership augmente avec la qualité des pistes et les services offerts. La difficulté du club provient du fait que la piste est située à 80 % en territoire public, ce qui réduit sa capacité à contrôler son usage. Il est plus difficile dans ce contexte de convaincre les usagers de payer pour l'entretien et la sécurité que procure le club. Les contraventions pour usage sans carte ou permis de jour ne peuvent s'effectuer que sur les portions de la piste qui sont dédiées à l'usage de la motoneige ou du quad (pas les chemins publics empruntés par la piste). Le nombre de quadistes est en augmentation parce que le véhicule peut être employé 10 mois par année alors que la motoneige ne circule que 2 à 3 mois au maximum (point 11).

UTILISATION DES PISTES

- l) Les utilisateurs empruntent la piste à partir de la périphérie de la ville pour aller vers la Moisie ou Port-Cartier. Les endroits appréciés sont situés le long de la Moisie en raison des paysages et sur les hauteurs de Sept-Îles pour observer la baie.

Les endroits difficiles pour les pistes sont les milieux humides, les tourbières qu'il faut contourner. Contrairement aux motoneiges, les cours d'eau, même minimes ne peuvent être traversés à gué. Il faut un pont ou ponceau dans tous les cas, ce qui augmente les frais. Les chemins doivent être réparés lorsqu'ils sont empruntés par des 4 X 4, ce qui occasionne des frais (points 13 à 15).

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

- m) M. Thériault n'a pas de commentaires ou préoccupations par rapport au projet de raccordement si celui-ci emprunte l'emprise des lignes existantes à Sept-Îles. Le club a en effet une entente avec Hydro-Québec pour pouvoir utiliser les emprises de lignes de transport et de répartition sur le territoire (à 735 kV et à 161 kV, etc.) (point 16).
- n) Il aimerait être informé des développements du projet de la Romaine et de son raccordement au réseau de transport (point 17).

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain

Club de vélo Norcycle

Date : 20/12/2005

Nom et fonction du (des) répondant(s) :

Carl Girard

François Boudreau

Ken Desrosiers

Alain Reid

et autres membres du c.a.

NOTE : LES RESPONSABLES ONT RÉPONDU EUX-MÊMES PAR ÉCRIT AU GUIDE D'ENTREVUE QUI LEUR A ÉTÉ TRANSMIS.

INTRODUCTION

Mode de fonctionnement suggéré pour la rencontre

Présentation de l'objectif de la rencontre :

- Rencontre visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu dans le cadre des études en cours sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine ;
- Préoccupations face au projet à l'étude.

POINTS À DISCUTER

- 1- Pouvez-vous nous présenter sommairement les activités, services et infrastructures de votre organisme ainsi que votre(vos) période(s) d'activité?

Présentation du Club

Le Club de Vélo Norcycle a comme but de :

**Regrouper les adeptes du vélo de montagne.
Organiser des activités relatives au vélo de montagne**

Pour ce faire, le club tiendra des activités telles que :

**Randonnées en groupe.
Participation à des séminaires sur des sujets relatifs au vélo de montagne.
Courses.
Activités sociales (5 à 7)
Etc.**

L'adhésion au club offre les avantages suivants :

**Rouler dans des sentiers praticables en vélo de montagne.
Rouler en groupe.
S'entraîner en groupe.
Recevoir des conseils en mécanique de vélo.
Participer à des événements cyclistes (raids).
Partage des expériences en cyclisme.**

Qui peut être membre?

Toute personne âgée de 10 ans et plus, résidant sur le territoire de la MRC des Sept Rivières, peut être membre du club de vélo Norcycle.

Coût de la carte de membre :

Pour la saison 2005, le coût de la carte de membre est de 30,00 \$.

Règlements :

**Le port du casque protecteur est obligatoire pour les sorties en vélo.
Les règles élémentaires de civisme sont de rigueur (respect d'autrui, respect de l'environnement, respect du code de la route, etc.)**

- 2- **Disposez-vous de documents (cartes ou autres) présentant vos activités, les services que vous offrez et localisant vos équipements et infrastructures?**

Oui, pas sous forme électronique.

- 3- **Depuis combien d'années votre organisme est-il en opération et combien de membres compte-t-il?**

Depuis 1999 en opération, en 2005 environ 80 membres.

- 4- Quels secteurs du territoire à l'étude utilisez-vous pour vos activités (voir carte de la zone d'étude)?

Principalement entre le camp des jeunes et la piste d'aviation du lac Rapides.

Nous avons des sorties hebdomadaires dans les sentiers environnants :

**Chemin du lac Deschenes,
Chemin du lac Lamontagne,
Chemin du <<12 milles >>,
Ancien chemin du lac Rapide qui longe la rivière Rapide (passe sous les lignes actuelles),
Sentiers entre le lac Rapide et le belvédère du chemin du lac Daigle (passe sous les lignes actuelles)
Sentier qui mène au lac Curot, zec Matimek
Bref tout les sentiers autour de Sept-Îles.**

- 5- Disposez-vous de données sur vos activités : fréquentation des pistes, période d'achalandage, nombre d'employés ou de bénévoles, etc.?

Nous utilisons ces sentiers du mois de mai jusqu'au mois de novembre.

- 6- Avez-vous des projets de développement pour les 10 prochaines années (à court, moyen et long termes)?

Oui, nous voulons développer les sentiers au sud-est du Camp des Jeunes en accord avec le club de Ski Rapido.

- 7- Existe-t-il des facteurs qui limitent le développement de vos activités?

Oui, ça prend des bénévoles, de la machinerie, des moyens financiers, et tout en limitant l'accès aux sentiers aux VTT et motos qui détériorent les sentiers.

- 8- À l'inverse, quels sont les éléments qui pourraient favoriser le développement de vos activités?

Des programmes de développement de sentiers. L'aménagement de sentiers doit être fait de façon minutieuse pour garder le territoire le plus naturel possible. Nos sentiers servent aussi de sentiers pédestres pour la population.

- 9- Selon votre connaissance du milieu, quels sont les projets de développement récréotouristique, de villégiature, à des fins fauniques ou autres présentement à l'étude ou prévus au cours des 10 prochaines années dans la MRC de Sept-Rivières (par vos organismes ou d'autres organismes, intervenants ou entreprises)?

Certaines compétitions des Jeux du Québec 2007 se dérouleront au site du Camp des jeunes. Il est prévu de développer des sentiers pour cet événement. Aussi certaines personnes étudient les possibilités d'aménagement de l'activité « arbre en arbre » dans ce secteur.

PRÉOCCUPATIONS FACE AU PROJET À L'ÉTUDE

10- Avez-vous des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?

Oui, les détériorations et disparitions de certains sentiers.

11- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités lors de cette entrevue?

Non nous avons répondu pas écrit.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain

Excursionnistes

Date : 22/11/2005

Nom et adresse de l'entreprise : Québec Hors-Circuits
Saint-Fulgence
(418) 544-5959

Nom et fonction du (des) répondant(s) : **Pierre Bossé**

INTRODUCTION

Présentation de l'objectif de l'entrevue :

- Entrevue visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale dans le cadre des études actuellement en cours sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine.

Descente de rivières en canot, canot-camping ou kayak

1- Votre entreprise offre-t-elle à sa clientèle la descente des rivières suivantes : Sainte-Marguerite, Moisie (incluant la Nipissis et la Wacouna), Manitou, Magpie (incluant la Magpie Ouest), Saint-Jean et Romaine?

oui (passez à la question 2)

non (passez à la question 7)

2- Laquelle de ces rivières est la plus populaire et pourquoi?

Québec Hors-Circuits offre à sa clientèle la descente de la rivière Moisie (dans son intégralité) et celle de la rivière Magpie (haut de la rivière et rivière Georges). La rivière la plus populaire est la Moisie, car elle est plus facile d'accès et de niveau intermédiaire, tandis que la rivière Magpie est de niveau avancé. Il faut donc être expert pour exécuter cette descente.

- 3- Combien de groupes avez-vous accompagnés au cours de chacune des trois dernières années pour une descente de ces rivières?
Depuis les trois dernières années, il y a eu quatre groupes qui ont fait la descente de la rivière Moisie. En ce qui concerne la rivière Magpie, au cours des dix dernières années, il n'y a eu que deux groupes qui ont exécuté la descente.
- 4- En moyenne, ces groupes étaient composés de combien de personnes?
En moyenne, les groupes sont composés de 4 à 10 personnes.
- 5- En moyenne, chaque groupe comprend combien d'embarcations (canot ou kayak)?
Il y a une embarcation pour deux personnes. Toutes les descentes se font en canot de rivière.
- 6- À quel moment de l'année (saison ou mois) organisez-vous les descentes de ces rivières?
Les descentes se font à la fin juillet et au début août puisqu'il y a, à cette époque, moins d'insectes. La clientèle principale de ces expéditions sont des Européens et ceux-ci n'apprécient guère les insectes.
- 7- Même si vous n'offrez pas ce service, est-ce que des amateurs vous ont déjà contacté dans le but de descendre une ou plusieurs de ces rivières?
- 8- Pouvez-vous nous donner une estimation du nombre de demandes que vous avez reçues pour descendre ces rivières?
- 9- Connaissez-vous d'autres excursionnistes qui offrent le service de descente de ces rivières ou d'autres rivières de la Côte-Nord?
Auparavant, Expédition Agaguk proposait ce genre de descente, mais maintenant, elle se limite au kayak de mer (Archipel de Mingan, Île d'Anticosti et Basse-Côte-Nord). Par contre, plusieurs autochtones utilisent la rivière Moisie puisque c'est leur route d'accès au territoire nord.
- 10- Avez-vous d'autres informations qui pourraient être utiles pour documenter l'utilisation de ces rivières par les amateurs de canot, de canot-camping ou de kayak?
M. Bossé n'a pas d'autres informations qui pourraient être utiles pour l'étude. Par contre, il est préoccupé quant à l'avenir des rivières au Québec. Selon lui, il devrait y avoir des rivières uniquement touristiques et d'autres uniquement pour les barrages hydroélectriques.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain

Excursionnistes

Date : 06/12/2005

Nom et adresse de l'entreprise : Université du Québec à Chicoutimi
(418) 545-5011 (4467)

Nom et fonction du (des) répondant(s) : **Gilles Lévesque, chargé de cours**

INTRODUCTION

Présentation de l'objectif de l'entrevue :

- Entrevue visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale dans le cadre des études actuellement en cours sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine.

Descente de rivières en canot, canot-camping ou kayak

- 1- Votre entreprise offre t-elle à sa clientèle la descente des rivières suivantes : Sainte-Marguerite, Moisie (incluant la Nipissis et la Wacouna), Manitou, Magpie (incluant la Magpie Ouest), Saint-Jean et Romaine?
 oui (passez à la question 2)
 non (passez à la question 7)
- 2- Laquelle de ces rivières est la plus populaire et pourquoi?
- 3- Combien de groupes avez-vous accompagnés au cours de chacune des trois dernières années pour une descente de ces rivières?
- 4- En moyenne, ces groupes étaient composés de combien de personnes?
- 5- En moyenne, chaque groupe comprend combien d'embarcations (canot ou kayak)?

- 6- À quel moment de l'année (saison ou mois) organisez-vous les descentes de ces rivières?
- 7- Même si vous n'offrez pas ce service, est-ce que des amateurs vous ont déjà contacté dans le but de descendre une ou plusieurs de ces rivières?
Non.
- 8- Pouvez-vous nous donner une estimation du nombre de demandes que vous avez reçues pour descendre ces rivières?
Aucune demande n'a été reçue pour la descente de rivières.
- 9- Connaissez-vous d'autres excursionnistes qui offrent le service de descente de ces rivières ou d'autres rivières de la Côte-Nord?
Non.
- 10- Avez-vous d'autres informations qui pourraient être utiles pour documenter l'utilisation de ces rivières par les amateurs de canot, de canot-camping ou de kayak?
Les rivières Magpie et Moisie sont des rivières potentiellement utilisables, mais M. Lévesque n'y est jamais allé. L'université pour laquelle il travaille n'offre pas ce genre d'activités. Cependant, plusieurs étudiants sont allés à titre personnel.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain

Excursionnistes

Date : 16/12/2005

Nom et adresse de l'entreprise : Club de plein air de la Minganie
Havre-Saint-Pierre
(418) 538-3158

Nom et fonction du (des) répondant(s) : **Étienne Barriault**

INTRODUCTION

Présentation de l'objectif de l'entrevue :

- Entrevue visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale dans le cadre des études actuellement en cours sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine.

Randonnée de ski de fond

- 1- Est-ce que le Club de plein air de la Minganie organise des randonnées de ski de fond près des rivières suivantes : Sainte-Marguerite, Moisie (incluant la Nipissis et la Wacouna), Manitou, Magpie (incluant la Magpie Ouest), Saint-Jean et Romaine?
 oui (passez à la question 2)
 non (passez à la question 6)
- 2- Dans quel secteur les randonnées ont-elles lieu?
Ce sont des sorties spéciales. Le secteur de la rivière Romaine utilisé pour ce genre d'activités spéciales est celui se situant entre le pont de la rivière Romaine sur la route 138 et la chute de l'Église.
- 3- Combien de randonnées ont été organisées au cours des trois dernières années?
Une seule randonnée de ce genre a été organisée au cours des trois dernières années.

- 4- Combien de personnes ont participé?
Vingt skieurs ont participé à cette activité.
- 5- À quel moment de l'année (saison ou mois) organisez-vous ces randonnées?
Ce genre d'activité est organisé au printemps lorsque la température est favorable.

Passez à la question 8

- 6- Même si vous n'offrez pas ce service, est-ce que des amateurs vous ont déjà contacté dans le but de faire des randonnées près de ces rivières?
- 7- Pouvez-vous nous donner une estimation du nombre de demandes que vous avez reçues?
- 8- Connaissez-vous d'autres club de ski de fond qui organise des randonnées près de ces rivières ou des excursionnistes qui offrent le service de descente de ces rivières ou d'autres rivières de la Côte-Nord?
Non.
- 9- Avez-vous d'autres informations qui pourraient être utiles pour documenter l'utilisation de ces rivières par les amateurs de canot, de canot-camping ou de kayak?
Le Club de plein air de la Minganie souhaite que la ligne ne coupe pas ses pistes de ski de fond, car elles sont déjà coupées par une ligne. Il préférerait que la ligne passe au nord de leurs pistes ou complètement au sud de celles-ci.
- M. Barriault possède une carte des pistes de ski de fond avec les points GPS : il en remettra une copie à Nove Environnement.**

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain

Excursionnistes

Date : 12/12/2005

Nom et adresse de l'entreprise : Odysée Minganie
Magpie
(418) 949-0051

Nom et fonction du (des) répondant(s) : Christian Morissette, propriétaire

INTRODUCTION

Présentation de l'objectif de l'entrevue :

- Entrevue visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale dans le cadre des études actuellement en cours sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine.

Descente de rivières en canot, canot-camping ou kayak

1- Votre entreprise offre t-elle à sa clientèle la descente des rivières suivantes : Sainte-Marguerite, Moisie (incluant la Nipissis et la Wacouna), Manitou, Magpie (incluant la Magpie Ouest), Saint-Jean et Romaine?

L'entreprise Odysée Minganie offre la descente de la rivière Magpie. Elle offre aussi la descente de la rivière Moisie, mais n'en n'a pas encore exécutée. De plus, elle prévoit faire la descente de la rivière Romaine si les chemins construits par Hydro-Québec lui sont accessibles. À partir de l'été prochain, elle offrira la descente de la rivière Saint-Jean. Un groupe de 8 personnes a déjà réservé pour une descente de 5 jours.

2- Laquelle de ces rivières est la plus populaire et pourquoi?

La rivière la plus populaire est la rivière Magpie. L'entreprise a seulement commencé à faire la descente de cette rivière en rafting l'an passé. C'est un projet qui est toujours en développement. Plusieurs guides travaillent pour eux pour faire les descentes. L'entreprise prévoit qu'avec les années, cette activité prendra de plus en plus d'ampleur.

- 3- Combien de groupes avez-vous accompagnés au cours de chacune des trois dernières années pour une descente de ces rivières?
L'été passé, trois groupes ont fait la descente de cette rivière (Magpie) en rafting.
- 4- En moyenne, ces groupes étaient composés de combien de personnes?
Odyssée Minganie a fait la descente avec un groupe de 24, un de 16 et un de 6 personnes. De plus, un groupe de 16 personnes a exécuté la descente avec une autre compagnie et plusieurs particuliers ont aussi fait la descente.
- 5- En moyenne, chaque groupe comprend combien d'embarcations (canot ou kayak)?
En rafting, une embarcation par groupe de six personnes et une embarcation pour les bagages sont nécessaires. En ce qui concerne le canot, on utilise, en général, une embarcation pour deux personnes.
- 6- À quel moment de l'année (saison ou mois) organisez-vous les descentes de ces rivières?
Les descentes sont organisées à la mi-août ou à la fin août.

Passez à la question 9

- 7- Même si vous n'offrez pas ce service, est-ce que des amateurs vous ont déjà contacté dans le but de descendre une ou plusieurs de ces rivières?
- 8- Pouvez-vous nous donner une estimation du nombre de demandes que vous avez reçues pour descendre ces rivières?
- 9- Connaissez-vous d'autres excursionnistes qui offrent le service de descente de ces rivières ou d'autres rivières de la Côte-Nord?
La pourvoirie de la rivière Saint-Jean organise des descentes sur la rivière. Plusieurs pourvoiries à Moisie offrent la possibilité de descendre la rivière. De plus, plusieurs autochtones l'utilisent. En ce qui concerne la rivière Magpie, elle est en plein essor puisque plusieurs compagnies telles que Liquid Skills (Ontario), Esprit Rafting (Ontario), ABV kayak (Outaouais) et Earth River (New York) y organisent des descentes.
- 10- Avez-vous d'autres informations qui pourraient être utiles pour documenter l'utilisation de ces rivières par les amateurs de canot, de canot-camping ou de kayak?
L'entreprise Odyssée Minganie aimerait obtenir les cartes des rapides de la rivière Romaine puisqu'elle prévoit faire un projet de mise en valeur à plusieurs endroits de celle-ci. Elle aimerait donc rencontrer Hydro-Québec afin de documenter l'utilisation de la rivière Romaine, connaître la disponibilité des rapides et les chemins d'accès prévus. Cette entreprise prévoit offrir la descente, d'une durée de deux à trois jours, de cette rivière.

De plus, l'entreprise utilise l'embouchure de la rivière Romaine et souhaiterait discuter de projets de développement ou de mise en valeur pour l'Auberge de jeunesse de la Minganie qui se situe à cet endroit.

Odyssée Minganie souhaite aussi développer un forfait familial de kayak de mer sur la rivière Mingan lorsque la température ne permet pas de faire du kayak sur la mer.

À Magpie, Odysée Minganie veut faire un sentier de randonnée pédestre et un site de camping en haut du barrage. Le centre d'interprétation qui ouvrira ses portes bientôt servirait aussi de guérite pour l'entrée au site.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain

Enquête auprès de compagnies aériennes de nolisement

Date : 20/12/2005

Nom et adresse de l'entreprise : Air Aventure Côte-Nord Enr.
235, Route Jacques-Cartier
Aguanish, Qc
G0G 1A0
(418) 533-2357 ou 533-2316

Nom et fonction du (des) répondant(s) : **Alain Déraps**

INTRODUCTION

Présentation de l'objectif de l'entrevue :

- Entrevue visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale dans le cadre des études actuellement en cours sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine.

Canot, canot-camping ou kayak

- 1- Est-ce que votre entreprise offre le service de transport aux amateurs de canot, de canot-camping ou de kayak qui désirent descendre une de ces rivières : Sainte-Marguerite, Moisie (incluant la Nipissis et la Wacouna), Manitou, Magpie (incluant la Magpie Ouest), Saint-Jean et Romaine?
 oui (passez à la question 2)
 non (passez à la question 7)
- 2- Combien de groupes avez-vous transportés au cours des dernières années pour une descente de chacune de ces rivières?
Aucun.
- 3- En moyenne, ces groupes sont composés de combien de personnes?
- 4- En moyenne, chaque groupe comprend combien d'embarcations (canot ou kayak)?

- 5- À quel moment de l'année (saison ou mois) les amateurs qui descendent ces rivières font-ils appel à vos services?
- 6- En général, dans quelles sections de ces rivières ou sur quel plan d'eau déposez-vous ces amateurs (voir la carte de la zone d'étude)?
Aucun voyage dans ces secteurs n'a été fait jusqu'à présent.
- 7- Même si vous n'offrez pas ce service, est-ce que des amateurs vous ont déjà contacté dans le but de descendre une ou plusieurs de ces rivières?
 oui (passez à la question 8)
 non (passez à la question 9)
- 8- Pouvez-vous nous donner une estimation du nombre de demandes reçues pour descendre chacune de ces rivières?

Chasse et pêche

- 9- Est-ce que votre entreprise offre le service de transport aux amateurs de chasse et de pêche?
 oui (passez à la question 10)
 non (passez à la question 16)
- 10- Utilisez-vous des sections de rivières ou des plans d'eau situés dans la zone d'étude pour y déposer vos clients (voir carte de la zone d'étude)?
 oui (passez à la question 11)
 non (passez à la question 16)
- 11- Pouvez-vous identifier les sections de rivières ou les plans d'eau que vous utilisez dans la zone d'étude (voir la carte de la zone d'étude)?
- 12- À quel moment de l'année (mois) utilisez-vous ces sections de rivières ou ces plans d'eau de la zone d'étude?
- 13- Combien de groupes avez-vous transportés au cours de chacune des trois dernières années à proximité de ces sections de rivières ou plans d'eau de la zone d'étude?
- 14- En moyenne, ces groupes sont composés de combien de personnes?
- 15- Combien de fois vous êtes-vous posé sur chacun de ces plans d'eau ou sections de rivières de la zone d'étude au cours de chacune des trois dernières années?
- 16- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités dans cette entrevue?
L'entreprise offre le service de transport sur les rivières indiquées ci-haut. Cependant, celle-ci n'a jamais transporté aucun client sur ces rivières puisque pour le client, ce ne serait pas avantageux. Il devrait partir d'Aguanish. Les coûts de transport seraient donc plus élevés que s'il part de Havre-Saint-Pierre. L'entreprise va plutôt sur les rivières Natashquan, Aguanish et Nabissipi.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain

Enquête auprès de compagnies aériennes de nolisement

Date : 16/12/2005

Nom et adresse de l'entreprise : Transfair Inc.
 Aéroport
 Longue-Pointe-de-Mingan, Qc
 G0G 1VO
 (418) 949-2261

Nom et fonction du (des) répondant(s) : **Jean-Paul Fafard**

INTRODUCTION

Présentation de l'objectif de l'entrevue :

- Entrevue visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale dans le cadre des études actuellement en cours sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine.

Canot, canot-camping ou kayak

- 1- Est-ce que votre entreprise offre le service de transport aux amateurs de canot, de canot-camping ou de kayak qui désirent descendre une de ces rivières : Sainte-Marguerite, Moisie (incluant la Nipissis et la Wacouna), Manitou, Magpie (incluant la Magpie Ouest), Saint-Jean et Romaine?
 oui (passez à la question 2)
 non (passez à la question 7)
- 2- Combien de groupes avez-vous transportés au cours des dernières années pour une descente de chacune de ces rivières?
- 3- En moyenne, ces groupes sont composés de combien de personnes?
- 4- En moyenne, chaque groupe comprend combien d'embarcations (canot ou kayak)?

- 5- À quel moment de l'année (saison ou mois) les amateurs qui descendent ces rivières font-ils appel à vos services?
- 6- En général, dans quelles sections de ces rivières ou sur quel plan d'eau déposez-vous ces amateurs (voir la carte de la zone d'étude)?
- 7- Même si vous n'offrez pas ce service, est-ce que des amateurs vous ont déjà contacté dans le but de descendre une ou plusieurs de ces rivières?
- oui (passez à la question 8)
- non (passez à la question 9)
- 8- Pouvez-vous nous donner une estimation du nombre de demandes reçues pour descendre chacune de ces rivières?

Chasse et pêche

- 9- Est-ce que votre entreprise offre le service de transport aux amateurs de chasse et de pêche?
- oui (passez à la question 10)
- non (passez à la question 16)
- 10- Utilisez-vous des sections de rivières ou des plans d'eau situés dans la zone d'étude pour y déposer vos clients (voir carte de la zone d'étude)?
- oui (passez à la question 11)
- non (passez à la question 16)
- 11- Pouvez-vous identifier les sections de rivières ou les plans d'eau que vous utilisez dans la zone d'étude (voir la carte de la zone d'étude)?
- 12- À quel moment de l'année (mois) utilisez-vous ces sections de rivières ou ces plans d'eau de la zone d'étude?
- 13- Combien de groupes avez-vous transportés au cours de chacune des trois dernières années à proximité de ces sections de rivières ou plans d'eau de la zone d'étude?
- 14- En moyenne, ces groupes sont composés de combien de personnes?
- 15- Combien de fois vous êtes-vous posé sur chacun de ces plans d'eau ou sections de rivières de la zone d'étude au cours de chacune des trois dernières années?
- 16- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités dans cette entrevue?
- Transfair offre le service de transport d'aéroport en aéroport. La compagnie n'a pas d'avions sur flotte.**

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain

Enquête auprès de compagnies aériennes de nolisement

Date : 12/12/2005

Nom et adresse de l'entreprise : Aéropro
18, Aviation générale C.P. 2013
Sept-Îles, Qc
G4R 4K2
Téléphone : (418) 538-2880

Nom et fonction du (des) répondant(s) : **Jacqueline Tremblay**

INTRODUCTION

Présentation de l'objectif de l'entrevue :

- Entrevue visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale dans le cadre des études actuellement en cours sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine.

Canot, canot-camping ou kayak

- 1- Est-ce que votre entreprise offre le service de transport aux amateurs de canot, de canot-camping ou de kayak qui désirent descendre une de ces rivières : Sainte-Marguerite, Moisie (incluant la Nipissis et la Wacouna), Manitou, Magpie (incluant la Magpie Ouest), Saint-Jean et Romaine?
 oui (passez à la question 2)
 non (passez à la question 7)
- 2- Combien de groupes avez-vous transportés au cours des dernières années pour une descente de chacune de ces rivières?
- 3- En moyenne, ces groupes sont composés de combien de personnes?
- 4- En moyenne, chaque groupe comprend combien d'embarcations (canot ou kayak)?

- 5- À quel moment de l'année (saison ou mois) les amateurs qui descendent ces rivières font-ils appel à vos services?
- 6- En général, dans quelles sections de ces rivières ou sur quel plan d'eau déposez-vous ces amateurs (voir la carte de la zone d'étude)?
- 7- Même si vous n'offrez pas ce service, est-ce que des amateurs vous ont déjà contacté dans le but de descendre une ou plusieurs de ces rivières?
- oui (passez à la question 8)
- non (passez à la question 9)
- 8- Pouvez-vous nous donner une estimation du nombre de demandes reçues pour descendre chacune de ces rivières?

Chasse et pêche

- 9- Est-ce que votre entreprise offre le service de transport aux amateurs de chasse et de pêche?
- oui (passez à la question 10)
- non (passez à la question 16)
- 10- Utilisez-vous des sections de rivières ou des plans d'eau situés dans la zone d'étude pour y déposer vos clients (voir carte de la zone d'étude)?
- oui (passez à la question 11)
- non (passez à la question 16)
- 11- Pouvez-vous identifier les sections de rivières ou les plans d'eau que vous utilisez dans la zone d'étude (voir la carte de la zone d'étude)?
- 12- À quel moment de l'année (mois) utilisez-vous ces sections de rivières ou ces plans d'eau de la zone d'étude?
- 13- Combien de groupes avez-vous transportés au cours de chacune des trois dernières années à proximité de ces sections de rivières ou plans d'eau de la zone d'étude?
- 14- En moyenne, ces groupes sont composés de combien de personnes?
- 15- Combien de fois vous êtes-vous posé sur chacun de ces plans d'eau ou sections de rivières de la zone d'étude au cours de chacune des trois dernières années?
- 16- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités dans cette entrevue?
- La compagnie Aéropro ne transporte des passagers que d'aéroport en aéroport.**

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain

Enquête auprès de compagnies aériennes de nolisement

Date : 16/12/2005

Nom et adresse de l'entreprise : Air Labrador
Lourdes-de-Blanc-Sablon, Qc
GOG 1W0
Téléphone : 1-800-563-3042 ou (418) 780-0155

Nom et fonction du (des) répondant(s) : **Robert Therrien**

INTRODUCTION

Présentation de l'objectif de l'entrevue :

- Entrevue visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale dans le cadre des études actuellement en cours sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine.

Canot, canot-camping ou kayak

- 1- Est-ce que votre entreprise offre le service de transport aux amateurs de canot, de canot-camping ou de kayak qui désirent descendre une de ces rivières : Sainte-Marguerite, Moisie (incluant la Nipissis et la Wacouna), Manitou, Magpie (incluant la Magpie Ouest), Saint-Jean et Romaine?
 oui (passez à la question 2)
 non (passez à la question 7)
- 2- Combien de groupes avez-vous transportés au cours des dernières années pour une descente de chacune de ces rivières?
- 3- En moyenne, ces groupes sont composés de combien de personnes?
- 4- En moyenne, chaque groupe comprend combien d'embarcations (canot ou kayak)?
- 5- À quel moment de l'année (saison ou mois) les amateurs qui descendent ces rivières font-ils appel à vos services?

- 6- En général, dans quelles sections de ces rivières ou sur quels plans d'eau déposez-vous ces amateurs (voir la carte de la zone d'étude)?

Passez à la question 9

- 7- Même si vous n'offrez pas ce service, est-ce que des amateurs vous ont déjà contacté dans le but de descendre une ou plusieurs de ces rivières?
- oui (passez à la question 8)
- non (passez à la question 9)
- 8- Pouvez-vous nous donner une estimation du nombre de demandes reçues pour descendre chacune de ces rivières?

Chasse et pêche

- 9- Est-ce que votre entreprise offre le service de transport aux amateurs de chasse et de pêche?
- oui (passez à la question 10)
- non (passez à la question 16)
- 10- Utilisez-vous des sections de rivières ou des plans d'eau situés dans la zone d'étude pour y déposer vos clients (voir carte de la zone d'étude)?
- oui (passez à la question 11)
- non (passez à la question 16)
- 11- Pouvez-vous identifier les sections de rivières ou les plans d'eau que vous utilisez dans la zone d'étude (voir la carte de la zone d'étude)?
- 12- À quel moment de l'année (mois) utilisez-vous ces sections de rivières ou ces plans d'eau de la zone d'étude?
- 13- Combien de groupes avez-vous transportés au cours de chacune des trois dernières années à proximité de ces sections de rivières ou plans d'eau de la zone d'étude?
- 14- En moyenne, ces groupes sont composés de combien de personnes?
- 15- Combien de fois vous êtes-vous posé sur chacun de ces plans d'eau ou sections de rivières de la zone d'étude au cours de chacune des trois dernières années?
- 16- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités dans cette entrevue?
- Air Labrador offre le service d'aéroport en aéroport. La compagnie n'a pas d'avions sur flotte.**

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain

Enquête auprès de compagnies aériennes de nolisement

Date : 16/12/2005

Nom et adresse de l'entreprise : Air Satellite Inc.
Aéroport
Havre-Saint-Pierre, Qc
G0G 1P0
(418) 533-2332

Nom et fonction du (des) répondant(s) : **Marie Gallant**

INTRODUCTION

Présentation de l'objectif de l'entrevue :

- Entrevue visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale dans le cadre des études actuellement en cours sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine.

Canot, canot-camping ou kayak

- 1- Est-ce que votre entreprise offre le service de transport aux amateurs de canot, de canot-camping ou de kayak qui désirent descendre une de ces rivières : Sainte-Marguerite, Moisie (incluant la Nipissis et la Wacouna), Manitou, Magpie (incluant la Magpie Ouest), Saint-Jean et Romaine?
 oui (passez à la question 2)
 non (passez à la question 7)
- 2- Combien de groupes avez-vous transportés au cours des dernières années pour une descente de chacune de ces rivières?
- 3- En moyenne, ces groupes sont composés de combien de personnes?
- 4- En moyenne, chaque groupe comprend combien d'embarcations (canot ou kayak)?

- 5- À quel moment de l'année (saison ou mois) les amateurs qui descendent ces rivières font-ils appel à vos services?
- 6- En général, dans quelles sections de ces rivières ou sur quels plans d'eau déposez-vous ces amateurs (voir la carte de la zone d'étude)?

Passez à la question 9

- 7- Même si vous n'offrez pas ce service, est-ce que des amateurs vous ont déjà contacté dans le but de descendre une ou plusieurs de ces rivières?
- oui (passez à la question 8)
- non (passez à la question 9)
- 8- Pouvez-vous nous donner une estimation du nombre de demandes reçues pour descendre chacune de ces rivières?

Chasse et pêche

- 9- Est-ce que votre entreprise offre le service de transport aux amateurs de chasse et de pêche?
- oui (passez à la question 10)
- non (passez à la question 16)
- 10- Utilisez-vous des sections de rivières ou des plans d'eau situés dans la zone d'étude pour y déposer vos clients (voir carte de la zone d'étude)?
- oui (passez à la question 11)
- non (passez à la question 16)
- 11- Pouvez-vous identifier les sections de rivières ou les plans d'eau que vous utilisez dans la zone d'étude (voir la carte de la zone d'étude)?
- 12- À quel moment de l'année (mois) utilisez-vous ces sections de rivières ou ces plans d'eau de la zone d'étude?
- 13- Combien de groupes avez-vous transportés au cours de chacune des trois dernières années à proximité de ces sections de rivières ou plans d'eau de la zone d'étude?
- 14- En moyenne, ces groupes sont composés de combien de personnes?
- 15- Combien de fois vous êtes-vous posé sur chacun de ces plans d'eau ou sections de rivières de la zone d'étude au cours de chacune des trois dernières années?
- 16- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités dans cette entrevue?
- La compagnie Air Satellite ne va que d'aéroport en aéroport. Ses circuits sont Havre-Saint-Pierre, Sept-Îles, Baie-Comeau, Natashquan, Chevery, Saint-Augustin, Romaine (village) et Blanc-Sablon.**

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain

Enquête auprès de compagnies aériennes de nolisement

Date : 15/12/2005

Nom et adresse de l'entreprise : Labrador Air Safari Inc.
1650, chemin du lac des Plaines
Havre-Saint-Pierre, Qc
G0G 1P0
(418) 538-3866 ou 538-6473

Nom et fonction du (des) répondant(s) : **André Jomphe**

INTRODUCTION

Présentation de l'objectif de l'entrevue :

- Entrevue visant, entre autres, à améliorer la connaissance du milieu et de la problématique régionale dans le cadre des études actuellement en cours sur le projet de raccordement du complexe de la Romaine.

Canot, canot-camping ou kayak

1- Est-ce que votre entreprise offre le service de transport aux amateurs de canot, de canot-camping ou de kayak qui désirent descendre une de ces rivières : Sainte-Marguerite, Moisie (incluant la Nipissis et la Wacouna), Manitou, Magpie (incluant la Magpie Ouest), Saint-Jean et Romaine?

- oui (passez à la question 2)
 non (passez à la question 7)

2- Combien de groupes avez-vous transportés au cours des dernières années pour une descente de chacune de ces rivières?
Labrador Air Safari a transporté cinq groupes à la rivière Magpie et un à la rivière Romaine l'an passé.

- 3- En moyenne, ces groupes sont composés de combien de personnes?
Les groupes qui vont à la rivière Magpie sont, en général, composés de 8 à 10 personnes et ceux de la rivière Romaine de deux personnes.
- 4- En moyenne, chaque groupe comprend combien d'embarcations (canot ou kayak)?
C'est différent d'une fois à l'autre. Parfois un canot pour deux personnes est utilisé et parfois chacun a sa propre embarcation (kayak solo).
- 5- À quel moment de l'année (saison ou mois) les amateurs qui descendent ces rivières font-ils appel à vos services?
C'est au mois d'août que les amateurs se rendent à ces rivières.
- 6- En général, dans quelles sections de ces rivières ou sur quels plans d'eau déposez-vous ces amateurs (voir la carte de la zone d'étude)?
En général, les clients sont déposés à la rivière Magpie, au camp 1, à 55 milles de Havre-Saint-Pierre et à la rivière Romaine, au lac Normand, à 130 milles.

Passez à la question 9

- 7- Même si vous n'offrez pas ce service, est-ce que des amateurs vous ont déjà contacté dans le but de descendre une ou plusieurs de ces rivières?
- oui (passez à la question 8)
- non (passez à la question 9)
- 8- Pouvez-vous nous donner une estimation du nombre de demandes reçues pour descendre chacune de ces rivières?

Chasse et pêche

- 9- Est-ce que votre entreprise offre le service de transport aux amateurs de chasse et de pêche?
- oui (passez à la question 10)
- non (passez à la question 16)
- 10- Utilisez-vous des sections de rivières ou des plans d'eau situés dans la zone d'étude pour y déposer vos clients (voir carte de la zone d'étude)?
- oui (passez à la question 11) **Seulement aux pourvoiries.**
- non (passez à la question 16)
- 11- Pouvez-vous identifier les sections de rivières ou les plans d'eau que vous utilisez dans la zone d'étude (voir la carte de la zone d'étude)?
- 12- À quel moment de l'année (mois) utilisez-vous ces sections de rivières ou ces plans d'eau de la zone d'étude?
- 13- Combien de groupes avez-vous transportés au cours de chacune des trois dernières années à proximité de ces sections de rivières ou plans d'eau de la zone d'étude?
- 14- En moyenne, ces groupes sont composés de combien de personnes?
- 15- Combien de fois vous êtes-vous posé sur chacun de ces plans d'eau ou sections de rivières de la zone d'étude au cours de chacune des trois dernières années?

- 16- Avez-vous des commentaires à ajouter sur l'un ou l'autre des sujets traités dans cette entrevue?
La compagnie Labrador Air safari à Natashquan offre les mêmes services.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

B Questionnaires des enquêtes de 2005

Questionnaires des enquêtes de 2005

1. Enquête auprès des villégiateurs et des détenteurs d'un bail du MRNF pour un abri sommaire (corridor sud)
2. Enquête auprès des villégiateurs et des détenteurs d'un bail du MRNF pour un abri sommaire (corridor nord)
3. Enquête auprès des détenteurs d'un terrain de piégeage enregistré (cartes non incluses)

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain

Enquête auprès des villégiateurs et des détenteurs d'un bail du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour un abri sommaire

Date : ____ / ____ / 2005

N° questionnaire : _____

- * Le territoire auquel réfère le questionnaire comprend tous les lacs et cours d'eau ainsi que tous les espaces terrestres compris dans les limites de la zone d'étude délimitée sur les cartes annexées.
- * Lorsque le questionnaire réfère aux 12 derniers mois, la période comprend les 4 dernières saisons, soit l'hiver, le printemps et l'été 2005 ainsi que l'automne 2004.

Identification (facultatif, votre identification nous permettrait de vous rejoindre si nous avons besoin d'informations supplémentaires concernant ce questionnaire)

Nom : M. Mme _____

Téléphone : (____) _____

Localisation du chalet ou de l'abri sommaire

1- Quel est le type d'infrastructure que vous possédez dans la zone d'étude?

Chalet Abri sommaire

2- Pouvez-vous indiquer en bordure de quel plan d'eau (lac, rivière) est situé votre chalet ou votre abri sommaire et le localiser sur les cartes annexées au questionnaire? Indiquer un « X » pour un chalet ou un « A » pour un abri sommaire.

Nom du plan d'eau : _____

3- Possédez-vous une autre (d'autres) infrastructures dans la zone d'étude?

Non Oui

Si oui, pouvez-vous le(s) localiser à l'aide d'un « X » pour un chalet ou d'un « A » pour un abri sommaire sur les cartes annexées au questionnaire?

Description et fréquentation du chalet ou de l'abri sommaire

4- Depuis combien d'années possédez-vous votre chalet ou votre abri sommaire?

première année de 6 à 10 ans plus de 20 ans
 de 2 à 5 ans de 11 à 20 ans

5- Combien de fois en moyenne par année vous rendez-vous à votre chalet ou votre abri sommaire?

1 à 5 fois 11 à 20 fois 31 à 50 fois
 6 à 10 fois 21 à 30 fois 51 fois et plus

6- Quelle est la durée moyenne de ces séjours?

1 à 5 jours 11 à 20 jours 31 à 50 jours
 6 à 10 jours 21 à 30 jours 51 jours et plus

7- Combien de personnes utilisent ce chalet ou cet abri sommaire de façon régulière (vous incluant)?

1 à 5 personnes 11 à 15 personnes
 6 à 10 personnes 16 personnes et plus

Choix de l'emplacement

8- Quelles sont les raisons principales pour lesquelles vous avez choisi ce secteur pour y acheter ou y construire un chalet ou un abri sommaire?

facilité d'accès potentiel de pêche
 isolement, tranquillité présence d'un plan d'eau
 potentiel de chasse pour des randonnées en motoneige ou en VTT
 autres (préciser) : _____

Accès

9- Quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à votre chalet ou votre abri sommaire (cocher une ou plusieurs cases)?

- | | | |
|--|--|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> automobile, camionnette | <input type="checkbox"/> hydravion | <input type="checkbox"/> motoneige |
| <input type="checkbox"/> canot | <input type="checkbox"/> kayak | <input type="checkbox"/> motomarine |
| <input type="checkbox"/> bateau à moteur | <input type="checkbox"/> véhicule amphibie tout terrain (Argo) | |
| <input type="checkbox"/> véhicule tout terrain (VTT, QUAD) | | |
| <input type="checkbox"/> autres (préciser) : | _____ | |

Activités pratiquées

10- Quelles sont les **trois principales activités** que vous et les autres occupants de votre chalet ou de votre abri sommaire avez pratiquées **dans la zone d'étude** au cours des 12 derniers mois (cocher un maximum de trois cases)?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> A. faire du canot | <input type="checkbox"/> J. se promener en forêt |
| <input type="checkbox"/> B. faire du kayak | <input type="checkbox"/> K. pêcher |
| <input type="checkbox"/> C. faire du canot-camping | <input type="checkbox"/> L. pêcher sur la glace |
| <input type="checkbox"/> D. se baigner | <input type="checkbox"/> M. faire du bateau à moteur |
| <input type="checkbox"/> E. chasser la sauvagine (oie, outarde, canard) | <input type="checkbox"/> N. faire du VTT (QUAD) |
| <input type="checkbox"/> F. chasser le gros gibier | <input type="checkbox"/> O. faire de la motoneige |
| <input type="checkbox"/> G. chasser le petit gibier | <input type="checkbox"/> P. faire de la raquette ou du ski de fond |
| <input type="checkbox"/> H. faire une reconnaissance de son territoire de chasse | <input type="checkbox"/> Q. observer les oiseaux |
| <input type="checkbox"/> I. cueillir des fruits sauvages | |
| R. autres (préciser) : | _____ |

11- Si vous avez indiqué pratiquer principalement des activités de navigation à la question précédente (cases A, B, C ou M), pouvez-vous préciser sur quelle(s) rivière(s) de la zone d'étude? Pouvez-vous aussi indiquer le nombre de fois où vous avez pratiqué cette (ces) activité(s) dans la zone d'étude au cours des douze derniers mois?

Nom de la (des) rivière(s) : _____

Nombre de fois où les activités de navigation ont été pratiquées sur cette (ces) rivière(s) au cours des douze derniers mois :

ATTENTION : SI VOUS NE PRATIQUEZ AUCUNE ACTIVITÉ DE CHASSE ET DE PÊCHE
DANS LA ZONE D'ÉTUDE, COCHER ICI
ET PASSER À LA QUESTION 28

ATTENTION : SI VOUS NE PÊCHEZ PAS DANS LA ZONE D'ÉTUDE, COCHER ICI
ET PASSER À LA QUESTION 18

Pêche

- 12- Depuis combien d'années pêchez-vous dans la zone d'étude?
- première année de 6 à 10 ans plus de 20 ans
 de 2 à 5 ans de 11 à 20 ans
- 13- Pouvez-vous localiser les secteurs où vous pêchez le plus souvent et les indiquer sur les cartes annexées au questionnaire en marquant « Pe » pour la pêche estivale et « Pb » pour la pêche blanche?
- 14- Au cours des 12 derniers mois, combien de jours êtes-vous allé à la pêche dans la zone d'étude durant l'été et durant l'hiver?
- _____ jour(s) l'été aucun ne sais pas
_____ jour(s) l'hiver aucun ne sais pas
- 15- Quand vous pêchez sur ce territoire, pêchez-vous
- seul passer à la question 17
 en groupe passer à la question 16
- 16- En général, votre groupe de pêche est composé de combien de personnes?
- Nombre total de personnes (vous incluant) : _____ personnes
- 17- Quelles sont les trois espèces de poisson que vous recherchez le plus souvent **dans la zone d'étude** (mettre par ordre d'importance)?
- A. Saumon atlantique F. Truite rouge (omble chevalier)
B. Truite grise (touladi) G. Ouananiche
C. Truite de mer H. Brochet
D. Grand corégone I. Autres _____
E. Truite mouchetée (omble de fontaine)
- Utiliser les lettres correspondant aux espèces de poissons.
- 1° _____ 2° _____ 3° _____

ATTENTION : SI VOUS NE CHASSEZ PAS DANS LA ZONE D'ÉTUDE, COCHER ICI
ET PASSER À LA QUESTION 28

Chasse

- 18- Depuis combien d'années chassez-vous dans la zone d'étude?
- première année de 6 à 10 ans plus de 20 ans
- de 2 à 5 ans de 11 à 20 ans
- 19- Pouvez-vous localiser les secteurs de la zone d'étude où vous chassez le plus souvent et les indiquer avec un « C » sur les cartes annexées au questionnaire (encercler vos territoires de chasse)?
- 20- Au cours des 12 derniers mois, combien de jours par espèce êtes-vous allé à la chasse dans la zone d'étude?
- à l'original _____ jour(s) à l'ours _____ jour(s)
- au petit gibier _____ jour(s) à la sauvagine (oie, outarde, canard) _____ jour(s)
- autre (préciser) _____ jour(s)
- 21- Quand vous chassez dans la zone d'étude, chassez-vous ...
- seul passer à la question 23
- en groupe passer à la question 22
- 22- En général, votre groupe de chasse est composé de combien de personnes?
- Nombre total de personnes (vous incluant) : _____ personnes
- 23- Si vous possédez des infrastructures liées à la chasse (cache, mirador, etc.), pouvez-vous cocher les cases correspondantes et les localiser avec un « F » sur les cartes annexées au questionnaire?
- ne possède aucune infrastructure liée à la chasse
- cache
- mirador
- autres (préciser) : _____

- 24- Au cours des 12 derniers mois, combien d'orignaux et d'ours noirs avez-vous abattus dans la zone d'étude? Pouvez-vous localiser sur les cartes annexées au questionnaire les secteurs où vous les avez abattus; indiquer un « E » pour les orignaux et un « U » pour les ours?

Nombre

Nombre d'orignaux abattus _____

Nombre d'ours noirs abattus _____

- 25- Au cours des 12 derniers mois, combien d'animaux avez-vous abattus par espèce à la chasse au petit gibier et à la sauvagine dans la zone d'étude?

Lièvre _____ Perdrix (gélinotte) _____

Perdrix noire (tétrás) _____ Sauvagine (oie, outarde, canard) _____

Perdrix blanche (lagopède) _____ Bécassine de Wilson _____

Autres _____

- 26- Diriez-vous qu'au cours des trois dernières années, la quantité de gibier dans la zone d'étude ...

a augmenté passer à la question 27

s'est maintenue passer à la question 28

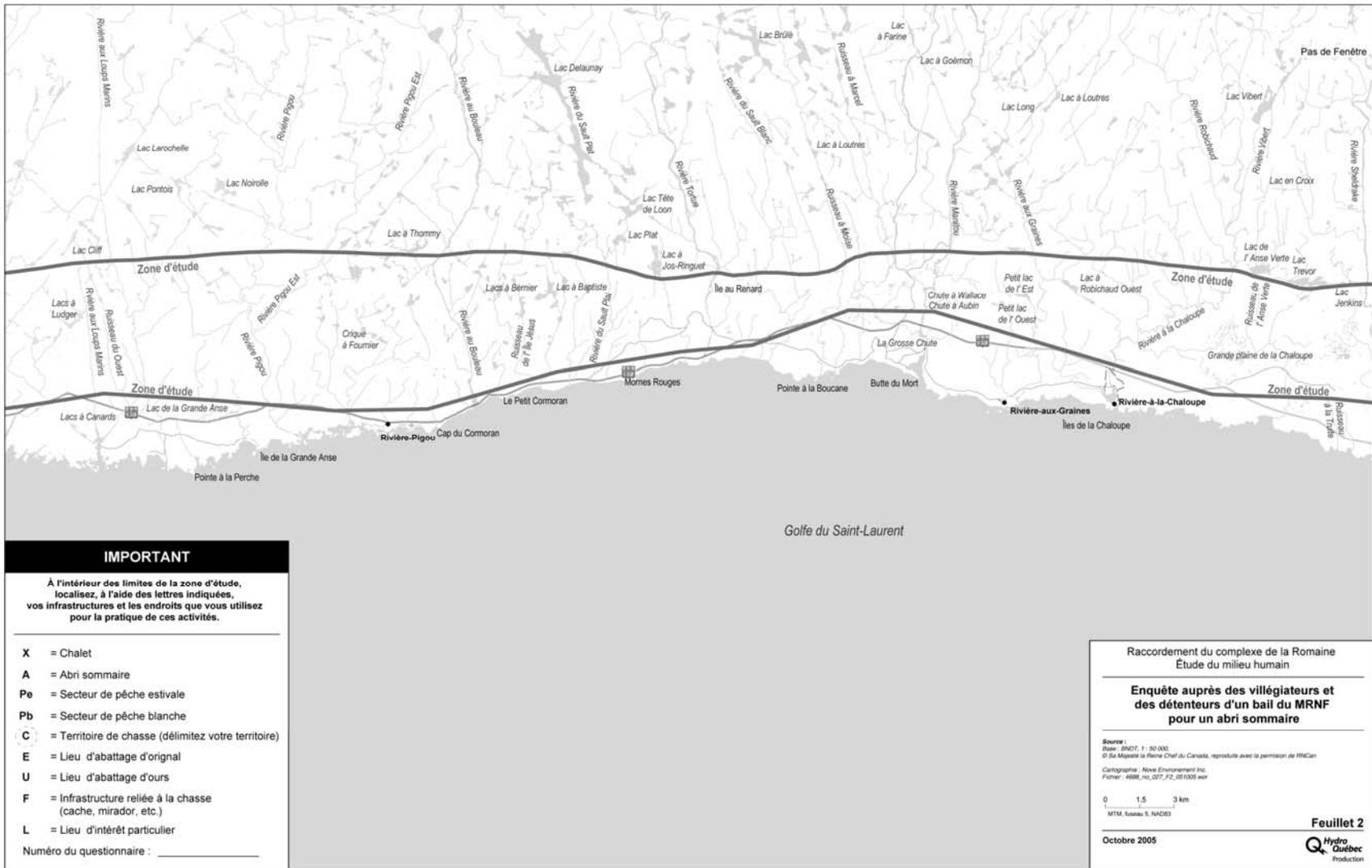
a diminué passer à la question 27

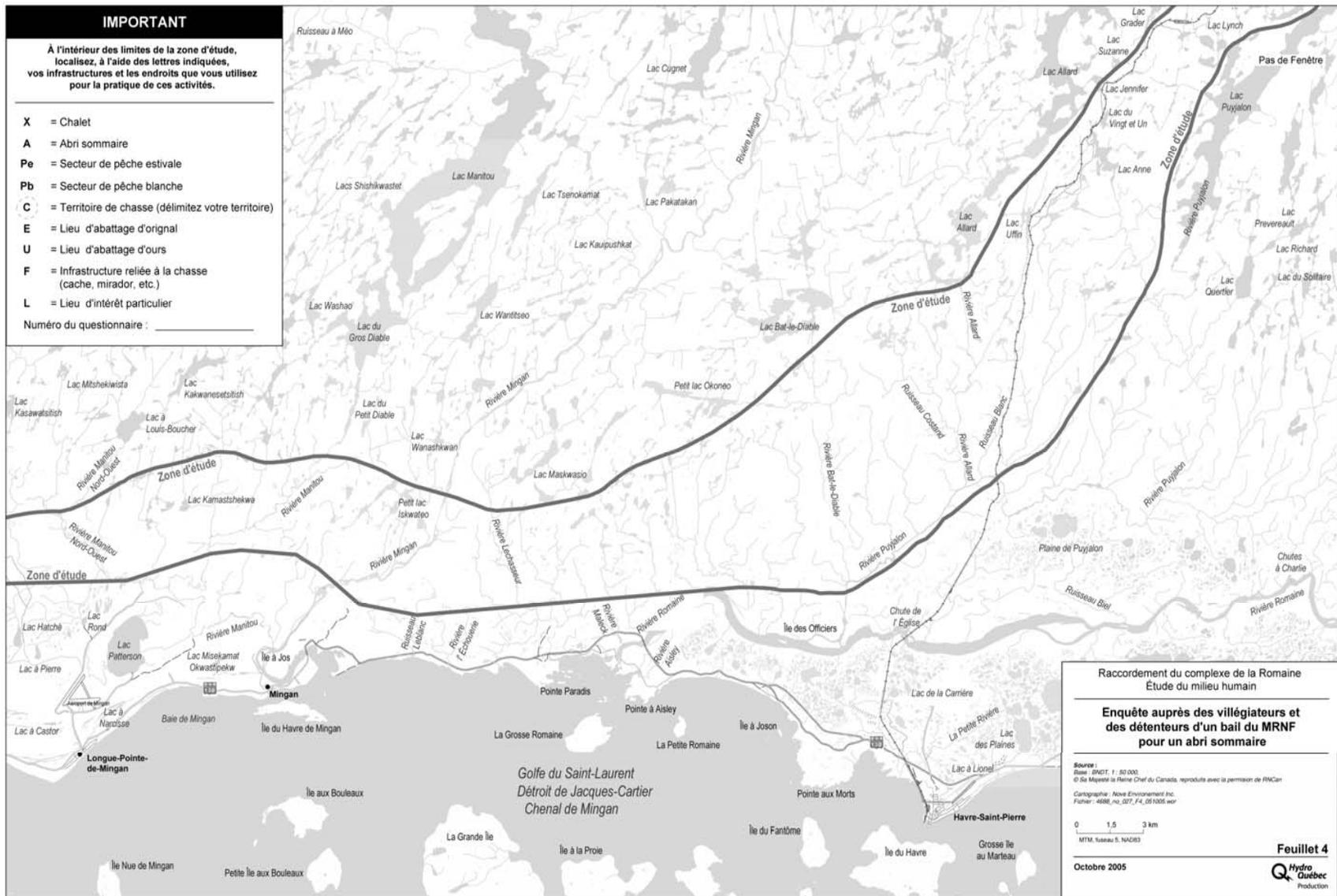
- 27- Pourquoi aurait-elle augmenté ou diminué selon vous?

Lieux d'intérêt

- 28- Pouvez-vous indiquer les lieux que vous considérez d'intérêt particulier dans la zone d'étude et les localiser avec un «L.» sur les cartes annexées au questionnaire?

Lieux d'intérêt	Description
<input type="checkbox"/> plage	_____
<input type="checkbox"/> belvédère naturel, point de vue	_____
<input type="checkbox"/> rapide et chute	_____
<input type="checkbox"/> paysage exceptionnel	_____
<input type="checkbox"/> autres (préciser)	_____
<input type="checkbox"/> aucun lieu d'intérêt dans la zone d'étude	





Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain

Enquête auprès des villégiateurs et des détenteurs d'un bail du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour un abri sommaire

Date : ____ / ____ / 2005

N° questionnaire : _____

- * Le territoire auquel réfère le questionnaire comprend tous les lacs et cours d'eau ainsi que tous les espaces terrestres compris dans les limites de la zone d'étude délimitée sur les cartes annexées.
- * Lorsque le questionnaire réfère aux 12 derniers mois, la période comprend les 4 dernières saisons, soit l'hiver, le printemps et l'été 2005 ainsi que l'automne 2004.

Identification (facultatif, votre identification nous permettrait de vous rejoindre si nous avons besoin d'informations supplémentaires concernant ce questionnaire)

Nom : M. Mme _____

Téléphone : (____) _____

Localisation du chalet ou de l'abri sommaire

1- Quel est le type d'infrastructure que vous possédez dans la zone d'étude?

Chalet Abri sommaire

2- Pouvez-vous indiquer en bordure de quel plan d'eau (lac, rivière) est situé votre chalet ou votre abri sommaire et le localiser sur les cartes annexées au questionnaire? Indiquer un « X » pour un chalet ou un « A » pour un abri sommaire.

Nom du plan d'eau : _____

3- Possédez-vous une autre (d'autres) infrastructures dans la zone d'étude?

Non Oui

Si oui, pouvez-vous le(s) localiser à l'aide d'un « X » pour un chalet ou d'un « A » pour un abri sommaire sur les cartes annexées au questionnaire?

Description et fréquentation du chalet ou de l'abri sommaire

4- Depuis combien d'années possédez-vous votre chalet ou votre abri sommaire?

première année de 6 à 10 ans plus de 20 ans
 de 2 à 5 ans de 11 à 20 ans

5- Combien de fois en moyenne par année vous rendez-vous à votre chalet ou votre abri sommaire?

1 à 5 fois 11 à 20 fois 31 à 50 fois
 6 à 10 fois 21 à 30 fois 51 fois et plus

6- Quelle est la durée moyenne de ces séjours?

1 à 5 jours 11 à 20 jours 31 à 50 jours
 6 à 10 jours 21 à 30 jours 51 jours et plus

7- Combien de personnes utilisent ce chalet ou cet abri sommaire de façon régulière (vous incluant)?

1 à 5 personnes 11 à 15 personnes
 6 à 10 personnes 16 personnes et plus

Choix de l'emplacement

8- Quelles sont les raisons principales pour lesquelles vous avez choisi ce secteur pour y acheter ou y construire un chalet ou un abri sommaire?

facilité d'accès potentiel de pêche
 isolement, tranquillité présence d'un plan d'eau
 potentiel de chasse pour des randonnées en motoneige ou en VTT
 autres (préciser) : _____

Accès

9- Quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à votre chalet ou votre abri sommaire (cocher une ou plusieurs cases)?

- | | | |
|--|--|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> automobile, camionnette | <input type="checkbox"/> hydravion | <input type="checkbox"/> motoneige |
| <input type="checkbox"/> canot | <input type="checkbox"/> kayak | <input type="checkbox"/> motomarine |
| <input type="checkbox"/> bateau à moteur | <input type="checkbox"/> véhicule amphibie tout terrain (Argo) | |
| <input type="checkbox"/> véhicule tout terrain (VTT, QUAD) | | |
| <input type="checkbox"/> autres (préciser) : | _____ | |

Activités pratiquées

10- Quelles sont les **trois principales activités** que vous et les autres occupants de votre chalet ou de votre abri sommaire avez pratiquées **dans la zone d'étude** au cours des 12 derniers mois (cocher un maximum de trois cases)?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> A. faire du canot | <input type="checkbox"/> J. se promener en forêt |
| <input type="checkbox"/> B. faire du kayak | <input type="checkbox"/> K. pêcher |
| <input type="checkbox"/> C. faire du canot-camping | <input type="checkbox"/> L. pêcher sur la glace |
| <input type="checkbox"/> D. se baigner | <input type="checkbox"/> M. faire du bateau à moteur |
| <input type="checkbox"/> E. chasser la sauvagine (oie, outarde, canard) | <input type="checkbox"/> N. faire du VTT (QUAD) |
| <input type="checkbox"/> F. chasser le gros gibier | <input type="checkbox"/> O. faire de la motoneige |
| <input type="checkbox"/> G. chasser le petit gibier | <input type="checkbox"/> P. faire de la raquette ou du ski de fond |
| <input type="checkbox"/> H. faire une reconnaissance de son territoire de chasse | <input type="checkbox"/> Q. observer les oiseaux |
| <input type="checkbox"/> I. cueillir des fruits sauvages | |

R. autres (préciser) : _____

11- Si vous avez indiqué pratiquer principalement des activités de navigation à la question précédente (cases A, B, C ou M), pouvez-vous préciser sur quelle(s) rivière(s) de la zone d'étude? Pouvez-vous aussi indiquer le nombre de fois où vous avez pratiqué cette (ces) activité(s) dans la zone d'étude au cours des douze derniers mois?

Nom de la (des) rivière(s) : _____

Nombre de fois où les activités de navigation ont été pratiquées sur cette (ces) rivière(s) au cours des douze derniers mois :

**ATTENTION : SI VOUS NE PRATIQUEZ AUCUNE ACTIVITÉ DE CHASSE ET DE PÊCHE
DANS LA ZONE D'ÉTUDE, COCHER ICI
ET PASSER À LA QUESTION 28**

**ATTENTION : SI VOUS NE PÊCHEZ PAS DANS LA ZONE D'ÉTUDE, COCHER ICI
ET PASSER À LA QUESTION 18**

Pêche

- 12- Depuis combien d'années pêchez-vous dans la zone d'étude?
- première année de 6 à 10 ans plus de 20 ans
 de 2 à 5 ans de 11 à 20 ans
- 13- Pouvez-vous localiser les secteurs où vous pêchez le plus souvent et les indiquer sur les cartes annexées au questionnaire en marquant « Pe » pour la pêche estivale et « Pb » pour la pêche blanche?
- 14- Au cours des 12 derniers mois, combien de jours êtes-vous allé à la pêche dans la zone d'étude durant l'été et durant l'hiver?
- _____ jour(s) l'été aucun ne sais pas
_____ jour(s) l'hiver aucun ne sais pas
- 15- Quand vous pêchez sur ce territoire, pêchez-vous
- seul passer à la question 17
 en groupe passer à la question 16
- 16- En général, votre groupe de pêche est composé de combien de personnes?
- Nombre total de personnes (vous incluant) : _____ personnes
- 17- Quelles sont les trois espèces de poisson que vous recherchez le plus souvent **dans la zone d'étude** (mettre par ordre d'importance)?
- | | |
|---|-----------------------------------|
| A. Saumon atlantique | F. Truite rouge (omble chevalier) |
| B. Truite grise (touladi) | G. Ouananiche |
| C. Truite de mer | H. Brochet |
| D. Grand corégone | I. Autres _____ |
| E. Truite mouchetée (omble de fontaine) | |
- Utiliser les lettres correspondant aux espèces de poissons.
- 1° _____ 2° _____ 3° _____

ATTENTION : SI VOUS NE CHASSEZ PAS DANS LA ZONE D'ÉTUDE, COCHER ICI
ET PASSER À LA QUESTION 28

Chasse

- 18- Depuis combien d'années chassez-vous dans la zone d'étude?
- première année de 6 à 10 ans plus de 20 ans
- de 2 à 5 ans de 11 à 20 ans
- 19- Pouvez-vous localiser les secteurs de la zone d'étude où vous chassez le plus souvent et les indiquer avec un « C » sur les cartes annexées au questionnaire (encercler vos territoires de chasse)?
- 20- Au cours des 12 derniers mois, combien de jours par espèce êtes-vous allé à la chasse dans la zone d'étude?
- à l'original _____ jour(s) à l'ours _____ jour(s)
- au petit gibier _____ jour(s) à la sauvagine (oie, outarde, canard) _____ jour(s)
- autre (préciser) _____ jour(s)
- 21- Quand vous chassez dans la zone d'étude, chassez-vous ...
- seul passer à la question 23
- en groupe passer à la question 22
- 22- En général, votre groupe de chasse est composé de combien de personnes?
- Nombre total de personnes (vous incluant) : _____ personnes
- 23- Si vous possédez des infrastructures liées à la chasse (cache, mirador, etc.), pouvez-vous cocher les cases correspondantes et les localiser avec un « F » sur les cartes annexées au questionnaire?
- ne possède aucune infrastructure liée à la chasse
- cache
- mirador
- autres (préciser) : _____

- 24- Au cours des 12 derniers mois, combien d'orignaux et d'ours noirs avez-vous abattus dans la zone d'étude? Pouvez-vous localiser sur les cartes annexées au questionnaire les secteurs où vous les avez abattus; indiquer un « E » pour les orignaux et un « U » pour les ours?

Nombre

Nombre d'orignaux abattus _____

Nombre d'ours noirs abattus _____

- 25- Au cours des 12 derniers mois, combien d'animaux avez-vous abattus par espèce à la chasse au petit gibier et à la sauvagine dans la zone d'étude?

Lièvre _____ Perdrix (gélinotte) _____

Perdrix noire (tétrás) _____ Sauvagine (oie, outarde, canard) _____

Perdrix blanche (lagopède) _____ Bécassine de Wilson _____

Autres _____

- 26- Diriez-vous qu'au cours des trois dernières années, la quantité de gibier dans la zone d'étude ...

a augmenté passer à la question 27

s'est maintenue passer à la question 28

a diminué passer à la question 27

- 27- Pourquoi aurait-elle augmenté ou diminué selon vous?

Lieux d'intérêt

- 28- Pouvez-vous indiquer les lieux que vous considérez d'intérêt particulier dans la zone d'étude et les localiser avec un «L» sur les cartes annexées au questionnaire?

Lieux d'intérêt	Description
<input type="checkbox"/> plage	_____
<input type="checkbox"/> belvédère naturel, point de vue	_____
<input type="checkbox"/> rapide et chute	_____
<input type="checkbox"/> paysage exceptionnel	_____
<input type="checkbox"/> autres (préciser)	_____
<input type="checkbox"/> aucun lieu d'intérêt dans la zone d'étude	

Préoccupations

29- Avez-vous des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?

Association ou groupe de villégiateurs

30- Faites-vous partie d'une association de villégiateurs?

- oui passer à la question 30
 non passer à la question 31

31- Si oui, laquelle? _____

Commentaires

32- Si vous avez des commentaires à formuler sur l'un ou l'autre des sujets traités dans le cadre de cette enquête, veuillez les inscrire ici.

Merci de votre collaboration !

HYDRO-QUÉBEC
Raccordement du complexe de la Romaine
Villégiateurs et détenteurs d'un bail pour un abri sommaire

Octobre 2005
Nove Environnement
N05051

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain

Enquête auprès des détenteurs d'un terrain de piégeage enregistré

Date : _____ / _____ / 2005

N° questionnaire : _____

- * Le territoire auquel réfère le questionnaire comprend tous les espaces terrestres compris dans les limites de la zone d'étude délimitée sur les cartes annexées, incluant votre terrain piégeage.
- * Lorsque le questionnaire réfère aux 12 derniers mois, la période comprend les 4 dernières saisons, soit l'hiver, le printemps et l'été 2005 ainsi que l'automne 2004.

Identification

Nom : M. Mme _____

Téléphone : (____) _____

N° de terrain : _____

Piégeage

1- Depuis combien d'années pratiquez-vous le piégeage?

_____ années ne sais pas

2- Depuis combien d'années utilisez-vous ce terrain de piégeage?

_____ années ne sais pas

3- Pratiquez-vous le piégeage sur un autre terrain?

Oui N° de terrain : _____

Non

4- Habituellement, avec qui piégez-vous sur votre terrain?

- Seul(e)
- Avec un aide-trappeur
- Avec des membres de votre famille
- Autres, (préciser) : _____

5- Habituellement, durant quel(s) mois de l'année trappez-vous sur votre terrain (cocher un ou plusieurs mois)?

- | | |
|----------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Janvier | <input type="checkbox"/> Juillet |
| <input type="checkbox"/> Février | <input type="checkbox"/> Août |
| <input type="checkbox"/> Mars | <input type="checkbox"/> Septembre |
| <input type="checkbox"/> Avril | <input type="checkbox"/> Octobre |
| <input type="checkbox"/> Mai | <input type="checkbox"/> Novembre |
| <input type="checkbox"/> Juin | <input type="checkbox"/> Décembre |

6- Au total, combien de jours vous êtes-vous rendu sur votre terrain pour piéger au cours des 12 derniers mois?

_____ jours ne sais pas

7- Quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à votre terrain de piégeage ou ailleurs dans la zone d'étude (cocher une ou plusieurs cases)?

- | | | |
|--|--|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> automobile, camionnette | <input type="checkbox"/> hydravion | <input type="checkbox"/> motoneige |
| <input type="checkbox"/> canot | <input type="checkbox"/> kayak | <input type="checkbox"/> motomarine |
| <input type="checkbox"/> bateau à moteur | <input type="checkbox"/> véhicule amphibie tout terrain (Argo) | |
| <input type="checkbox"/> véhicule tout terrain (VTT, QUAD) | <input type="checkbox"/> à la marche ou en raquette | |
| <input type="checkbox"/> autres (préciser) : _____ | | |

8- Utilisez-vous des infrastructures ou équipements sur votre terrain de piégeage ou ailleurs dans la zone d'étude?

- Chalet (en propriété ou avec bail du ministère des Ressources naturelles et de la Faune)
- Abri sommaire (avec bail du ministère des Ressources naturelles et de la Faune)
- Camp ou abri lié à vos activités de piégeage
- Sentier (trail)
- Sentier de VTT (QUAD)
- Sentier de motoneige
- Chemin
- Rampe de mise à l'eau, quai
- Infrastructure de chasse (cache, mirador, etc)
- Autres (préciser) _____

- 9- Pouvez-vous indiquer où sont localisés ces infrastructures et équipements? Les indiquer sur les cartes annexées au questionnaire avec les lettres correspondantes inscrites en légende.
- 10- Pouvez-vous localiser sur les cartes annexées au questionnaire les secteurs où vous piègez le plus souvent? Les indiquer avec un « T ».
- 11- Combien d'animaux avez-vous récoltés au cours des 12 derniers mois?

	Nombre		Nombre		Nombre
Castor	_____	Loutre	_____	Martre	_____
Rat musqué	_____	Vison	_____	Belette pygmée	_____
Renard	_____	Ours	_____	Lynx	_____
Écureuil	_____	Loup	_____	Hermine	_____
Autres (préciser) : _____					

- 12- Au cours des trois dernières années, le nombre d'animaux piégés sur votre terrain...

a augmenté passer à la question 13

s'est maintenu passer à la question 14

a diminué passer à la question 13

- 13- Pourquoi a-t-il augmenté ou diminué selon vous?

- 14- Avez-vous déjà observé la présence de carcajou et de couguar (individus ou pistes) sur votre terrain de piégeage? S'il y a lieu, pouvez-vous indiquer le nombre de carcajous ou de couguars que vous avez vus, le nombre de journées où vous les avez observés et l'année d'observation? Pouvez-vous aussi localiser sur les cartes annexées au questionnaire les lieux où vous les avez vus en marquant un « B » pour les carcajous et un « H » pour les couguars?

Nombre de carcajous observés _____ aucun

Nombre de journées d'observation _____ jour(s) et en quelle(s) année(s) _____

Nombre de couguars observés _____ aucun

Nombre de journées d'observation _____ jour(s) et en quelle(s) année(s) _____

- 15- Avez-vous déjà observé la présence de caribou sur votre terrain de piégeage? S'il y a lieu, pouvez-vous localiser sur les cartes annexées au questionnaire les sites où vous les avez observés en marquant un « Z »?

Caribous observés :

nombre de mâles _____ aucun

nombre de femelles _____ aucun

nombre de veaux _____ aucun

en quelle(s) année(s) _____

à quelle(s) saison(s) principalement (encercler) : printemps été

Caractéristiques économiques

16- Quel est le revenu annuel moyen provenant de vos activités de piégeage (facultatif)?

_____ \$

Autres activités pratiquées dans la zone d'étude

17- Quelles sont les **trois principales activités** que vous avez pratiquées **dans la zone d'étude** au cours des 12 derniers mois (cocher un maximum de trois cases)?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> A. faire du canot | <input type="checkbox"/> J. se promener en forêt |
| <input type="checkbox"/> B. faire du kayak | <input type="checkbox"/> K. pêcher |
| <input type="checkbox"/> C. faire du canot-camping | <input type="checkbox"/> L. pêcher sur la glace |
| <input type="checkbox"/> D. se baigner | <input type="checkbox"/> M. faire du bateau à moteur |
| <input type="checkbox"/> E. chasser la sauvagine (oie, outarde, canard) | <input type="checkbox"/> N. faire du VTT (QUAD) |
| <input type="checkbox"/> F. chasser le gros gibier | <input type="checkbox"/> O. faire de la motoneige |
| <input type="checkbox"/> G. chasser le petit gibier | <input type="checkbox"/> P. faire de la raquette ou du ski de fond |
| <input type="checkbox"/> H. faire une reconnaissance de son territoire de chasse | <input type="checkbox"/> Q. observer les oiseaux |
| <input type="checkbox"/> I. cueillir des fruits sauvages | |

R. autres (préciser) : _____

18- Si vous avez indiqué pratiquer principalement des activités de navigation à la question précédente (cases A, B, C ou M), pouvez-vous préciser sur quelle(s) rivière(s) de la zone d'étude? Pouvez-vous aussi indiquer le nombre de fois où vous avez pratiqué cette (ces) activité(s) au cours des douze derniers mois?

Nom de la (des) rivière(s) : _____

Nombre de fois où les activités de navigation ont été pratiquées sur cette (ces) rivière(s) au cours des douze derniers mois :

**ATTENTION : SI VOUS NE PRATIQUÉZ AUCUNE ACTIVITÉ DE CHASSE ET DE PÊCHE
DANS LA ZONE D'ÉTUDE, COCHER ICI
ET PASSER À LA QUESTION 34**

ATTENTION : SI VOUS NE PÊCHEZ PAS DANS LA ZONE D'ÉTUDE, COCHER ICI ET PASSER À LA QUESTION 25

Pêche

- 19 Depuis combien d'années pêchez-vous dans la zone d'étude?
- première année de 6 à 10 ans plus de 20 ans
- de 2 à 5 ans de 11 à 20 ans
- 20- Pouvez-vous localiser les secteurs où vous pêchez le plus souvent et les indiquer sur les cartes annexées au questionnaire en marquant « Pe » pour la pêche estivale et « Pb » pour la pêche blanche?
- 21- Au cours des 12 derniers mois, combien de jours êtes-vous allé à la pêche dans la zone d'étude durant l'été et durant l'hiver?
- _____ jour(s) l'été aucun ne sais pas
- _____ jour(s) l'hiver aucun ne sais pas
- 22- Quand vous pêchez sur ce territoire, pêchez-vous
- seul passer à la question 24
- en groupe passer à la question 23
- 23- En général, votre groupe de pêche est composé de combien de personnes?
- Nombre total de personnes (vous incluant) : _____ personnes
- 24- Quelles sont les trois espèces de poisson que vous recherchez le plus souvent dans la zone d'étude? (mettre par ordre d'importance)
- | | |
|---|-----------------------------------|
| A. Saumon atlantique | F. Truite rouge (omble chevalier) |
| B. Truite grise (touladi) | G. Ouananiche |
| C. Truite de mer | H. Brochet |
| D. Grand corégone | I. Autres _____ |
| E. Truite mouchetée (omble de fontaine) | |
- Utiliser les lettres correspondant aux espèces de poissons.
- 1° _____ 2° _____ 3° _____

ATTENTION : SI VOUS NE CHASSEZ PAS DANS LA ZONE D'ÉTUDE, COCHER ICI ET PASSER À LA QUESTION 34

Chasse

- 25- Depuis combien d'années chassez-vous dans la zone d'étude?

- première année de 6 à 10 ans plus de 20 ans
 de 2 à 5 ans de 11 à 20 ans

26- Pouvez-vous localiser les secteurs dans la zone d'étude où vous chassez le plus souvent et les indiquer avec un « C » sur les cartes annexées au questionnaire (encercler vos territoires de chasse)?

27- Au cours des 12 derniers mois, combien de jours par espèce êtes-vous allé à la chasse dans la zone d'étude?

à l'original _____ jour(s) à l'ours _____ jour(s)
 au petit gibier _____ jour(s) à la sauvagine (oie, outarde, canard) _____ jour(s)
 autres (préciser) _____ jour(s)

28- Quand vous chassez dans la zone d'étude, chassez-vous ...

- seul passer à la question 30
 en groupe passer à la question 29

29- En général, votre groupe de chasse est composé de combien de personnes?

Nombre total de personnes (vous incluant) : _____ personnes

30- Au cours des 12 derniers mois, combien d'orignaux et d'ours noirs avez-vous abattus dans la zone d'étude? Pouvez-vous localiser sur les cartes annexées au questionnaire les secteurs où vous les avez abattus; indiquer un « E » pour les orignaux et un « U » pour les ours?

Nombre d'orignaux abattus _____ Nombre d'ours noirs abattus _____

31- Au cours des 12 derniers mois, combien d'animaux avez-vous abattus par espèce à la chasse au petit gibier et à la sauvagine dans la zone d'étude?

Lièvre	_____	Perdrix (gélinotte)	_____
Perdrix noire (tétrás)	_____	Sauvagine (oie, outarde, canard)	_____
Perdrix blanche (lagopède)	_____	Bécassine de Wilson	_____
Autres	_____		

32- Diriez-vous qu'au cours des trois dernières années, la quantité de gibier sur ce territoire de chasse ...

- a augmenté passer à la question 33
 s'est maintenue passer à la question 34
 a diminué passer à la question 33

33- Pourquoi aurait-elle augmenté ou diminué selon vous?

Lieux d'intérêt

34- Pouvez-vous indiquer les lieux que vous considérez d'intérêt particulier dans la zone d'étude et les localiser avec un « L » sur les cartes annexées au questionnaire?

Lieux d'intérêt	Description
<input type="checkbox"/> plage	_____
<input type="checkbox"/> belvédère naturel, point de vue	_____
<input type="checkbox"/> rapide et chute	_____
<input type="checkbox"/> paysage exceptionnel	_____
<input type="checkbox"/> autres (préciser)	_____
 <input type="checkbox"/> aucun lieu d'intérêt dans la zone d'étude	

Préoccupations

35- Sur votre terrain de piégeage, y-a-t-il, selon vous, des problèmes reliés ...

	Un peu	Moyen	Beaucoup	Aucun
a. à la rareté de la ressource				
- poissons	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- gros gibier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- petit gibier, sauvagine (oie, outarde, canard)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. au comportement des chasseurs ou des pêcheurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. à la cohabitation avec d'autres utilisateurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. autres				
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Il n'y a aucun problème relié à mon terrain de piégeage.				

36- Avez-vous des préoccupations quant à l'avenir de votre terrain de piégeage?

37- Avez-vous des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?

Commentaires

38- Si vous avez des commentaires à formuler sur l'un ou l'autre des sujets traités dans le cadre de cette enquête, veuillez les inscrire ici.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

C Résultats détaillés des enquêtes auprès des villégiateurs et des détenteurs d'un bail du MRNF pour un abri sommaire

Résultats détaillés des enquêtes auprès des villégiateurs et des détenteurs d'un bail du MRNF pour un abri sommaire

1. Résultats détaillés de l'enquête de 2005
2. Résultats détaillés de l'enquête de 2004

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain 2005

Résultats de l'enquête auprès des villégiateurs et des détenteurs d'un bail du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour un abri sommaire

- 69 détenteurs d'un chalet ou d'un abri sommaire dans la zone d'étude ont fait l'objet de l'enquête en 2005 ;
- 44 questionnaires ont été dûment complétés et compilés.

Le territoire auquel réfère le questionnaire comprend tous les lacs et cours d'eau ainsi que tous les espaces terrestres compris dans les limites de la zone d'étude délimitée sur les cartes annexées. Lorsque le questionnaire réfère aux 12 derniers mois, la période comprend les 4 dernières saisons, soit l'hiver, le printemps et l'été 2005 ainsi que l'automne 2004.

Localisation du chalet ou de l'abri sommaire

- 1- Quel est le type d'infrastructure que vous possédez dans la zone d'étude?

N = 44

	Nombre de répondants
Chalet	33
Abri sommaire	8
Chalet et abri sommaire	3

- 2- Pouvez-vous indiquer en bordure de quel plan d'eau (lac, rivière) est situé votre chalet ou votre abri sommaire et le localiser sur les cartes annexées au questionnaire? Indiquer un « X » pour un chalet ou un « A » pour un abri sommaire.

N = 35

	Nombre de répondants
Lac sans nom	13
Lac Mercier	4
Le petit lac	2
Lac à Bernier	1
Lac à Ludger	1
Lac Renaud	1
Lac à Guy	1
Lac à Robichaud Ouest	1
Lac Fanal	1
Lac à Baptiste	1
Ruisseau Saint-Charles Ouest	3
Rivière au Tonnerre	1
Petite rivière Manitou	1
Rivière Manitou	2
Rivière au Bouleau	1
Rivière du Sault Plat	1

3- Possédez-vous une autre (d'autres) infrastructures dans la zone d'étude?
N = 41

	Nombre de répondants
Oui	4
Non	37

Si oui, pouvez-vous le(s) localiser à l'aide d'un « X » pour un chalet ou d'un « A » pour un abri sommaire sur les cartes annexées au questionnaire?

Résultats non représentés.

Description et fréquentation du chalet ou de l'abri sommaire

4- Depuis combien d'années possédez-vous votre chalet ou votre abri sommaire?
N = 44

	Nombre de répondants
Première année	1
De 2 à 5 ans	11
De 6 à 10 ans	13
De 11 à 20 ans	14
Plus de 20 ans	5

5- Combien de fois en moyenne par année vous rendez-vous à votre chalet ou votre abri sommaire?
N = 44

	Nombre de répondants
1 à 5 fois	2
6 à 10 fois	4
11 à 20 fois	6
21 à 30 fois	8
31 à 50 fois	13
51 fois et plus	11

6- Quelle est la durée moyenne de ces séjours?
N = 44

	Nombre de répondants
1 à 5 jours	35
6 à 10 jours	5
11 à 20 jours	1
21 à 30 jours	3
31 à 50 jours	0
51 jours et plus	0

7- Combien de personnes utilisent ce chalet ou cet abri sommaire de façon régulière (vous incluant)?
N = 44

	Nombre de répondants
1 à 5 personnes	36
6 à 10 personnes	8
11 à 15 personnes	0
16 personnes et plus	0

Choix de l'emplacement

- 8- Quelles sont les raisons principales pour lesquelles vous avez choisi ce secteur pour y acheter ou y construire un chalet ou un abri sommaire?

N = 44

	Nombre de répondants
Facilité d'accès	25
Potentiel de pêche	35
Isolement, tranquillité	39
Présence d'un plan d'eau	22
Potentiel de chasse	28
Autres :	
- Faire de la raquette	1
- Faire du ski de fond	1
- Observer les couchers de soleil	1
- Être en famille	1

Accès

- 9- Quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à votre chalet ou votre abri sommaire (cocher une ou plusieurs cases)?

N = 44

	Nombre de répondants
Automobile, camionnette	16
Hydravion	4
Motoneige	40
Bateau à moteur	2
Véhicule tout terrain (VTT, quad)	34
Véhicule amphibie tout terrain (Argo)	3
Canot à pagaie	8
Kayak	0
Motomarine	0
Autre : marche	5

Activités pratiquées

- 10- Quelles sont les trois principales activités que vous et les autres occupants de votre chalet ou de votre abri sommaire avez pratiquées dans la zone d'étude au cours des 12 derniers mois (cocher un maximum de trois cases)?

N = 44

	Nombre de répondants
Faire du canot à pagaie	14
Faire du kayak	0
Faire du canot-camping	0
Se baigner	7
Chasser la sauvagine (oie, outarde, canard)	2
Chasser le gros gibier	34
Chasser le petit gibier	19
Faire une reconnaissance de son territoire de chasse	13
Cueillir des fruits sauvages	11
Se promener en forêt	20
Pêcher en été	14
Pêcher sur la glace	13
Faire du bateau à moteur	3
Faire du VTT (quad)	19
Faire de la motoneige	25
Faire de la raquette ou du ski de fond	13
Observer les oiseaux	8
Autre :	
- Faire du canot-moteur	1
- Faire des camps scout	1
- Faire de l'Argo	1

Note : Les répondants ont majoritairement identifié plus de trois activités pratiquées dans la zone d'étude. Il est impossible de distinguer lesquelles, parmi les choix, étaient les trois activités principales.

- 11- Si vous avez indiqué pratiquer principalement des activités de navigation à la question précédente (cases A, B, C ou M), pouvez-vous préciser sur quelle(s) rivière(s) de la zone d'étude? Pouvez-vous aussi indiquer le nombre de fois où vous avez pratiqué cette (ces) activité(s) dans la zone d'étude au cours des douze derniers mois?

N = 10

	Nombre de fois
Rivière Magpie-Est	5
Petite Rivière Manitou	5
Lac à Guy	15
Rivière aux Loups Marins	2
Lac du Fanal	5
Lac sans nom	15
Lac sans nom	18
Lac sans nom	5
Rivière Manitou	4
Rivière Manitou	Continuellement

ATTENTION : SI VOUS NE PRATIQUEZ AUCUNE ACTIVITÉ DE CHASSE ET DE PÊCHE

DANS LA ZONE D'ÉTUDE, COCHER ICI

ET PASSER À LA QUESTION 28

N = 44

Nombre de répondants = 3

ATTENTION : SI VOUS NE PÊCHEZ PAS DANS LA ZONE D'ÉTUDE, COCHER ICI

ET PASSER À LA QUESTION 18

N = 41

Nombre de répondants = 13

Pêche

12- Depuis combien d'années pêchez-vous dans la zone d'étude?

N = 28

Nombre de répondants

Première année	0
De 2 à 5 ans	6
De 6 à 10 ans	7
De 11 à 20 ans	9
Plus de 20 ans	6

13- Pouvez-vous localiser les secteurs où vous pêchez le plus souvent et les indiquer sur les cartes annexées au questionnaire en marquant « Pe » pour la pêche estivale et « Pb » pour la pêche blanche?

Résultats non représentés.

14- Au cours des 12 derniers mois, combien de jours êtes-vous allé à la pêche dans la zone d'étude durant l'été et durant l'hiver?

N = 27

	Nombre de répondants (au moins un jour de pêche)	Nombre moyen de jours	Ne sais pas, Nombre de répondants
Été	25	15,2	1
Hiver	16	12,6	1

- 15- Quand vous pêchez sur ce territoire, pêchez-vous
N = 28

	Nombre de répondants
Seul	8
En groupe	19
Seul et en groupe	1

- 16- En général, votre groupe de pêche est composé de combien de personnes?
N = 20

Nombre moyen de personnes par groupe : 3,3

- 17- Quelles sont les trois espèces de poisson que vous recherchez le plus souvent dans la zone d'étude (mettre par ordre d'importance)?
N = 28

	Espèces recherchées		
	Nombre de répondants		
	En premier lieu	En deuxième lieu	En troisième lieu
	N = 28	N = 12	N = 3
Saumon atlantique	3	0	0
Truite grise (touladi)	1	0	0
Truite de mer	0	2	1
Grand corégone	0	0	0
Truite mouchetée (omble de fontaine)	18	1	1
Truite rouge (omble chevalier)	6	9	1
Ouananiche	0	0	0
Brochet	0	0	0

**ATTENTION : SI VOUS NE CHASSEZ PAS DANS LA ZONE D'ÉTUDE,
COCHER ICI**

ET PASSER À LA QUESTION 28

N = 41

Nombre de répondants = 3

Chasse

- 18- Depuis combien d'années chassez-vous dans la zone d'étude?
N = 38

	Nombre de répondants
Première année	2
De 2 à 5 ans	6
De 6 à 10 ans	9
De 11 à 20 ans	13
Plus de 20 ans	8

- 19- Pouvez-vous localiser les secteurs de la zone d'étude où vous chassez le plus souvent et les indiquer avec un « C » sur les cartes annexées au questionnaire (encercler vos territoires de chasse)?

Résultats non représentés.

- 20- Au cours des 12 derniers mois, combien de jours par espèce êtes-vous allé à la chasse dans la zone d'étude?

N = 38

	Nombre de répondants (au moins un jour de chasse)	Nombre moyen de jours
À l'original	35	16,7
À l'ours	3	5,7
Au petit gibier	23	21,9
À la sauvagine (oie, outarde, canard)	6	11,7

- 21- Quand vous chassez dans la zone d'étude, chassez-vous ...

N = 38

	Nombre de répondants
Seul	2
En groupe	33
Seul et en groupe	3

- 22- En général, votre groupe de chasse est composé de combien de personnes?

N = 36

Nombre moyen de personnes par groupe de chasse : 3,1

- 23- Si vous possédez des infrastructures liées à la chasse (cache, mirador, etc.), pouvez-vous cocher les cases correspondantes et les localiser avec un « F » sur les cartes annexées au questionnaire?

N = 36

	Nombre de répondants
Ne possède aucune infrastructure liée à la chasse	14
Cache	14
Mirador	8

- 24- Au cours des 12 derniers mois, combien d'orignaux et d'ours noirs avez-vous abattus dans la zone d'étude? Pouvez-vous localiser sur les cartes annexées au questionnaire les secteurs où vous les avez abattus ; indiquer un « E » pour les orignaux et un « U » pour les ours?

N = 33

	Nombre de répondants	Nombre total d'animaux abattus
Original	33	19
Ours	16	2

Secteurs d'abattage non représentés.

- 25- Au cours des 12 derniers mois, combien d'animaux avez-vous abattus par espèce à la chasse au petit gibier et à la sauvagine dans la zone d'étude?

N = 32

	Nombre de répondants	Nombre total d'animaux abattus
Lièvre	26	300
Perdrix noire (tétrás)	21	145
Perdrix blanche (lagopède)	3	0
Perdrix (gélinotte)	22	170
Sauvagine (oie, outarde, canard)	7	55
Bécassine de Wilson	1	0

- 26- Diriez-vous qu'au cours des trois dernières années, la quantité de gibier dans la zone d'étude ...

N = 38

	Nombre de répondants
A augmenté	7
S'est maintenue	25
A diminué	6

- 27- Pourquoi aurait-elle augmenté ou diminué selon vous?

N = 13

		Nombre de répondants
A augmenté	Entretien chimique des emprises des lignes de transport	1
	Présence d'une réserve écologique	2
	Déboisement	2
	Nombre de chasseurs a diminué	1
	Ne le sait pas	1
A diminué	Cycle naturel	1
	Nombre de chasseurs a augmenté dû aux chemins d'accès	1
	Abondance de prédateurs	1
	Coupe forestière	1
	Ne le sait pas	2

Lieux d'intérêt

- 28- Pouvez-vous indiquer les lieux que vous considérez d'intérêt particulier dans la zone d'étude et les localiser avec un «L» sur les cartes annexées au questionnaire?
N = 38

	Nombre de répondants
Plage	6
Belvédère naturel, point de vue	13
Rapide et chute	9
Paysage exceptionnel	20
Autre	3
Aucun lieu d'intérêt dans la zone d'étude	10

Préoccupations

- 29- Avez-vous des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
Oui = 22
Non = 17
Pas de réponse = 5

	Nombre de répondants
- Entretien chimique de l'emprise.	1
- Grésillage des lignes.	1
- Impact de la ligne sur le paysage.	5
- Impact de la ligne sur la pratique des activités récréatives.	1
- Impact de la ligne sur les installations des villégiateurs dans le secteur du lac Mercier.	1
- Distance de la future ligne par rapport au chalet.	1
- Minimiser les impacts et les coûts du projet en localisant la future ligne à proximité de la ligne existante.	1
- Crainte de l'expropriation en raison du passage de la future ligne.	2
- Perte du territoire de chasse et de pêche et des investissements consentis pour organiser ces activités.	2
- Amélioration et construction de chemins d'accès.	1
- Perte d'un lieu de chasse et de pêche sur le rivière Romaine.	1
- Ouverture du territoire et perturbation du territoire de chasse et/ou de pêche.	4
- Perte de quiétude.	3
- Favorable au projet en autant que le territoire de pratique des activités récréatives soit préservé.	2
- Impact des activités de chasse et de pêche des travailleurs du projet.	1
- Transformation du territoire.	1
- Protection de la faune.	1
- Fuite du gros gibier durant la construction de la ligne.	3
- Favorable du projet surtout pour la création d'emploi.	1

Association ou groupe de villégiateurs

30- Faites-vous partie d'une association de villégiateurs?

N = 42

	Nombre de répondants
Oui	3
Non	39

31- Si oui, laquelle?

N = 3

	Nombre de répondants
Regroupement des locataires des terres publiques	1

Les deux autres répondants ont indiqué une association autre que de villégiateurs.

Commentaires

32- Si vous avez des commentaires à formuler sur l'un ou l'autre des sujets traités dans le cadre de cette enquête, veuillez les inscrire ici.

N = 14

	Nombre de répondants
- Désire être informé sur l'expropriation, s'il y a lieu.	1
- Souhaite conserver son territoire.	1
- Souhaite être informé sur les études et les développements du projet.	4
- Souhaite obtenir les résultats de l'enquête.	1
- Suggestion quant à la localisation de la ligne.	1
- Souhaite que la future ligne longe la ligne existante.	1
- Commentaire relatif à la localisation de la future route d'accès aux ouvrages du complexe de la Romaine.	1
- Notre territoire est fréquenté par les chasseurs.	1
- Souhaite conserver la quiétude et les possibilités de chasse dans son territoire.	1
- Nature inconnue des impacts sur le chalet.	1
- Préserver le plus possible l'environnement.	1

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain 2004

Résultats de l'enquête auprès des villégiateurs et des détenteurs d'un bail du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour un abri sommaire réalisée dans le cadre de l'étude du milieu humain du complexe de la Romaine

- 6 détenteurs d'un bail pour un abri sommaire dans la zone d'étude et 5 propriétaires de chalets ;
- 9 questionnaires ont été retournés et compilés (4 répondants possèdent un chalet et 5 un abri sommaire)
- Un dixième répondant n'a fait qu'inscrire ses préoccupations face au projet du complexe de la Romaine dans la section des commentaires. Ainsi, pour les fins de la compilation des résultats, le questionnaire n'a pas été pris en compte.

Le territoire auquel réfère le questionnaire comprend tous les lacs et cours d'eau ainsi que tous les espaces terrestres compris dans les limites de la zone d'étude délimitée aux cartes annexées.

Lorsque le questionnaire réfère aux 12 derniers mois, la période comprend les 4 dernières saisons à la date d'envoi des questionnaires, soit l'hiver, le printemps et l'été 2004 ainsi que l'automne 2003.

Seules les réponses aux questions pertinentes à l'étude des tracés du projet de raccordement du complexe de la Romaine ont été retenues.

Localisation du chalet ou de l'abri sommaire

- 1- Pouvez-vous indiquer en bordure de quel plan d'eau (lac, rivière) est situé votre chalet ou abri sommaire et le localiser à l'aide d'un « X » (chalet) ou un « A » (abri sommaire) sur les cartes annexées au questionnaire?

N = 9

Nombre de répondants

En bordure de la rivière Romaine	2
En bordure de la rivière Puyjalon	2
En bordure d'un autre cours d'eau ou lac	5

- 2- Détenez-vous également un bail du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs pour un chalet ou êtes-vous propriétaire d'un chalet?

Résultats non valides. Confusion entre bail pour un abri sommaire et bail pour un chalet.

Description et fréquentation de la propriété

- 3- Depuis combien d'années possédez-vous votre chalet ou abri sommaire?
N = 8

	Nombre de répondants
Première année	2
De 2 à 5 ans	0
De 6 à 10 ans	2
De 11 à 20 ans	3
Plus de 20 ans	1

- 4- Êtes-vous propriétaire ou copropriétaire de ce chalet?
N = 3

	Nombre de répondants
Propriétaire	3
Copropriétaire	0

- 5- Combien de personnes sont copropriétaires avec vous (vous incluant)?
N = 0

- 6- Combien de fois en moyenne par année vous rendez-vous à votre chalet ou votre abri sommaire?
N = 8

	Nombre de répondants
1 à 5 fois	1
6 à 10 fois	0
11 à 20 fois	4
21 à 30 fois	1
31 à 50 fois	0
51 fois et plus	2

- 7- Durant quelle(s) saison(s) vous y rendez-vous (cocher une ou plusieurs cases)?
N = 8

	Nombre de répondants
Printemps	5
Été	6
Automne	8
Hiver	7

- 8- Quelle est la durée moyenne de ces séjours?
N = 8

	Nombre de répondants
1 à 5 jours	5
6 à 10 jours	2
11 à 20 jours	0
21 à 30 jours	1
31 à 50 jours	0
51 jours et plus	0

- 9- Combien de personnes utilisent ce chalet de façon régulière (vous incluant)?
N = 8

	Nombre de répondants
1 à 5 personnes	7
6 à 10 personnes	1
11 à 15 personnes	0
16 personnes et plus	0

Choix de l'emplacement

- 10- Quelles sont les raisons principales pour lesquelles vous avez choisi ce secteur pour y acheter ou y construire un chalet ou un abri sommaire?
N = 9

	Nombre de répondants
Facilité d'accès	2
Potentiel de pêche	6
Isolement, tranquillité	6
Présence d'un plan d'eau	6
Potentiel de chasse	9
Pour des randonnées en motoneige ou en VTT	2

Note : Le choix « pour des randonnées en motoneige ou en VTT » n'était proposé que dans le questionnaire destiné aux détenteurs d'un bail pour un chalet. Ainsi, le nombre de répondants ayant eu cette option est de quatre.

Accès

- 11- Quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à votre chalet ou abri sommaire (cocher une ou plusieurs cases)?

N = 9

	Nombre de répondants
Automobile, camionnette	2
Hydravion	5
Motoneige	8
Bateau à moteur	5
Véhicule tout terrain (VTT, quad)	6
Véhicule amphibie tout terrain (Argo)	0
Canot à pagaie	5
Kayak	0
Flatou pour VTT	4
Motomarine	0

- 12- Pouvez-vous tracer l'itinéraire que vous empruntez pour vous rendre à votre chalet sur les cartes annexées au questionnaire?

Pouvez-vous aussi tracer les sites où vous traversez la rivière Romaine en motoneige et les tronçons de la rivière que vous empruntez en motoneige et les identifier avec un « M » sur les cartes annexées au questionnaire?

Résultats non représentés.

Activités pratiquées

- 13- Quelles sont les activités que vous et les autres occupants de votre chalet avez pratiquées lors des séjours à votre chalet au cours des 12 derniers mois (cocher une ou plusieurs cases)?

N = 9

	Nombre de répondants
Faire du canot à pagaie	6
Faire du kayak	0
Faire du canot-camping	0
Se baigner	1
Chasser la sauvagine (oie, outarde, canard)	3
Chasser le gros gibier	9
Chasser le petit gibier	6
Faire une reconnaissance de son territoire de chasse	7
Cueillir des fruits sauvages	5
Se promener en forêt	6
Pêcher en été	9
Pêcher sur la glace	5
Faire du bateau à moteur	9
Faire du VTT (quad)	7
Faire de la motoneige	9
Faire de la raquette ou du ski de fond	8
Autres :	
- Colleter le lièvre	1
- Piéger	1

- 14- Parmi celles qui sont identifiées à la question 13, quelles sont les trois activités que vous pratiquez le plus souvent (mettre par ordre d'importance)?

N = 9

	Nombre de répondants
1 ^{er} rang (N = 9)	
Chasser le gros gibier	7
Faire de la motoneige	1
Chasser le petit gibier	1
2 ^e rang (N = 9)	
Pêcher	1
Chasser le gros gibier	2
Chasser le petit gibier	2
Faire de la motoneige	3
Pêcher sur la glace	1
3 ^e rang (N = 9)	
Faire de la motoneige	3
Faire du canot	1
Chasser la sauvagine	1
Faire du VTT (quad)	2
Pêcher sur la glace	1
Piéger	1

- 15- Parmi les énoncés suivants, lequel correspond le mieux à la pratique de vos activités récréatives?
N = 9

Je pratique mes activités récréatives (cocher une seule case) : Nombre de répondants

- | | |
|--|---|
| - Principalement dans la zone côtière du golfe du Saint-Laurent et seulement un peu dans le territoire situé au nord de la route 138 | 0 |
| - En égale proportion dans la zone côtière du golfe du Saint-Laurent et dans le territoire situé au nord de la route 138 | 3 |
| - Principalement dans le territoire situé au nord de la route 138 et seulement un peu dans la zone côtière du golfe du Saint-Laurent | 5 |
| - Essentiellement dans le territoire situé au nord de la route 138 | 1 |
| - Essentiellement dans la zone côtière du golfe du Saint-Laurent | 0 |

**ATTENTION : SI VOUS NE PRATIQUÉZ AUCUNE ACTIVITÉ DE CHASSE,
DE PÊCHE
ET DE NAVIGATION DANS LA ZONE D'ÉTUDE, COCHEZ ICI
ET PASSEZ À LA QUESTION 42**

N = 9

Nombre de répondants = 0

**ATTENTION : SI VOUS NE PÊCHEZ PAS DANS LA ZONE D'ÉTUDE,
COCHEZ ICI
ET PASSEZ À LA QUESTION 27**

N = 9

Nombre de répondants = 0

Pêche

- 16- Depuis combien d'années pêchez-vous dans la zone d'étude?
N = 9

	Nombre de répondants
Première année	0
De 2 à 5 ans	2
De 6 à 10 ans	1
De 11 à 20 ans	5
Plus de 20 ans	1

- 17- Pouvez-vous localiser les secteurs où vous pêchez le plus souvent et les indiquer sur les cartes annexées au questionnaire en marquant « Pe » pour la pêche estivale et « Pb » pour la pêche blanche?

Résultats non représentés

- 18- Au cours des 12 derniers mois, combien de jours êtes-vous allé à la pêche dans la zone d'étude durant l'été et durant l'hiver?
N = 9

	Nombre de répondants (au moins un jour de pêche)	Nombre moyen de jours
--	---	--------------------------

Été	7	9,7
Hiver	6	18,2

- 19- Quand vous pêchez sur ce territoire, pêchez-vous
N = 9

Nombre de répondants

Seul	0
En groupe	9

- 20- En général, votre groupe de pêche est composé de combien de personnes?
N = 8

Nombre moyen de personnes par groupe : 2,9

- 21- **Pour l'ensemble de la zone d'étude**, quelles sont les trois espèces de poisson que vous recherchez le plus souvent (mettre par ordre d'importance)?
N = 9

Espèces recherchées
Nombre de répondants

	En premier lieu N = 9	En deuxième lieu N = 7	En troisième lieu N = 6
Saumon atlantique	5	0	0
Truite grise (touladi)	0	0	0
Truite de mer	0	2	0
Corégone (ouitouche)	0	0	0
Truite mouchetée (omble de fontaine)	4	1	2
Truite rouge (omble chevalier)	0	3	2
Ouananiche	0	1	2
Brochet	0	0	0

- 22- **Pour l'ensemble de la zone d'étude**, quel est le nombre total de poissons de chaque espèce que vous avez capturés et conservés au cours des 12 derniers mois et le nombre d'heures que vous avez pêché pour les capturer? Pouvez-vous indiquer également quelle(s) espèce(s) de poisson vous consommez?

N = 9

	Poissons capturés et conservés			Heures de pêche	Poissons consommés
	Nombre de répondants ¹	Nombre total	Nombre moyen par répondant	Nombre moyen par répondant	Nombre de poissons
Saumon atlantique	3	6	2,0	46,7	6
Truite mouchetée (omble de fontaine)	6	125	20,8	28,5	123
Truite grise (touladi)	0	0	0,0	0,0	0
Truite rouge (omble chevalier)	5	102	20,4	20,4	102
Truite de mer	2	24	12,0	31,0	24
Ouananiche	4	26	6,5	12,8	26
Corégone (ouitouche)	0	0	0,0	0,0	0
Brochet	1	7	7,0	60,0	7

¹ Le nombre de répondants comprend les pêcheurs qui ont indiqué un nombre d'heures de pêche même s'ils n'ont capturé aucun poisson.

Les réponses aux questions 23 à 26 n'ont pas été considérées dans le cadre du projet de raccordement du complexe de la Romaine.

**ATTENTION : SI VOUS NE CHASSEZ PAS DANS LA ZONE D'ÉTUDE,
COCHEZ ICI
ET PASSEZ À LA QUESTION 37**

N = 9

Nombre de répondants = 0

Chasse

- 27- Depuis combien d'années chassez-vous dans la zone d'étude?

N = 9

	Nombre de répondants
Première année	0
De 2 à 5 ans	2
De 6 à 10 ans	0
De 11 à 20 ans	5
Plus de 20 ans	2

- 28- Pouvez-vous localiser les secteurs dans la zone d'étude où vous chassez le plus souvent et les indiquer avec un « C » sur les cartes annexées au questionnaire.

Résultats non représentés.

- 29- Au cours des 12 derniers mois, combien de jours par espèce êtes-vous allé à la chasse dans la zone d'étude?

N = 9

	Nombre de répondants (au moins un jour de chasse)	Nombre moyen de jours
À l'original	9	14,8
À l'ours	0	0,0
Au petit gibier	3	15,0
À la sauvagine (oie, outarde, canard)	2	20,0

- 30- Quand vous chassez sur ce territoire, chassez-vous ...

N = 9

	Nombre de répondants
Seul	0
En groupe	9

- 31- En général, votre groupe de chasse est composé de combien de personnes?

N = 9

Nombre moyen de personnes par groupe de chasse : 2,9

- 32- Si vous possédez des infrastructures liées à la chasse (cache, camp, abri, mirador, etc.), pouvez-vous cocher les cases correspondantes et les localiser avec un « F » sur les cartes annexées au questionnaire?

N = 9

	Nombre de répondants
Ne possède aucune infrastructure liée à la chasse	1
Cache	6
Camp	4
Abri sommaire	2
Mirador	2

Note : Le choix « abri sommaire » n'était proposé que dans le questionnaire destiné aux détenteurs d'un bail pour un chalet. Ainsi, le nombre de répondants ayant eu cette option est de quatre.

- 33- Au cours des 12 derniers mois, combien d'orignaux et d'ours noirs avez-vous abattus dans la zone d'étude? Pouvez-vous localiser sur les cartes annexées au questionnaire les secteurs où vous les avez abattus? Indiquer un « E » pour les orignaux et un « U » pour les ours.

N = 6

	Nombre de répondants	Nombre total d'animaux abattus
Orignal	6	2
Ours	6	1

Secteurs d'abattage non représentés.

- 34- Au cours des 12 derniers mois, combien d'animaux avez-vous abattus par espèce à la chasse au petit gibier et à la sauvagine dans la zone d'étude?

N = 7

	Nombre de répondants	Nombre total d'animaux abattus
Lièvre	7	151
Perdrix noire (tétrás)	3	42
Perdrix blanche (lagopède)	0	0
Perdrix (gélinotte)	5	49
Sauvagine (oie, outarde, canard)	1	12

- 35- Diriez-vous qu'au cours des trois dernières années, la quantité de gibier sur ce territoire de chasse ...

N = 9

	Nombre de répondants
A augmenté	0
S'est maintenue	8
A diminué	1

- 36- Pourquoi aurait-elle augmenté ou diminué selon vous?

N = 1

	Nombre de répondants
A diminué Le dérangement causé par les activités associées au projet (hélicoptères et dynamitage)	1

Les réponses aux questions 37 à 41 n'ont pas été considérées dans le cadre du projet de raccordement du complexe de la Romaine.

- 42- Pouvez-vous indiquer les lieux que vous considérez d'intérêt particulier dans la zone d'étude et les localiser avec un « L » sur les cartes annexées au questionnaire?
N = 5

	Nombre de répondants
Plage	1
Belvédère naturel, point de vue	0
Rapide et chute	3
Paysage exceptionnel	3
Autres	2
Aucun lieu d'intérêt dans la zone d'étude	0

Les réponses aux questions 43 à 45 n'ont pas été considérées dans le cadre du projet de raccordement du complexe de la Romaine.

Association ou groupe de villégiateurs

- 46- Faites-vous partie d'une association de villégiateurs?
N = 8

	Nombre de répondants
Oui	1
Non	7

- 47- Si oui, laquelle?
N = 1

	Nombre de répondants
Villégiateurs de Saint-Charles	1

D Résultats détaillés des enquêtes auprès des détenteurs d'un terrain de piégeage enregistré

Résultats détaillés des enquêtes auprès des détenteurs d'un terrain de piégeage enregistré

1. Résultats détaillés de l'enquête de 2005
2. Résultats détaillés de l'enquête de 2004

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain 2005

Résultats de l'enquête auprès des détenteurs d'un terrain de piégeage enregistré

- 42 détenteurs d'un terrain de piégeage ont fait l'objet de l'enquête en 2005 ;
- 21 questionnaires retournés et compilés.

Le territoire auquel réfère le questionnaire comprend tous les espaces terrestres compris dans les limites de la zone d'étude délimitée sur la carte annexée.

Lorsque le questionnaire réfère aux 12 derniers mois, la période comprend les 4 dernières saisons, soit l'hiver, le printemps et l'été 2005 ainsi que l'automne 2004.

Piégeage

1- Depuis combien d'années pratiquez-vous le piégeage?

N = 21

	Nombre de répondants
0 à 9 ans	2
10 à 19 ans	8
20 ans et plus	11

Nombre moyen d'années : 26,2

2- Depuis combien d'années utilisez-vous ce terrain de piégeage?

N = 21

	Nombre de répondants
0 à 9 ans	5
10 à 19 ans	9
20 ans et plus	7

Nombre moyen d'années : 18,9

3- Pratiquez-vous le piégeage sur un autre terrain?

N = 21

	Nombre de répondants
Oui	0
Non	21

4- Habituellement, avec qui piégez-vous sur votre terrain?

N = 21

	Nombre de répondants
Seul(e)	5
Avec un aide-trappeur	15
Avec des membres de votre famille	6
Autre : ami	1

5- Habituellement, durant quel(s) mois de l'année trappez-vous sur votre terrain (cocher un ou plusieurs mois)?

N = 21

Nombre de répondants		Nombre de répondants	
Janvier	20	Juillet	1
Février	19	Août	0
Mars	13	Septembre	1
Avril	0	Octobre	15
Mai	0	Novembre	21
Juin	1	Décembre	21

6- Au total, combien de jours vous êtes-vous rendu sur votre terrain pour piéger au cours des 12 derniers mois?

N = 21

	Nombre de répondants
0 à 49 jours	4
50 à 99 jours	8
100 jours et plus	4
Ne le sait pas	5

Nombre moyen de jours : 77,8

7- Quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à votre terrain de piégeage ou ailleurs dans la zone d'étude (cocher une ou plusieurs cases)?

N = 21

	Nombre de répondants
Automobile, camionnette	9
Canot à pagaie	11
Bateau à moteur	7
Véhicule tout terrain (VTT, quad)	18
Hydravion	0
Kayak	0
Véhicule amphibie tout terrain (Argo)	2
À pied ou en raquettes	15
Motoneige	18
Motomarine	0

- 8- Utilisez-vous des infrastructures ou équipements sur votre terrain de piégeage ou ailleurs dans la zone d'étude?

N = 21

	Nombre de répondants
Chalet (en propriété ou avec un bail)	8
Abri sommaire	1
Camp ou abri lié à vos activités de piégeage	13
Sentier (trail)	14
Sentier de VTT (quad)	11
Sentier de motoneige	16
Chemin	6
Rampe de mise à l'eau, quai	4
Infrastructure de chasse (cache, mirador, etc.)	7
Autre : Huttes de pièges	1

- 9- Pouvez-vous indiquer où sont localisés ces infrastructures et équipements? Les indiquer sur les cartes annexées au questionnaire avec les lettres correspondantes inscrites en légende.

Résultats non représentés.

- 10- Pouvez-vous localiser sur les cartes annexées au questionnaire les secteurs où vous piègez le plus souvent? Les indiquer avec un « T ».

Résultats non représentés.

- 11- Combien d'animaux avez-vous récoltés au cours des 12 derniers mois?

N = 19

	Nombre de répondants	Nombre total d'animaux	Nombre moyen d'animaux par répondant
Castor	14	69	4,9
Rat musqué	9	64	7,1
Renard	15	91	6,1
Loutre	5	7	1,4
Vison	13	34	2,6
Ours	1	0	0,0
Martre	19	471	24,8
Belette	8	89	11,1
Lynx	2	2	1,0
Écureuil	10	128	12,8
Loup	3	6	2,0
Hermine	12	108	9,0

- 12- Au cours des trois dernières années, le nombre d'animaux piégés sur votre terrain...

N = 21

	Nombre de répondants
A augmenté	4
S'est maintenu	14
A diminué	3

- 13- Pourquoi a-t-il augmenté ou diminué selon vous?
N = 7

		Nombre de répondants
A augmenté	L'abondance de la nourriture chez les espèces piégées	4
A diminué	Diminution attribuable aux pluies acides	1
	Certaines espèces diminuent dû à l'exploitation forestière	1
	Ne le sait pas	1

- 14- Avez-vous déjà observé la présence de carcajou et de couguar (individus ou pistes) sur votre terrain de piégeage? S'il y a lieu, pouvez-vous indiquer le nombre de carcajous ou de couguars que vous avez vus, le nombre de journées où vous les avez observés et l'année d'observation? Pouvez-vous aussi localiser sur les cartes annexées au questionnaire les lieux où vous les avez vus en marquant un « B » pour les carcajous et un « H » pour les couguars?
N = 21

Aucun carcajou ou couguar observé par les répondants.

- 15- Avez-vous déjà observé la présence de caribou sur votre terrain de piégeage? S'il y a lieu, pouvez-vous localiser sur les cartes annexées au questionnaire les sites où vous les avez observés en marquant un « Z »?
N = 21

	Nombre de caribous	Année d'observation	Saison
Mâle	3	non précisée	Automne et hiver
	3	1999-2001	Hiver
	1	2004	Hiver
Femelle	6	1999-2001	Hiver
	3	1995	Hiver
Veau	4	1999-2001	Hiver

Caractéristiques économiques

- 16- Quel est le revenu annuel moyen provenant de vos activités de piégeage (facultatif)?
N = 13

	Nombre de répondants
moins de 1 000 \$	4
1 000 \$ à 1 999 \$	7
2 000 \$ à 2 999 \$	1
3 000 \$ et plus	1

Revenu annuel moyen provenant du piégeage : 1 969 \$

Note : Un répondant a dit avoir gagné 10 000 \$ pour ses activités de piégeage au cours de la dernière année. Si on retire cette valeur anormalement élevée, la moyenne chute à 1 300 \$ par an.

Activités pratiquées

- 17- Quelles sont les **trois principales activités** que vous avez pratiquées **dans la zone d'étude** au cours des 12 derniers mois (cocher un maximum de trois cases)?

N = 21

	Nombre de répondants
Faire du canot à pagaie	8
Faire du kayak	1
Faire du canot-camping	1
Se baigner	2
Chasser la sauvagine (oie, outarde, canard)	1
Chasser le gros gibier	18
Chasser le petit gibier	16
Faire une reconnaissance de son territoire de chasse	10
Cueillir des fruits sauvages	5
Se promener en forêt	5
Pêcher en été	14
Pêcher sur la glace	10
Faire du bateau à moteur	5
Faire du VTT (quad)	10
Faire de la motoneige	16
Faire de la raquette ou du ski de fond	7
Observer les oiseaux	5
Autre : Cueillir des champignons	1

Note : Les répondants ont majoritairement identifié plus de trois activités pratiquées dans la zone d'étude. Il est impossible de distinguer lesquelles, parmi les choix, étaient les trois activités principales.

- 18- Si vous avez indiqué pratiquer principalement des activités de navigation à la question précédente (cases A, B, C ou M), pouvez-vous préciser sur quelle(s) rivière(s) de la zone d'étude? Pouvez-vous aussi indiquer le nombre de fois où vous avez pratiqué cette (ces) activité(s) au cours des douze derniers mois?

N = 7

	Nombre de fois
Rivière Bat-le-Diable	3
Rivière Hall	12
Rivière Manitou et lac avoisinant	Pas répondu
Rivière Mingan	15
Rivière Pigou	10
Rivières Saint-Jean et Chambers	12
Rivière Shelldrake	10

**ATTENTION : SI VOUS NE PRATIQUEZ AUCUNE ACTIVITÉ DE CHASSE ET
DE PÊCHE DANS LA ZONE D'ÉTUDE, COCHER ICI
ET PASSER À LA QUESTION 34**

N = 21

Nombre de répondants = 0

**ATTENTION : SI VOUS NE PÊCHEZ PAS DANS LA ZONE D'ÉTUDE,
COCHER ICI
ET PASSER À LA QUESTION 25**

N = 21

Nombre de répondants = 2

Pêche

19- Depuis combien d'années pêchez-vous dans la zone d'étude?

N = 17

Nombre de répondants

Première année	0
De 2 à 5 ans	2
De 6 à 10 ans	3
De 11 à 20 ans	3
Plus de 20 ans	9

20- Pouvez-vous localiser les secteurs où vous pêchez le plus souvent et les indiquer sur les cartes annexées au questionnaire en marquant « Pe » pour la pêche estivale et « Pb » pour la pêche blanche?

Résultats non représentés.

21- Au cours des 12 derniers mois, combien de jours êtes-vous allé à la pêche dans la zone d'étude durant l'été et durant l'hiver?

N = 17

	Nombre de répondants (au moins un jour de pêche)	Nombre moyen de jours
Été	15	10,1
Hiver	12	10,4

22- Quand vous pêchez sur ce territoire, pêchez-vous

N = 18

	Nombre de répondants
Seul	3
En groupe	8
Seul et en groupe	7

23- En général, votre groupe de pêche est composé de combien de personnes?

N = 15

Nombre moyen de personnes par groupe : 3,0

24- Quelles sont les trois espèces de poisson que vous recherchez le plus souvent dans la zone d'étude?

N = 18

	Espèces recherchées		
	Nombre de répondants		
	En premier lieu	En deuxième lieu	En troisième lieu
	N = 18	N = 11	N = 3
Saumon atlantique	1	0	0
Truite grise (touladi)	0	0	0
Truite de mer	0	2	0
Grand corégone	0	0	1
Truite mouchetée (omble de fontaine)	16	0	0
Truite rouge (omble chevalier)	1	6	2
Ouananiche	0	3	0
Brochet	0	0	0

**ATTENTION : SI VOUS NE CHASSEZ PAS DANS LA ZONE D'ÉTUDE,
COCHER ICI
ET PASSER À LA QUESTION 34**

N = 21

Nombre de répondants : 0

Chasse

25- Depuis combien d'années chassez-vous dans la zone d'étude?

N = 20

	Nombre de répondants
Première année	0
De 2 à 5 ans	2
De 6 à 10 ans	2
De 11 à 20 ans	6
Plus de 20 ans	10

- 26- Pouvez-vous localiser les secteurs dans la zone d'étude où vous chassez le plus souvent et les indiquer avec un « C » sur les cartes annexées au questionnaire (encercler vos territoires de chasse)?

Résultats non représentés.

- 27- Au cours des 12 derniers mois, combien de jours par espèce êtes-vous allé à la chasse dans la zone d'étude?

N = 19

	Nombre de répondants (au moins un jour de chasse)	Nombre moyen de jours
A l'original	15	18,0
À l'ours	4	15,0
Au petit gibier	15	24,2
À la sauvagine (oie, outarde, canard)	1	5,0

- 28- Quand vous chassez dans la zone d'étude, chassez-vous ...

N = 21

	Nombre de répondants
Seul	2
En groupe	17
Seul et en groupe	2

- 29- En général, votre groupe de chasse est composé de combien de personnes?

N = 19

Nombre moyen de personnes par groupe de chasse : 2,3

- 30- Au cours des 12 derniers mois, combien d'originaux et d'ours noirs avez-vous abattus dans la zone d'étude? Pouvez-vous localiser sur les cartes annexées au questionnaire les secteurs où vous les avez abattus ; indiquer un « E » pour les originaux et un « U » pour les ours?

N = 20

	Nombre de répondants	Nombre total d'animaux abattus
Original	13	11
Ours	10	1

- 31- Au cours des 12 derniers mois, combien d'animaux avez-vous abattus par espèce à la chasse au petit gibier et à la sauvagine dans la zone d'étude?
N = 19

	Nombre de répondants	Nombre total d'animaux abattus
Lièvre	17	641
Perdrix noire (tétrás)	14	152
Perdrix blanche (lagopède)	6	4
Perdrix (gélinotte)	18	171
Sauvagine (oie, outarde, canard)	5	16
Bécassine de Wilson	3	0
Autre (espèce non spécifiée)	1	10

- 32- Diriez-vous qu'au cours des trois dernières années, la quantité de gibier sur ce territoire de chasse ...
N = 20

	Nombre de répondants
A augmenté	4
S'est maintenue	13
A diminué	3

- 33- Pourquoi aurait-elle augmenté ou diminué selon vous?
N = 7

		Nombre de répondants
A augmenté	Abondance de la nourriture pour les espèces piégées	1
	Diminution du nombre de prédateurs	1
	Planification écologique du territoire de piégeage	1
	Conditions climatiques	1
A diminué	Cycle naturel	1
	Augmentation du nombre de chasseurs dans la région	1
	Ne le sait pas	1

Lieux d'intérêt

- 34- Pouvez-vous indiquer les lieux que vous considérez d'intérêt particulier dans la zone d'étude et les localiser avec un « L » sur les cartes annexées au questionnaire?
N = 20

	Nombre de répondants
Plage	3
Belvédère naturel, point de vue	3
Rapide et chute	7
Paysage exceptionnel	12
Autre (terrain de camping)	1
Aucun lieu d'intérêt dans la zone d'étude	4

Préoccupations

35- Sur votre terrain de piégeage, y-a-t-il, selon vous, des problèmes reliés ...

	Nombre de répondants			
	Un peu	Moyen	Beaucoup	Aucun
À la rareté de la ressource				
- poissons (N = 11)	3	3	1	4
- gros gibier (N = 11)	3	4	0	4
- petit gibier, sauvagine (oie, outarde, canard (N = 11)	2	2	2	5
Au comportement des chasseurs et des pêcheurs (N = 12)	1	6	0	5
À la cohabitation avec d'autres utilisateurs (N = 12)	0	2	2	8
Autres :				
- Camping rustique (N = 1)	0	1	0	0
- Projet de barrage (N = 1)	0	0	1	0
- Autochtones (N = 1)	0	0	1	0

Il n'y a aucun problème lié à mon terrain de piégeage : 8

36- Avez-vous des préoccupations quant à l'avenir de votre terrain de piégeage?
N = 16

Oui = 12

Non = 4

	Nombre de répondants
- Coupe forestière	2
- Accès en motoneige et VTT	1
- Ouverture du territoire	1
- Construction de la ligne et entretien chimique de l'emprise entraînent la fuite du gibier	1
- Perte de l'activité de piégeage à cause de la future ligne	1
- Le déboisement, les accès et les travaux relatifs à la future ligne vont affecter l'équilibre écologique du territoire de piégeage	1
- Présence et type de futures infrastructures	1
- Revendications territoriales des autochtones	1
- Commentaires sur un projet hydroélectrique autre que ceux d'Hydro-Québec	1
- Préoccupation non expliquée	1
- Informations insuffisantes sur le projet de lignes	1
- Respecter le piégeur	1

37- Avez-vous des préoccupations quant au projet de raccordement du complexe de la Romaine?
 Oui = 9
 Non = 7
 Pas de réponse = 5

Nombre de répondants

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Perte d'utilisation du territoire pour la pêche, la chasse et le piégeage. - Longer autant que possible la route 138. - Perte de l'activité de piégeage à cause de la future ligne. - Les travaux de construction de la ligne vont nuire au gibier (bruit, camionnage, pollution des cours d'eau). - Le complexe de la Romaine entraînera la perte de ce cours d'eau naturel. - Désire obtenir plus d'informations sur le projet. - Préservation des activités de piégeage. - Respect de l'environnement lors des travaux de construction de la future ligne. - Préserver les activités de piégeage de même que les accès de VTT et de motoneige. | <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> |
|---|--|

Commentaires

38- Si vous avez des commentaires à formuler sur l'un ou l'autre des sujets traités dans le cadre de cette enquête, veuillez les inscrire ici.
 N = 5

Nombre de répondants

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Recommandations quant à la localisation de la future ligne, relativement aux fondrières à filament. - Préserver les sentiers existants. - Propose ses services pour la localisation de la future ligne. - Commentaires sur un projet hydroélectrique autre que ceux d'Hydro-Québec. - Limiter les dommages à l'environnement. | <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> |
|---|--|

Raccordement du complexe de la Romaine

Étude du milieu humain 2004

Résultats de l'enquête auprès des détenteurs d'un terrain de piégeage enregistré réalisée dans le cadre de l'étude du milieu humain du complexe de la Romaine

- 7 détenteurs d'un terrain de piégeage dans la zone d'étude ;
- 7 questionnaires complétés et compilés.

Le territoire auquel réfère le questionnaire comprend tous les espaces terrestres compris dans les limites de la zone d'étude délimitée sur les cartes annexées.

Lorsque le questionnaire réfère aux 12 derniers mois, la période comprend les 4 dernières saisons, soit l'hiver, le printemps et l'été 2004 ainsi que l'automne 2003.

Piégeage

1- Depuis combien d'années pratiquez-vous le piégeage?

N = 7

	Nombre de répondants
0 à 9 ans	0
10 à 19 ans	2
20 ans et plus	5

Nombre moyen d'années : 28,1

2- Depuis combien d'années utilisez-vous ce terrain de piégeage?

N = 7

	Nombre de répondants
0 à 9 ans	3
10 à 19 ans	3
20 ans et plus	1

Nombre moyen d'années : 12,7

3- Pratiquez-vous le piégeage sur un autre terrain?

N = 7

	Nombre de répondants
Oui	1
Non	6

4- Habituellement, avec qui piègez-vous sur votre terrain?

N = 7

	Nombre de répondants
Seul(e)	0
Avec un aide-trappeur	5
Avec des membres de votre famille	4

5- Habituellement, lorsque vous vous rendez sur votre terrain de piégeage, combien de personnes y vont en vous incluant?

N = 7

	Nombre de répondants
1 personne	0
2 personnes	4
3 personnes et plus	3

Nombre moyen de personnes : 2,4

6- Habituellement, durant quel(s) mois de l'année trapez-vous sur votre terrain (cocher un ou plusieurs mois)?

N = 7

	Nombre de répondants		Nombre de répondants
Janvier	7	Juillet	1
Février	7	Août	0
Mars	5	Septembre	2
Avril	1	Octobre	3
Mai	2	Novembre	7
Juin	2	Décembre	7

7- Durant quelle période de la semaine piègez-vous le plus souvent?

N = 7

	Nombre de répondants
Surtout la semaine	0
Surtout la fin de semaine	2
La semaine comme la fin de semaine	5

8- Au total, combien de jours vous êtes-vous rendu sur votre terrain pour piéger au cours des 12 derniers mois?

N = 7

	Nombre de répondants
0 à 49 jours	2
50 à 99 jours	3
100 jours et plus	2

Nombre moyen de jours : 79,3

- 9- Quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à votre terrain de piégeage ou ailleurs dans la zone d'étude (cocher une ou plusieurs cases)?

N = 7

Nombre de répondants

Automobile, camionnette	7
Canot à pagaie	1
Bateau à moteur	1
Véhicule tout terrain (VTT, quad)	6
Hydravion	0
Kayak	0
Véhicule amphibie tout terrain (Argo)	1
À pied ou en raquettes	2
Motoneige	6
Motomarine	0
Flatou pour VTT	1

- 10- Pouvez-vous tracer sur la carte le(s) trajet(s) que vous suivez pour vous rendre à votre terrain de piégeage? Les identifier sur la carte avec les lettres correspondantes inscrites en légende (ex. : « M » pour un sentier de motoneige, etc.).

Pouvez-vous aussi tracer les sites où vous traversez la rivière Romaine en motoneige et les tronçons de la rivière que vous empruntez en motoneige et les identifier avec un « M » sur la carte de votre terrain de piégeage?

Résultats non représentés.

- 11- Quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour circuler sur votre terrain de piégeage (cocher une ou plusieurs cases)?

N = 7

Nombre de répondants

Automobile, camionnette	0
Canot à pagaie	3
Bateau à moteur	4
Véhicule tout terrain (VTT, quad)	7
Kayak	0
Véhicule amphibie tout terrain (Argo)	1
À pied ou en raquettes	6
Motoneige	5
Motomarine	0
Flatou pour VTT	2

- 12- Utilisez-vous des infrastructures ou équipements sur votre terrain de piégeage ou ailleurs dans la zone d'étude?

N = 7

Nombre de répondants

Camp ou abri lié à vos activités de piégeage	5
Sentier (trail)	7
Sentier de VTT (quad)	7
Sentier de motoneige	6
Chemin	0
Rampe de mise à l'eau, quai	0

- 13- Pouvez-vous indiquer où sont localisés ces infrastructures et équipements? Les indiquer sur les cartes annexées au questionnaire avec les lettres correspondantes inscrites en légende.

Résultats non représentés.

- 14- Pouvez-vous localiser sur les cartes annexées au questionnaire les secteurs où vous piègez le plus souvent? Les indiquer avec un « T ».

Résultats non représentés.

- 15- Combien d'animaux avez-vous récoltés au cours des 12 derniers mois?

N = 7

	Nombre de répondants	Nombre total d'animaux	Nombre moyen d'animaux par répondant
Castor	7	50	7,1
Rat musqué	5	19	3,8
Renard	5	12	2,4
Loutre	7	13	1,9
Vison	5	15	3,0
Ours	1	1	1,0
Martre	5	24	4,8
Belette	7	84	12,0
Lynx	3	3	1,0
Écureuil	6	132	22,0
Loup	1	1	1,0

- 16- Est-ce que vous récoltez ou capturez des appâts sur votre terrain de piégeage?
N = 7

	Nombre de répondants
Non	0
Oui	7
Lesquels?	
Castor	6
Lièvre	5
Rat musqué	4
Meunier	1
Autres : perdrix	1
Écureuil	1

- 17- Pouvez-vous localiser les secteurs où vous capturez ou cueillez des appâts le plus souvent et les indiquer avec un « AP » sur la carte de votre terrain annexée au questionnaire?

Résultats non représentés.

- 18- Au cours des trois dernières années, le nombre d'animaux piégés sur votre terrain...
N = 7

	Nombre de répondants
A augmenté	2
S'est maintenu	3
A diminué	2

- 19- Pourquoi a-t-il augmenté ou diminué selon vous?
N = 4

		Nombre de répondants
A augmenté	Abondance de nourriture pour les espèces piégées	1
	Augmentation du nombre d'heures de trappage	1
A diminué	Diminution du nombre d'ours	1
	Diminution du nombre d'heures de piégeage	1

- 20- Avez-vous déjà observé la présence de carcajou et de couguar (individus ou pistes) sur votre terrain de piégeage? S'il y a lieu, pouvez-vous indiquer le nombre de carcajous ou de couguars que vous avez vus, le nombre de journées où vous les avez observés et l'année d'observation? Pouvez-vous aussi localiser sur les cartes annexées au questionnaire les lieux où vous les avez vus en marquant un « B » pour les carcajous et un « H » pour les couguars?
N = 7

Aucun carcajou ou couguar n'a été observé par les répondants.

- 21- Au cours des 12 derniers mois, avez-vous observé la présence, au printemps, de caribous femelles (forestier) avec ses veaux sur votre terrain de piégeage? S'il y a lieu, pouvez-vous localiser sur la carte de votre terrain de piégeage les sites où vous les avez observés en marquant un « Z »?

N = 7

Aucun caribou femelle avec des veaux observé par les répondants.

- 22- Pouvez-vous indiquer le nombre de tanières d'ours présentes sur votre terrain de piégeage et les localiser avec les lettres « TO » sur la carte de votre terrain?

N = 7

Aucune tanière d'ours ou ne sait pas 6

Nombre de tanières d'ours (N=1) : 3

Autres activités pratiquées sur votre terrain de piégeage

- 23- Parmi les activités suivantes, indiquer celle(s) que vous avez pratiquée(s) sur votre terrain de piégeage au cours des 12 derniers mois?

N = 7

	Nombre de répondants
Faire du canot à pagaie	4
Faire du kayak	0
Faire du canot-camping	0
Se baigner	4
Chasser la sauvagine (oie, outarde, canard)	5
Chasser le gros gibier	5
Chasser le petit gibier	7
Faire une reconnaissance de son territoire de chasse	7
Cueillir des fruits sauvages	7
Se promener en forêt	7
Pêcher en été	5
Pêcher sur la glace	4
Faire du bateau à moteur	4
Faire du VTT (quad)	7
Faire de la motoneige	6
Faire de la raquette ou du ski de fond	7
Autre : faire de la photographie	1

- 24- Parmi celles qui sont identifiées à la question 23, quelles sont les trois activités que vous pratiquez le plus souvent (mettre par ordre d'importance)?

N = 7

	Nombre de répondants
1 ^{er} rang (N = 7) Faire du VTT (quad)	5
Faire du canot à pagaie	1
Pêcher sur la glace	1

2 ^e rang (N = 7)	Faire de la motoneige	4
	Pêcher en été	1
	Faire du bateau à moteur	1
	Chasser le gros gibier	1
3 ^e rang (N = 7)	Chasser le gros gibier	4
	Chasser le petit gibier	1
	Pêcher en été	1
	Faire de la raquette ou du ski de fond	1

Autres utilisateurs

25- Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui fréquentent votre terrain de piégeage?
N = 7

	Nombre de répondants
Oui	7
Non	0

26- Quelles sont les activités pratiquées par les autres personnes sur votre terrain de piégeage?
N = 7

	Nombre de répondants
Faire du canot à pagaie	5
Faire du kayak	0
Faire du canot-camping	1
Se baigner	4
Chasser la sauvagine (oie, outarde, canard)	6
Chasser le gros gibier	6
Chasser le petit gibier	6
Faire une reconnaissance de son territoire de chasse	6
Cueillir des fruits sauvages	6
Se promener en forêt	7
Pêcher en été	5
Pêcher sur la glace	5
Faire du bateau à moteur	5
Faire du VTT (quad)	7
Faire de la motoneige	7
Faire de la raquette ou du ski de fond	6

Caractéristiques sociodémographiques

27- Quel est le revenu annuel moyen provenant de vos activités de piégeage (facultatif)?

N = 7

	Nombre de répondants
moins de 1 000 \$	2
1 000 \$ à 1 999\$	4
2 000 \$ à 2 999 \$	0
3 000 \$ et plus	1

Revenu annuel moyen provenant du piégeage : 1 191,4 \$

Activités pratiquées

28- Parmi les activités suivantes, indiquez celle(s) que vous avez pratiquée(s) au cours des 12 derniers mois dans la zone d'étude en excluant votre terrain de piégeage?

N = 7

	Nombre de répondants
Faire du canot à pagaie	4
Faire du kayak	0
Faire du canot-camping	0
Se baigner	5
Chasser la sauvagine (oie, outarde, canard)	7
Chasser le gros gibier	6
Chasser le petit gibier	7
Faire une reconnaissance de son territoire de chasse	5
Cueillir des fruits sauvages	7
Se promener en forêt	7
Pêcher en été	7
Pêcher sur la glace	5
Faire du bateau à moteur	6
Faire du VTT (quad)	7
Faire de la motoneige	7
Faire de la raquette ou du ski de fond	7
Autres : cueillir des mollusques	1
couper du bois	1

29- Parmi celles qui sont identifiées à la question 28, quelles sont les trois activités que vous pratiquez le plus souvent dans la zone d'étude en excluant votre terrain de piégeage? (mettre par ordre d'importance)

N = 7

		Nombre de répondants
1 ^{er} rang	Faire de la motoneige	2
	Pêcher en été	2
	Faire du canot à pagaie	1
	Cueillir des fruits sauvages	1
	Faire du VTT (quad)	1

Les activités arrivant aux deuxième et troisième rangs n'ont pas été compilées pour les fins de cette enquête.

- 30- Possédez-vous un chalet ou un abri sommaire situé dans la zone d'étude? S'il y a lieu, pouvez-vous indiquer en bordure de quel plan d'eau il(s) est(sont) situé(s) (lac, rivière) et le(s) localiser à l'aide d'un « X » sur les cartes annexées au questionnaire ?
N = 7

		Nombre de répondants
Chalet	Non	4
	Oui	3
En bordure d'un lac sans nom		2
Baie Saint-Charles		1
Abri sommaire	Non	7
	Oui	0

ATTENTION : SI VOUS NE PRATIQUEZ AUCUNE ACTIVITÉ DE CHASSE, DE PÊCHE ET DE NAVIGATION DANS LA ZONE D'ÉTUDE, COCHER ICI ET PASSER À LA QUESTION 34

N = 7

Nombre de répondants = 0

ATTENTION : SI VOUS NE PÊCHEZ PAS DANS LA ZONE D'ÉTUDE, COCHER ICI ET PASSER À LA QUESTION 25

N = 7

Nombre de répondants = 0

Pêche

- 31- Depuis combien d'années pêchez-vous dans la zone d'étude?
N = 7

	Nombre de répondants
Première année	0
De 2 à 5 ans	0
De 6 à 10 ans	1
De 11 à 20 ans	2
Plus de 20 ans	4

- 32- Pouvez-vous localiser les secteurs où vous pêchez le plus souvent et les indiquer sur les cartes annexées au questionnaire en marquant « Pe » pour la pêche estivale et « Pb » pour la pêche blanche?

Résultats non représentés.

33- Au cours des 12 derniers mois, combien de jours êtes-vous allé à la pêche dans la zone d'étude durant l'été et durant l'hiver?

N = 7

	Nombre de répondants (au moins un jour de pêche)	Nombre moyen de jours
Été	6	21,7
Hiver	5	19,0

34- Quand vous pêchez sur ce territoire, pêchez-vous

N = 7

	Nombre de répondants
Seul	2
En groupe	4
Seul et en groupe	1

35- En général, votre groupe de pêche est composé de combien de personnes?

N = 5

Nombre moyen de personnes par groupe : 3,9

36- Quelles sont les trois espèces de poisson que vous recherchez le plus souvent dans la zone d'étude?

N = 7

	Espèces recherchées Nombre de répondants		
	En premier lieu N = 7	En deuxième lieu N = 6	En troisième lieu N = 5
Saumon atlantique	4	0	0
Truite grise (touladi)	0	0	0
Truite de mer	0	0	0
Grand corégone	0	0	1
Truite mouchetée (omble de fontaine)	2	3	0
Truite rouge (omble chevalier)	1	1	1
Ouananiche	0	2	2
Brochet	0	0	0
Éperlan	0	0	1

- 37- Pour l'ensemble de la zone d'étude, quel est le nombre total de poissons de chaque espèce que vous avez capturés et conservés au cours des 12 derniers mois et le nombre d'heures que vous avez pêché pour les capturer? Pouvez-vous indiquer également quelle(s) espèce(s) de poisson vous consommez?

N = 6

	Poissons capturés et conservés			Heures de pêche	Poissons consommés
	Nombre de répondants	Nombre total	Nombre moyen par répondant	Nombre moyen par répondant	Nombre de poissons
Saumon atlantique	4	10	2,5	77,7	10
Truite mouchetée (omble de fontaine)	5	420	84,0	48,0	420
Truite grise (touladi)	0	0	0,0	0,0	0
Truite rouge (omble chevalier)	3	44	14,7	15,0	44
Truite de mer	2	35	17,5	4,0	35
Ouananiche	4	84	21,0	35,0	84
Corégone (ouitouche)	1	60	60,0	35,0	60
Brochet	1	1	1,0	2,0	1
Autre : éperlan	2	52	26,0	60,0	52

Les réponses aux questions 38 à 41 n'ont pas été considérées dans le cadre du projet de raccordement du complexe de la Romaine.

**ATTENTION : SI VOUS NE PÊCHEZ PAS DANS LA ZONE D'ÉTUDE,
COCHER ICI
ET PASSER À LA QUESTION 34**

N = 7

Nombre de répondants = 0

Chasse

- 42- Depuis combien d'années chassez-vous dans la zone d'étude?

N = 7

	Nombre de répondants
Première année	0
De 2 à 5 ans	1
De 6 à 10 ans	1
De 11 à 20 ans	3
Plus de 20 ans	2

- 43- Pouvez-vous localiser les secteurs dans la zone d'étude où vous chassez le plus souvent et les indiquer avec un « C » sur les cartes annexées au questionnaire (encercler vos territoires de chasse)?

Résultats non représentés.

- 44- Au cours des 12 derniers mois, combien de jours par espèce êtes-vous allé à la chasse dans la zone d'étude?

N = 7

	Nombre de répondants (au moins un jour de chasse)	Nombre moyen de jours
À l'original	6	17,0
À l'ours	2	22,5
Au petit gibier	4	40,8
À la sauvagine (oie, outarde, canard)	4	11,0

- 45- En général, votre groupe de chasse est composé de combien de personnes?

N = 7

Nombre moyen de personnes par groupe de chasse : 2,3

- 46- Si vous possédez des infrastructures liées à la chasse (mirador, etc.), pouvez-vous cocher les cases correspondantes et les localiser avec un « F » sur les cartes annexées au questionnaire?

N = 7

	Nombre de répondants
Ne possède aucune infrastructure liée à la chasse	2
Cache	4
Camp	2
Mirador	1

- 47- Au cours des 12 derniers mois, combien d'originaux et d'ours noirs avez-vous abattus dans la zone d'étude? Pouvez-vous localiser sur les cartes annexées au questionnaire les secteurs où vous les avez abattus ; indiquer un « E » pour les originaux et un « U » pour les ours?

N = 6

	Nombre de répondants	Nombre total d'animaux abattus
Original	6	2
Ours	2	1

- 48- Au cours des 12 derniers mois, combien d'animaux avez-vous abattus par espèce à la chasse au petit gibier et à la sauvagine dans la zone d'étude?
N = 6

	Nombre de répondants	Nombre total d'animaux abattus
Lièvre	5	675
Perdrix noire (tétrás)	5	45
Perdrix blanche (lagopède)	5	1
Perdrix (gélinotte)	6	47
Sauvagine (oie, outarde, canard)	4	55

- 49- Diriez-vous qu'au cours des trois dernières années, la quantité de gibier sur ce territoire de chasse ...
N = 7

	Nombre de répondants
A augmenté	1
S'est maintenue	4
A diminué	2

- 50- Pourquoi aurait-elle augmenté ou diminué selon vous?
N = 3

		Nombre de répondants
A augmenté	Les autochtones ont moins chassé cette année	1
A diminué	Les activités d'Hydro-Québec dans la région	2
	Cycle naturel	1

Les réponses aux questions 51 à 55 n'ont pas été considérées dans le cadre du projet de raccordement du complexe de la Romaine.

- 56- Quel(s) moyen(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à vos sites d'activité situés dans la zone d'étude mais à l'extérieur de votre terrain de piégeage (pêche, chasse, etc.)? (cocher une ou plusieurs cases)
N = 7

	Nombre de répondants
Automobile, camionnette	7
Hydravion	2
Motoneige	6
Bateau à moteur	6
Véhicule tout terrain (VTT, quad)	6
Véhicule amphibie tout terrain (Argo)	1
Canot à pagaie	4
Kayak	0
Flatou pour VTT	2
Motomarine	0
Autre : raquette, ski de fond	1

Lieux d'intérêt

- 57- Pouvez-vous indiquer les lieux que vous considérez d'intérêt particulier dans la zone d'étude et les localiser avec un « L » sur les cartes annexées au questionnaire?
N = 7

	Nombre de répondants
Plage	7
Belvédère naturel, point de vue	3
Rapide et chute	7
Paysage exceptionnel	4
Autre : terrain de piégeage	1
Aucun lieu d'intérêt dans la zone d'étude	0

Préoccupations

- 58- Sur votre terrain de piégeage, y a-t-il, selon vous, des problèmes reliés ...
N = 7

	Un peu	Nombre de répondants Moyen	Beaucoup	Aucun
À la rareté de la ressource				
- poissons	2	2	0	3
- gros gibier	1	2	0	4
- petit gibier, sauvagine (oie, outarde, canard)	2	1	0	4
Au comportement des chasseurs et des pêcheurs	0	0	0	7
À la cohabitation avec d'autres utilisateurs	0	0	0	7

Les réponses aux questions 59 à 64 n'ont pas été considérées dans le cadre du projet de raccordement du complexe de la Romaine.